



leading personalized spine

DOCUMENT DE
RÉFÉRENCE 2016

RAPPORT FINANCIER
& RAPPORT DE GESTION INCLUS

MEDICREA[®]
(IM)PROVE



MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 2 034 172,80 euros

Siège social: 5389 route de Strasbourg - Vancia

69140 Rillieux-la-Pape - 393 175 807 RCS LYON

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS




En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent Document de Référence le 10 novembre 2017 sous le numéro R. 17-072. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.





En application de l'article 28 du règlement CE n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés établis en normes IFRS au 31 décembre 2015 ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes afférents présentés aux pages 33 à 92 du rapport annuel 2015;
- les comptes consolidés établis en normes IFRS au 31 décembre 2014 ainsi que le rapport des Commissaires aux Comptes afférents présentés aux pages 36 à 92 du rapport annuel 2014 ;

Des exemplaires du Document de référence sont disponibles sans frais au siège de MEDICREA :

SOMMAIRE

N° PAGES

7	LE MOT DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
10	1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ACTIVITÉS
11	1.1. Informations financières sélectionnées
11	1.1.1. Indicateurs et chiffres clés
15	1.1.2. Faits marquants de l'exercice 2016
17	1.1.3. Evènements récents
18	1.1.4. Activité boursière
22	1.2. Présentation et évolution de la Société
22	1.2.1. Présentation générale de l'activité
23	1.2.2. Organisation du Groupe
27	1.2.3. Propriétés immobilières, usines et équipements
27	1.3. Description des activités
29	1.3.1. Une gamme standard complémentaire et complète
37	1.3.2. UNiD®, une offre de services et de produits sur-mesure pour les patients
46	1.3.3. Le marché du rachis
57	1.3.4. Stratégie de développement et de commercialisation
61	1.3.5. Recherche et développement, brevets et licences
68	1.3.6. Investissements
69	1.4. Analyses et commentaires sur les activités de l'exercice
69	1.4.1. Informations sur les activités
73	1.4.2. Analyse du résultat et de la situation financière consolidés
79	1.4.3. Évolution prévisible, perspectives d'avenir et évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice
81	1.4.4. Trésorerie, financement et capitaux
86	1.4.5. Contrats importants
86	1.4.6. Information sur les dividendes
86	1.5. Facteurs de Risques
86	1.5.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la Société
89	1.5.2. Risques juridiques et réglementaires
93	1.5.3. Autres risques
97	1.5.4. Assurances et couvertures des risques
97	1.5.5. Faits exceptionnels et litiges
98	2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
99	2.1. Organes d'administration et de direction de la Société
99	2.1.1. Composition du Conseil d'Administration
106	2.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration
109	2.1.3. Direction Générale
110	2.1.4. Comités spécialisés
111	2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs
116	2.3. Gouvernement d'entreprise
118	2.4. Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

N° PAGES

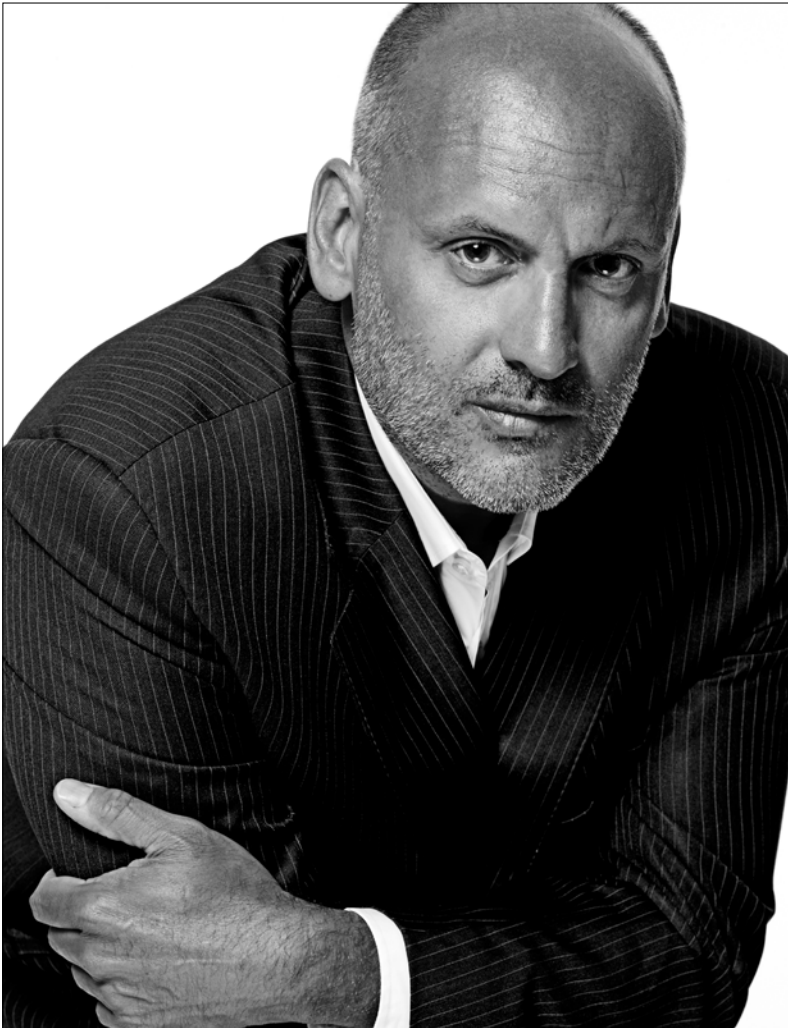
120	3. INFORMATIONS EN MATIÈRE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE
121	3.1. Note méthodologique
121	3.2. Informations sociales
126	3.3. Informations environnementales
127	3.4. Informations sociétales
129	3.5. Rapport de l'organisme tiers indépendant
130	4. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016
131	4.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2016
178	4.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
181	4.3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2016
211	4.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux
214	4.5. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées
219	4.6. Information pro forma
219	4.7. Rapport financier semestriel 2017 non audité
270	5. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL
271	5.1. Capital social
278	5.2. Principaux actionnaires
283	5.3. Acte constitutif et statuts
285	5.4. Informations et historique sur la vie juridique de la Société
285	5.5. Informations sur les participations
285	5.6. Conventions réglementées
285	5.7. Salariés
288	6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
289	6.1. Personnes Responsables
290	6.2. Contrôleurs légaux des comptes
290	6.3. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts
290	6.4. Documents accessibles au public
291	6.5. Tables de concordance
291	6.5.1. Table de concordance du Document de référence
294	6.5.2. Table de concordance du rapport financier annuel
295	6.5.3. Table de concordance du rapport de gestion issu du Code de Commerce
298	6.6. Glossaire

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2016

RAPPORT FINANCIER
& RAPPORT DE GESTION INCLUS

DREAM IT DO IT

photo Stéphane de Bourgies



Denys SOURNAC

Président et Directeur Général
Co-fondateur de MEDICREA

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie s'opère actuellement au niveau mondial, celui-ci est désormais moins focalisé sur l'implant en lui-même mais davantage sur le résultat de la chirurgie, dans le but de proposer des traitements ayant une valeur ajoutée par rapport aux traitements classiques.

Cette mutation est particulièrement importante pour le rachis, le vieillissement des populations entraînant une augmentation significative des pathologies dégénératives de la colonne vertébrale, s'accompagnant fréquemment d'interventions multiples. Les implants rachidiens deviennent ainsi un véritable enjeu de santé publique et la médecine personnalisée prend alors tout son sens.

Nous savons qu'il existe un lien direct entre l'alignement de la colonne vertébrale du patient et la réussite de la chirurgie. Chaque patient a une anatomie et un profil sagittal uniques qui sont à prendre en compte absolument pour définir le traitement le mieux adapté. Il n'y a pas de bonne solution standard ni de technique fiable pour personnaliser les implants en salle d'opération. De nombreux patients doivent ainsi subir de nouvelles interventions pour corriger de nouveau leur alignement sagittal, ce qui a des conséquences sur leur qualité de vie mais également un coût élevé pour la société dans son ensemble. La médecine personnalisée répond à toutes ces problématiques.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va continuer à transformer la pratique d'abord par la personnalisation du traitement et ensuite par l'amélioration de la prévention. Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient.

MEDICREA a accompli d'énormes progrès ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD® et les implants sur-mesure UNiD®, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de créer ce segment de marché et de devenir le spécialiste de la chirurgie personnalisée du rachis.

Nous nous positionnons en véritable partenaire du chirurgien dès la planification de l'opération et proposons un mix inédit de produits innovants et de services complets pré et post-opératoires. Améliorer est une course qui ne finit jamais. Nous travaillons sans cesse à une chirurgie toujours plus simple, plus sûre, plus rapide et moins invasive.

Nous améliorons les choses ensemble, et nous le prouvons au quotidien. (IM)PROVE ! »

Denys SOURNAC

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

WE GOT YOUR BACK

[medicrea.com](https://www.medicrea.com) | **leading** personalized spine

MEDICREA a toujours placé l'innovation au cœur de sa stratégie. Nous continuons à développer notre promesse de marque, (IM)PROVE, en étendant nos innovations au-delà des implants. La Société œuvre actuellement à la redéfinition de la relation entre le fabricant et les chirurgiens.

MEDICREA[®]
(I M) P R O V E

1

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ACTIVITÉS



MEDICREA[®]
(IM)PROVE

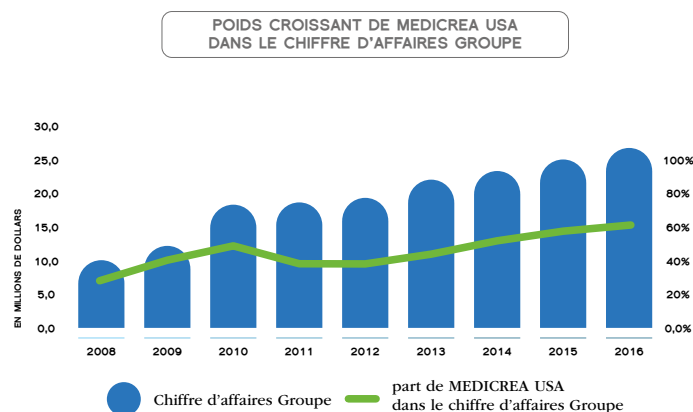
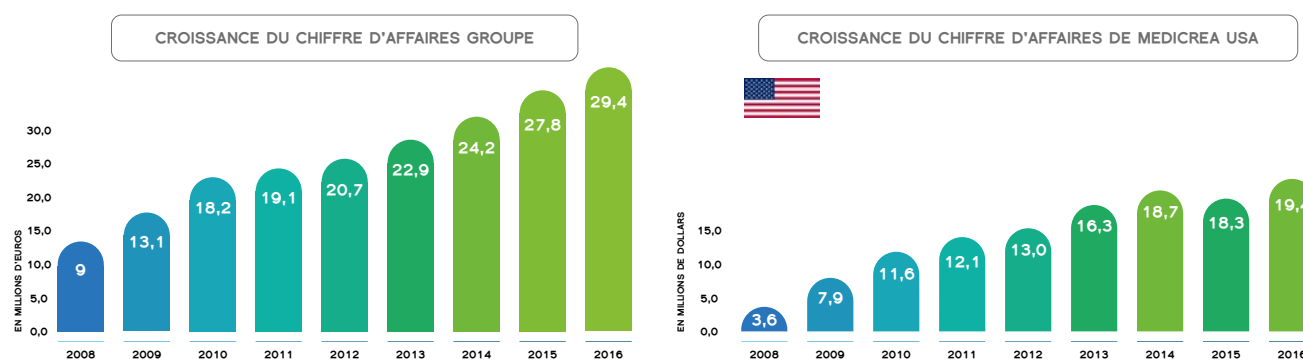
1.1. Informations financières sélectionnées

1.1.1. Indicateurs et chiffres clés

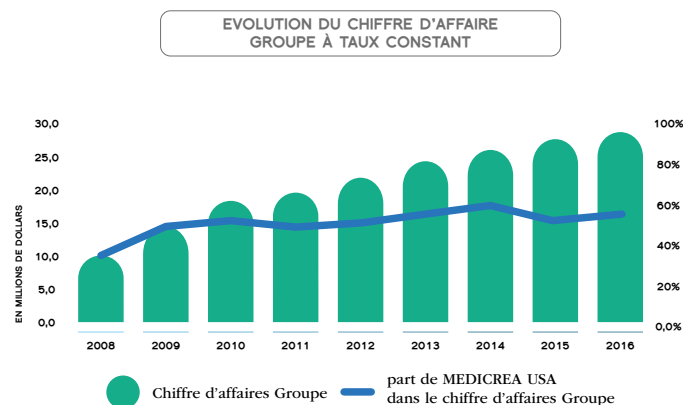
Les informations financières sélectionnées présentées ci-dessous sont issues des comptes audités consolidés selon les normes comptables internationales IFRS qui figurent au chapitre 4.1.

Chiffre d'affaires

Évolution des ventes



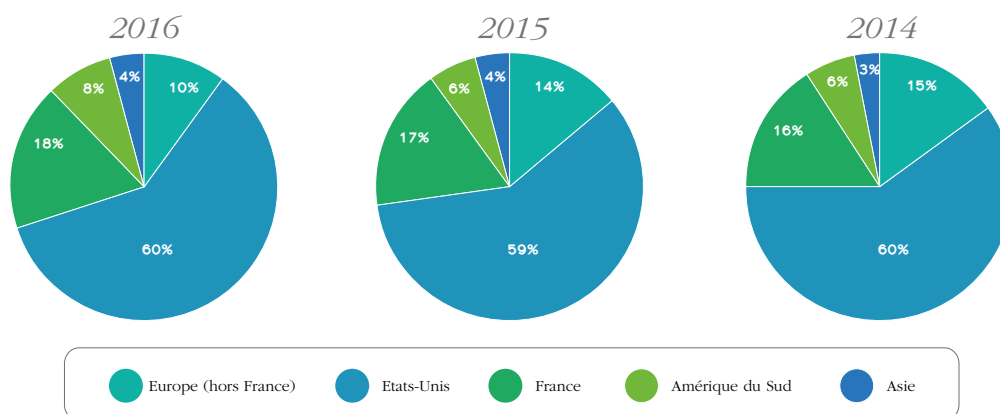
Sur la base d'un taux de change EUR / USD constant à 1,10 sur la période 2008-2016, l'évolution du chiffre d'affaires Groupe et du poids de la filiale américaine MEDICREA USA dans ce chiffre d'affaires sont les suivantes :



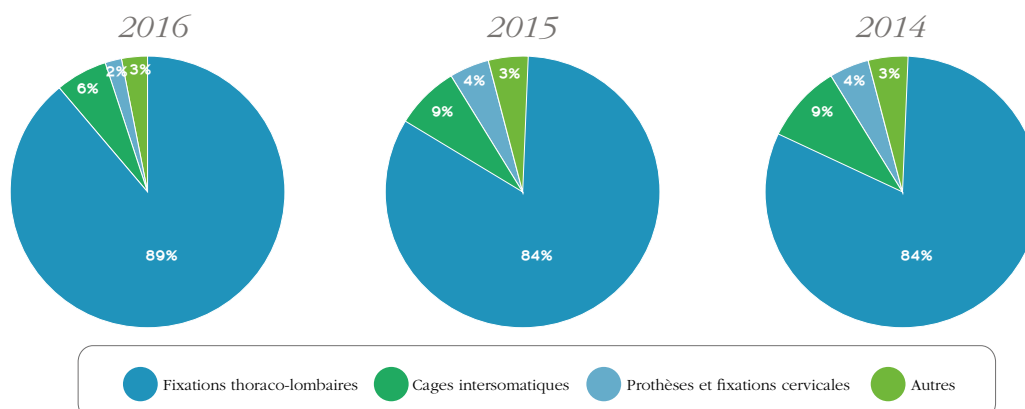
Fluctuations monétaires

MEDICREA réalise une part importante de son chiffre d'affaires (plus de 60%) en devises étrangères (principalement en USD, et plus marginalement en GBP et PLN) et est par conséquent exposé aux variations des taux de change. En 2016, l'évolution de la parité EUR/ USD n'a pas eu d'effet significatif sur la croissance du chiffre d'affaires. L'évolution des taux de change moyens est donnée au paragraphe 1.4.1.

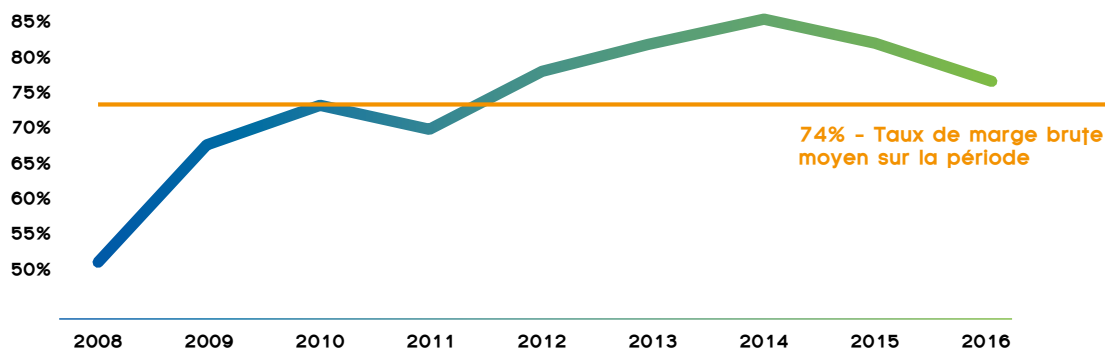
Ventes par zones géographiques



Ventes par produits



TAUX DE MARGE BRUTE À UN NIVEAU ÉLEVÉ DEPUIS PLUSIEURS EXERCICES



Recherche et Développement

La R&D est au cœur de la stratégie de création de valeur. Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits et du développement de solutions innovantes un objectif prioritaire et a consacré depuis plusieurs années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses de R&D ont évolué comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	2016	2015	2014
Frais de R&D avant amortissements	2 833	2 511	1 893
Frais de R&D activés sur l'exercice	-2 281	-1 886	-1 069
Brevets et droits similaires, Licences et logiciels sur l'exercice	-163	-83	-122
Total Frais de R&D activés sur l'exercice*	-2 444	-1 969	-1 191
Amortissements des Frais de R&D activés	1 284	993	904
Amortissements des Brevets et droits similaires, Licences et logiciels	382	425	311
Total Amortissements des frais de R&D activés	1 666	1 418	1 215
Crédit Impôt Recherche	-990	-976	-538
Total Frais de R&D inscrits en charges de l'exercice	1 064	984	1 380

* Flux d'investissements

Endettement financier

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Endettement financier brut – court terme	5,1	4,9	3,7	3,4	3,1
Endettement financier brut – long terme	17,4	7,6	18,6	7,5	4,3
Total endettement financier brut (*)	22,5	12,5	22,3	10,8	7,4
Trésorerie et équivalents	(14,1)	(1,1)	(8,1)	(2,2)	(1,2)
Endettement financier net	8,4	11,4	14,2	8,6	6,2

(*) : y compris avances conditionnées

Pour assurer son développement, renforcer sa trésorerie et ses fonds propres, le Groupe a réalisé les levées de fonds suivantes (les caractéristiques détaillées sont données au paragraphe 1.4.4 du présent Document de Référence) :

- 20 millions d'euros en août 2016 sous forme d'un emprunt obligataire convertible en actions de la Société (15 millions d'euros) et d'une augmentation de capital (5 millions d'euros) ;
- 13 millions d'euros en juin 2017 sous forme d'une augmentation de capital.

États financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	14,7	14,8	29,4	27,8	24,2
% variation du CA à changes constants	-2,6%	+6,6%	+5,4%	+3,3%	+6,0%
Marge brute	10,7	12,0	22,4	21,8	19,6
% Marge brute	73%	81%	76%	79%	81%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels	(3,6)	(1,5)	(4,4)	(1,4)	(0,1)
Autres produits et charges opérationnels	(0,2)	(1,2)	(2,4)	(0,1)	(0,1)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(3,8)	(2,7)	(6,8)	(1,5)	(0,2)
Résultat opérationnel	(4,1)	(2,7)	(7,1)	(1,6)	(0,3)
Résultat courant avant impôts	(5,5)	(2,9)	(7,8)	(1,8)	(0,3)
Résultat net part du Groupe	(5,1)	(2,7)	(7,6)	(1,5)	(1,0)
Résultat net par action	(0,50)	(0,30)	(0,80)	(0,17)	(0,12)

Bilan consolidé

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Ecarts d'acquisition	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Immobilisations incorporelles	6,6	5,7	6,1	4,9	4,0
Immobilisations corporelles	11,0	7,5	10,1	7,0	5,5
Immobilisations financières	0,8	0,6	0,9	0,7	0,4
Impôts différés	1,2	0,9	1,0	0,7	(0,1)
Actif non courant	22,2	17,3	20,8	15,9	12,4
Créances clients	4,8	5,5	5,2	4,7	4,4
Stocks	9,0	7,8	8,7	7,0	6,3
Dettes fournisseurs	(5,6)	(4,9)	(6,0)	(4,1)	(4,2)
Autres créances / (dettes)	(1,0)	(1,7)	(0,4)	0,3	(0,1)
Besoin en fonds de roulement	7,2	6,7	7,5	7,9	6,5
% du chiffre d'affaires	24%	23%	26%	29%	27%
Capitaux propres	21,0	12,6	14,1	15,2	12,7
Endettement financier net	8,4	11,4	14,2	8,6	6,2
Capitaux engagés	29,4	24,0	28,3	23,8	18,9

Flux de trésorerie

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Capacité d'autofinancement*	(2,1)	0,2	(1,2)	1,2	1,6
Variation de BFR	0,9	0,7	(0,2)	(1,0)	0,2
Autres	0,0	0,0	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1,1)	0,9	(1,5)	0,1	1,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(4,2)	(3,5)	(9,2)	(5,9)	(5,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financements	11,4	(0,2)	16,2	6,9	2,8
Trésorerie à l'ouverture	7,3	1,8	1,8	0,6	1,5
Trésorerie à la clôture	13,3	(1,0)	7,3	1,8	0,6
Variation de trésorerie	6,0	(2,8)	5,5	1,2	(0,9)

*Capacité d'autofinancement avant paiement des charges et encaissement des produits financiers

1.1.2. Faits marquants de l'exercice 2016

Les termes UNiD® ASI, UNiD® Hub, UNiD® Lab et UNiD® Analyzer, utilisés dans ce Document de Référence sont définis dans le Glossaire, page 234.

Activité

Après dix ans de cotation en bourse et le développement d'un acteur unique dans la colonne vertébrale doté d'une technologie de rupture dans les implants personnalisés sur-mesure, l'année 2016 constitue un exercice de transformation majeure marqué par plusieurs événements déterminants résumés ci-dessous :

- développement de nouveaux services numériques de planification préopératoire et d'analyses pré et postopératoires, uniques au monde ;
- accélération significative du rythme d'adoption des tiges sur-mesure UNiD® (+106% par rapport à 2015) avec plus de 1100 chirurgies réalisées au 31 décembre 2016 depuis le lancement en France en septembre 2013 et l'approbation de cette technologie par la FDA en novembre 2014 ;
- constitution progressive d'une banque de données cliniques alimentée quotidiennement et dont l'exploitation à partir d'outils d'apprentissage analytique permet de modéliser de façon prédictive la stratégie opératoire propre à chaque

patient en fonction des techniques préférées de chaque chirurgien ;

- levée de fonds de 20 millions d'euros en août 2016 réalisée majoritairement auprès d'investisseurs américains ;
- entrée au capital et nomination de Rick KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL, en tant que Directeur Stratégie et Développement Commercial ;
- regroupement sur un nouveau site unique ultra-moderne de 8 000 m2 dans la métropole de Lyon des activités de production, du centre de recherche et de développement et de l'ensemble des fonctions commerciales et administratives présentes en France ;
- poursuite de la mise au point des procédés de fabrication par impression additive 3D de cages intervertébrales et d'implants de corporectomie sur-mesure en titane, dont la commercialisation devrait débiter aux Etats-Unis et en Europe au 2ème semestre 2017.

L'ensemble de ces actions et développements se sont traduits par des investissements incorporels et corporels très significatifs de 9 millions d'euros en 2016, dont 2 millions d'euros de frais de recherche.

Le chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à 29,4 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

Produits et innovations

MEDICREA s'est transformé en une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Il fait figure de pionnier sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, et offrir un confort opératoire sans égal pour les chirurgiens.

Cette nouvelle approche, qui concerne les implants sur mesure conçus à partir de la technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence), s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs, fonctionnels et aboutis, avec pour résultat les premières prises en charge de pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables. Cette pratique devient une évidence pour les chirurgiens avec un taux de fidélisation très élevé dès lors que ces derniers acceptent de confier quelques cas opératoires pour tester les capacités de cette technologie.

Organisation

MEDICREA s'est installé en septembre 2016 dans son nouveau siège social, situé sur le site de Vancia à Rillieux-la-Pape, dans la Métropole de Lyon. Avec cette implantation, la Société réunit son ancien siège de Neyron (Ain) et son unité de production, basée jusqu'alors à La Rochelle. La plupart des sous-traitants étant localisés en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'entreprise se rapproche ainsi de ses partenaires stratégiques. Le bâtiment de 8 000 m² dispose de bureaux, d'un centre de recherche et de développement, et d'ateliers de production ultra-modernes consacrés à la fabrication d'implants sur-mesure par impression 3D et par usinage de titane.

Richard KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL a rejoint le Groupe MEDICREA en tant que Directeur Commercial aux Etats-Unis et responsable du Business Développement. Il dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la direction des ventes au sein de sociétés actives sur le marché des dispositifs médicaux, notamment SYNTHES et US SURGICAL. Il a pour mission de coordonner le développement commercial des services et des traitements personnalisés de MEDICREA faisant appel à la technologie UNiD®.

En décembre 2016, la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute sans liquidation et

absorbée par MEDICREA INTERNATIONAL. Cette décision a été prise dans un objectif de simplification et de rationalisation des flux, l'organisation de la force de vente sur le marché français n'étant pas modifiée.

Par ailleurs, une nouvelle filiale de commercialisation a été ouverte en Pologne en fin d'année 2016.

Marge brute

La marge brute structurellement proche de 80 % recule de 3 points par rapport à l'exercice 2015 pour s'établir à 76 % du fait du recours à la sous-traitance à compter du 2ème semestre pour pallier l'arrêt de la production de l'usine de La Rochelle et le redémarrage progressif des opérations sur le nouveau site de Lyon après l'obtention des qualifications nécessaires délivrées par les organismes réglementaires, à l'issue d'un audit de certification passé avec succès en fin d'année 2016.

Résultat opérationnel

Les frais de structure augmentent de 3,5 millions d'euros par rapport à l'exercice 2015 soutenant le déploiement, principalement aux Etats-Unis, des innovations du Groupe dans les implants sur-mesure avec la constitution d'une équipe dédiée d'ingénieurs regroupés au sein du laboratoire UNiD®, et le lancement d'actions marketing destinées à sensibiliser à la fois les chirurgiens et les patients.

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 2,4 millions d'euros comprennent principalement le coût de la fermeture de l'usine de La Rochelle et le regroupement des activités au sein du nouveau siège (1,2 million d'euros), ainsi qu'une perte de 0,9 million d'euros liée à l'enregistrement en charges, d'avances sur redevances régulièrement versées depuis 2013 dans le cadre du développement d'une plateforme logicielle, et qui ne pourront pas être récupérées rapidement.

Le résultat opérationnel s'établit à -6,8 millions d'euros contre -1,5 millions d'euros au 31 décembre 2015. Cette dégradation ne se traduit pas par une évolution similaire de la capacité d'autofinancement, qui ne diminue que de 2,4 millions d'euros sur la période compte tenu de l'impact des charges non monétaires ci-dessous :

- Amortissements des kits d'instruments mis à disposition des hôpitaux et des frais de R&D activés (3 millions d'euros)
- Perte de 0,9 million d'euros liée à l'enregistrement en charges, d'avances sur redevances régulièrement versées depuis 2013 dans le cadre du développement d'une plateforme logicielle

Autres éléments financiers

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,5 million d'euros suite à la mise en place d'un emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros et pour lequel l'application des règles de comptabilisation définies par IAS 32, IAS 39 et IFRS 7 accroît significativement les charges financières sans impact sur la trésorerie.

1.1.3. Evènements récents

Activité du 1er semestre 2017

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2017 est stable par rapport à la même période de l'exercice 2016 malgré la bonne performance commerciale réalisée au mois de juin, notamment aux États-Unis où les ventes ont progressé de 10 %. Le Groupe enregistre depuis plusieurs exercices une croissance continue de ses activités sur son marché domestique en France où il est présent directement, confirmée par une nouvelle hausse de 8% de ses ventes par rapport au premier semestre 2016. Inversement, le Brésil, historiquement le premier marché de MEDICREA à l'export (hors filiales de distribution donc hors Etats-Unis où le Groupe est présent en direct, chiffre d'affaires annuel généralement de l'ordre de 2 millions d'euros), subit les aléas de la conjoncture économique et de contraintes réglementaires fortes entraînant une baisse des ventes de 63 % sur le 1er semestre 2017 comparées à la même période de l'année précédente. En avril 2017, l'ANVISA, organisme réglementaire brésilien, a réalisé un audit d'inspection attendu de longue date, en vue de qualifier les nouvelles installations de production de la Société en France. L'audit a été réalisé avec succès et l'activité sur le marché brésilien devrait retrouver un niveau normal début 2018.

Le chiffre d'affaires généré par la technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence) de Medicea, destinée aux traitements personnalisés du rachis, a poursuivi son accélération au cours du premier semestre 2017, en particulier aux États-Unis où il affiche une croissance de 41 % par rapport au premier semestre 2016. Depuis l'obtention de l'homologation par la FDA, en novembre 2014, de son approche pionnière de la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale par l'utilisation d'implants sur-mesure, le nombre d'opérations réalisées aux Etats-Unis dépasse désormais celles de tous les autres pays, et représentent un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 15 millions de dollars au 30 juin 2017, provenant en particulier de la tige UNiD® sur-mesure utilisée en association avec les autres implants de la gamme PASS®, destinée aux indications dégénératives et complexes de la colonne vertébrale.

À la fin du premier semestre 2017, plus de 1 500 interventions chirurgicales faisant appel à la technologie UNiD® ASI ont été pratiquées dans le monde, dont un nombre record d'implants sur-mesure UNiD® utilisés au bloc opératoire au cours du mois de juin.

Activité du 3ème trimestre 2017

Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre s'élève à 6,4 millions d'euros, en recul de 5% par rapport à la même période de 2016, pénalisé par l'absence totale d'activité commerciale au Brésil (jusqu'à présent le premier marché à l'export, hors filiales de distribution) depuis le début de l'exercice.

Les accréditations réglementaires nécessaires pour pouvoir livrer sur le marché brésilien les implants Medicea désormais fabriqués dans la nouvelle usine ultra moderne de Lyon ont été définitivement obtenues depuis l'audit réalisé par l'ANVISA qui a confirmé la conformité des installations et la solidité du système qualité de la Société. Cette incapacité à livrer sur le territoire du Brésil depuis le début de l'année 2017 entraînera un manque à gagner de près de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017. Les ventes retrouveront leur niveau normatif en 2018. Aux Etats-Unis, l'accélération de l'adoption de la technologie UNiD™ ASI se poursuit, les poses de tiges sur mesure UNiD™ affichant une croissance de 42% au 30 septembre 2017 par rapport à la même période en 2016.

Produits et innovations

La Société a récemment annoncé avoir obtenu l'homologation par la FDA de son portail numérique UNiD® HUB, basé sur l'exploitation des données de planifications chirurgicales et doté de capacités de modélisation prédictive, ainsi que de son système de fixation top-loading PASS® TULIP, qui apporte une solution innovante aux chirurgiens formés à ces techniques de fixation postérieure.

Financement

En juin 2017, MEDICREA a procédé à une levée de fonds de 13 millions d'euros sous forme d'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription au profit de fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale réalisant des opérations financières dans plusieurs pays. Les fonds obtenus permettront à MEDICREA :

1/ d'accélérer le développement, principalement aux Etats-Unis, de la plateforme UNiD® de services d'analyses et d'expertises biomécaniques, de collecte et de suivi de données cliniques et de réalisation d'implants vertébraux sur-mesure, pour permettre à la Société de renforcer sa position de pionnier sur cette technologie

et

2/ de préparer la commercialisation aux Etats-Unis et en Europe d'une nouvelle gamme de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D dans la perspective de l'obtention prochaine des homologations et agréments de ventes.

1.1.4. Activité boursière

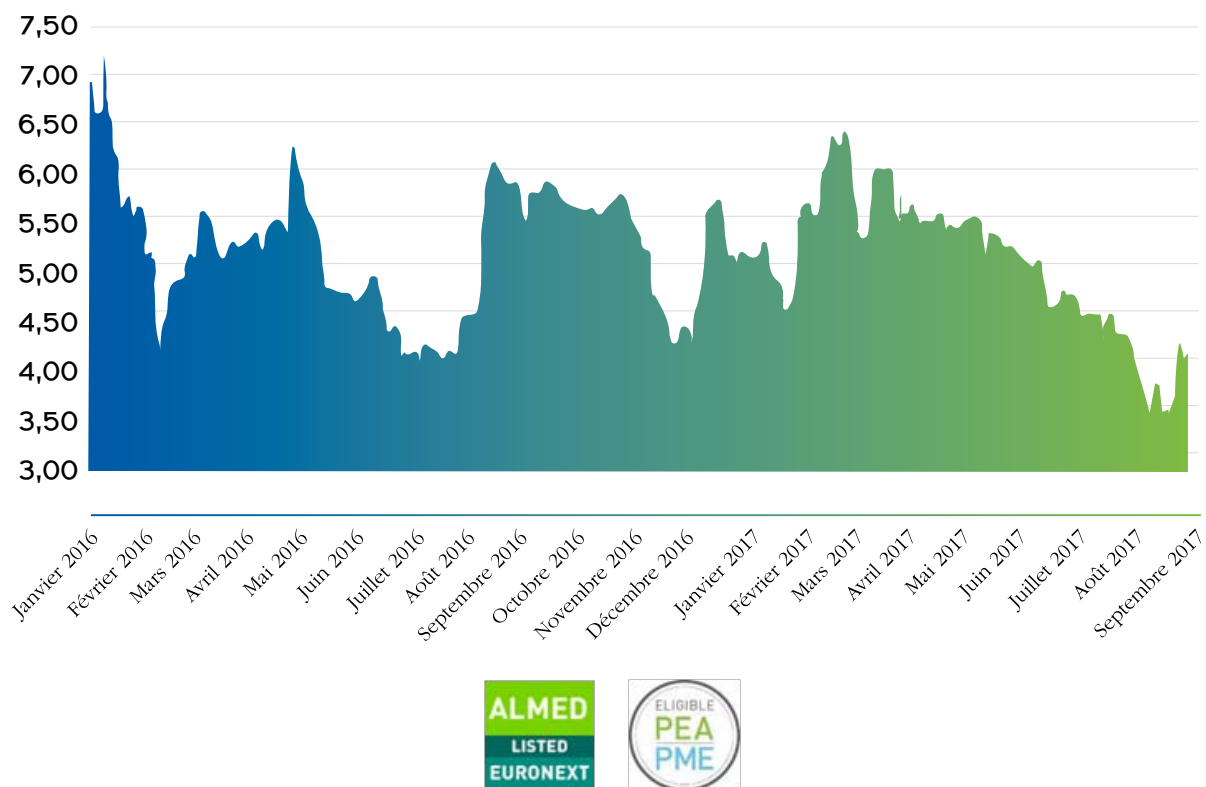
MEDICREA INTERNATIONAL est cotée sur Euronext GrowthParis (auparavant Alternext) depuis le 26 juin 2006, sous le code ISIN FR 004178572 et le mnémonique ALMED.

L'action a été introduite à 7,94 euros et est cotée en continu depuis février 2007.

L'action MEDICREA est éligible au PEA-PME conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 publié dans le cadre de l'application de l'article 70 de la loi de finances 2014 n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, et fixant les conditions d'éligibilité des entreprises au PEA-PME. Les investisseurs peuvent ainsi intégrer les actions MEDICREA au sein de leurs comptes PEA-PME, dispositif dédié à l'investissement dans les petites et moyennes valeurs et bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Evolution du cours de bourse

Le cours de bourse (cours de clôture) a évolué de la manière suivante depuis le 1er janvier 2016 :



Les principaux indicateurs boursiers relatifs à l'action MEDICREA sur les trois derniers exercices sont récapitulés dans les tableaux ci-dessous (source Gilbert Dupont) :

	2016	2015	2014
Cours au 31/12	5,40 €	6,78 €	8,70 €
Capitalisation boursière au 31/12	54 M€	61 M€	73,8 M€
Cours le plus haut	7,04 €	9,34 €	10,60 €
Cours le plus bas	4,33 €	6,31 €	7,05 €
Cours moyen	5,46 €	7,75 €	9,10 €
Variation sur l'année au 31/12	(20,35)%	(22,07)%	(2,02)%
Nombre de transactions	6 465	8 776	20 512
Nombre de titres échangés	1 937 451	1 638 981	3 609 057
Capitaux échangés	10,6 M€	12,8 M€	32,5 M €
Taux de rotation du capital	20,18%	18,76%	42,6%

Le cours de bourse a évolué mensuellement de la manière suivante depuis le 1^{er} janvier 2014 :

EN EUROS	COURS LE PLUS HAUT	COURS LE PLUS BAS	COURS DE CLOTURE	COURS MOYEN	VOLUMES ÉCHANGÉS
Septembre 2017	4,36	3,28	4,07	3,77	144 493
Août 2017	4,85	4,32	4,35	4,61	126 103
Juillet 2017	5,10	4,67	4,81	4,97	61 743
Juin 2017	5,64	4,96	5,09	5,26	141 976
Mai 2017	5,77	5,14	5,40	5,52	141 318
Avril 2017	5,87	5,51	5,66	5,66	85 899
Mars 2017	6,05	5,50	5,70	5,85	238 511
Février 2017	6,37	5,45	5,75	5,99	134 644
Janvier 2017	5,9	4,96	5,75	5,42	447 947
2016	7,04	4,33	5,40	5,46	1 937 451
Décembre 2016	5,96	4,78	5,40	5,60	566 602
Novembre 2016	5,62	4,75	4,48	4,85	222 106
Octobre 2016	6	5,54	5,62	5,74	127 943
Septembre 2016	5,96	5,60	5,75	5,80	239 336
Août 2016	6,2	5,00	5,60	5,84	109 235
Juillet 2016	5,08	4,33	5,07	4,75	206 068
Juin 2016	5,3	4,50	4,80	4,87	55 364
Mai 2016	5,96	5,04	5,07	5,27	45 763
Avril 2016	6,47	5,29	5,94	5,88	64 553
Mars 2016	5,87	5,20	5,50	5,55	68 468
Février 2016	5,86	4,43	5,50	5,17	103 942
Janvier 2016	7,04	5,53	5,75	6,49	128 071
2015	9,34	6,31	6,78	7,75	1 638 981
Décembre 2015	7,20	6,71	6,78	6,88	91 656
Novembre 2015	7,62	6,40	7,15	7,05	268 070
Octobre 2015	7,35	6,40	7,35	7,02	122 294
Septembre 2015	7,2	6,31	6,50	6,69	122 276
Août 2015	7,87	6,65	7,10	7,41	66 144
Juillet 2015	8,45	7,20	7,87	7,75	149 251
Juin 2015	8,00	7,10	7,35	7,55	69 565
Mai 2015	8,20	7,50	8,00	7,96	57 669
Avril 2015	8,74	7,52	7,57	8,16	124 128
Mars 2015	8,90	8,46	8,65	8,75	125 523
Février 2015	9,34	8,68	8,95	8,95	297 671
Janvier 2015	9,25	8,57	8,04	9,04	146 734

EN EUROS	COURS LE PLUS HAUT	COURS LE PLUS BAS	COURS DE CLOTURE	COURS MOYEN	VOLUMES ÉCHANGÉS
2014	10,60	7,05	8,70	9,1	3 609 057
Décembre 2014	8,90	8,07	8,70	8,61	90 141
Novembre 2014	9,72	8,6	8,90	9,00	142 831
Octobre 2014	9,45	8,36	8,85	8,82	157 718
Septembre 2014	9,92	9,16	9,27	9,69	195 244
Août 2014	10,27	9,05	9,86	9,76	125 684
Juillet 2014	9,97	8,42	9,89	8,91	135 036
Juin 2014	10,60	9,25	9,75	10,18	357 646
Mai 2014	9,87	8,97	9,46	9,53	179 199
Avril 2014	9,39	8,51	9,13	9,10	947 472
Mars 2014	9,16	8,36	9,07	8,95	367 109
Février 2014	9,08	7,65	8,95	8,43	475 046
Janvier 2014	9,09	7,05	8,04	8,51	435 931

Contrat de liquidité et de listing sponsor

Afin d'assurer une meilleure liquidité des échanges, le titre fait l'objet d'un contrat animé avec l'émetteur par la société de bourse Gilbert Dupont depuis mai 2009, renouvelable annuellement par tacite reconduction et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

A la clôture des trois derniers exercices, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

	NOMBRE D' ACTIONS MEDICREA	LIQUIDITÉS
31/12/2016	2 650	18 362 euros
31/12/2015	3 046	20 428 euros
31/12/2014	2 722	23 817 euros

La Société effectue auprès de l'AMF les déclarations mensuelles relatives aux achats et aux ventes de titres dans le cadre de ce contrat, procède à la diffusion des bilans semestriels et les publie sur son site internet.

Gilbert Dupont agit également en tant que Listing Sponsor dans le cadre d'un contrat annuel renouvelable par tacite reconduction.

Analyse financière

Les sociétés de bourse Life Science Advisors (Etats-Unis), Gilbert Dupont et Euroland suivent la valeur.

Calendrier de communication financière

Les publications suivantes ont été ou seront diffusées en 2017/ 2018 :

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2017	Jeudi 13 avril 2017
Chiffre d'affaires du 1er semestre 2017	Mardi 11 juillet 2017
Résultats du 1er semestre 2017	mardi 3 octobre 2017
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2017	Jeudi 12 octobre 2017
Chiffre d'affaires annuel 2017	Jeudi 11 janvier 2018

1.2. Présentation et évolution de la Société

1.2.1. Présentation générale de l'activité

Activité

Le Groupe MEDICREA assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 120 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Il s'est spécialisé depuis quelques années dans l'intégration de services digitaux de planification préopératoire et d'analyse pré et postopératoire pour le traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale, développant ainsi une toute nouvelle approche centrée sur la médecine prédictive.

MEDICREA possède une expérience de plus de 25 ans dans la colonne vertébrale. Au cours de ces années, le Groupe a développé une gamme complète d'implants standards qu'il a récemment complétée avec une gamme d'implants sur-mesure UNiD®. Grâce à la maîtrise des nouvelles technologies et notamment l'utilisation de l'impression 3D, MEDICREA a pour objectif de produire en un temps court et à coût réduit des implants sur-mesure à partir des données spécifiques du patient.

Mission

La mission de MEDICREA est de soulager durablement les patients subissant une chirurgie de la colonne vertébrale.

MEDICREA place la créativité et le pouvoir d'invention au-dessus de tout en améliorant sans cesse ses produits et en le prouvant au quotidien, dans les relations avec les chirurgiens, en salle d'opérations et dans la vie de tous les jours du patient.

Cette mission se construit autour de la conception et de la fabrication d'implants rachidiens de nouvelle génération, aux fonctionnalités supérieures et à la qualité éprouvée, pour des traitements plus efficaces et moins invasifs de l'ensemble des pathologies de la colonne vertébrale, dans l'optique d'une restauration durable de la qualité de vie des patients.

La gamme d'implants du rachis est conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et au sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et s'adapte à toutes les techniques chirurgicales

traditionnelles ou d'avant-garde, comme par exemple la chirurgie mini-invasive.

MEDICREA bénéficie du soutien des chirurgiens les plus réputés, étroitement associés à la conception des implants, et des organismes de santé.

Histoire

1990 : Création de MEDICREA, basée en région parisienne puis à la Rochelle. Cette société fabrique alors des implants et instruments pour la chirurgie orthopédique.

1993 : Création d'ORSKO INTERNATIONAL, société de distribution d'implants rachidiens, à Lyon.

1997 : Marquage CE du système de fixation thoraco-lombaire de 1ère génération PASSMED®.

2001 : ORSKO INTERNATIONAL entre au capital de MEDICREA à hauteur de 46%.

2002 : Lancement d'un LBO aux côtés d'investisseurs et permettant le rachat du solde des parts de MEDICREA (rebaptisée alors MEDICREA TECHNOLOGIES) par ORSKO INTERNATIONAL. ORSKO INTERNATIONAL devient MEDICREA INTERNATIONAL.

2005 : Création de MEDICREA TECHNOLOGIES UK, à Cambridge.

2006 : Année marquante avec plusieurs événements majeurs:

- Introduction en bourse de MEDICREA sur Alternext;
- Création de MEDICREA USA Corporation, à New York;
- Création de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, à Neyron
- Marquage CE du système de fixation thoraco-lombaire PASS LP®, et obtention de l'homologation FDA en 2008.

2007 : Homologation FDA de l'agrafe compressive cervicale C-JAWS®.

2009 : Marquage CE de la prothèse de disque cervical GRANVIA-C®.

2010 : Le seuil des 15 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel est franchi.

2011 : Marquage CE du système LigaPASS®, et obtention de l'homologation FDA en 2012.

2013 : Le seuil des 20 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel est franchi.

Marquage CE et homologation FDA du système de fixation PASS OCT®.

Pose de la première tige sur-mesure au monde, UNiD®, à Lyon.

2014 :

Homologation FDA pour UNiD®.

Homologation FDA pour l'agrafe compressive cervicale K-JAWS®.

Première pose au monde d'une cage d'ostéosynthèse intersomatique lombaire produite sur-mesure en PEKK par une imprimante 3D.

2015 : Création de MEDICREA GmbH, en Allemagne.

2016 : Homologation FDA de la tige cervicale sur-mesure UNiD®. Levée de fonds historique de 20M€ majoritairement auprès d'investisseurs américains.

Transfert de l'usine de production de La Rochelle à Lyon.

Création de MEDICREA Poland Sp. z.o.o, en Pologne.

Le seuil des 1 000 chirurgies UNiD® est franchi.

2017 : Homologation FDA du UNiD® Hub.

Homologation FDA du système de fixation thoracolumbaire PASS Tulip®.

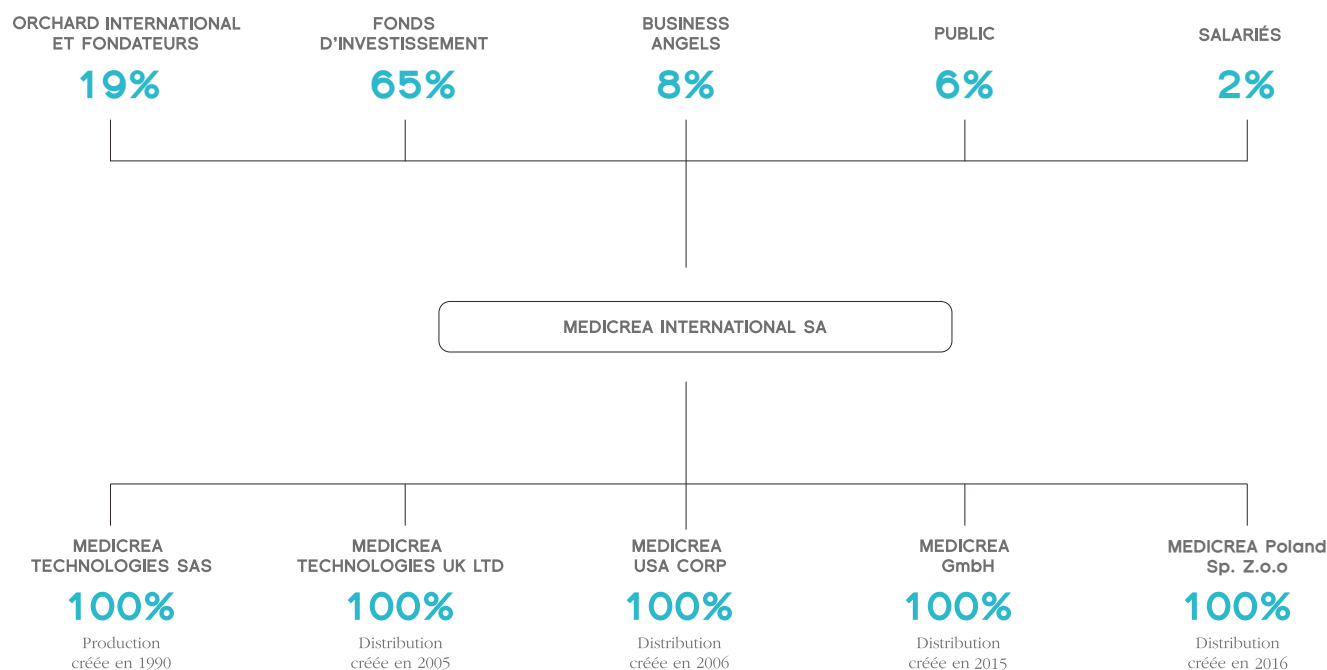
Le seuil des 1 700 chirurgies UNiD® est franchi en octobre.

Publication d'un « withe paper » mettant en évidence une réduction significative de la fréquence de rupture des tiges d'ostéosynthèse lors de l'adoption de la technologie UNiD®.

1.2.2. Organisation du Groupe

Organigramme juridique

L'organigramme ci-dessous est réalisé sur la base de la part du capital détenue par chaque actionnaire (hors capital potentiel) d'après le TPI du 6 mars 2015.



MEDICREA INTERNATIONAL est détenue par :

- ORCHARD INTERNATIONAL, actionnaire principal, (13,6%) et les fondateurs du Groupe MEDICREA (5,44%). ORCHARD INTERNATIONAL est elle-même une holding détenue par Monsieur SOURNAC et Monsieur CAFFIERO, fondateurs.
- des fonds d'investissement, à hauteur de 65%. Les principaux fonds actionnaires sont Keren Finance (5,2%), Grandeur Peak Advisors (4,9%), OTC Asset management (4,2%) et Amiral Gestion (3,8%) ;
- des business angels pour 9% du capital ;
- le public et les salariés pour 7% du capital.

Le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :

- MEDICREA INTERNATIONAL, Société mère, basée à Rillieux-la-Pape à proximité de Lyon, regroupe les activités de direction générale, de recherche et développement, de suivi d'études cliniques et scientifiques, de fabrication exclusive des implants et instruments qu'elle distribue directement ou par ses filiales en France et à l'export, de marketing ainsi que

les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe ;

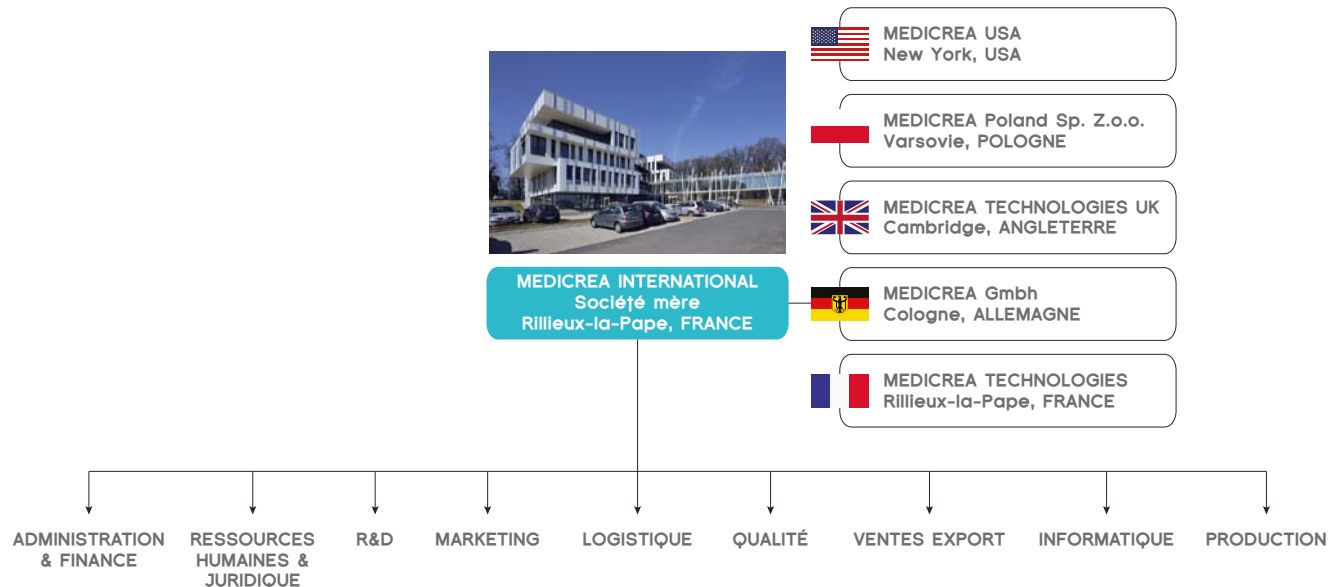
- MEDICREA TECHNOLOGIES, basée à Rillieux-la-Pape, exerce une activité accessoire de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux. MEDICREA TECHNOLOGIES est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, distribue les produits du Groupe au Royaume-Uni. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA USA, basée à New York, distribue les produits du Groupe aux Etats-Unis. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA GmbH, basée à Cologne, commercialise les produits du Groupe en Allemagne. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA POLAND, basée à Varsovie, commercialise depuis novembre 2016 les produits du Groupe en Pologne. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL.

Les principales informations financières sur les sociétés du Groupe au 31 décembre 2016 sont détaillées ci-dessous:

Sociétés (en milliers d'euros)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART DU CAPITAL DÉTENU (%)	VALEUR COMPTABLES DES TITRES DÉTENUS		PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE	RÉSULTAT DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES VERSÉS À LA SOCIÉTÉ MÈRE
			Brute	Nette					
Société mère									
MEDICREA INTERNATIONAL SA	18 825						14 071	(10 806)	
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 342	100 %	11 946	3 346	48	-	7 610	(1 249)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	212	100 %	2 465	665	310	-	522	(704)	-
MEDICREA USA	4 993	100 %	7 395	7 395	6 706	-	17 656	(2 002)	-
MEDICREA GMBH	(892)	100 %	100	1000	1036	-	69	(786)	
MEDICREA POLAND	18	100 %	47	47	-	-	-	(27)	

Organisation des activités

Afin de mettre à disposition des filiales de distribution des produits de qualité dans les meilleurs délais et leur apporter le support nécessaire au quotidien pour assurer au mieux leur promotion, la Société mère MEDICREA INTERNATIONAL s'est structurée de la manière suivante :



Denys SOURNAC, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

Formation scientifique médicale, plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'orthopédie, et notamment dans la distribution de matériel orthopédique. Denys Sournac est l'initiateur du rapprochement en 2002 de MEDICREA Technologies avec ORSCO International, qui donnera naissance au Groupe MEDICREA sous sa forme actuelle.

Mission : Développement de MEDICREA, responsable de l'organisation et de la gestion du Groupe ainsi que de la définition de la stratégie globale.



Jean-Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué

Formation scientifique médicale, plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'orthopédie.

Mission : Développement et coordination du réseau de distribution à l'international



Richard KIENZLE, Directeur Stratégie et Développement Commercial

Co-fondateur de Globus Medical, Richard Kienzle dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la direction des ventes au sein de sociétés renommées sur le marché des dispositifs médicaux.

Mission : Coordonner le développement commercial des services et des traitements personnalisés de MEDICREA faisant appel à la technologie UNiD®.



Fabrice KILFIGER, Directeur Financier

Double formation en management et finance, 25 ans d'expérience dans la finance.

Mission : Gestion et planification financière du Groupe, coordination des équipes financières en France et à l'international, en charge des relations avec les banques et les Autorités de marchés, responsable de l'information financière à l'attention des marchés.



David RYAN, Directeur Marketing et Développement produit

Ingénieur biomatériaux et biomécanique – diplômé de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC). 15 ans d'expérience dans l'orthopédie.

Mission : Conception, développement et suivi des produits, en contact direct avec les chirurgiens leaders d'opinion. Conduite des études cliniques.



Thomas MOSNIER, Directeur Scientifique

Ingénieur ENSAM, PhD. 12 ans d'expérience en Recherche.

Mission : Etudier et définir les projets en matière d'innovation, en cohérence avec la stratégie de la Société. Promouvoir ces projets, les coordonner et en assurer l'avancement.



Nadège BOURDOIS, Directrice RH & Juridique

15 ans d'expérience dans les ressources humaines et le Juridique dans le secteur médical.

Mission : Recrutement, gestion des ressources humaines et des aspects juridiques et administratifs de la Société.



Pierre OLIVIER, Directeur Général MEDICREA USA

25 ans d'expérience dans la conduite de projet, essentiellement aux Etats-Unis, notamment dans le lancement commercial de nouveaux produits innovants.

Mission : Développement de MEDICREA USA. et direction des opérations aux Etats-Unis.

1.2.3. Propriétés immobilières, usines et équipements

MEDICREA n'est pas propriétaire de ses installations immobilières et loue donc pour ses différentes filiales des locaux dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

	ADRESSE	SURFACE	LOYER ANNUEL HT	BAILEUR	DURÉE DU BAIL	DATE DÉBUT	DATE FIN
MEDICREA INTERNATIONAL	5389 route de Strasbourg-Vancia 69140 Rillieux-la-Pape France	7 783 m ²	1 110 810 €	SCI MUTISERE	12 ans	23/09/2016	22/09/2028
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	Granary Barn, Park End, Swaffham Bulbeck, Cambridgeshire CB25 ONA UK	170 m ²	10 775 GBP	Rayner's Children Trust	3 ans	01/01/2015	31/12/2017
MEDICREA GmbH	Robert-Perthel-Strasse 81A 50739 Köln - Germany	223 m ²	34 122 €	Günther Kruse	5 ans	01/11/2015	31/10/2020
MEDICREA USA	50 Greene street, 5th floor New York, NY10013 - USA	1 200 m ²	950 000 USD	Grand Greene LLC	10 ans	01/04/2016	31/03/2026
MEDICREA Poland	ul. Sienkiewicza 85/87 90-057 Lods - POLSKA	66 m ²	47 080 PLN	Projekt Orion Sp Z.o.o	3 ans	01/03/2017	28/02/2020

Le bail concernant les anciens locaux de MEDICREA INTERNATIONAL à Neyron a expiré en octobre 2016. Le bail du site de fabrication de La Rochelle a été dénoncé avec effet au 31 janvier 2017. L'emménagement dans de nouveaux bâtiments à Rillieux-la-Pape et dont la Société est également locataire, est effectif depuis septembre 2016. Le Groupe a ainsi regroupé l'activité de ses 3 filiales françaises sur un même site moyennant un loyer annuel de 1,1 million d'euros et un engagement de 12 années de location. Le siège social de la Société n'est donc plus à Neyron mais est désormais situé au 5389 route de Strasbourg – Vancia, 69140 Rillieux-la-Pape.

Aux Etats-Unis, le bail arrivé à échéance fin mars 2016 a été renégocié et renouvelé pour une durée de 10 années, avec une augmentation de la surface louée d'un étage supplémentaire. Le nouveau loyer annuel s'élève à environ 1 million de dollars. En cas de résiliation de bail anticipé, les locaux seraient facilement reloués du fait de leur emplacement privilégié à New York.

La nature des activités de la Société exercées dans ces différentes installations immobilières n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

1.3. Description des activités

MEDICREA assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 150 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Evoluant sur un marché de 10 milliards de dollars, MEDICREA est une PME lyonnaise de 160 personnes, dont 40 au sein de sa filiale MEDICREA USA Corp. basée à New York.

Le Groupe est installé à Rillieux-la-Pape en région lyonnaise où il possède sa propre unité de fabrication

d'implants et d'instruments chirurgicaux, une unité de production consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur-mesure et par impression 3D, ainsi que cinq filiales de distribution aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et en Pologne

MEDICREA possède une offre étendue d'implants du rachis conçus pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et qui s'adapte à toutes les techniques chirurgicales traditionnelles ou d'avant-garde, comme par exemple la chirurgie mini-invasive.

Ces implants sont répartis au sein de 3 gammes de produits

- la gamme PASS constituée d'un système complet de montage destiné aux chirurgies complexes.

- la gamme Thoraco-Lombaire composée de cages, substituts osseux et plaques pour le rachis thoracique et lombaire.

- la gamme Cervical comprenant des cages, agrafes et prothèses de disque pour le rachis cervical.

En 2016, la gamme PASS a représenté 88 % du chiffre d'affaires du groupe, le système PASSLP composant majeur de cette gamme représentant à lui seul 71 % des ventes. 60 % du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé aux Etats-Unis.

Les produits composant ces gammes ainsi que leur contribution au chiffre d'affaires sont présentés en détail au paragraphe 1.3.1

Conscient qu'une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie se mettait en place, avec une moindre focalisation sur les implants pour privilégier davantage le résultat de la chirurgie, MEDICREA s'est spécialisé dans le développement de services d'analyses et la fabrication d'implants personnalisés pour le traitement chirurgical des pathologies complexes de la colonne vertébrale reposant sur une technologie et une plateforme logicielle identifiées sous l'appellation UNiD®.

La Société fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients en réduisant les complications, tout en générant des réductions de coûts à tous les niveaux en limitant le temps passé en salle d'opérations.

Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat les premières prises en charge de pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables.

L'offre UNiD®regroupée sous l'appellation UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence) est une solution complète incluant :

- UNiD® Hub, un portail numérique conçu pour faciliter le travail des chirurgiens, en mettant à leur disposition une interface logicielle permettant s'assurer le suivi et la gestion des dossiers patients

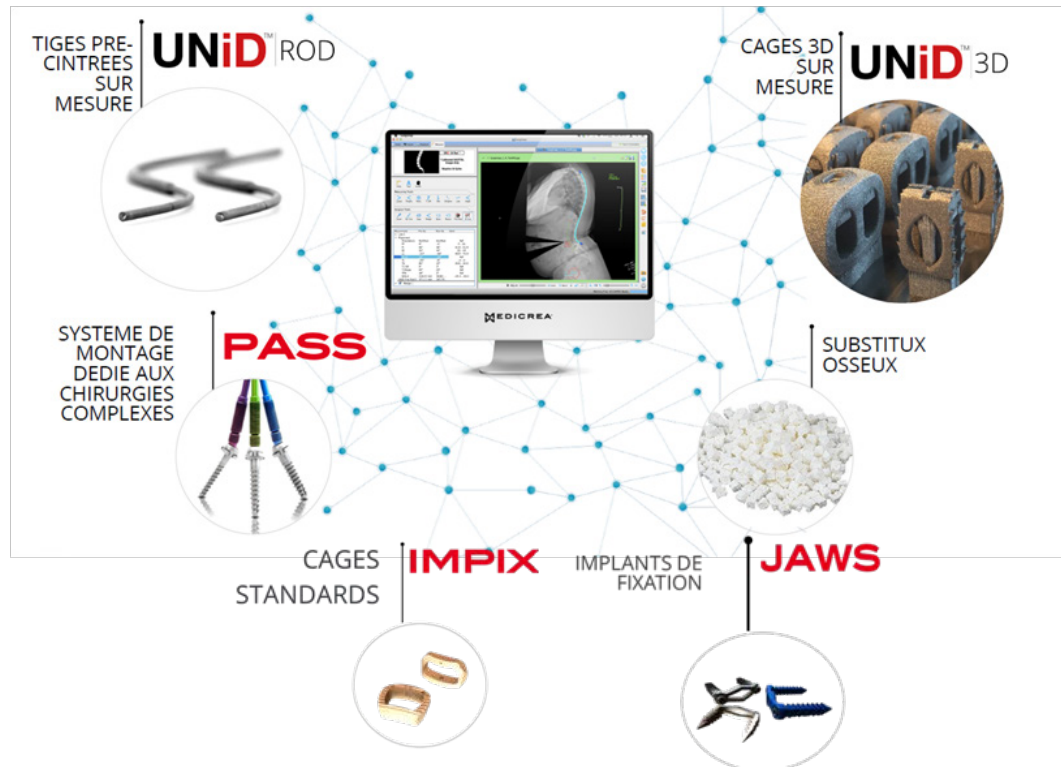
- UNiD® Lab, une cellule d'assistance en temps réel, composée d'ingénieurs experts formés à l'analyse d'imagerie médicale

- UNiD® Tek, des produits sur mesure fabriqués par la Société et comprenant actuellement des tiges sur mesure et pré-courbées utilisées avec le système PASS, et des cages intersomatiques cervicales et lombaires en titane imprimées en 3D

L'offre de produits et de services UNiD® est présentée en détails au paragraphe 1.3.2.

1.3.1. Une gamme standard complémentaire et complète

MEDICREA propose une gamme complète d'implants pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale (scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs), comme représentée ci-dessous :



MEDICREA possède une gamme étendue d'implants du rachis conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et qui s'adapte à toutes les

techniques chirurgicales traditionnelles ou d'avant-garde, comme par exemple la chirurgie mini-invasive. MEDICREA propose à la fois des implants de fusion et de non-fusion rachidienne, répartis au sein de plusieurs gammes, comme suit :

Gamme PASS



A/ la gamme PASS propose un système complet de montage destiné aux chirurgies complexes.

Gamme THORACO-LOMBAIRE



B/ la gamme Thoraco-Lombaire se compose de cages, substituts osseux et plaques pour le rachis thoracique et lombaire.

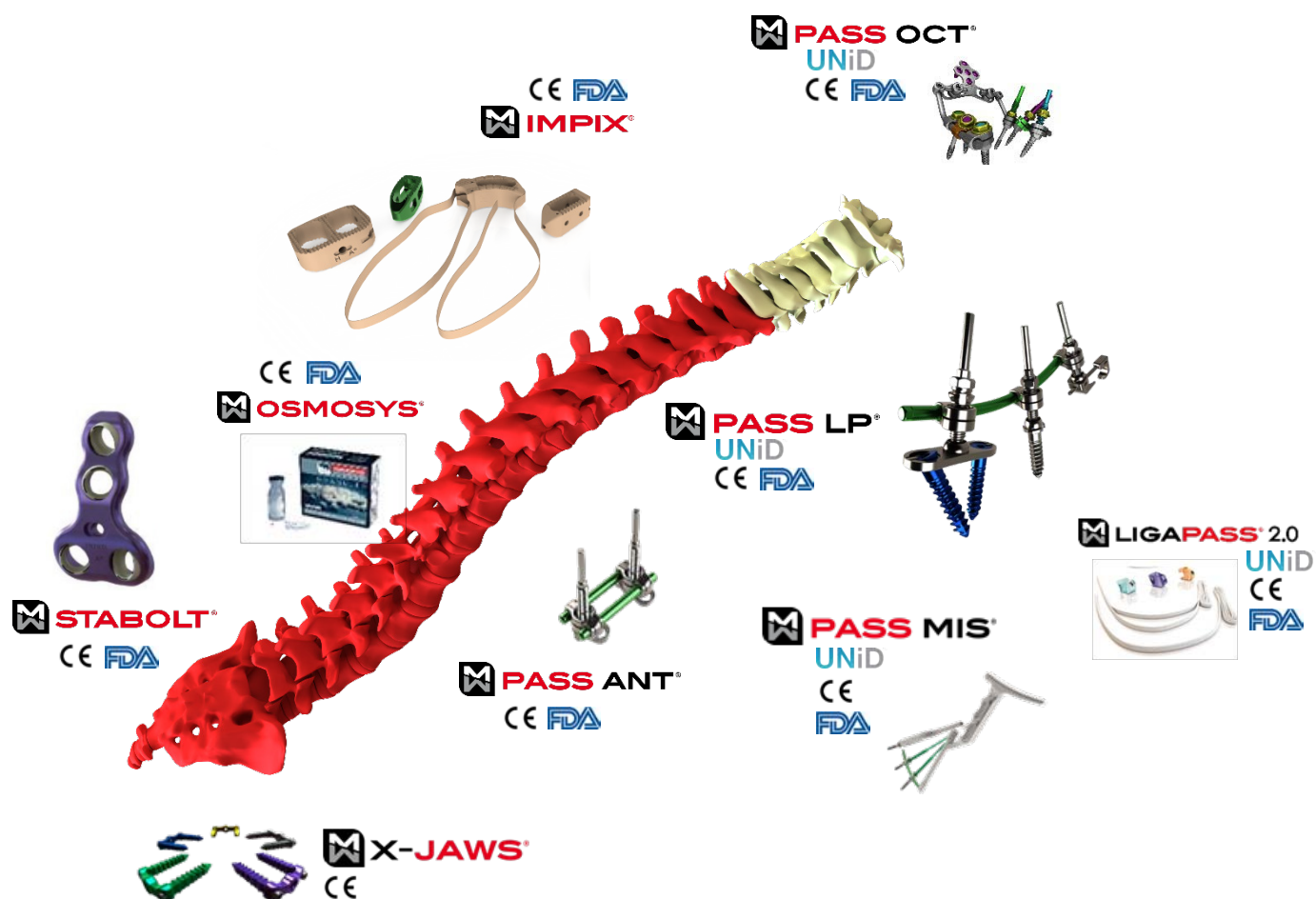
Gamme CERVICAL



C/ la gamme Cervical est constituée de cages, agrafes et prothèses de disque pour le rachis cervical.

En 2016, la gamme PASS a représenté 88 % du chiffre d'affaires du groupe, le système PASSLP composant majeur de cette gamme représentant à lui seul 71 % des ventes.

Vue d'ensemble de la gamme PASS et des produits Thoraco-Lombaires de MEDICREA



PASS Produits faisant partie de la gamme PASS

UNiD Produits compatibles avec les tiges sur mesure UNiD[®]

CE Produits marqués CE

FDA Produits homologués FDA

A/ Gamme PASS®

La gamme PASS® (PolyAxial Spine System) se caractérise par un système rachidien polyaxial dit « Low Profile », complet et très polyvalent. Son concept unique permet de connecter la tige à distance du rachis, en minimisant les efforts appliqués et les contraintes grâce à une technique chirurgicale unique, quelle que soit l'indication ou l'approche chirurgicale.

La correction des déformations se fait par une chirurgie de fusion au niveau thoracique, lombaire ou sacré. Au cours de cette chirurgie, plusieurs éléments vont être posés : l'implant principal est la tige qui va servir de tuteur à la colonne vertébrale, et des vis pédiculaires, crochets ou liens souples vont être utilisés pour fixer la tige au rachis. Le but est de corriger l'alignement de face ainsi que l'alignement sagittal (de profil). Le cintrage de la tige selon un angle et une forme précis, nécessaire à la correction de l'alignement sagittal, va être déterminant dans le succès de la chirurgie et du traitement du patient, ce qui a conduit au développement des tiges sur mesure UNiD® (voir paragraphe 1.3.2)

a. PASS LP® : produit phare de MEDICREA

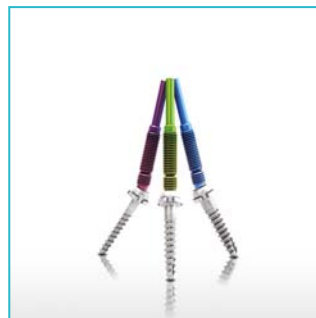
Référence pour le traitement des déformations de la colonne vertébrale (scoliose, traumatologie, spondylolisthésis...), PASS LP® est le système de fixation thoraco-lombaire qui possède le profil le plus bas du marché et permet une correction dans les 3 plans selon la technique ST2R (Translation Simultanée sur 2 Tiges). Il est notamment indiqué pour la réduction des scolioses idiopathiques chez l'adolescent et est parfaitement adapté pour les indications pédiatriques.

Il est constitué de la gamme la plus complète d'ancrages polyaxiaux comprenant vis, crochets-pinces auto-stables, plaques sacrées et fixation iliaque. Le PASS LP® allie les avantages d'un système de fixation par le haut avec une connexion latérale de la tige, et offre des solutions simples adaptées à toutes les situations, mêmes les cas les plus complexes.

Les avantages du système sont nombreux:

- connexion à distance du rachis : la connexion de la tige est facilitée car réalisée par l'intermédiaire d'ancrages avec extensions filetées et de guides flexibles, sans avoir besoin de pousse-tiges complexes ;
- répartition des contraintes : la technique ST2R permet de distribuer les contraintes sur tout le montage et ainsi de réaliser une correction progressive ;
- sécurité optimale : le risque de rupture ou d'arrachement est réduit par la diminution des contraintes à l'interface avec l'os, grâce au design innovant des implants et à la technique chirurgicale ;
- pratique d'emploi : l'utilisation au bloc par le chirurgien est rendue aisée grâce à une instrumentation compacte et adaptée. Une boîte d'implants et deux boîtes d'instruments permettent de couvrir toutes les indications.

Le système PASS LP® représente 71% du chiffre d'affaires du Groupe en 2016. Ce système peut être utilisé en association avec les tiges sur mesure UNiD®. Le PASS LP® est marqué CE et homologué FDA.



b. LigaPASS®

La gamme LigaPASS® 2.0 propose des systèmes de fixation par ligaments souples en thoraco-lombaire postérieur, avec une grande variété de connecteurs spécialement adaptés pour répondre aux exigences cliniques. Le LigaPASS® offre l'assurance d'une fixation sécurisée quelle que soit la complexité des cas chirurgicaux avec les avantages suivants :

- stabilité comparable à celle d'une vis pédiculaire ;
- capacité à effectuer une dérotation / translation en suivant la technique ST2R ;
- surface de contact os/implant optimale ;
- technique sécurisée avec des options de liens simples et doubles ;
- point de fixation supplémentaire sur des constructions existantes ;
- composant idéal adapté aux cas de déformations et révisions.

Le LigaPASS® représente 7% du chiffre d'affaires du Groupe en 2016. Ce système peut être utilisé en association avec les tiges sur mesure UNiD®. Le LigaPASS® est marqué CE et homologué FDA.



c. PASS OCT®

MEDICREA a développé un système de fixation occipito-cervico-thoracique (OCT) destiné au traitement chirurgical postérieur des pathologies traumatiques et dégénératives de la colonne cervicale et thoracique supérieure.

Le PASS OCT® a été développé pour fournir aux chirurgiens une stabilisation postérieure de la partie supérieure de la colonne vertébrale ainsi que pour promouvoir la fusion de la jonction occipito-cervicale. Le système se compose de vis et crochets polyaxiaux, de plaques occipitales modulaires, de tiges et de connecteurs et vis occipitales.

Le PASS OCT® représente 2% du chiffre d'affaires du Groupe en 2016. Ce système peut être utilisé en association avec les tiges sur mesure UNiD®. Le PASS OCT® est marqué CE et homologué FDA.



d. PASS MIS®

PASS MIS® est un système de fixation postérieure pour abord minimal invasif, percutané ou 'mini-open'.

Grâce au principe de connexion latérale de la tige – qui permet de préserver l'abord pédiculaire de la vertèbre fracturée – aux connecteurs de réalignement et aux vis monoaxiales, le système PASS MIS offre une solution de traitement parfaitement adaptée aux cas traumatologiques. Le système PASS MIS est également indiqué dans le traitement des cas dégénératifs et tumoraux.

Ce système peut être utilisé en association avec les tiges sur mesure UNiD®. Le PASS MIS® est marqué CE et homologué FDA.

**e. PASS Antérieur®**

En complément du système PASS LP®, MEDICREA a développé une gamme d'implants spécifiques permettant de réaliser des chirurgies par approche antérieure. Le PASS Antérieur® présente ainsi tous les avantages du PASS LP®, qualité d'ancrage et polyaxialité, profil minimal et connexion de la tige à distance du rachis pour ce type de poses.

Le PASS Antérieur® est marqué CE et homologué FDA.

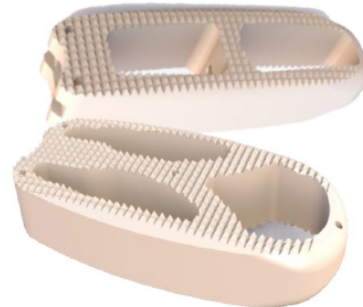


B/ Gamme THORACO-LOMBAIRE

MEDICREA propose une large gamme d'implants pour le rachis thoracique et lombaire : cages intersomatiques, plaque lombo-sacrée et substitut osseux.

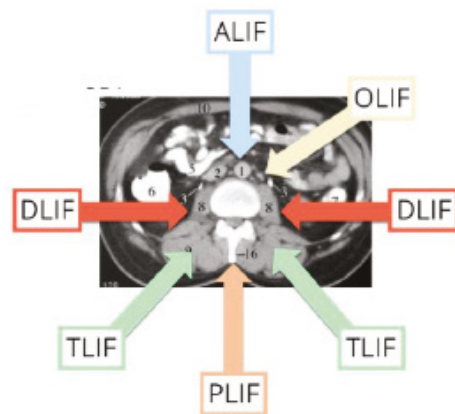
a. Cages lombaires IMPIX®

La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau lombaire. Elles ont pour objectif de réaliser une fusion intersomatique et restaurer la hauteur discale. MEDICREA propose une gamme de cages lombaires permettant de s'adapter aux différentes anatomies des patients ainsi qu'aux différentes techniques chirurgicales, avec visualisation post-chirurgicale du process de fusion osseuse.



Les cages IMPIX® sont de type :

- ALIF (Anterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord antérieur
- TLIF (Trans Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord transforaminal
- DLIF/OLIF (Direct lateral/Oblique Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord latéral/oblique
- PLIF (Posterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord postérieur



Les cages lombaires IMPIX® sont marquées CE et homologuées FDA.

b. Plaque lombo-sacrée antérieure STABOLT®

STABOLT® est une plaque antérieure L5-S1 anatomique autorisant une insertion angulée des vis et dotée d'un système de verrouillage des vis intégré. Ce système propose une gamme de designs triangulaires et « low-profile » pour une adaptation parfaite aux différentes anatomies, respectant ainsi l'angle lombo – sacré spécifique à chaque patient ainsi que les structures vasculaires environnantes.



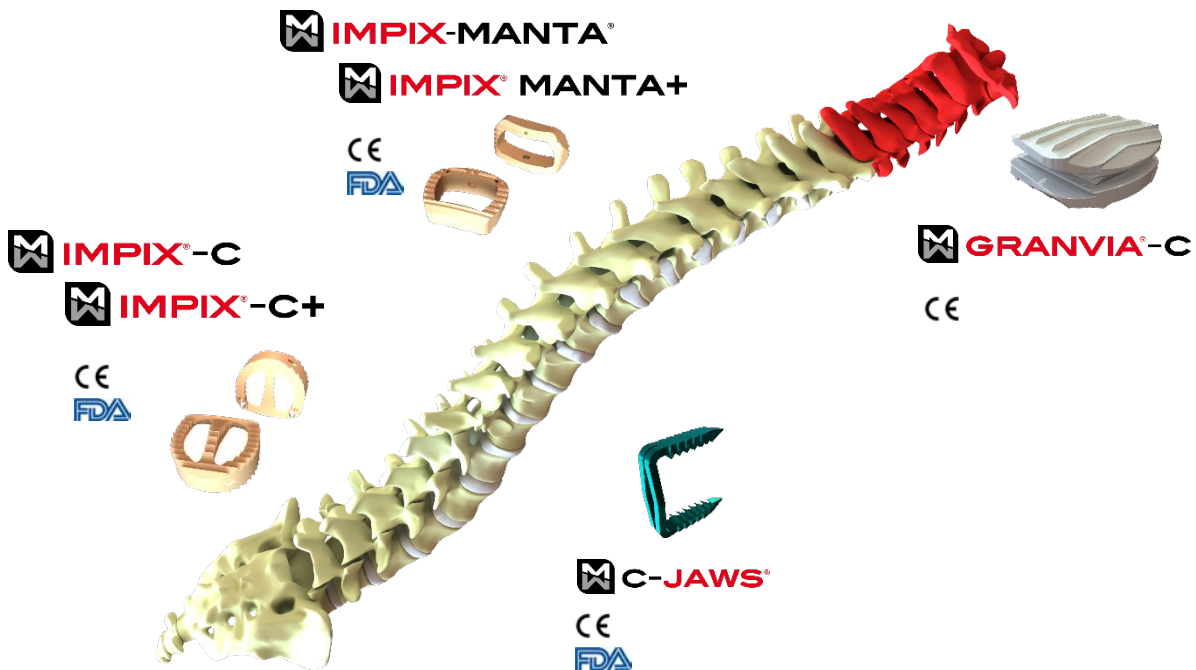
L'implant est marqué CE et homologué FDA.

c. Osmosys®

Osmosys® est un substitut osseux hautement macroporeux composé à 60% d'HAP (hydroxyapatite) pour ses excellentes propriétés mécaniques et à 40% de β TCP (tricalcium phosphate) pour une bonne résorption.

Osmosys® est marqué CE et homologué FDA.

Vue d'ensemble de la gamme et des produits Cervical de MEDICREA



CE Produits marqués CE

FDA Produits homologués FDA

C/ Gamme CERVICAL

MEDICREA propose une large gamme d'implants pour le rachis cervical :

a. Cages cervicales IMPIX-C® et IMPIX MANTA®

La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau cervical. MEDICREA propose deux types de design anatomique :

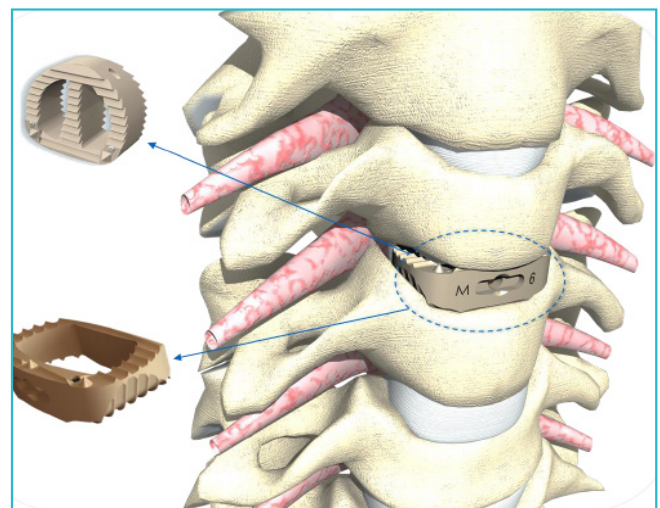
- les cages IMPIX-C® en forme de dôme avec rail central ;
- les cages IMPIX-MANTA® avec profil en biseau.

Ces deux gammes permettent de restaurer la hauteur discale et la lordose et apportent une très bonne stabilité dans l'espace intervertébral. Les cages sont fournies stériles, avec une instrumentation à usage unique, et existent en version pré-remplie avec un substitut osseux synthétique sous les dénominations IMPIX-C+® et IMPIX-MANTA+®.

Plus de 16 000 cages cervicales IMPIX® ont été implantées à ce jour.

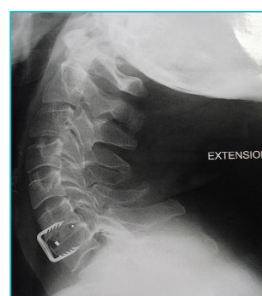
Les cages cervicales IMPIX® représentent 5% du chiffre d'affaires du Groupe en 2016.

L'ensemble des cages standards est marqué CE et homologué FDA.



b. Agrafes compressives C-JAWS® et K-JAWS®

C-JAWS® est un système unique d'ostéosynthèse cervicale qui permet la parfaite stabilisation d'un implant intersomatique. La compression alors exercée par l'agrafe stimule et accélère la fusion osseuse. Simple d'utilisation, sa pose entraîne une réduction du temps opératoire pouvant aller jusqu'à 90% par rapport à la pose d'une plaque cervicale traditionnelle.



K-JAWS® se compose d'une agrafe C-JAWS® et d'une cage intersomatique IMPIX-C®. L'implant K-JAWS® est moins invasif et plus rapide à poser que l'ensemble des plaques cervicales du marché. Son principe de fixation par compression des deux vertèbres adjacentes, autour de la cage intersomatique préalablement insérée, procure une stabilité exceptionnelle grâce à une localisation axiale des forces de compression, au niveau des corps vertébraux du rachis cervical.



C-JAWS® et K-JAWS® sont marqués CE et homologués FDA.

c. Prothèse de disque GRANVIA® C (non-fusion)

GRANVIA® C est la seule prothèse cervicale sur le marché respectant les centres de rotations différenciés physiologiques et entièrement conçue en céramique permettant ainsi une compatibilité totale avec l'IRM. Grâce à cette prothèse, la mobilité naturelle de la colonne vertébrale est préservée et les chocs sont absorbés. Très résistante et parfaitement stable, elle est très simple d'utilisation pour le chirurgien.



GRANVIA® C est marquée CE. Elle n'est pas homologuée FDA car cet implant fait actuellement partie d'une catégorie spécifique qui nécessiterait des études cliniques et une procédure PMA (Pre-market Approval) très coûteuses.

1.3.2.UNiD®, une offre de services et de produits sur-mesure pour les patients

La mutation du système de santé

La médecine personnalisée est un concept novateur qui, progressivement, devient l'un des plus grands enjeux de la médecine. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va continuer à transformer la pratique en commençant par la personnalisation du traitement et en avançant vers l'amélioration de la prévention. Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient.

MEDICREA a décidé de s'intégrer très tôt dans cette démarche avec une approche spécifique-patient en étant la première société de la colonne vertébrale à commercialiser des tiges sur-mesure d'ostéosynthèse, et des cages intersomatiques sur mesure imprimées en 3D. Le Groupe devient un acteur majeur de cette médecine personnalisée et fait figure de précurseur dans le domaine du rachis en proposant aux chirurgiens un mix inédit de produits innovants et de services complets pour une chirurgie du rachis parfaitement adaptée au patient.

Cette approche permet à MEDICREA de s'affranchir de contrainte ou de dépendance économique envers des sources de revenus provenant de produits dépassés et s'appuyant sur des hypothèses cliniques ou des normes anciennes sans fondement scientifique. La Société ne dépend plus de méthodes de fabrication révolues, ni de structures de distribution notoirement surdimensionnées du secteur. Les stratégies commerciales du siècle dernier entourant le dispositif médical et fondées sur le principe que les implants de taille standard conviennent à tous et que la quantité est garante de la qualité, ne sont pas compatibles avec cette approche du marché du rachis.

En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à sa plateforme de technologies sur-mesure UNiD®, MEDICREA exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une forte valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.

La plateforme UNiD® et ses ingénieurs en biomécanique qualifiés collaborent avec les chirurgiens et les prestataires de santé afin de simuler de manière préopératoire une gamme étendue de stratégies et de technologies chirurgicales. Cette collaboration se concrétise par la fabrication d'implants personnalisés. Les chirurgiens ont la possibilité de présélectionner un implant existant ou de le concevoir de manière spécifique pour chaque patient, en s'appuyant sur un travail et une préparation préopératoires validés sur le plan scientifique.

La plateforme UNiD® permet à la Société d'étudier les questions cliniques les plus complexes, de déployer des outils informatiques, des méthodes de conception et de fabrication propriétaires sophistiqués, dans le but de réduire les coûts tout en garantissant de meilleurs résultats cliniques.

La problématique clinique

La déformation du rachis chez l'adulte est de plus en plus répandue dans le monde où elle touche des millions de patients. Non seulement elle affecte les fonctions et l'estime de soi, mais elle peut aussi devenir tout à fait invalidante et générer une souffrance grave. Au départ réservé aux pathologies graves, le terme de « déformation » désigne aujourd'hui un état anormal de l'alignement spino-pelvien dans le plan sagittal : des indications dégénératives aux pathologies pédiatriques telles que la scoliose idiopathique de l'adolescent ou la spondylolisthèse, en passant par un large éventail de déformations de la colonne chez l'adulte.

Désireux d'optimiser le redressement spino-pelvien post-opératoire, plusieurs auteurs ont proposé des formules mathématiques pour aider la planification chirurgicale. Malgré des techniques bien documentées, il s'avère que chez un nombre important de patients, la correction n'est pas suffisante après intervention chirurgicale et peut nécessiter une nouvelle intervention.

D'un point de vue pragmatique, il y a deux raisons principales à l'échec du réaligement : une mauvaise planification chirurgicale et une réalisation médiocre. Une analyse montre que, même avec une planification correcte, dans plus de 75% des cas, la correction réalisée sur les patients n'est pas suffisante. Non seulement il est presque impossible de cintrer manuellement une tige à la courbure adéquate (ce que doit faire le chirurgien au bloc opératoire lorsqu'il utilise une tige classique) mais les outils disponibles contribuent à réduire la résistance de la tige, en la fragilisant.

Lors d'une réunion de chirurgiens spécialistes de la colonne vertébrale, MEDICREA avait demandé aux participants de cintrer une tige selon une courbure précise à partir d'un plan. L'image suivante montre les disparités de résultats et donc la difficulté rencontrée chaque jour en salle d'opération par les chirurgiens lors de l'étape cruciale du cintrage de tige :



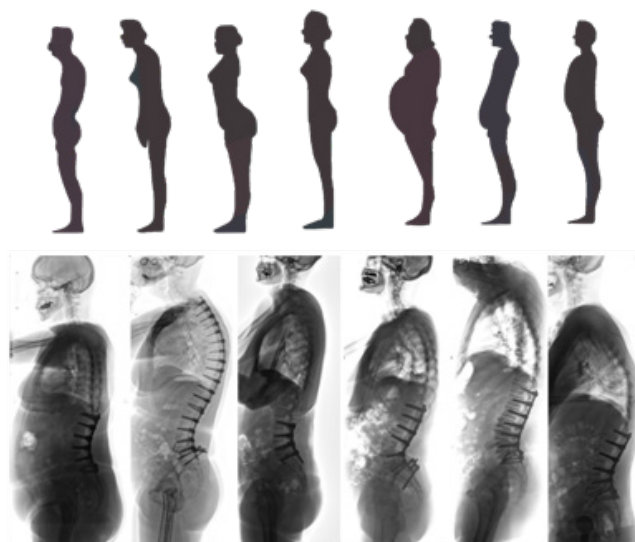
Afin de répondre à cette problématique, les équipes de recherche et développement de MEDICREA ont travaillé pour apporter la réponse la plus appropriée possible et ont ainsi développé les tiges sur-mesure UNiD®. Ces tiges sont une solution unique innovante et parfaitement adaptée aux problématiques rencontrées par les chirurgiens au moment de l'intervention.

A partir d'un logiciel, le chirurgien planifie son opération et simule les paramètres sagittaux de son patient. MEDICREA reçoit la commande du chirurgien et produit une tige sur-mesure parfaitement adaptée au patient. Le tuteur implantable conçu et fabriqué pour un patient donné s'inscrit dans le plan de traitement propre au chirurgien.

(R)évolution des pratiques

**CHAQUE PATIENT
EST UNIQUE**

**CHAQUE CORRECTION
DOIT ETRE SPECIFIQUE**

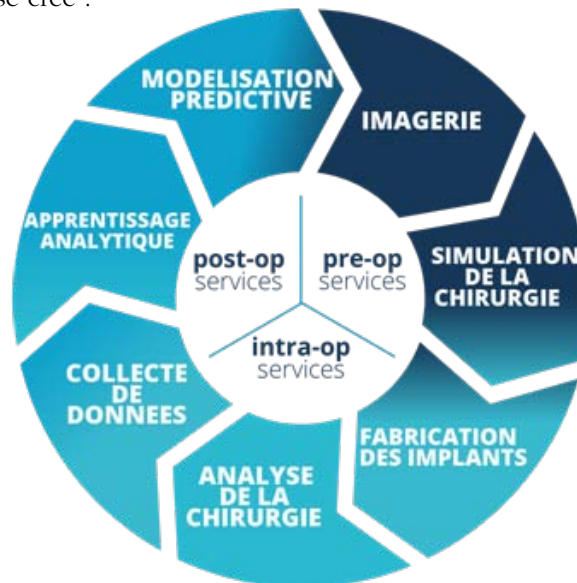


UNiD® est une solution complète incluant un portail numérique, le UNiD® Hub, et une cellule d'assistance en temps réel, le UNiD® Lab, donnant la possibilité aux chirurgiens d'analyser, de planifier, de dessiner et de commander en amont de la chirurgie, les tiges pré-courbées sur-mesure permettant d'exécuter le planning opératoire et restaurer très précisément l'équilibre sagittal spécifique à chaque patient. Cette technologie permet d'éliminer la dernière étape artisanale et approximative de cintrage manuel des tiges par le chirurgien au bloc pendant l'opération.

Le UNiD® Lab, composé d'une équipe d'ingénieurs experts formés à l'analyse d'imagerie médicale (radiographies et scanners), aux principes scientifiques de l'équilibre sagittal et aux dernières données cliniques relatives à la correction du profil sagittal, prépare pour chaque patient un dossier réunissant toutes les mesures résultant de l'analyse et de la planification à l'attention du chirurgien et du personnel hospitalier concerné. Les documents préopératoires, qui sont remis au chirurgien, peuvent être enregistrés directement dans le dossier médical du patient. Ces documents sont réexaminés au début de chaque intervention chirurgicale afin d'aligner toute l'équipe chirurgicale sur la stratégie opératoire déterminée en amont.

Après l'opération, le UNiD® Lab réalise l'analyse de l'intervention et propose au chirurgien une analyse

statistique de l'ensemble des patients opérés avec UNiD®. En comparant ces résultats à des données normatives, le UNiD® Lab permet au chirurgien d'améliorer et d'affiner en permanence ses stratégies de réaligement des vertèbres grâce à un cercle vertueux qui se crée :



Le UNiD® Hub est un portail d'accès numérique utilisant les technologies de big data permettant d'accéder aux fonctionnalités ASI (Adaptive Spine Intelligence) de la Société. Il est conçu pour faciliter le travail du chirurgien, pour identifier des tendances et des corrélations, pour construire des modèles prédictifs d'aide à la décision et créer des solutions d'implants personnalisés pour la chirurgie rachidienne. Le UNiD® HUB permet d'améliorer significativement la première génération de logiciels propriétaires actuellement utilisés par UNiD® ASI de MEDICREA, en permettant une communication continue entre les ingénieurs biomédicaux du UNiD® LAB de la Société d'une part, et les chirurgiens d'autre part, pour fournir les implants rachidiens sur-mesure fabriqués par MEDICREA. Ce portail d'échanges met instantanément à la disposition des chirurgiens un environnement convivial

qui permet à ces derniers d'assurer le suivi et la gestion des dossiers patient en cours grâce à des vues macro ou détaillées, d'accéder à leur historique complet, intégrant les analyses post-opératoires réalisées par le LAB, et de dialoguer en temps réel avec un ingénieur biomédical dédié. De nouvelles fonctionnalités deviendront disponibles au fur et à mesure du déploiement global du logiciel.

Grâce à UNiD®, la planification de l'opération par le chirurgien est totalement modifiée. Il peut se concentrer sur l'analyse et la recherche de la solution la plus adaptée pour le patient plutôt que sur la réalisation technique, comme le montre le comparatif suivant :

STANDARD ACTUEL

- 1 STRATEGIE EMPIRIQUE**
Identification des paramètres d'alignement et mesure à la main. Pas de logiciel sophistiqué pour la préparation de la tige.
- 2 CINTRAGE MANUEL**
Opération longue de cintrage en per-opératoire d'une tige droite pour l'adapter au profil sagittal du patient, à l'aide d'instruments rudimentaires.
- 3 STRATEGIE APPROXIMATIVE**
Le chirurgien n'a pas la possibilité de savoir au cours de l'opération si la tige cintrée est optimale pour le patient.

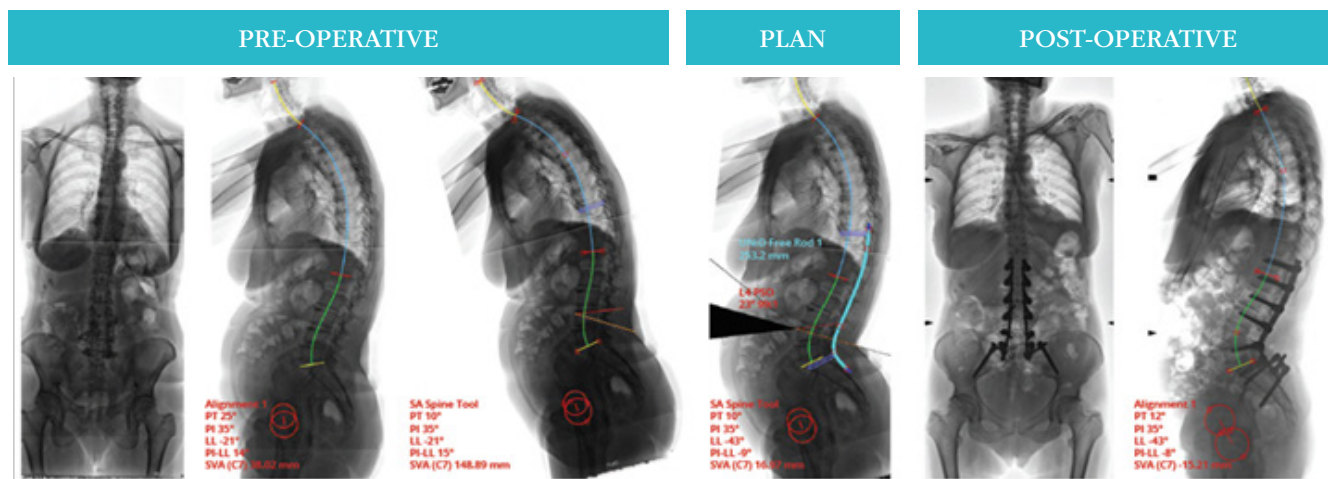
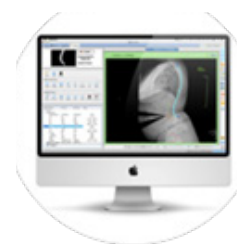
APPROCHE UNiD

- 1 ANALYSE DU PATIENT**
- 2 PLANNING PRE-OPERATOIRE**
- 3 COMMANDE**
- 4 EXECUTION**
- 5 ANALYSE POST-OPERATOIRE**

L'illustration ci-dessous montre le type d'analyse réalisée grâce au portail UNiD® Hub et fournie par le UNiD® Lab au chirurgien. Ce rapport permet au chirurgien de comparer les paramètres sagittaux préopératoires, planifiés et postopératoires afin de simuler le résultat de la chirurgie et évaluer le succès de la procédure.

SPINOPELVIC PARAMETERS	PRE-OPERATIVE	CASE PLAN	POST-OPERATIVE
Pelvic Tilt (PO, °)	25	10	12
Pelvic Incidence (PI, °)	35	35	35
Sacral Slope (SS, °)	10	25	23
Lumbar Lordosis (LL, °)	21	43	43
PI-LL (°)	14	-9	-9
Thoracic Kyphosis (TK, °)	42	42	42
T1 Pelvic Angle (TPA, °)	21	6	6
Sagittal Vertical Alignment (SVA, mm)	38*	17	-15,2

DETAIL	INFORMATION
Surgery date	2/2/2015
Levels	T10-Pelvis
Type or Rod	Standard
Rod Material	Cocr
Rod Diameter	6



Les capacités uniques de la cellule UNiD® pour recueillir, centraliser et analyser d'importants volumes de données cliniques anonymes collectés dans le monde entier contribuent à une meilleure compréhension des règles liant les résultats cliniques aux paramètres sagittaux et permettent de mieux comprendre l'efficacité de différentes stratégies opératoires utilisées par les chirurgiens.

L'importance des paramètres sagittaux de chaque patient dans l'obtention de bons résultats cliniques et dans la restitution d'un niveau de qualité de vie supérieur a été très clairement démontrée par des groupes de recherche de premier plan aux États-Unis et en France, qui ont donné lieu à de nombreuses publications dans la littérature scientifique internationale. Alors que ces données sont désormais établies, la majorité des chirurgiens ne tiennent pas encore compte des paramètres individuels

de chaque patient opéré simplement parce qu'aucune solution appropriée n'était proposée par l'industrie des dispositifs médicaux avant l'introduction par MEDICREA de la solution UNiD® et des services connexes, dont le UNiD® Lab et le UNiD® Hub. Désormais, les chirurgiens peuvent se concentrer sur l'exécution de leur stratégie opératoire sans compromis ni approximation.

Des résultats cliniques probants et prometteurs

MEDICREA a présenté en octobre 2017 les résultats d'un « white paper » intitulé « Les tiges d'ostéosynthèse sur mesure montrent une réduction de la fréquence de rupture ». Celui-ci souligne que, par rapport aux tiges cintrées manuellement, les tiges réalisées sur mesure et produites à l'aide de la technologie UNiD ASI™ de MEDICREA permettent une réduction significative de la fréquence de rupture postopératoire dans les cas

complexes de chirurgie de la colonne vertébrale chez l'adulte.

Une étude rédigée collectivement par 9 chirurgiens, américains et français, spécialisés dans les pathologies complexes de la colonne vertébrale, examine un groupe de plus de 450 patients atteints de déformation rachidienne de l'adulte (ASD) et ayant bénéficié plus d'un an auparavant de l'implantation chirurgicale d'une tige UNiD™ sur mesure, créée à l'aide de la technologie UNiD ASI™ de traitement personnalisé des pathologies de la colonne vertébrale de MEDICREA. Une ostéotomie de soustraction pédiculaire (PSO) a également été réalisée sur plus de 120 des patients composant ce groupe.

Le « white paper » montre que, par rapport aux études récentes, le taux de fracture de la tige est considérablement

moindre chez les patients ayant fait l'objet d'une ASD à l'aide de tiges UNiD™, en particulier chez ceux ayant également subi une PSO. Avec les tiges UNiD™, une rupture n'a été détectée que dans 2,2% de l'ensemble des patients ASD et chez 4,7% des PSO. Ces taux sont encore plus faibles si l'on retire les tiges sur mesure ayant fait l'objet d'ajustements au cours de l'opération. Les études récentes portant sur des implants rachidiens non-personnalisés font état d'une fréquence de rupture atteignant 14,9% des patients ayant subi une intervention ASD [3-5]. Lorsqu'une PSO est également réalisée, le taux de fracture de la tige s'élève à 22% et dans 90% de ces cas, la rupture est observée au niveau ou à proximité de la PSO [3-4]. De plus, cette rupture intervient dans la plupart des cas dans les 10 mois qui suivent l'opération.

FRÉQUENCE DE RUPTURE DE LA TIGE	PATIENTS AYANT SUBI UNE ASD	PATIENTS AYANT SUBI UNE ASD ET UNE PSO	PATIENTS AYANT SUBI UNE ASD SANS CINTRAGE MANUEL DE LA TIGE	PATIENTS AYANT SUBI UNE ASD ET UNE PSO SANS CINTRAGE MANUEL DE LA TIGE
Tige standard	14,9 %	22,0 %	--	--
Tige UNiD™ sur mesure	2,2 %	4,7 %	1,8 %	3,1 %
Réduction de la fréquence de fracture imputable à la tige UNiD™	- 85 %	- 79 %	- 88 %	- 86 %

La prévalence de la chirurgie ASD de traitement de déformations de l'adulte est en augmentation constante en raison du vieillissement de la population ; cette chirurgie pose des défis spécifiques, avec des taux de complication et de révision élevés, concernant jusqu'à 16,5% des cas [1], sources de coûts non-négligeables, estimés à environ 80 000 dollars par chirurgie [2]. Ainsi, éviter les chirurgies de révision peut avoir un impact significatif sur les dépenses du système de santé.

Références

- 1 - Passias, P.G., et al., Predictors of Revision Surgical Procedure Excluding Wound Complications in Adult Spinal Deformity and Impact on Patient-Reported Outcomes and Satisfaction. *J Bone Joint Surg Am*, 2016;98:536-543.
- 2 - McCarthy IM, Hostin RA, Ames CP, et al. Total hospital costs of surgical treatment for adult spinal deformity: an extended follow-up study. *Spine J*. 2014.
- 3 - Smith, J.S., et al., Prospective multicenter assessment of risk factors for rod fracture following surgery for adult spinal deformity. *J Neurosurg Spine*, 2014;21:994-1003.
- 4 - Barton, C., et al., Risk factors for rod fracture after posterior correction of adult spinal deformity with osteotomy: a retrospective case-series. *Scoliosis*, 2015:10-30.
- 5 - Hamilton, D.K., et al., The Fate of Adult Spinal Deformity (ASD) Patients Incurring Rod Fracture After Thoracolumbar Fusion. *World Neurosurgery*, 2017. In press.

Une réponse aux problématiques économiques

La solution UNiD® est proposée dans un contexte d'évolution des systèmes de soins. Plusieurs éléments viennent en effet modifier l'environnement de marché :

- les établissements et organismes payeurs exercent une pression de plus en plus forte pour limiter la hausse des dépenses de santé et réaliser des économies. Face à l'augmentation du nombre de chirurgies de fusion de la colonne vertébrale, il est demandé aux chirurgiens d'adopter un plan de traitement systématique et durable. Pour activer les remboursements de leurs honoraires, ils doivent fournir des images des résultats obtenus et des documents attestant de l'échec des traitements non-chirurgicaux au cours des mois précédant la chirurgie afin de valider la nécessité de celle-ci. Le choix des implants commence à dépendre de plus en plus des orientations stratégiques des hôpitaux que de la préférence des chirurgiens quant aux dispositifs utilisés ;
- aux Etats-Unis, des sanctions financières sont désormais appliquées lors des chirurgies de révision. 62% des patients opérés de la colonne vertébrale souffrent d'un mauvais alignement sagittal postopératoire et 37% d'entre eux ont besoin d'une chirurgie de révision sur le long terme. Ces chirurgies de révision ont un coût plus élevé que la chirurgie initiale ainsi qu'un taux de






complication supérieur, d'où l'importance de réduire leur nombre ;

- les chirurgiens sont de plus en plus préoccupés par leur responsabilité légale dans le succès des opérations.

Dans ce contexte, les tiges sur-mesure UNiD® développée par MEDICREA apportent de nombreux avantages :

- du côté du patient : il reçoit le traitement le plus adapté à sa pathologie. La probabilité de réaligement sagittal est maximisée ce qui entraîne une baisse des complications et du nombre de chirurgies de révision d'environ 80% ;
- du côté des systèmes de soins : deux sources d'économies sont identifiées. Tout d'abord, la baisse du temps opératoire d'environ 15 minutes en moyenne grâce à la suppression de l'étape de cintrage manuel de la tige permet de baisser le coût d'une chirurgie d'environ 1 500 USD (dans le système de santé américain). Ensuite, la baisse du nombre de chirurgies de révision permet une diminution des dépenses : une réadmission en hôpital coûte par exemple 80 000 USD aux Etats-Unis ;
- du côté du chirurgien : il peut se concentrer sur la détermination de la meilleure solution pour le traitement du patient plutôt que sur la difficulté de la réalisation technique au bloc opératoire.

Les avantages intrinsèques à cette nouvelle technologie sont illustrés par le tableau ci-dessous :

		PARTIES PRENANTES				
		 PATIENT	 CHIRURGIEN	 HOPITAL	 TIERS PAYEURS	 MEDICREA
BENEFICES	RESULTATS AMELIORES	✓	✓	✓	✓	✓
	GAIN DE TEMPS	✓	✓	✓		
	ECONOMIES	✓		✓	✓	✓
	CONFIRMATION INTRA-OP	✓	✓			
	STOCK OPTIMISE			✓		✓
	DIFFERENCIATION POSITIVE		✓	✓		✓
	SELECTION PATIENT			✓	✓	

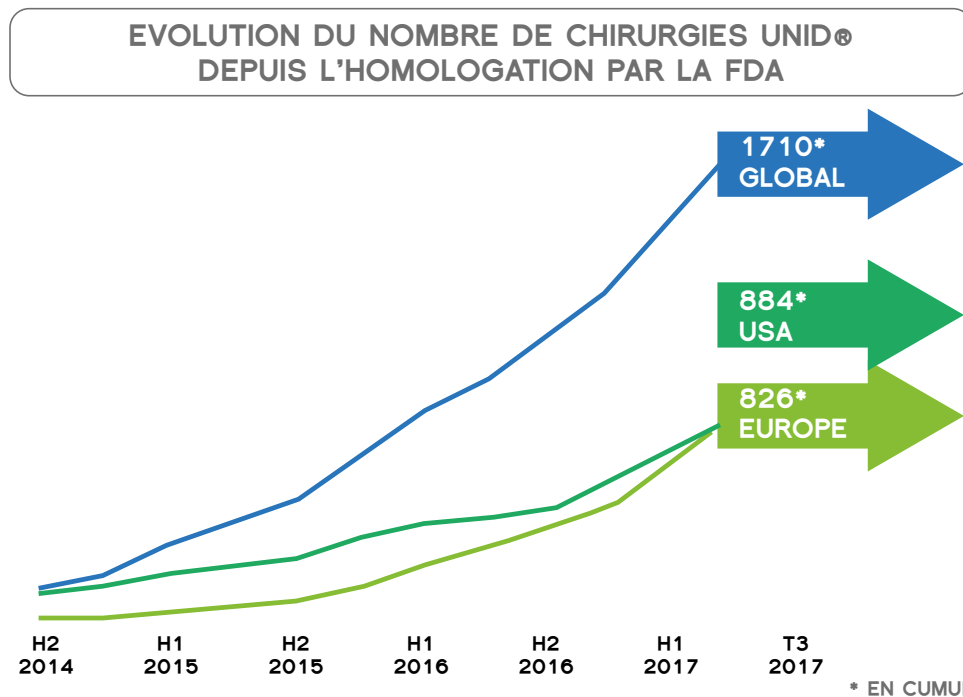
Suite aux résultats extrêmement positifs obtenus et en raison de la confiance de MEDICREA dans les données scientifiques sur lesquelles se fonde sa technologie UNiD®, la Société a franchi une étape supplémentaire en garantissant à vie aux Etats-Unis chaque montage réalisé avec ses dispositifs sur-mesure. Cette décision traduit sa conviction forte qu'en proposant des services de planification chirurgicale avec des implants spécifiques à chaque patient, MEDICREA élimine les risques de révision chirurgicale inhérents au cintrage manuel des tiges d'ostéosynthèse ainsi que tous les coûts associés financés par les systèmes de santé.

La garantie à vie des implants UNiD® fait partie intégrante des services offerts par la cellule UNiD® aux Etats-Unis. Elle couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™

et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Une adoption qui s'accélère

Au 30 septembre 2017, environ 1700 tiges sur-mesure UNiD® ont notamment été posées sur des patients aux Etats-Unis, en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Malaisie et en Pologne. L'adoption de UNiD® par les chirurgiens s'avère rapide : depuis l'homologation FDA obtenue le 10 novembre 2014, 884 chirurgies ont été réalisées aux Etats-Unis avec une tige sur-mesure MEDICREA. En France, près de 800 patients ont reçu cet implant spécifique. Ce sont au total plus de 150 chirurgiens qui ont déjà eu recours aux services UNiD®.



En France, les tiges sur mesure UNiD® ne sont jamais vendues seules. MEDICREA propose systématiquement la technologie UNiD® ASI et ses implants sur mesure UNiD® en association avec les autres implants (vis, crochets...) des systèmes de fixation de la gamme PASS® (PASS® LP, MIS ou OCT notamment). Ceci s'explique par un niveau de prix bas qui ne permet pas de couvrir les frais additionnels générés par le développement et la production d'une tige sur mesure UNiD® par rapport à une tige classique.

Aux Etats-Unis en revanche, l'utilisation des systèmes de fixation thoraco-lombaire de MEDICREA est encouragée lors de chirurgies avec tiges sur mesure UNiD® mais la possibilité est laissée aux chirurgiens d'avoir recours à des produits de la concurrence. Ainsi en 2016, 77% des chirurgies réalisées sur le marché américain avec tiges sur mesure UNiD® utilisaient également les autres implants de la gamme de fixation thoraco-lombaire de la Société.

En 2018, le Groupe envisage de facturer le recours aux services de planification UNiD® en plus de la facturation de l'implant sur mesure en lui-même.

Perspectives de développement

UNiD® est un service complet plus qu'un produit, qui remplace avantageusement les tiges standards non pré-courbées, tarifé sur les marchés qui valorisent fortement l'innovation comme les Etats-Unis à un prix très largement supérieur aux tiges classiques. Il permet également une meilleure optimisation des stocks, les tiges étant spécifiquement fabriquées et cintrées sur demande.

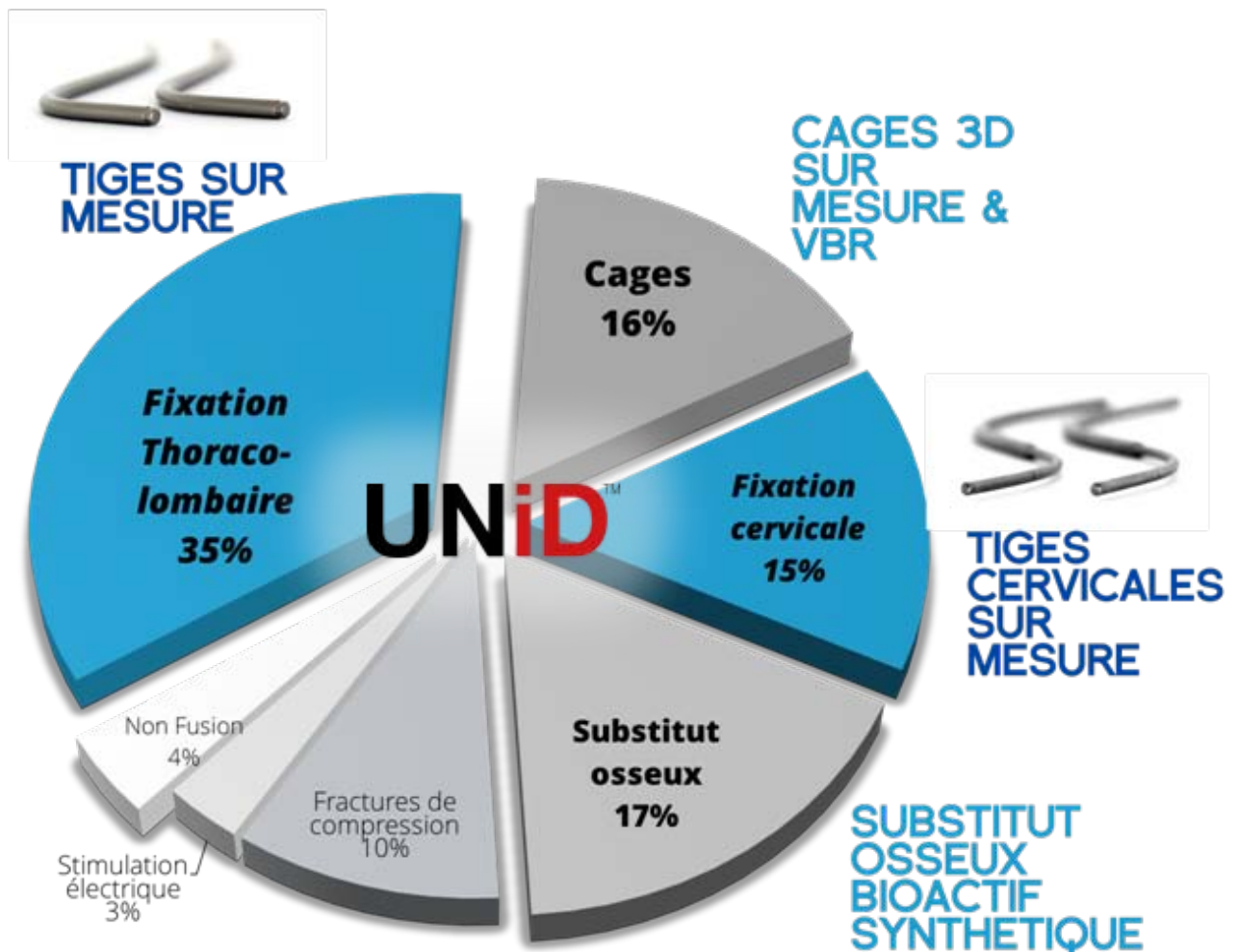
La tige pré-courbée sur-mesure UNiD® est un implant universel disponible dans les deux alliages et les deux diamètres standards du marché mondial (5,5 et 6 mm). Elle fait partie de la gamme d'implants composant le système de fixation thoraco-lombaire PASS LP®.

La gamme UNiD® s'est élargie suite à la commercialisation de la tige cervicale sur-mesure utilisée en combinaison avec le système de stabilisation postérieure du rachis cervical PASS OCT®. Lors d'une intervention chirurgicale sur le rachis occipito-cervical, la forme de la tige influence directement la position fixée de la tête et du

cou et modifie radicalement la posture du patient et son ressenti. Les chirurgiens qui n'utilisent pas UNiD® sont obligés de modifier manuellement et de manière approximative la forme de la tige, un processus rendu encore plus compliqué avec les tiges à deux diamètres, fréquemment utilisées dans ce type de chirurgie, et pour lesquelles il n'existe pas d'outil permettant de façonner la zone de jonction entre ces deux diamètres.

MEDICREA a également conçu et lancé la toute première tige UNiD® MIS sur-mesure spécifiquement adaptée aux interventions chirurgicales mini-invasives.

Grâce à ces nouvelles innovations, la technologie UNiD® permet désormais de couvrir toute la colonne vertébrale, du rachis cervical au rachis thoracique et lombaire, et est adaptée à différents types de chirurgie. Les tiges sur-mesure UNiD® offrent une solution aux marchés des fixations thoraco-lombaires et des fixations cervicales, soit 50% d'un marché total estimé à 10 milliards de dollars comme représenté ci-dessous :



Parmi les implants destinés à la chirurgie du rachis, sont proposées des cages intersomatiques, dont la fonction est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau cervical ou au niveau lombaire, et des implants de corporectomie dont la fonction est de remplacer un ou plusieurs corps vertébraux (au moins une vertèbre et deux disques vertébraux). Ces cages représentent 16% du marché du rachis.

Ces deux types d'implants sont aujourd'hui disponibles sur le marché, en titane ou en PEEK (Polyether ether ketone), mais uniquement en tailles standard. L'anatomie particulière du patient opéré n'est donc que partiellement prise en compte au moment du choix de la taille. Animé par le même objectif que pour les tiges sur-mesure UNiD®, à savoir proposer une solution parfaitement adaptée à l'unicité de chaque corps vertébral, MEDICREA travaille sur le développement de cages et d'implants de corporectomie sur-mesure.

MEDICREA est à ce jour la seule société au monde qui a réussi à concevoir, produire et implanter chez plusieurs patients des cages intersomatiques et des implants de corporectomie conçus sur-mesure et produits à partir de la technologie d'impression 3D. La première cage sur-mesure produite en PEKK par une imprimante 3D a ainsi été implantée le 28 mai 2014 à l'hôpital Jean Mermoz de Lyon.

L'implant sur-mesure, conçu à partir de la reconstruction 3D du scanner des vertèbres du patient, est alors adapté aux paramètres anatomiques de la zone opérée (morphologie des plateaux vertébraux et angulation de la colonne), ce qui offre deux avantages majeurs :

- une reconstruction de la colonne tenant compte des paramètres sagittaux globaux ;
- un contact os-implant amélioré grâce à un appui parfait sur les plateaux vertébraux réduisant le risque d'enfoncement de l'implant.



L'objectif de MEDICREA est de produire des implants en structure poreuse trabéculaire. L'intégration de la porosité permettra de se rapprocher toujours plus des spécificités du corps humain, l'intérieur des vertèbres ayant une structure de type alvéolaire. La repousse et donc l'accroche osseuse seront ainsi facilitées et la récupération du patient suite à l'opération, accélérée. La matière utilisée sera le titane, parfaitement toléré par le corps humain, déjà largement utilisé pour la fabrication d'implants rachidiens et plebiscité par les chirurgiens.

Comme pour les tiges pré-courbées UNiD®, MEDICREA ne fournira plus seulement un produit mais également un service d'analyse, d'imagerie et d'expertise assistant le chirurgien dans le design de la cage ou de l'implant de corporectomie parfaitement adapté à son patient grâce à un logiciel spécifique et à un process développé par l'équipe de recherche et développement de la Société.

La production de ces implants ne peut se faire par les moyens habituels (usinage, tournage...) mais nécessite le recours à une technologie innovante : la fabrication additive, c'est-à-dire l'impression en trois dimensions. Cette technologie est la seule qui permette :

- de produire des formes et des pièces spécifiques dont la structure interne est poreuse ;
- de changer de forme à chaque production et donc de produire des pièces uniques sans avoir à modifier tout le process de fabrication ;
- de produire en un laps de temps très court.



D'un point de vue opérationnel, cette technique de production devrait également permettre de réduire les stocks d'implants. La production de lots de taille réduite devient possible de manière instantanée, ce qui rend inutile un stock de sécurité, et les modifications de design n'ont pas d'impact sur les délais et coûts de production.

À la date de rédaction du Document de Référence, MEDICREA n'a pas encore obtenu les autorisations réglementaires permettant la commercialisation des implants sur-mesure par impression 3D (homologation FDA et marquage CE) mais les démarches sont en cours et devraient aboutir rapidement. En effet, les organismes certificateurs, contrairement à MEDICREA, ne disposent pas d'experts maîtrisant cette technologie en interne, ce qui complique les échanges. Des sociétés concurrentes commercialisent déjà des cages en titane fabriquées par impression 3D mais elles ont recours à la sous-traitance. MEDICREA souhaite au contraire posséder la technologie en interne, ce qui rend le processus d'homologation plus complexe. Des poses d'implants sur-mesure produits par impression 3D ont déjà pu être réalisées grâce à une procédure particulière de dérogation pour mise sur le marché d'un produit non marqué CE, à répéter pour chaque implant vendu.

En investissant dans la production par impression 3D d'implants sur-mesure, MEDICREA fait figure de précurseur. Le Groupe apporte ainsi une solution totalement innovante sur le marché des implants de corporectomie et ambitionne de devenir un acteur de premier plan sur ce segment de niche. Il propose également des évolutions majeures sur le marché beaucoup plus important des cages intersomatiques, notamment avec la mise à disposition des structures poreuses trabéculaires.

1.3.3. Le marché du rachis

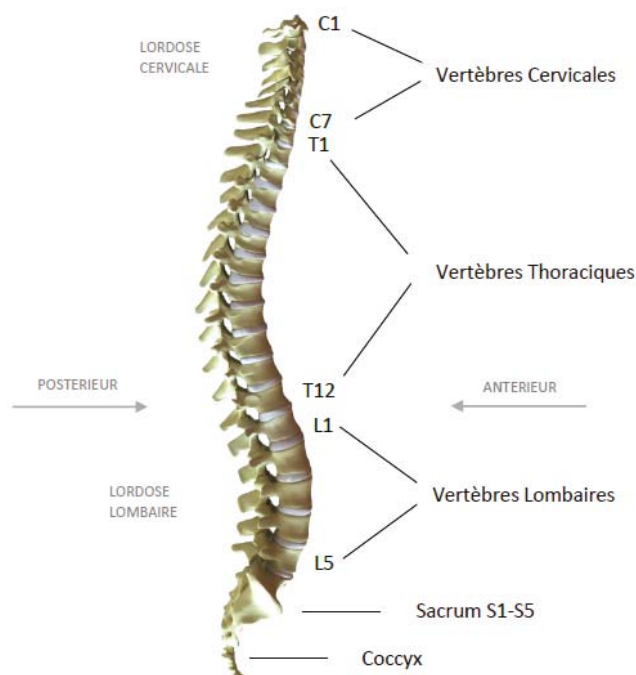
1.3.1.1. Le rachis

Le rachis, ou colonne vertébrale, est une structure osseuse constituée de 33 vertèbres superposées les unes sur les autres. Le rachis commence à la base du crâne et s'étend jusqu'au bassin. Son rôle est de maintenir la position érigée de l'homme et de protéger la moelle épinière qui se trouve à l'intérieur de la colonne vertébrale.

Les 33 vertèbres composant la colonne constituent cinq segments rachidiens :

- le rachis cervical : partie du rachis au niveau du cou constituée de sept vertèbres (C1 à C7) ;
- le rachis dorsal ou thoracique : partie du rachis au niveau de la cage thoracique constituée de douze vertèbres sur lesquelles viennent s'articuler les côtes formant la cage thoracique (T1 à T12) ;
- le rachis lombaire : partie du rachis au niveau lombaire constituée de cinq vertèbres (L1 à L5) ;
- les cinq vertèbres soudées du sacrum : os qui s'articule avec l'iliaque pour former le bassin et constituant la

- partie postérieure du bassin (S1 à S5) ;
- le coccyx : os né de la soudure de vertèbres naturellement atrophiées, situé à l'extrémité du sacrum et constitué des quatre vertèbres caudales soudées.



Vue sagittale (profil) du rachis

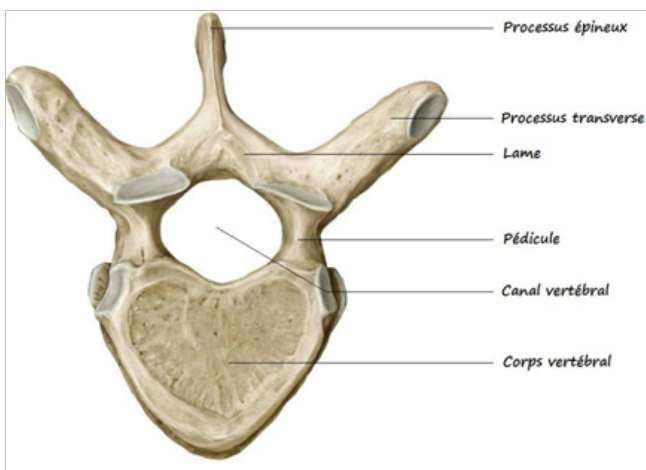
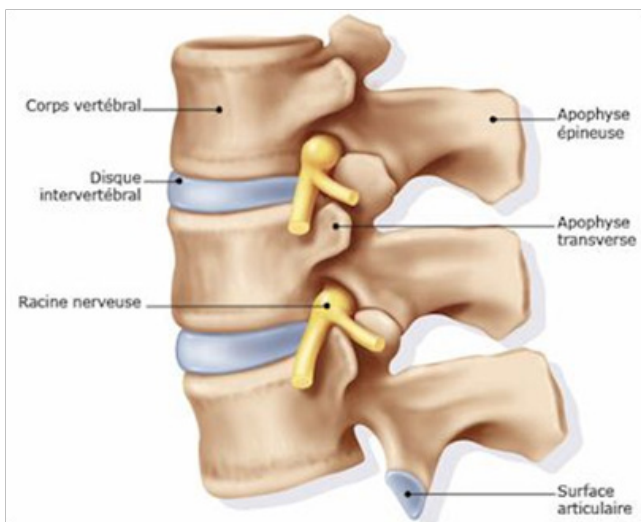
La colonne vertébrale est naturellement incurvée afin d'assurer une répartition appropriée du poids sur les corps vertébraux et de permettre une position érigée avec une contraction musculaire et une dépense d'énergie minimum. Les deux types de courbure du rachis sont la lordose, à convexité antérieure, et la cyphose, à concavité antérieure. La lordose concerne les niveaux cervicaux et lombaires, la cyphose concerne le niveau thoracique. Ces courbures peuvent varier significativement d'un individu à l'autre même si la plupart des personnes en bonne santé ont des courbures proches. Toute exagération ou déficience significative de ces courbures peut affecter la posture et la qualité de vie et être la cause de douleur et de handicap.

Entre chaque vertèbre, dans un état sain, se trouve un disque constitué de glycoprotéines avec un anneau de cartilage de nature fibreuse et plutôt dense (annulus fibrosus), entourant un noyau central de nature élastique, beaucoup plus mou appelé le noyau pulpeux (nucleus pulposus), constitué à 80% d'eau et qui a pour fonction, dans des conditions normales, d'amortisseur hydraulique. Les disques intervertébraux doivent remplir une fonction d'amortissement et de transmission des

pressions à chaque mouvement de la colonne vertébrale, en particulier lors d'efforts importants.

Une vertèbre est constituée d'un corps vertébral en forme de cylindre derrière lequel est soudé un anneau appelé arc postérieur. Les corps vertébraux sont donc reliés les uns aux autres par un disque, les arcs postérieurs par deux facettes dites articulaires. Il y a donc trois « colonnes » de passage de force : une « colonne » discale antérieure et deux « colonnes » facettaires postérieures.

Au centre de ce dispositif, l'empilement des vertèbres constitue le canal rachidien, où se trouve la moelle épinière qui s'interrompt au niveau de la première vertèbre lombaire, donnant suite à des racines nerveuses dites de la queue de cheval.



Bien que déformable par flexion, le rachis se doit de rester rigide. Les vertèbres doivent être maintenues entre elles par des ligaments, solides et souples à la fois, qui enveloppent en avant et en arrière l'ensemble du rachis. Cela permet les différents mouvements de la

colonne vertébrale (flexion antérieure, flexion latérale dite inclinaison, flexion postérieure dite extension). La mobilité est essentiellement présente dans les régions cervicale et lombaire, et moindre dans la région thoracique. En outre, de nombreux muscles viennent s'attacher aux vertèbres, assurant ainsi leur stabilité, mobilité, et conférant une puissance à l'ensemble du système rachidien.

a. Pathologies rachidiennes

Globalement il existe quatre grandes catégories de pathologies affectant la colonne vertébrale :

Les déformations

Ces déformations constituent un déséquilibre du plan général de la colonne. Elles sont appelées cyphoses lorsqu'elles touchent strictement le profil et scolioses lorsqu'elles atteignent la colonne de face. La conjonction des deux est fréquente et se nomme cyphoscoliose. Ces déformations peuvent apparaître soit pendant la croissance de l'enfant (scolioses infantile et idiopathique), soit chez le sujet âgé par phénomène arthrosique et ostéoporotique (scolioses dégénératives). Ces déformations peuvent également être secondaires à d'autres pathologies : les maladies inflammatoires (spondylarthrite ankylosante) ; les maladies infectieuses (tuberculose vertébrale) ; les atteintes neurologiques (souffrance foetale, maladie de Friedreich) et les maladies poly-malformatives (myopathies, neurofibromatose).

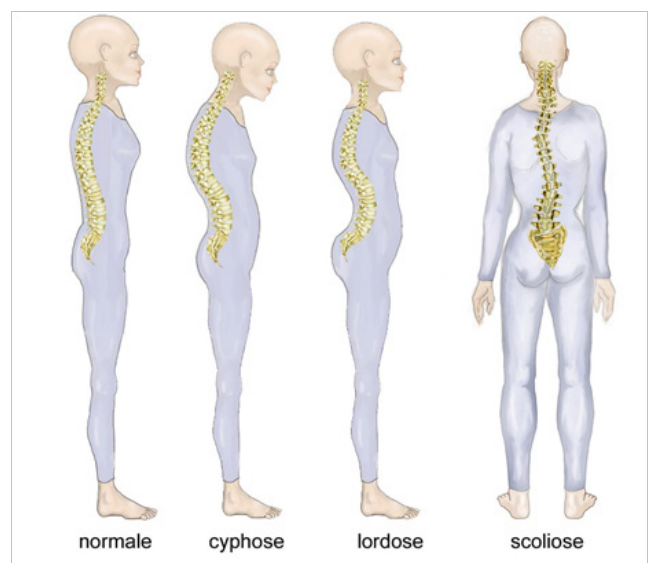


Illustration des déformations du rachis

Les pathologies arthrosiques aussi appelées dégénératives

Du fait du vieillissement, la colonne vertébrale subit plusieurs remodelages. Les ligaments se distendent et n'assument plus leur rôle de contention. Le disque intervertébral se déshydrate et perd sa stabilité. Les articulations sont le siège d'arthroses donnant des excroissances (ostéophytes) au contact de la moelle et des racines.

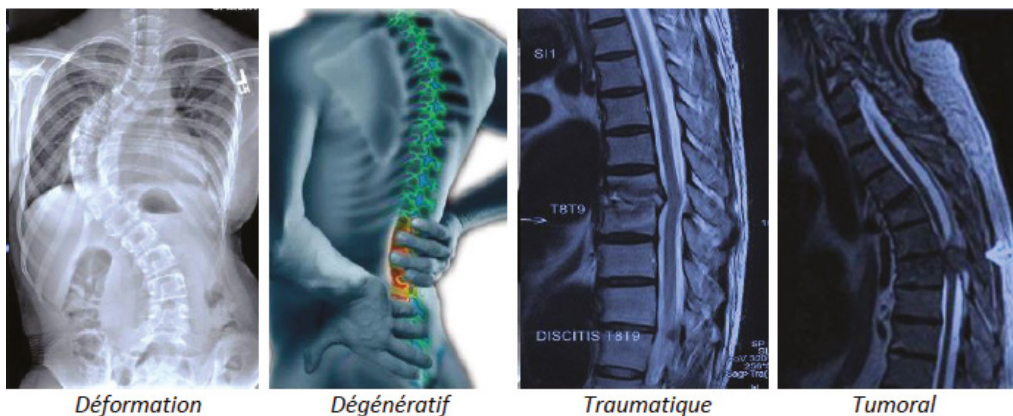
Les pathologies traumatiques

La pathologie traumatique du rachis est très variée et répartie sur l'ensemble du rachis. Elle touche indifféremment le sujet jeune (sport et accidents de la voie publique) que le sujet plus âgé (ostéoporose). L'ensemble de ces fractures est actuellement bien codifié et répond à de nombreuses classifications selon leur caractère stable et leur retentissement neurologique. Les conséquences des fractures sont souvent graves. Elles modifient substantiellement l'équilibre du rachis (cal vicieux) ou entraînent une souffrance des structures neurologiques (paraplégie, tétraplégie, atteinte génito-sphinctérienne).

Les pathologies tumorales

Le rachis est constitué de tissus osseux et conjonctifs. Il n'échappe donc pas au développement de pathologies tumorales primitives (ostéosarcome, myélome,...). Par ailleurs, les localisations tumorales secondaires (métastases) sont extrêmement fréquentes. Leurs conséquences sont multiples allant de la destruction des vertèbres à la compression des structures neurologiques.

Illustration de pathologies rachidiennes



b. Prise en charge médicale

Un patient vient consulter un praticien, le plus souvent, pour des raisons de douleur rachidienne et/ou neurologique, de perte d'autonomie ou de diminution de performances physiques.

Le législateur a prévu que soit exposé au patient non seulement quelle sera l'évolution future de sa pathologie rachidienne mais également les avantages, risques et contraintes liés à une prise en charge chirurgicale ou non chirurgicale. Le thérapeute doit bien évidemment peser au cas par cas l'équilibre risque/bénéfice des différentes options qui seront présentées au patient.

Prise en charge non chirurgicale

Dans le cas de déformations vertébrales, le praticien

utilise, en association avec la rééducation fonctionnelle, des orthèses, appelées aussi corsets, dans le but de freiner l'aggravation angulaire et de soulager les douleurs.

Pour les tumeurs vertébrales, ou les fractures, le corset ne constitue cependant pas un traitement optimal car la consolidation de la fracture au niveau de la vertèbre cancéreuse ne peut être espérée que grâce à une radiothérapie externe qui n'est pas toujours efficace en fonction du type de tumeur. La cimentation percutanée (injection de ciment de type méthacrylate de méthyle) est alors dans certains cas une bonne indication dans ce contexte. Cette technique de cimentation ou vertébroplastie a été améliorée et rebaptisée cyphoplastie. Elle consiste à regonfler par un ballonnet la vertèbre concernée et à consolider ensuite la lésion tumorale ou fracturaire simple par injection de ciment.

Outre l'arsenal thérapeutique médicamenteux antalgique (paliés 1 à 3 de l'O.M.S. c'est à dire des antalgiques simples à la morphine, en passant par les anti-inflammatoires non stéroïdiens ou stéroïdiens), les antidépresseurs, les anxiolytiques, les antiépileptiques et les myorelaxants sont aussi utilisés. Sur le long-terme, ils peuvent cependant générer des effets secondaires et être synonymes d'addiction.

La place des médecines physiques de type ostéopathie est discutée. Dans des indications précises leur efficacité est manifeste mais il faut également veiller à ne pas négliger des pathologies évolutives sévères dans lesquelles les médecines physiques n'ont pas d'effets thérapeutiques significatifs. Enfin les programmes de rééducation fonctionnelle faisant intervenir kinésithérapeutes, ergothérapeutes, préparateurs physiques et psychologues jouent un rôle fondamental dans la guérison et la prévention des récives.

Ces traitements sont considérés avant une chirurgie, notamment dans les cas où la santé du patient est fragile ou son indice de masse corporelle trop élevé.

Prise en charge chirurgicale

Si tous les critères de décision scientifiquement reconnus légitimant un geste chirurgical sont réunis, une intervention peut être planifiée.

Pour les enfants et adolescents, une chirurgie est indiquée dans le cas où une déformation sévère en forte progression est douloureuse et ne peut être traitée par les solutions classiques. Pour l'adulte, une chirurgie est le traitement courant chez les patients pour lesquels la déformation progressive provoque un déséquilibre sagittal. Souvent synonyme d'efficacité, la chirurgie est également synonyme de prise de risques. La prise en charge chirurgicale se résume à deux types de chirurgie ; la chirurgie non instrumentée et la chirurgie instrumentée.

Chirurgie non instrumentée

Une chirurgie non instrumentée signifie qu'aucun dispositif médical ne reste implanté dans le rachis du patient après l'acte chirurgical.

La plus importante en nombre d'interventions, elle consiste le plus souvent en une libération d'une racine nerveuse cervicale ou lombaire et en une libération du contenu du canal médullaire sur un ou plusieurs segments. Cette chirurgie s'effectue par un abord le moins invasif possible afin de ne pas compromettre la stabilité de la région déjà affectée, de minimiser l'agression musculaire et de limiter les risques hémorragiques et infectieux.

Chirurgie instrumentée

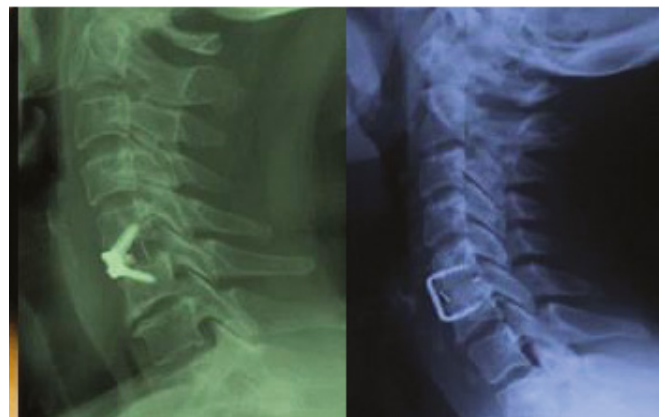
Au niveau cervical :

L'intervention la plus fréquente est la décompression radiculaire transdiscale qui consiste, par un abord cervical antérieur, en une ablation du disque et une reconstruction, le plus souvent par une cage intersomatique à laquelle peut s'ajouter une fixation. Ce type d'intervention est depuis longtemps validée scientifiquement comme efficace et caractérisée par une très faible morbidité.

Les chirurgies antérieures, plus extensives pour décompression et/ou reconstruction dans le cadre de compressions étendues ou de tumeurs, utilisent des implants de reconstruction de type cage et des ostéosynthèses par plaque qui ont aussi une efficacité reconnue.

La chirurgie cervicale par abord postérieur, beaucoup plus invasive, est incontournable lorsque la compression est postérieure et affecte plusieurs étages de vertèbres, ou si la pathologie tumorale ou dégénérative l'impose. On utilise alors des implants de « fusion ». L'efficacité de ce type d'intervention est avérée mais la morbidité est plus élevée.

Illustration d'implants posés au niveau cervical



Aux niveaux thoracique, lombaire et lombo-sacré

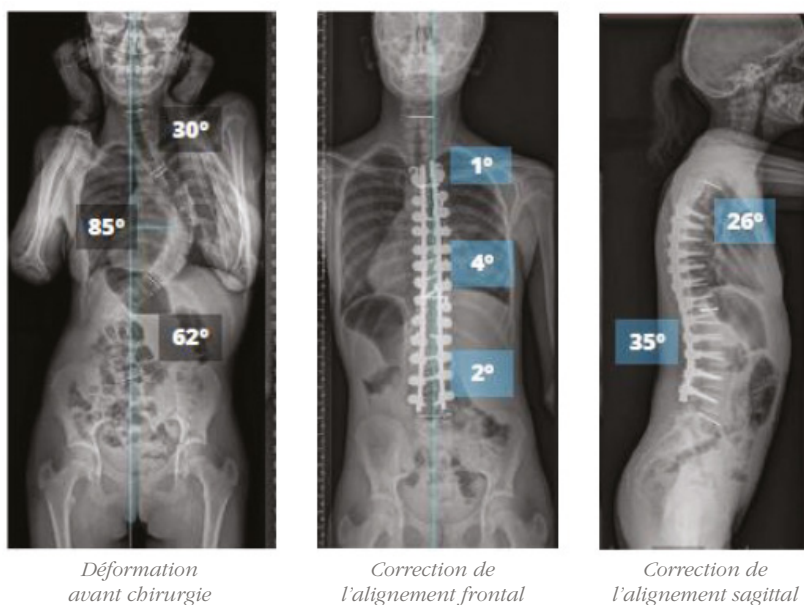
L'intervention est planifiée spécifiquement pour la pathologie d'un patient, en fonction de ses symptômes cliniques. Une préparation très approfondie de la chirurgie est nécessaire pour minimiser le risque de complications et la stratégie opératoire adoptée sera fonction des habitudes et des préférences du chirurgien.

Le but de la chirurgie est de restaurer l'alignement normal de la colonne vertébrale dans les 3 dimensions et de le stabiliser grâce à des montages composés d'implants fixés aux segments osseux puis de réaliser une fusion des vertèbres concernées. Les implants utilisés sont des implants de « fusion » : cages de reconstruction vertébrale, tiges d'ostéosynthèse, plaques, vis pédiculaires et crochets qui permettent de soutenir et de remodeler le rachis. Dans le cas où la qualité de la vertèbre n'est pas

bonne, la pose de vis peut échouer et causer la fracture du pédicule. D'autres implants tels que des liens souples sont alors utilisés.

Les procédures de fusion concernent souvent un seul niveau. Cependant, les pathologies dégénératives et de déformation nécessitent généralement la pose d'implants sur plusieurs niveaux, bien au-delà de la zone de déformation, pour assurer la stabilité de la colonne vertébrale.

Pour corriger l'alignement frontal (de face), deux tiges vont être fixées le long du rachis par des vis et des crochets. Pour corriger l'alignement sagittal (de profil) et obtenir la courbure spécifique à la colonne du patient, les tiges vont être courbées avant d'être implantées. Cette seconde étape est la plus complexe car en cas de mauvaise exécution, le patient ne sera pas soulagé durablement.



Les interventions sur les déformations, sur les affections dégénératives, sur les tumeurs ou les fractures, sont effectuées par voie antérieure, latérale ou postérieure.

La majorité des pathologies rachidiennes affectent le rachis thoraco-lombaire et sacré ce qui explique que l'essentiel de l'innovation se concentre à ce niveau.

Deux stratégies d'intervention existent: la stratégie dite de « fusion », qui est établie et utilisée principalement, et la stratégie dite de « non-fusion » qui connaît une utilisation croissante. Néanmoins, il existe des possibilités mixtes de « fusion - non-fusion » comme par exemple à la jonction d'un montage rigide avec le rachis sain.

MEDICREA propose une large gamme d'implants et d'instruments pour traiter toutes les pathologies du rachis dans le cadre de chirurgies instrumentées et adresse à la fois les segments de la fusion et de la non-fusion rachidienne.

1.3.1.2. Histoire de la chirurgie du rachis

C'est en 1960 que se produit le premier grand événement de la chirurgie rachidienne, avec la publication par Harrington de ses dix-neuf premiers cas de scolioses opérés par une instrumentation qui effectue une traction dans la concavité de la déformation. Il s'agit d'une fixation par crochets aux extrémités d'une barre crantée, qui réduit la déformation et augmente les taux de fusion

tout en limitant la durée du plâtre et de l'alitement post-opératoire.

En 1961, le français R. Roy-Camille décrit le premier « le vissage pédiculaire », c'est-à-dire la fixation par l'arrière de la vertèbre au moyen d'un implant métallique vissé d'arrière en avant dans toute la vertèbre. Cela apporte enfin une possibilité de prise segmentaire vertébrale stable, sans ouverture du canal médullaire et sans crochet instable.

De 1973 au début des années 1980, les dispositifs et techniques évoluent de manière constante mais sans grande innovation.

En 1983 la pratique de la chirurgie de la colonne évolue de façon déterminante grâce à la présentation de la technique dite de « Cotrel et Dubousset » (C.D.). Ces deux chirurgiens français, en collaboration avec la société française SOFAMOR, mettent au point une nouvelle instrumentation vertébrale postérieure dite segmentaire et universelle. Tous les systèmes actuels s'inspirent d'une manière ou d'une autre de ces principes. C'est en prenant en compte l'aspect tridimensionnel de la déformation, de l'existence de zones stratégiques à instrumenter et en utilisant le principe de la dérotation permise par les deux tiges liées au rachis par des implants vissés pédiculaires ou des crochets spécifiques que cette technique se distingue.

Depuis, malgré une évolution des technologies dans tous les domaines, aucune innovation majeure n'avait fait progresser la chirurgie du rachis avant le développement des implants sur-mesure UNiD®.

1.3.1.3. Le marché de la chirurgie du rachis

Le marché est estimé à plus 10 milliards de dollars soit 9 milliards d'euros en 2016. Représentant 23% du marché global de l'orthopédie, il en est l'un des segments les plus dynamiques et est de nouveau en développement après une période de quasi-stabilité (2010-2013), avec une croissance estimée à plus de 5,5% par an jusqu'à 2019 pour atteindre 14 milliards de dollars. Les Etats-Unis, où les prix sont bien plus élevés que dans les autres zones géographiques, constituent le débouché principal et représentent près de 70% de l'activité.

Plusieurs facteurs favorisent la croissance durable du secteur de la Santé de manière générale et le dynamisme du marché de la chirurgie du rachis en particulier.

L'évolution des facteurs démographiques contribuent au développement des pathologies rachidiennes par :

- le vieillissement de la population. Les pathologies dégénératives apparaissent en effet naturellement avec l'âge et l'espérance de vie n'a cessé de croître au cours des dernières décennies. Ces évolutions concernent particulièrement les pays émergents où les systèmes de soin se mettent en place ;
- l'évolution des modes de vie, sédentarisation notamment, qui favorise l'apparition de certaines pathologies ;
- l'augmentation des cas d'obésité. Il existe une corrélation entre le surpoids (indice de masse corporelle supérieur à 25) et les problèmes articulaires, la surcharge pondérale contribuant à l'écrasement des disques et à leur vieillissement accéléré.

L'évolution de ces facteurs démographiques se combine également avec un accès aux soins dans les pays émergents d'une classe moyenne dont les exigences augmentent fortement. Une part toujours plus grande de la population bénéficie d'un accès à des soins dont le niveau de qualité se rapproche des standards occidentaux. La part de marché de ces pays devrait donc logiquement augmenter dans les prochaines années et contribuer à la croissance du marché.

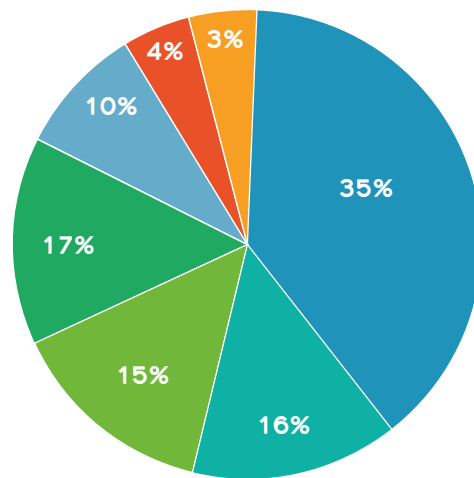
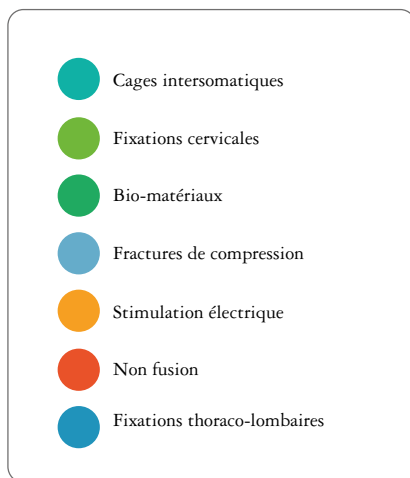
Enfin, la prise en charge chirurgicale des pathologies rachidiennes se modifie :

- avec une part croissante des opérations instrumentées (supérieures à 3 millions dans le monde en 2015), qui devraient se développer à un rythme de 5% par an dans les années à venir ;
- et l'évolution des techniques chirurgicales grâce à la réduction des temps opératoires, le développement des modes opératoires mini-invasifs et l'avènement de la médecine personnalisée.

Aux Etats-Unis, les facteurs démographiques devraient évoluer dans des proportions qui vont soutenir la croissance du marché. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans devrait atteindre 50 millions en 2017. Le nombre d'Américains en situation d'obésité serait de presque 100 millions en 2017, projection faite sur la base d'une hypothèse relativement prudente de croissance de cette population de +2% par an.

(Source: 2013 MILLENNIUM RESEARCH GROUP, INC.)

Le marché du rachis se segmente de la manière suivante :



Afin de traiter les pathologies de la colonne vertébrale, la chirurgie pratiquée pourra être soit non-instrumentée, soit instrumentée. La chirurgie instrumentée fait appel à deux types de techniques :

► La fusion rachidienne

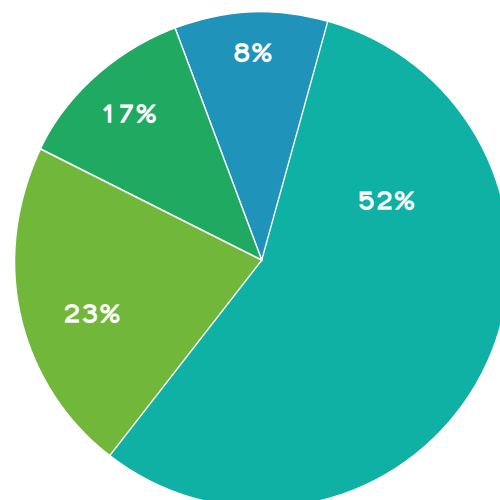
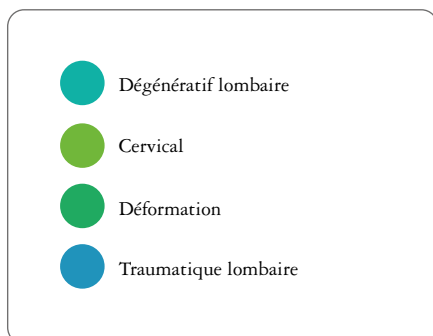
La fusion rachidienne consiste à corriger la partie instable de la colonne en reliant les vertèbres entre elles par des implants (vis, tiges, crochets) et en retirant dans certains cas les disques cervicaux ou lombaires endommagés pour les remplacer par des cages maintenues entre les vertèbres par des plaques.

Les implants de fusion permettent de traiter l'ensemble des pathologies du rachis : les déformations, les pathologies dégénératives, les affections d'origine traumatologique et les pathologies tumorales.

Ces produits dits de « fusion » appartiennent à quatre grandes catégories :

- les implants de fixation thoraco-lombaires, principalement représentés par les systèmes de fixation à vis pédiculaires, plaques sacrées et crochets, reliés par des tiges ;
- les dispositifs intersomatiques, ou « cages », intervertébrales cervicales ou lombaires ;
- les implants de fixation cervicale ;
- les substituts osseux destinés à réaliser un comblement osseux et/ou à faciliter la fusion entre les vertèbres.

Le marché de la fusion se répartit comme suit selon les pathologies : (source : Technavio insights)



► La non-fusion rachidienne

La non-fusion rachidienne permet de conserver une certaine mobilité en évitant le recours à la fusion irréversible des vertèbres, notamment dans les cas où les disques intervertébraux abîmés sont remplacés par des disques artificiels ou prothèses.

Ces produits dits de « non-fusion » appartiennent à quatre grandes catégories :

- les prothèses discales lombaires ;
- les systèmes de stabilisation dynamique postérieure ;
- les prothèses discales cervicales ;
- l'ingénierie tissulaire (disque bio-artificiel).

Au sein du marché du rachis, les implants de fusion représentent environ 75 % des ventes. Le segment prometteur de la non-fusion représente une part encore limitée du marché (environ 5 %) mais devrait connaître des taux de croissance importants. Les autres technologies (stimulation vertébrale, thérapies thermales, etc...) représentent le solde du marché, soit environ 20 %.

1.3.1.4. Tendances et acteurs

Le marché de la colonne vertébrale est fortement concentré : les huit premières sociétés, toutes américaines, contrôlent près de 80 % du marché mondial (Medtronic, Depuy / Synthes, Stryker, Nuvasive, Globus Medical, Zimmer-Biomet, SeaSpine, Alphatec). Ces grands acteurs offrent une large gamme de produits commercialisés dans le monde entier grâce à d'importantes forces de vente. Ils font cependant face à une érosion de leur part de marché au profit de concurrents de taille moyenne essentiellement centrés sur les Etats-Unis (K2M, LDR racheté en 2016 par Zimmer-Biomet, SeaSpine) et bien positionnés pour pénétrer des segments spécifiques, ou au profit de sociétés de plus petites tailles, dont MEDICREA, indépendantes et qui font de l'innovation le cœur de leur stratégie.

Les acteurs de la chirurgie du rachis font des Etats-Unis une priorité. En effet, l'essentiel du marché se trouve en Amérique du Nord car le niveau de prix y est très élevé. Un implant dont la base de remboursement sera fixée à 165 euros en France par la Sécurité Sociale pourra être vendu jusqu'à 1000 euros aux Etats-Unis.

Le marché a subi depuis 2010 les contrecoups de la crise financière et économique particulièrement aux Etats-Unis et en Europe, dans un contexte général de réforme des politiques de santé visant notamment à réduire les budgets des établissements de santé publics

et privés. La pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, organismes de sécurité sociale, assurances et mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux ont pesé sur le développement du marché. Les industriels ont également été mis à contribution par l'instauration de taxes spécifiques sur les ventes de dispositifs médicaux, comme aux Etats-Unis jusqu'en 2015 où une taxe basée sur 2,3% du chiffre d'affaires servait à financer la couverture maladie de classes sociales défavorisées. Enfin, la réglementation sur la transparence des avantages accordés aux professionnels de santé a été renforcée avec l'entrée en vigueur du Sunshine Act aux Etats-Unis, de la loi Bertrand en France et de directives similaires dans de nombreux pays.

Malgré ces éléments temporairement défavorables, les opérations financières ont redémarré avec plusieurs regroupements d'acteurs moyens aux Etats-Unis et l'introduction en bourse (NASDAQ et Euronext) de plusieurs sociétés intervenant sur des segments très spécialisés de la colonne vertébrale.

Opérations financières majeures

En janvier 2016, Nuvasive achète la société Ellipse pour 420 millions d'euros, soit près de 12 fois le chiffre d'affaires 2015 d'Ellipse. En juin 2016, Nuvasive acquiert également Biotronic Neuro Network pour environ 85 millions d'euros.

En juin 2016, Zimmer Biomet achète de LDR pour plus de 850 millions d'euros.

En juillet 2016, Globus Medical acquiert l'activité internationale hors USA d'Alphatec pour 70 millions d'euros.

Des accords de distribution commerciale et capitalistique ont par ailleurs été signés entre Mazor Robotics et Medtronic en mai 2016.

Les sociétés Spineway, Implanet, Vexim, SpineArt et K2M ont par ailleurs réalisé en 2016 des augmentations de capital allant de 3 à 45 millions d'euros.

Un marché dominé par les géants américains :

Medtronic :

Medtronic est l'un des leaders mondiaux dans le secteur des technologies médicales et est spécialisé dans la recherche, la conception, la fabrication et la distribution de matériels et d'appareillages médicaux. Le Groupe est présent dans le domaine cardiaque et

vasculaire, dans le traitement du diabète et également dans les thérapies restauratives, incluant le rachis. Medtronic, qui a racheté Covidien en novembre 2014, a réalisé un chiffre d'affaires de 27 milliards d'euros en 2016 dont 2,5 milliards d'euros pour l'activité rachis.

DePuy / Synthes – Groupe Johnson & Johnson :

La société DePuy / Synthes est l'un des leaders mondiaux dans la fabrication de dispositifs médicaux. Dans le rachis, elle propose à la fois des implants pour la chirurgie classique et pour la chirurgie mini-invasive. Synthes a été racheté par le groupe Johnson & Johnson en 2011 et a fusionné avec la société Depuy. Le chiffre d'affaires de DePuy / Synthes s'élève à environ 8 milliards d'euros sur l'exercice 2016 dont 3,4 milliards d'euros dans la catégorie 'Colonne vertébrale et autres'.

Nuvasive :

Nuvasive, fondée en 1999, est un « pure-player » spécialisé dans les dispositifs médicaux pour la chirurgie de la colonne vertébrale. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 836 millions d'euros en 2016, en progression de 18,4% par rapport à l'exercice précédent suite au rachat de la société Ellipse.

Stryker :

Stryker, créé en 1941, est l'un des leaders mondiaux du marché de l'orthopédie. Cette société américaine propose une large gamme d'implants pour la colonne vertébrale. Le chiffre d'affaires total de Stryker s'élève à près de 10 milliards d'euros en 2016, dont environ 700 millions d'euros pour l'activité rachis.

Globus Medical :

Fondée en 2003, Globus Medical est une société qui produit et commercialise une gamme complète d'implants rachidiens. Elle a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 490 millions d'euros en 2016, en hausse de +3,8% par rapport à 2015.

Des sociétés de taille moyenne dont certaines en forte croissance, et d'autres qui peinent à se développer :

K2M :

K2M est une société américaine créée en 2004. Elle conçoit, développe et commercialise des implants destinés aux chirurgies complexes et aux chirurgies mini-invasives de la colonne vertébrale. K2M s'est introduite sur le NASDAQ en mai 2014. Elle a réalisé

un chiffre d'affaires d'environ 205 millions d'euros en 2016, soit une progression de +9,5% par rapport à l'exercice précédent.

LDR Médical :

LDR Médical est une société française créée en 2000 spécialisée dans la conception, la réalisation et la commercialisation d'implants chirurgicaux exclusivement destinés au traitement des pathologies rachidiennes. Cotée au NASDAQ depuis octobre 2013 et concentrées sur les Etats-Unis, elle est rachetée en 2016 par Zimmer-Biomet. Avant ce rachat, LDR réalisait un chiffre d'affaires d'environ 150 millions d'euros par an.

SeaSpine :

SeaSpine est une société américaine issue de la filialisation en 2015 de l'activité Rachis d'Integra LifeSciences. Elle est spécialisée dans le traitement chirurgical des pathologies de la colonne vertébrale. SeaSpine a réalisé un chiffre d'affaires de 112 millions en 2016, en baisse de 3% par rapport à l'année précédente.

Alphatec :

Alphatec est une société américaine créée en 1990, spécialisée dans la conception, le développement et la commercialisation d'implants de fusion destinés au traitement des pathologies de la colonne vertébrale. En juillet 2016, Alphatec a annoncé la cession de son activité à l'international à Globus Medical afin de se concentrer uniquement sur le marché américain. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 105 millions d'euros en 2016.

Plusieurs sociétés françaises en développement :

Vexim

Créée en 2006, Vexim s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis. Vexim commercialise le SpineJack®, un implant capable de redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 18,5 millions d'euros en 2016.

Implanet

Fondée en 2007, Implanet est une société de technologies médicales fabriquant des implants destinés à la chirurgie orthopédique. Dans le

rachis, son implant JAZZ, est destiné au traitement par ligamentoplastie des pathologies rachidiennes nécessitant une intervention de fusion vertébrale. Implanet a réalisé un chiffre d'affaires de 7,8 millions d'euros en 2016.

Spineway

Fondée en 2005, Spineway conçoit et commercialise des implants et ancillaires chirurgicaux génériques destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale. Son chiffre d'affaires 2016 s'élève à 5,1 millions d'euros.

Spineguard

Créée en 2009, Spineguard conçoit, développe et commercialise des instruments médicaux à usage unique destinés à sécuriser la chirurgie du dos. Son chiffre d'affaires 2016 s'établit à 7,5 millions d'euros.

Safe Orthopaedics

Créée en 2010, Safe Orthopaedics assure une activité de conception, fabrication et commercialisation d'implants et d'instruments destinés à sécuriser la chirurgie de la colonne vertébrale par arthrodèse (fusion). La société propose une technologie brevetée d'instruments stériles à usage unique. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 millions d'euros en 2016.

D'autres sociétés européennes de taille intermédiaire :

- Ulrich Medical (Allemagne)
- Signus (Allemagne)
- SpineArt (Suisse)

(Sources : communication financière des sociétés citées)

1.3.1.5. La réglementation des dispositifs médicaux

Les dispositifs médicaux sont soumis à des réglementations et procédures d'enregistrement différentes et spécifiques à chaque pays. Celles-ci prévoient pour chaque dispositif mis sur le marché la constitution de dossiers réglementaires qui regroupent l'ensemble des éléments techniques décrivant la conception et la fabrication des produits. Ces dossiers sont bâtis sur la base des exigences de chaque pays et plus particulièrement de la directive européenne et de la réglementation américaine.

En Europe

La catégorie des dispositifs médicaux relève de la directive européenne 93/42/CEE qui fixe des exigences essentielles en matière de sécurité et définit les modes d'évaluation de la conformité. L'application de cette directive se traduit par la délivrance du marquage CE et valide ainsi la mise sur le marché.

Les dispositifs médicaux relevant de la directive 93/42/CEE sont répartis en quatre classes selon le niveau de risque par rapport aux patients, comme décrit ci-dessous :

Classe I	Risque potentiel faible (instruments chirurgicaux réutilisables, dispositifs médicaux non invasifs, dispositifs médicaux invasifs à usage temporaire)
Classe IIa	Risque potentiel modéré (dispositifs médicaux invasifs à court terme, dispositifs médicaux invasifs de type chirurgical)
Classe IIb	Risque potentiel élevé (dispositifs médicaux implantables long terme)
Classe III	Risque potentiel critique (dispositifs médicaux implantables long terme en contact avec le cœur, le système circulatoire central ou le système nerveux central, dispositifs médicaux implantables résorbables, implants mammaires, implants articulaires de hanche, de genou et d'épaule ...)

Tout dispositif médical mis sur le marché doit être évalué conformément aux dispositions de la directive européenne en fonction de la classe de ce dispositif.

Les dispositifs médicaux propres à la colonne vertébrale sont de Classe I, de Classe IIa, de Classe IIb et de Classe III.

Le mode d'évaluation est déterminé selon les exigences décrites ci-dessous :

- les exigences européennes de l'Annexe VII de la directive 93/42/CEE pour les dispositifs de classe I ;
- les exigences européennes de l'Annexe II (Annexe II.4 exclue) de la directive 93/42/CEE pour les dispositifs de classe IIa et IIb ;
- les exigences européennes de l'Annexe II (Annexe II.4 comprise) de la directive 93/42/CEE pour les dispositifs de classe III.

Un durcissement des conditions de mise sur le marché est observé dans un souci de renforcement de la sécurité et de transparence. De nombreux dispositifs médicaux destinés au rachis initialement de classe II sont en train de passer en classe III, ce qui implique un renforcement des exigences en matière de contrôle, de traçabilité ou encore de suivi réglementaire pour les fabricants. Le nouveau règlement européen va également impliquer des changements au niveau des études cliniques : l'obtention du marquage CE sera conditionnée par la réalisation d'études cliniques pré-marché alors qu'aujourd'hui la référence à un produit équivalent est suffisante, et la surveillance post-marché sera renforcée. Toutes ces évolutions réglementaires ont un impact important sur les ressources humaines et financières à allouer au suivi réglementaire et clinique des produits.

Par ailleurs, en France, certaines sociétés dont MEDICREA, sont enregistrées auprès de l'Autorité de santé ANSM en tant que fabricant de dispositifs médicaux sur-mesure. Ces dispositifs sont conçus, fabriqués et distribués conformément aux exigences essentielles décrites dans l'Annexe I de la directive européenne 93/42/CEE et selon les spécifications de l'Annexe VIII relative aux dispositifs sur-mesure.

En France, l'obtention du marquage CE est la première étape en vue de l'inscription du dispositif médical sur la LPPR (Liste des Produits et Prestations Remboursables) et la prise en charge par l'Assurance Maladie. La LPPR est une liste qui regroupe les dispositifs médicaux à usage individuel et, le cas échéant, la prestation nécessaire à leur bonne utilisation. L'inscription sur cette liste se fait pour 5 ans, renouvelables.

Deux modalités d'inscription coexistent :

- l'inscription sous forme de description générique constitue le principe général. Ce mode d'inscription identifie un type de produit selon ses indications, ses spécifications techniques, sans mention de nom de marque ou de société. Si le produit correspond à l'intitulé d'une des lignes génériques de la LPPR, le fabricant étiquète son produit selon cette nomenclature et il sera pris en charge par l'Assurance Maladie selon le tarif défini pour la ligne. Le produit ne fait pas l'objet d'une évaluation particulière mais la première inscription doit toutefois faire l'objet d'une déclaration auprès de l'ANSM ;

- l'inscription peut se faire sous forme de marque ou de nom commercial. Cette modalité est mise en œuvre dans le cas de produits à caractère innovant ou nécessitant un suivi particulier (impératifs de santé publique...). Le fabricant dépose alors un dossier de demande de remboursement, le produit est évalué et un tarif spécifique pourra être déterminé.

Au niveau européen, les procédures sont spécifiques à chaque pays.

Aux Etats-Unis

Pour le marché américain, c'est le « Code of Federal Regulation (CFR) title 21 Food and Drug » qui encadre la commercialisation des dispositifs médicaux en fixant des exigences pré et post mise sur le marché. Cette réglementation est établie par la FDA.

La commercialisation des produits, peut, suivant la classe du dispositif en question être soumise aux procédures 510(K) « Premarket Notification » (pour les dispositifs ayant déjà des équivalents sur le marché américain) ou PMA « Premarket Approval » (pour les produits sans équivalent), régies par la réglementation établie par la FDA.

Depuis quelques années, la FDA a durci les conditions de mise sur le marché de tout nouveau dispositif médical. Les procédures peuvent donc être longues, coûteuses et nécessiter la mobilisation de nombreuses ressources pour aboutir à une autorisation de commercialisation.

Lorsque la FDA a validé la mise sur le marché du produit, il est nécessaire de faire une demande de remboursement auprès des tiers payeurs (organismes publics, assurances privées).

Les étapes sont les suivantes :

- Coverage : ce terme désigne la procédure et les critères qui déterminent si un produit sera ou non remboursé. Une demande de couverture doit être faite si l'acte médical ou la technologie est nouveau. Des données cliniques doivent alors être fournies ;
- Coding : de nombreux codes sont définis en fonction du produit, du lieu de l'acte médical, du professionnel de santé qui le réalise et des équipements nécessaires. Il s'agit alors de trouver celui qui correspond le mieux au produit concerné ;
- Payment : une fois la prise en charge validée et le code déterminé, le montant versé à l'hôpital pour le produit ou l'acte médical est défini. Il peut l'être en fonction de produits similaires déjà commercialisés.

1.3.4. Stratégie de développement et de commercialisation

Politique tarifaire

Le Groupe commercialise des instruments et des implants destinés à la chirurgie du rachis. Comme pour de nombreux dispositifs médicaux, le prix et la prise en charge par les organismes d'assurance-maladie sont déterminants pour les établissements de santé au moment du choix des implants utilisés.

La politique tarifaire de MEDICREA est donc spécifique à chaque zone géographique, voire à chaque pays. Elle prend en compte le niveau de prix du marché et les taux de remboursement appliqués par les autorités de santé ou les systèmes d'assurance privée afin de ne

pas compromettre le référencement des produits. Par cette politique de prix spécifique à chaque marché, MEDICREA a également comme objectif de maximiser son taux de marge brute.

Marché prioritaire : les Etats-Unis

Implanté sur le sol américain depuis 2006 avec sa filiale MEDICREA USA, le Groupe fait des Etats-Unis son marché prioritaire.

Ce choix stratégique est lié à deux éléments :

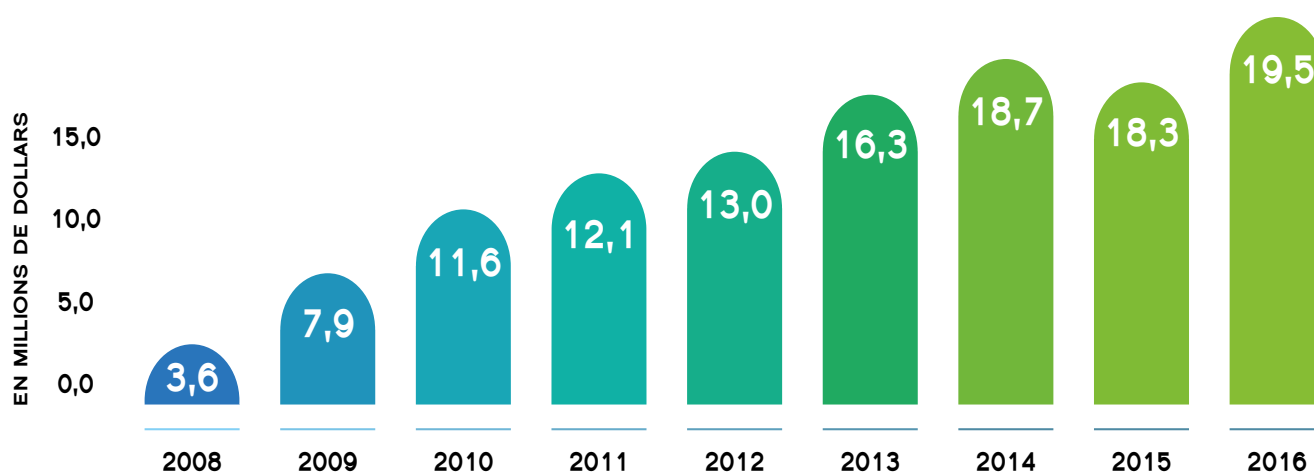
- la population américaine est particulièrement concernée par les pathologies du rachis de par la proportion de seniors et de personnes souffrant d'obésité. Les déformations de la colonne vertébrale affectent près de 32% de la population adulte et plus de 60% des seniors. Les Etats-Unis représentent ainsi près de 70% du marché total du rachis ;
- le niveau de prix est beaucoup plus élevé que sur les autres marchés (France notamment). L'innovation, cœur de l'activité de MEDICREA au quotidien, y est particulièrement bien valorisée.

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires dépasse les 19,5 millions de dollars en 2016, en hausse de 7% par rapport à 2015, en croissance continue depuis la création de la filiale. Il est majoritairement constitué des ventes du système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et de ses différents composants pour le traitement des chirurgies complexes de l'adulte et de l'adolescent.

MEDICREA USA poursuit son développement dans un marché soumis à d'importantes réformes depuis 2012 (pression sur les prix, durcissement des conditions de remboursement, introduction de taxes spécifiques sur les ventes de dispositifs médicaux, renforcement des procédures d'autorisation de mise sur le marché des produits) en affichant sur les dernières années l'une des meilleures progressions du secteur.

L'évolution des ventes de MEDICREA aux Etats-Unis est illustrée dans le graphique ci-dessous.

ÉVOLUTION DES VENTES EN DOLLARS AUX ETATS-UNIS



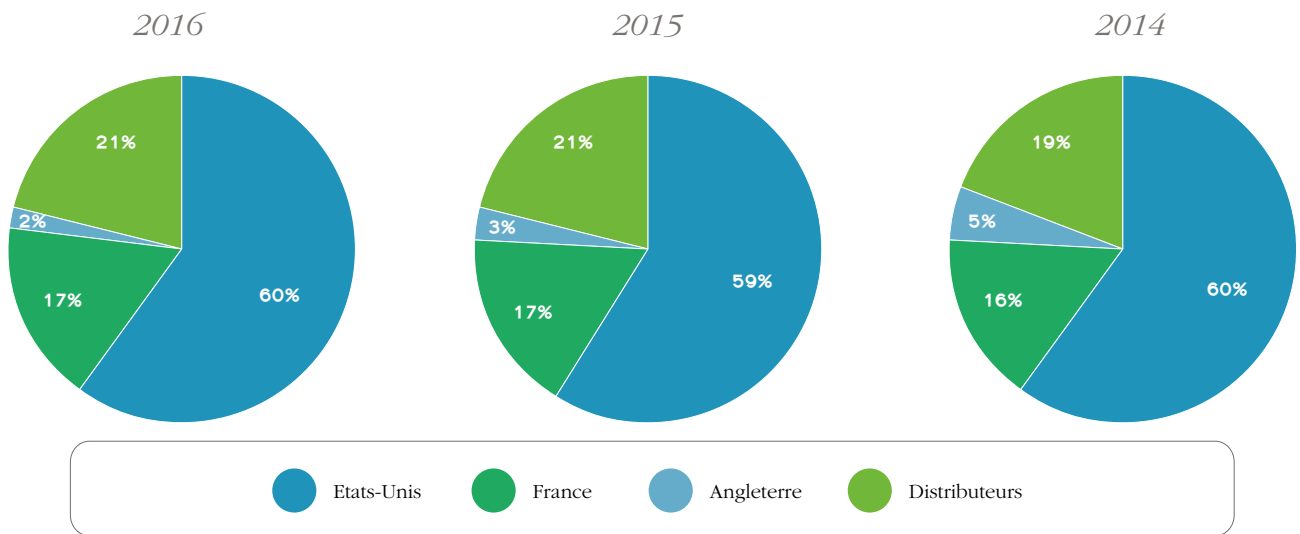
MEDICREA commercialise ses produits aux Etats-Unis à la fois par un réseau d'agents indépendants couvrant l'ensemble du territoire et par une force de vente directe dédiée au suivi des chirurgiens à fort potentiel. Les ventes directes représentent près de 20% du chiffre d'affaires de MEDICREA USA.

La commercialisation des tiges sur-mesure UNiD® et autres implants sur-mesure est un élément majeur pour assurer la croissance de l'activité de MEDICREA sur le marché américain. Le potentiel pour UNiD® y est en effet très important : plus de 350 000 chirurgies par an au cours desquelles les tiges sur-mesure UNiD® pourraient être utilisées. Parmi ces 350 000 chirurgies, plus de 30 000 chirurgies sont dites 'complexes' et génèrent un chiffre d'affaires d'environ 25 000 USD par cas, soit un potentiel marché de 750 millions de dollars. L'information et la formation des chirurgiens à cette innovation est la priorité des équipes commerciales depuis 2015. Cette stratégie commence à porter ses fruits car l'adoption de la technologie UNiD® ASI et des tiges sur-mesure s'accélère avec plus de 750 poses réalisées sur le territoire américain à fin juin 2017.

Afin d'atteindre les objectifs de croissance que MEDICREA s'est fixée pour les prochaines années, la structure de la filiale et plus particulièrement les effectifs de la force de vente ont été renforcés en 2016 et cette tendance se poursuivra en 2017 avec le recrutement de profils technico-commerciaux maîtrisant l'utilisation de logiciels et les techniques d'analyse de données pré et post opératoires. Un directeur commercial et du développement, Rick Kienzle, a rejoint MEDICREA USA au cours de l'année 2016. Son expérience dans le secteur du rachis, il est l'un des fondateurs de Globus Medical, l'une des sociétés phares du marché, devrait permettre à la filiale américaine de franchir un nouveau cap dans son développement.

Canaux de distribution

MEDICREA distribue ses produits via 4 filiales de distribution (Etats-Unis, France, Angleterre, Allemagne) et une nouvelle filiale en Pologne créée en décembre 2016, et fait appel à des distributeurs pour les autres marchés sur lesquels la Société est présente. Le poids des ventes générées par les filiales s'est stabilisé autour de 80% ces deux dernières années.



Vente indirecte

Le Groupe distribue ses produits dans plus de 25 pays au travers d'un réseau de distribution externe constitué de sociétés et d'agents de distribution indépendants exclusifs. Les distributeurs achètent les produits auprès du Groupe et les revendent ensuite à leur clientèle, constituée d'établissements de santé.

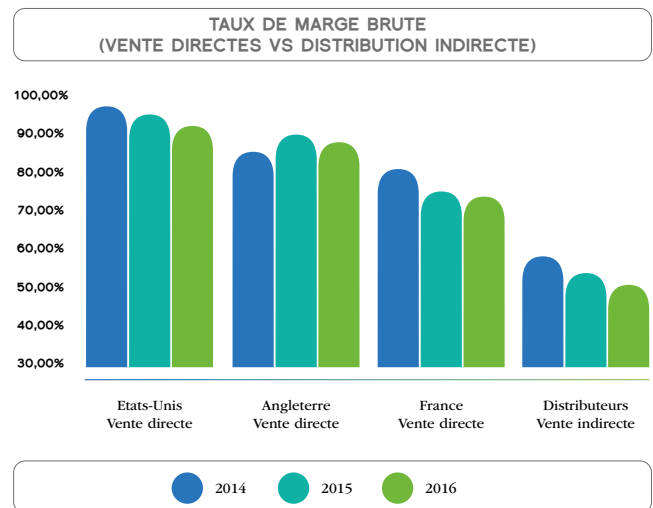
Les contrats mis en place sont principalement d'une durée de 3 ans. Ils déterminent une quantité minimum que les distributeurs s'engagent à acheter sur la période et fixent les prix d'achats. Des remises ou tarifs dégressifs peuvent être appliqués en fonction des volumes commandés.

Vente directe

La distribution par des filiales de commercialisation permet au Groupe de maîtriser toute la chaîne d'approvisionnement, de la production sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape à la livraison aux établissements de santé clients.

Aux Etats-Unis, depuis 2011, MEDICREA commercialise ses produits à la fois par un réseau d'agents indépendants couvrant l'ensemble du territoire et par une force de vente directe dédiée au suivi des chirurgiens à fort potentiel.

Le choix d'une distribution en direct sans l'intervention d'un intermédiaire permet au Groupe d'optimiser sa marge brute, comme le montre le graphique suivant:



La vente directe permet également de maîtriser les messages techniques, médicaux et marketing qui sont véhiculés auprès des chirurgiens.

Enfin la distribution en direct de ses produits par MEDICREA est un élément capital dans le déploiement de la stratégie UNiD®. En effet, elle permet d'approcher directement le chirurgien au travers des contacts avec le UNiD® Lab via le UNiD® Hub.

Internalisation de la production

Afin de maîtriser le process de fabrication de ses produits et d'accroître la réactivité qui la caractérise, MEDICREA investit de façon continue dans l'internalisation de sa production. Cette stratégie a plusieurs avantages. D'une part, elle permet de s'affranchir de la dépendance inhérente au recours à la sous-traitance. La Société est alors entièrement responsable de la maîtrise des délais et des coûts de production. D'autre part, la gestion des

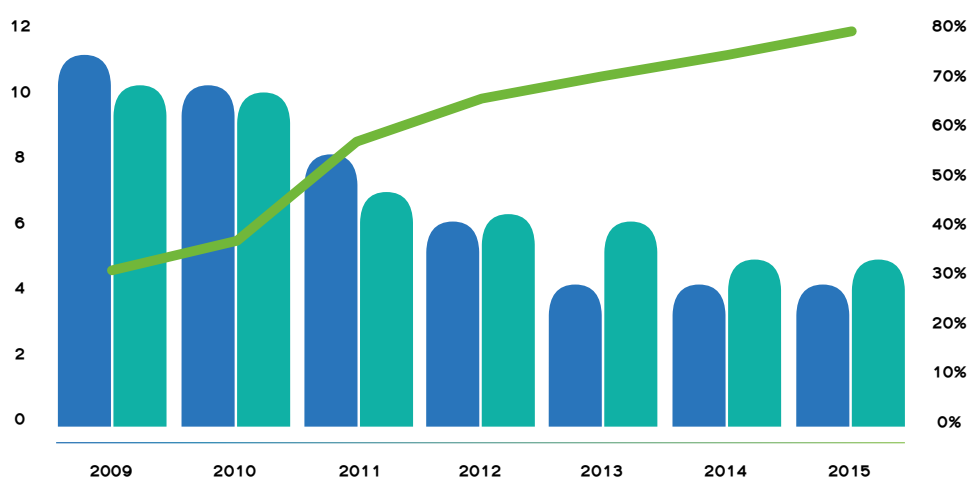
cycles de production en interne facilite l'optimisation des stocks.

Pour MEDICREA, l'internalisation des opérations de production va de pair avec une automatisation des process. C'est la combinaison de ces deux éléments qui entraîne une baisse des coûts de production qui deviennent ainsi plus compétitifs que les prix d'achat des fournisseurs externes.

L'optimisation des process se caractérise par l'acquisition de matériel industriel performant de dernière génération

et capable de produire en grandes séries, par le développement d'outillages spécifiques qui génèrent un gain de temps sur les lignes de production et par l'amélioration des programmes qui réduit le nombre d'heures machine et homme nécessaire.

Au cours des 7 derniers exercices précédant l'année 2016, les délais de fabrication et les coûts de production ont ainsi été considérablement réduits (respectivement divisés par 3 et par 2) quand la part des produits fabriqués en interne a plus que doublé. Ces évolutions sont représentées dans le graphique ci-dessous :



● Délai de fabrication (semaines) ● Evolution des coûts de production (base 100) — % des produits fabriqués en interne

L'exercice 2016 fait exception à cette tendance avec une évolution à la hausse des coûts de production et de la part des produits fabriqués en externe. MEDICREA a en effet eu recours à la sous-traitance à compter du 2ème semestre 2016 pour pallier l'arrêt de la production de l'usine de La Rochelle et le redémarrage progressif des opérations sur le nouveau site de Lyon après l'obtention des qualifications nécessaires délivrées par les organismes réglementaires à l'issue d'un audit de certification passé avec succès en fin d'année 2016.

Mise à disposition de kits d'instruments

Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'implants et d'instruments nécessaires à la manipulation et à la pose des implants. Sur les marchés gérés par des distributeurs indépendants, les instruments sont vendus. Sur les marchés où la commercialisation se fait en direct (Etats-Unis, France, Angleterre, Allemagne, Pologne), ils sont consignés dans les établissements de santé et font alors

l'objet de contrats de dépôt ou sont disponibles sous forme de prêts en fonction des besoins des hôpitaux. Les instruments sont enregistrés en immobilisations corporelles. Ces investissements sont essentiels pour assurer le développement de l'activité de MEDICREA et accroître le nombre d'établissements et de chirurgiens utilisateurs.

L'utilisation croissante de ses produits conduit le Groupe à augmenter le nombre de kits déployés sur le terrain et à renouveler les kits existants afin de proposer aux chirurgiens des instruments toujours plus innovants et adaptés à leurs besoins. En 2016, des kits d'instruments supplémentaires ont ainsi été mis à disposition des chirurgiens dans les différentes filiales du Groupe pour un montant total net de cessions de 0,7 million d'euros et le parc de kits de la nouvelle filiale allemande a été constitué.

Le Groupe analyse de manière régulière l'utilisation des kits afin d'en optimiser la rentabilité.

Formation

La formation des équipes commerciales et des professionnels de santé à travers le monde est une priorité pour le Groupe. Il est essentiel pour MEDICREA de proposer aux chirurgiens des innovations mais également de les accompagner dans l'utilisation des nouvelles techniques en leur apportant un support de qualité. Dans le cadre du traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale, les chirurgiens sont amenés à gérer des situations difficiles ; MEDICREA veille donc à ce que chacun de ses salariés en contact régulier avec les chirurgiens ait une compréhension complète des problématiques liées à la chirurgie du rachis.

Le Groupe a ainsi mis en place un centre de formation (Learning Center) qui est en charge de tous les programmes de formation professionnelle. Son objectif est de concevoir et de mettre en œuvre des cours portant sur le traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale, destinés aux équipes de vente. Il fonctionne sur les principes de l'apprentissage pour adultes : les programmes se composent de formation à distance mais également de cours sur site proposant des exercices interactifs avec mises en situation. L'objectif principal du centre de formation est que chaque salarié interagissant avec les établissements de santé apprenne

à répondre de la meilleure manière aux besoins des chirurgiens.

Le Groupe participe également à la formation continue des chirurgiens dans le but d'optimiser le bien-être des patients et de favoriser la transmission des bonnes pratiques chirurgicales. Il a ainsi mis en place un réseau international de centres de références où les chirurgiens visiteurs peuvent communiquer directement avec leurs pairs, échanger sur les techniques opératoires et accroître leurs connaissances dans un environnement clinique.

1.3.5. Recherche et développement, brevets et licences

La recherche et développement de MEDICREA en quelques chiffres

La R&D est au cœur de la stratégie de création de valeur. Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits et du développement de solutions innovantes un objectif prioritaire et a consacré depuis plusieurs années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses, hors brevets et droits similaires, ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	2016	2015	2014	2013	2012
Frais de R&D inscrits à l'actif du bilan*	2 281	1 886	1 069	1 017	845
Frais de R&D passés en charges	2 055	1 960	1 893	1 729	1 741
- dont dotation aux amortissements	(1 284)	(993)	(904)	(842)	(717)
Total des Frais de R&D	3 052	2 853	2 048	1 904	1 869
En % du CA	10%	10%	9%	8%	9%

*Montants des flux de R&D activés sur l'année

MEDICREA dispose d'une gamme complète d'implants traitant l'ensemble des pathologies de la colonne vertébrale : 41 brevets ont été déposés depuis 2008 et 28 nouvelles gammes de produits ont été développées. 48 homologations FDA ont été obtenues depuis l'introduction en bourse de la société en 2006.

En 2016, MEDICREA a obtenu 7 homologations FDA : tiges cervicales UNiD® (tiges d'ostéosynthèse cervicales sur-mesure), PASS Tulip® (vis et crochets), PASS XS®, LigaPASS XS® et PASS OCT® (dominos et connecteurs offset). 379 nouvelles références ont par ailleurs été marquées CE.

L'équipe

L'équipe R&D représente une part importante des effectifs de MEDICREA. Elle se compose de 20 personnes dont :

- 13 ingénieurs développement ;
- 3 chefs de projets affaires cliniques et 1 chef de projet affaires cliniques - conformité;
- 3 prototypistes.

Ces effectifs sont regroupés en 3 pôles d'excellence :

- une équipe est dédiée aux implants sur-mesure UNiD® ;
- une unité est spécialisée dans la fabrication de prototypes ;
- une cellule est en charge du développement de produits et de procédés de production innovants.

Les axes de recherche et développement

L'axe stratégique majeur de recherche et développement pour le Groupe est la médecine personnalisée qui préfigure le modèle médical du 21ème siècle. Le Groupe a pour objectif de mettre à disposition des chirurgiens des produits et des services permettant un traitement parfaitement adapté et donc spécifique et sur-mesure pour chaque patient, en s'engageant dans un processus complexe mêlant recherche et développement et dimension industrielle et en ayant recours à des technologies et des procédés de fabrication innovants comme la fabrication additive par impression 3D.

Exploitant les connaissances scientifiques sur l'équilibre sagittal, la compréhension des déformations de la colonne, les progrès de l'imagerie, les capacités accrues d'analyse de chaque patient et l'avènement des nouvelles technologies de fabrication à partir de fichiers numériques, le Groupe est devenu précurseur dans le domaine des implants sur-mesure destinés au traitement de la colonne vertébrale. Les équipes travaillent au quotidien pour accompagner les chirurgiens dans leur stratégie de traitement personnalisé de chaque patient en partageant leur savoir-faire et leur support dans les domaines technique, clinique et logistique et en leur donnant accès à de nouvelles technologies.

Au cours de l'exercice 2016, MEDICREA a fortement investi pour le développement de son offre complète UNiD® ASI, qui propose des implants sur-mesure pour la chirurgie du rachis ainsi que des applications et services associés. Développement de UNiD® HUB (portail numérique), de UNiD® Analyzer (logiciel de planification) et renforcement des équipes du UNiD® Lab (ingénieurs) ont été les priorités pour les équipes de R&D afin d'apporter des services toujours plus complets et performants aux chirurgiens. Cette tendance se poursuivra sur 2017.

Le paragraphe 1.3.1. présente de manière détaillée le développement et les réalisations du Groupe sur ce thème.

Le Groupe axe ses développements de produits sur les techniques dites de « fusion » vertébrale qui restent

le standard de référence de la chirurgie rachidienne, en privilégiant l'optimisation de l'encombrement prothétique par la mise à disposition d'implants mini-invasifs. Cependant, les techniques dites de « non-fusion » représentent un potentiel important de développement pour les années à venir. Ces technologies permettront de traiter ou de prévenir les pathologies des disques intervertébraux ou du rachis à des stades plus précoces afin de conserver ou de prolonger leurs fonctionnalités. Le Groupe estime que les deux approches de « fusion » et de « non-fusion » pourront être souvent complémentaires et assez rarement concurrentes, et que l'évolution du marché des implants vertébraux de la « fusion » vers la « non-fusion » sera progressive. Ainsi, les nouvelles technologies de « non-fusion » qui connaîtront vraisemblablement des croissances élevées seront celles qui permettront aux chirurgiens de combiner une « fusion » vertébrale sur les segments qui le nécessitent avec une stabilisation amortie « non-fusionnée » sur les segments dont les mouvements peuvent être préservés.

Interactions avec les chirurgiens

Depuis sa création, MEDICREA a choisi d'impliquer des chirurgiens dans le développement de ses produits pour tisser des liens privilégiés avec la communauté scientifique. Intégrés dans des équipes de développement, les chirurgiens apportent leur expertise de traitement des pathologies auxquelles ils sont confrontés et participent à la réalisation des tests de validation des implants et des instruments jusqu'à leur finalisation.

Le Groupe évalue de façon permanente l'opportunité de partenariats avec des chirurgiens ou des sociétés ayant développé des technologies ou des projets pertinents pour la chirurgie du rachis thoracique et lombaire, et pourrait se porter acquéreur de brevets ou d'entreprises ayant mené de tels développements. C'est ainsi qu'est née l'idée de la première tige d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (UNiD®) réalisée spécifiquement pour chaque patient.

MEDICREA a pour pratique de conclure des contrats de cession d'invention et/ou de cession de droits avec les chirurgiens désignés comme inventeurs, leur donnant ainsi droit à des redevances sur le chiffre d'affaires généré par les poses des produits sur lesquels ils ont collaboré, leurs propres poses étant exclues des bases de calcul.

Les projets en cours

Sur l'exercice 2016, le travail des équipes de recherche et développement a plus particulièrement porté sur les produits suivants :

- **Tige UNiD** : tige d'ostéosynthèse cintrée sur-mesure pour un patient donné en fonction de la planification pré-opératoire définie par le chirurgien, associée à un service de planification assistée
- **VBR UNiD** : implant de corporectomie sur-mesure pour un patient donné en fonction de la planification pré opératoire définie par le chirurgien, associé à un service de planification assistée
- **IMPIX 3D Print** : cage intersomatique lombaire réalisée par le procédé d'impression 3D
- **PASS Tulip** : vis « top loading » polyaxiale offrant la possibilité aux chirurgiens de fixer la polyaxialité à une valeur donnée en per opératoire de manière à contrôler la correction apportée
- **PASS LPXS** : système de fixation thoracolombaire spécialement adapté à la chirurgie pédiatrique et juvénile permettant la réduction progressive de déformation de la colonne vertébrale grâce à l'utilisation d'un ensemble de système d'ancrage polyaxiaux.
- **LIGAPASS** : système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples, et **LIGAPASSLP** pour les indications de scolioses idiopathiques de l'adolescent.

Le Groupe travaille activement pour élargir sa gamme d'implants sur-mesure et industrialisera en 2017 des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. MEDICREA est convaincu que la chirurgie sur-mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions.

L'activité de prototypage

Amorcé fin 2014, le transfert de la cellule de prototypage de l'ancien site de La Rochelle sur le site de Neyron a été finalisé en 2015. MEDICREA a investi dans un parc machines adapté (cinq nouvelles unités ont été acquises pour un investissement total de 1,3 million d'euros) et recruté de nouveaux collaborateurs, un responsable de production et deux prototypistes expérimentés.

Les interactions avec l'équipe de recherche et développement sont facilitées du fait de la proximité avec la nouvelle équipe de prototypage. La mise en place de cette cellule dédiée permet de produire des prototypes en interne, en réduisant les délais par rapport au recours à la sous-traitance. Elle permet également de répondre en

seulement quelques jours aux demandes spécifiques des chirurgiens en proposant des instruments personnalisés et adaptés à leurs pratiques de pose. L'innovation est ainsi favorisée grâce à une grande réactivité.

Les études cliniques

MEDICREA investit dans la réalisation d'études cliniques. En 2016, plusieurs études d'envergure étaient en cours ou ont été clôturées sur les produits suivants:

- **Système de fixation thoraco-lombaire PASS LP®** :
 - Etude prospective et multicentrique internationale chez l'adulte ayant pour but de corréler la correction de la déformation du rachis à une amélioration de la qualité de vie (clôturée, rapport attendu pour le 4ème trimestre 2017) ;
 - Etude prospective et multicentrique en France en pédiatrie ayant pour but de corréler la correction de la scoliose et son maintien dans le temps avec l'étiologie de la pathologie (inclusions terminées, suivi des patients en cours);
 - Etude prospective et multicentrique (Etats-Unis) en pédiatrie dont l'objectif est de quantifier la dérotation obtenue par la technique ST2R par translation simultanée sur 2 tiges)(clôturée, analyses en cours.
- **Prothèse de disque cervical GRANVIA® C** : étude prospective, multicentrique et internationale dont l'objectif est de démontrer la préservation de la mobilité du disque à 2 ans de suivi ainsi qu'un gain de qualité de vie pour les patients (clôturée, rapport d'étude disponible) ;
- **Système de fixation par ligament LIGAPASS®** : étude monocentrique française dont l'objectif est de démontrer les performances des liens sous-lamaires dans l'indication de scoliose neuromusculaire chez l'adolescent (inclusions terminées, suivi des patients en cours) ;
- **Système polyaxial mini-invasif PASS MIS®** :
 - Etude en Nouvelle Calédonie ayant pour but de démontrer l'efficacité de la technique dans le traitement des fractures à l'aide d'une cyphoplastie (en clôture)
 - Etude prospective multicentrique en préparation visant à étudier l'efficacité et la sécurité du système à 2 ans de suivi (France et éventuellement Europe, inclusions en cours)

- Tige d'ostéosynthèse sur-mesure UNiD® :

oRegistre débuté en France en 2014 puis ouvert à d'autres centres permettant de mesurer la restauration de l'alignement sagittal grâce aux tiges spécifiques patients ainsi que le gain en qualité de vie dans le traitement des déformations de l'adulte. (plus de 470 patients éligibles, environ 150 patients déjà inclus)

oPlusieurs études rétrospectives sont en cours afin d'évaluer la pertinence de l'utilisation de tiges sur-mesure pour plusieurs indications : déformation, dégénératif, pédiatrique etc.

- Agrafe cervicale C-JAWS : étude rétrospective française visant à évaluer l'efficacité et la sécurité de l'implant chez des patients ayant été opérés sur plusieurs niveaux.

- Système d'ostéosynthèse cervicale PASS OCT :

étude prospective multicentrique en préparation visant à étudier l'efficacité et la sécurité du système à 2 ans de suivi (France et Europe, inclusions en cours).

- Implant de corporectomie sur-mesure UNiD VBR :

registre débuté en mars 2016 visant à inclure les 30 premiers cas cervicaux et 30 premiers cas lombaires afin d'évaluer l'efficacité et la sécurité des implants (France, inclusions en cours).

Les publications du Groupe sur ses produits au cours des trois derniers exercices sont listées ci-dessous :

PRODUIT	DATE	TYPE DE COMMUNICATION	TITRE	RÉFÉRENCE
LigaPASS	2014	Publication	Restoration of thoracic kyphosis by simultaneous translation on two rods for adolescent idiopathic scoliosis	Eur Spine J - 2014 - 23 (Suppl 4) : S438-S445
	2014	Publication	Surgical advances in the treatment of neuromuscular scoliosis	World J Orthop 2014 April 18; 5(2): 124-133
	2016	Publication	Safety and efficacy of sublaminar bands and Ponte osteotomies in rigid deformity: preliminary results in a prospective series of 20 neuromuscular scoliosis patients	J Pediatr Orthop B/ December 2016
PASS LP	2014	Publication	Restoration of thoracic kyphosis by simultaneous translation on two rods for adolescent idiopathic scoliosis	Eur Spine J - 2014 - 23 (Suppl 4): S438-S445
	2015	Poster	Adverse events in adult spinal deformity procedures	Eur Spine J 2015 Vol24 Sup6
Tiges UNiD	2016	Publication	Early Experience and Initial Outcomes With Patient-Specific Spine Rods for Adult Spinal Deformity	Orthopedics March/ april2016 Vol39 Issue 2
MANTA	2017	Publication	Porous silicon nitride spacers versus PEEK cages for anterior cervical discectomy and fusion: clinical and radiological results of a singleblinded randomized controlled trial	Eur Spine J. 2017 Apr 5. doi: 10.1007/s00586-017-5079-6
C-JAWS	2017	Publication	Anterior Cervical Discectomy and Fusion with a Compressive C-JAWS Staple	Acta Neurochir Suppl 2017 Vol 124 pp 149-153

D'autres publications et communications sont prévues : les produits concernés et les dates prévisionnelles sont indiqués ci-dessous. Ils sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés en fonction notamment de l'avancement des études cliniques :

PRODUIT	2017	2018	2019
PASS LP	X	X	X
LigaPASS	X		
UNiD 3D VBR	X	X	X
Tiges UNiD	X	X	X
Granvia		X	

Le PASS LP fera l'objet de communications directement par MEDICREA ou par des chirurgiens et leurs équipes. L'un des poseurs MEDICREA prévoit ainsi de publier des articles sur les scolioses sévères et les connecteurs de dérotation. Des communications sont également prévues lors de plusieurs congrès : SICOT, NASS, Eurospine.

Des articles sont en cours de préparation sur les Tiges UNiD® par des chirurgiens, des whitepapers vont être rédigés par MEDICREA et des communications orales sont prévues lors de l'EUROSPINE.

3 articles devraient être publiés en 2018 sur le produit GRANVIA-C®.

Autres éléments de propriété intellectuelle

Ils concernent essentiellement les brevets pour lesquels le Groupe procède dans un premier temps à un dépôt de demande en France. Dans un second temps, après 12 mois, il enregistre des extensions internationales PCT

(Patent Cooperation Treaty). Enfin, 18 mois plus tard, il dépose des extensions nationales sur les territoires considérés comme stratégiques pour le développement du produit concerné.

Les demandes de brevets sont généralement étendues dans les principaux pays d'Europe, aux Etats-Unis, au Brésil, au Japon et en Australie.

Les brevets et demandes de brevets détenus et exploités par MEDICREA visent à couvrir de manière précise les gammes de produits que le Groupe a développées. Ils font l'objet d'une exploitation directe et aucune licence n'a été accordée à ce jour sur les droits de propriété intellectuelle de la Société, sauf pour les brevets relatifs aux C-JAWS® également exploités par la société Integra Life Sciences dans la fabrication d'implants pour les fractures des os de la main et du pied.

Les brevets et demandes de brevets couvrant les produits du Groupe sont récapitulés dans les tableaux suivants :

Gamme Dispositifs de Fusion :

FAMILLE	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
DISPOSITIF DE FUSION	Anti-recul de vis dans cage, concept de sphères décalées	17/05/2010	Europe États-Unis Australie Brésil Canada	EP2571434 US20130053967 2011254256 BR 11 2012 028240-9/12 CA2797811
	Cage cervicale MANTA	27/05/2009	Europe États-Unis	EP2303194 US8506632
	Impix TLIF	27/07/2009 23/07/2010	France États-Unis	FR 09 55238 US 13/383,030
	Implant de corporectomie	01/02/2012	Europe États-Unis	EP 12 704314.9 US 13/982,794
	Implant Accolade	05/11/2008	Europe États-Unis	EP2211786 US8377137

Gamme Dispositifs de Non-fusion :

PRODUIT	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
DISPOSITIF DE NON FUSION	Prothèse de disque à bille	08/10/2013	Europe	EP13 187656.7
	Prothèse de disque cervical	02/12/2008	Europe États-Unis Australie	EP2222251 US8246685 2008334348
	Prothèse de disque GRANVIA-C	25/03/2009	Europe États-Unis Australie Brésil Chine Japon	EP2259756 US8828083 AU2009229316 (PCT/IB2009/051236) CN101980672 JP5425178
	Prothèse de disque GRANVIA-L (Guidage)	17/10/2012	Europe États-Unis	EP 12 790669.1 US 14/350,244
	Prothèse TOFUA	28/09/2012	Europe États-Unis	EP 12 784341.5 US 14/344,832
	Tige de croissance	05/04/2012	Europe États-Unis	EP 13723244.3 US 14/501,956

Gamme Plaque d'Ostéosynthèse :

PRODUIT	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
PLAQUE D'OSTEOSYNTHESE	Plaque à languettes déformables	27/04/2006	Europe États-Unis	EP2010083 US8114139
	Plaque lombo-sacrée	01/02/2012	Europe États-Unis	EP 12 704313.1 US 13/979,386

Gamme Ostéosynthèse Agrafe :

PRODUIT	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
OSTEOSYNTHESE AGRAFE	Agrafe à branches expansibles - L-JAWS	22/09/2009	Europe États-Unis	EP2326268 US8801786
	Agrafe JAWS	10/05/2006	Europe États-Unis	EP1890611 US20080167666
	Agrafe lombaire X-JAWS	26/04/2010	Europe États-Unis Australie Brésil	EP2424469 US8956416 AU2010243237 20110109311
	C-JAWS	04/08/2004	Europe	EP1504723
	Lamino JAWS	19/10/2011	Europe États-Unis Japon	EP 11 778982.6 US 13/879,654 2013-535552

Gamme Ostéosynthèse Cervicale :

PRODUIT	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
OSTEOSYNTHESE CERVICALE	Pion à débattement contrôlé	20/07/2012	Europe États-Unis Australie Brésil Japon	EP 12 758620.4 US 14/131,041 AU2012288513 BR 112013031676 4 JP 2014-522185

Gamme Ostéosynthèse Dynamique :

PRODUIT	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
OSTÉOSYNTHESE DYNAMIQUE	Vis concept dynamique	21/01/2005	Europe	EP1708630
	Vis dynamique concept colerette	24/06/2004	Europe États-Unis	EP1653873 US7731734

Gamme Ostéosynthèse Thoraco-lombaire :

PRODUIT	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
OSTEOSYNTHESE THORACO-LOMBAIRE	Barre polyaxiale	07/11/2000	États-Unis	US7189236
		05/11/2001	Europe	EP1940304
	Clip de rotation vertébrale	24/06/2004	Europe États-Unis	EP1638470 US7763054
		08/06/2010	États-Unis	US 12/795,926
	Connecteur à ancrage sacral	02/04/2013	Europe États-Unis	EP 13723245.0 US 14/510,538

PRODUIT	TITRE	DATE DE DÉPOT	PAYS	N° DE PUBLICATION
	Connecteur iliaque multiaxial	17/04/2014 10/04/2015	France PCT	FR1453465 PCT/IB2015/052629
	Connecteur ouvert PASS LP	17/04/2014 17/04/2014	France PCT	FR1453464 PCT/IB2015/052822
	Crochet-Ligament	27/05/2009	Europe États-Unis	EP2278930 US8465527
	Crochet-Pince	05/11/2001	États-Unis	US7033358
	Crochet-Pince LP	25/03/2009	Europe États-Unis	EP2259737 US8926673
	LigaPASS	13/06/2012	Europe États-Unis Australie Brésil	EP 12 731734.5 US 14/123,626 AU2012275009 BR 11 2013 030066 3
	LigaPASS à verrouillage unique	24/04/2015	France	FR1553858
	Matériel à prolongateurs	24/06/2004	Europe États-Unis	EP1638471 US7862593
		26/11/2010	États-Unis	US 12/954,718
	Matériel de restauration de pion fileté	19/04/2013 10/04/2014	France PCT	FR1353592 PCT/IB2014/060614
	Matériel de traitement d'une fracture isthmique	14/10/2013 09/10/2014	France États-Unis	FR1359987 US 14/511,130
	Matériel MIS	30/08/2011	Europe États-Unis	11 764307.2 13/817,895
	Méthode de redressement de vertèbres	13/10/2009	États-Unis	US8308775
	PASS	03/06/1998	Japon	JP 11-501728
	PASS concept des centres décalés	03/06/1998	États-Unis	US6267765
	PASS concept sertissage	03/06/1998	Europe	EP1415602
	PASS génération 2	24/06/2004	Europe	EP1638472
	Tige à oeillet	15/10/2014	France	FR1459906 FR1459907
	Tige sur mesure	18/09/2013 18/10/2013 17/09/2014 08/10/2014	France France PCT PCT	FR1358988 FR1360208 PCT/IB2014/064586 PCT/IB2014/065150
	Tournevis débrayable	05/11/2008	Europe	EP2219541
	Vis tulipe	24/04/2015	France	FR1553722

Le Groupe est propriétaire de l'ensemble des brevets nécessaires au développement de son activité. Il ne dépend ainsi d'aucune propriété intellectuelle externe et structurante qui serait détenue par un tiers. Comme évoqué précédemment, MEDICREA a pour pratique de conclure des contrats de cession d'invention et/ou de cession de droits avec les chirurgiens désignés comme inventeurs des produits qu'ils ont contribué à développer, et d'enregistrer directement à son nom les brevets correspondants.

Aucune action en contrefaçon de brevets n'est actuellement en cours.

1.3.6. Investissements

Investissements de l'exercice

L'évolution de la valeur brute des immobilisations au cours des 3 derniers exercices se présente comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	2016	2015	2014
Frais de recherche & développement	10,6	8,3	6,4
Brevets et droits similaires	3,7	3,6	3,5
Licences, logiciels	1,3	0,8	0,5
Marques	0,0	0,0	0,0
Immobilisations incorporelles *	15,6	12,8	10,4
Constructions	0,0	0,1	0,0
Installations techniques	6,5	5,8	3,9
Matériel de démonstration	0,7	0,7	0,7
Kits d'instruments	5,8	5,1	4,6
Matériel informatique et bureau	1,7	1,1	1,0
Autres immobilisations	3,7	1,4	1,2
Immobilisations corporelles	18,4	14,1	11,5
Dépôts et cautionnements	0,8	0,5	0,3
SICAV pour séquestre	0,2	0,2	0,2
Immobilisations financières	1,0	0,7	0,4
Total valeurs brutes	35,0	27,6	22,3

* hors écarts d'acquisition

Par grands postes d'investissements, les variations s'expliquent comme suit :

Immobilisations incorporelles – Frais de recherche et développement

Comme largement détaillé au paragraphe précédent,

la recherche et développement est un poste majeur d'investissements. L'activité de R&D est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clé. Les frais activés sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations incorporelles - Licences et logiciels
L'augmentation des licences et logiciels est essentiellement liée au développement d'un logiciel et d'applications périphériques de planification chirurgicale.

Immobilisations corporelles - Kits d'instruments

Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels, qui concernent principalement les Etats-Unis et la France, sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans.

En 2016, le développement de l'activité a conduit le Groupe, d'une part, à renouveler les kits utilisés par ses clients et, d'autre part, à accroître le nombre de kits mis à disposition des hôpitaux afin d'accompagner l'augmentation du nombre de chirurgies. Ainsi en France et aux Etats-Unis, les investissements en kits se sont élevés respectivement à 0,3 et 0,2 million d'euros.

Immobilisations corporelles - Installations techniques

Le Groupe poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement en 2016 de 0,2 million d'euros dans une ligne de cintrage automatique destinée à la fabrication des tiges sur-mesure UNID® et de 0,2 million d'euros dans un compresseur alimentant les machines du nouveau siège de Rillieux-la-Pape.

Immobilisations corporelles - Matériel informatique

L'augmentation du matériel informatique et de bureau est directement liée à la mise en service du nouveau siège social.

Immobilisations corporelles –Autres immobilisations
L'augmentation des autres immobilisations corporelles s'explique par les installations et agencements du nouveau siège social pour 2,3 millions d'euros ainsi que des travaux d'agrandissement des bureaux de MEDICREA USA à New York pour 0,9 million d'euros.

Le détail des variations des immobilisations et des amortissements est donné au chapitre 4.1, note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Investissements en cours

En 2017, le Groupe continuera à investir en matériels industriels pour poursuivre l'internalisation des différentes étapes de production de ses produits ou pour renouveler l'équipement existant si nécessaire.

Investissements à venir

A l'exception des éléments détaillés ci-dessus, le Groupe n'a pas pris d'engagement ferme d'investissements

significatifs à la date de rédaction du présent Document de Référence.

1.4. Analyses et commentaires sur les activités de l'exercice

1.4.1. Informations sur les activités

Activité et Innovations 2016

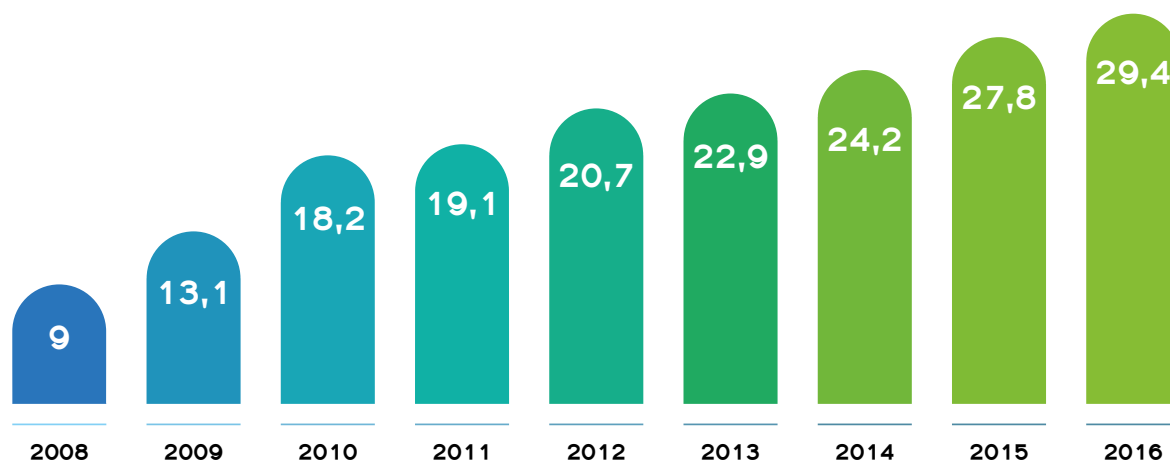
MEDICREA s'est transformée en une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Elle fait figure de véritable pionnière sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, et offrir un confort opératoire sans égal pour les chirurgiens.

L'année 2016 constitue un exercice de transformation majeure de MEDICREA marqué par plusieurs événements déterminants :

- développement de nouveaux services numériques de planification préopératoire et d'analyses pré et postopératoires, uniques au monde ;
- accélération significative du rythme d'adoption des tiges sur mesure UNID® ;
- levée de fonds de 20 millions d'euros en août 2016 réalisée majoritairement auprès d'investisseurs américains (les caractéristiques détaillées de cette opération sont données au paragraphe 1.4.4 du présent Document de Référence) ;
- regroupement sur un nouveau site unique ultra-moderne de 8000 m² dans la métropole de Lyon des activités de production, du centre de recherche et de développement et de l'ensemble des fonctions commerciales et administratives présentes en France ;
- poursuite de la mise au point des procédés de fabrication par impression additive 3D de cages intervertébrales et d'implants de corporectomie sur mesure en titane.

Analyse du chiffre d'affaires de l'exercice

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



MEDICREA poursuit sa croissance en 2016 avec un chiffre d'affaires de 29,4 millions d'euros en progression de +6% par rapport à 2015 sans impact significatif lié aux variations des taux de change. Depuis 2008, le taux de croissance annuel moyen des ventes s'élève à 17%.

La croissance du Groupe a été soutenue et constante tout au long de l'exercice :

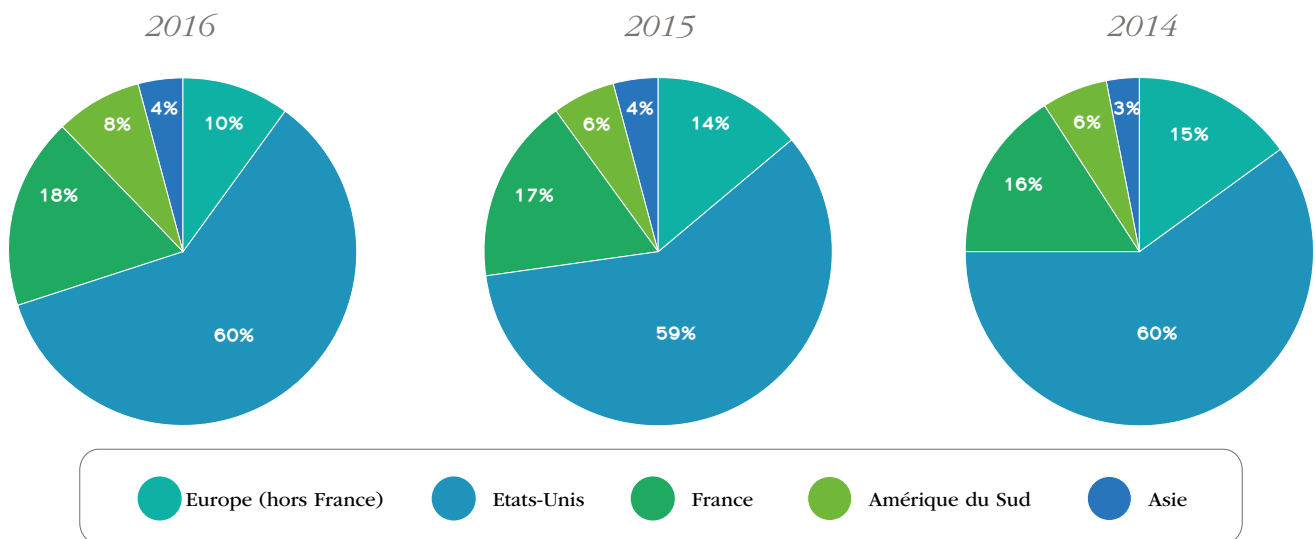
EN MILLIONS D'EUROS	2017	2016	2015	2017/2016	2016/2015
1 ^{er} semestre	14,7	14,8	13,8	+1%	+7%
2 ^{ème} semestre		14,6	14,0		+4%
TOTAL		29,4	27,8		+6%

Les ventes du 4^{ème} trimestre augmentent de 13 % comparées à celles de la même période en 2015 sous l'impulsion du développement des poses d'implants sur-mesure issus de la technologie UNiD®, particulièrement aux Etats-Unis où sur l'ensemble de l'année, le nombre de chirurgies réalisées avec des tiges personnalisées a progressé de 106% par rapport à 2015.

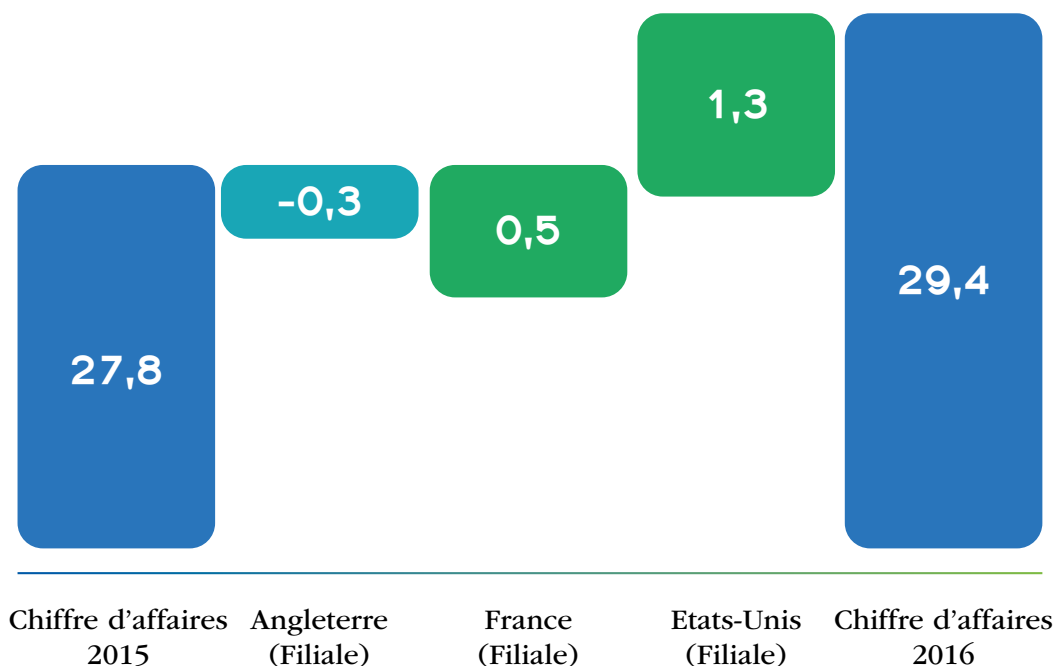
Le seuil des 1 000 poses de tiges UNiD® a été franchi en novembre 2016 (1 100 chirurgies dénombrées au 31 décembre 2016), suivi du lancement aux Etats-Unis d'une garantie à vie sur les montages réalisés avec des tiges UNiD®.

En 2016, la contribution au chiffre d'affaires Groupe des cinq filiales de commercialisation (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Allemagne, Pologne) s'élève à 80 %, stable par rapport à 2015. Les principaux pays couverts par des distributeurs, Brésil et Belgique, ont représenté en 2016 respectivement presque 7% et 3% du chiffre d'affaires total.

La répartition de l'activité par zones géographiques évolue comme suit :

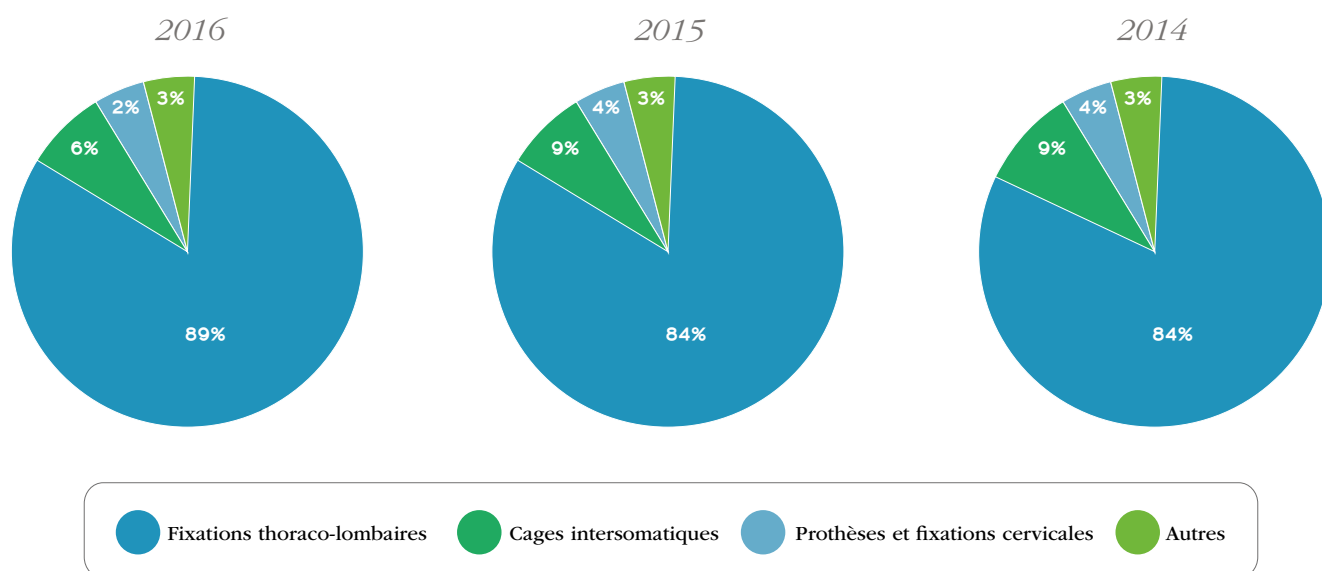


Les Etats-Unis et la France sont les marchés les plus dynamiques. Le poids de ces deux zones dans le chiffre d'affaires global continue à progresser et atteint 78% de la facturation en 2016 contre 76% en 2015. L'activité de distribution ayant été stable, les filiales ont contribué de la manière suivante à l'évolution du chiffre d'affaires entre 2015 et 2016 (en millions d'euros) :



Le Groupe réalise près de 90% de son chiffre d'affaires avec le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP®, complété par une version mini-invasive, d'un implant autorisant la fixation de tiges sur les vertèbres grâce à une technique de laçage et d'un système occipito-cervical.

Par produits, les ventes se répartissent comme suit, les ventes UNiD étant incluses dans la catégorie Fixations thoraco-lombaires :



EN MILLIONS D'EUROS	2016	2015	2014	2016/2015	2015/2014
Fixations thoraco-lombaires	26,1	23,4	20,5	+11%	+14%
Cages intersomatiques	1,8	2,5	2,2	-28%	+16%
Prothèses et fixations cervicales	0,6	1,0	0,9	-39%	+13%
Autres	0,9	0,8	0,7	+3%	+20%
Total chiffre d'affaires	29,4	27,8	24,2	+6%	+15%

MEDICREA réalise une partie importante de son chiffre d'affaires en dollars. Contrairement à l'exercice précédent, les variations des taux de change ont eu en 2016 une incidence non significative sur l'évolution des ventes. Au cours des trois dernières années, le taux de change moyen EUR/USD a évolué comme suit :

	2016	2015	2014
Taux de change moyen EUR/USD	1,106	1,115	1,335

Une partie des ventes est également réalisée en livres sterling et en zloty polonais, mais elles représentent moins de 5 % du chiffre d'affaires consolidé. Les fluctuations monétaires entre l'euro et la livre sterling et le zloty polonais n'ont pas d'impact significatif sur l'évolution du chiffre d'affaires Groupe en 2016.

1.4.2. Analyse du résultat et de la situation financière consolidés

Compte de résultat

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	14,7	14,8	29,4	27,8	24,2
% variation du CA à changes constants	-2,6%	+6,6%	+5,4%	+3,3%	+6,0%
Coût des ventes	(3,9)	(2,8)	(6,9)	(6,0)	(4,6)
Marge brute	10,8	12,0	22,4	21,8	19,6
%	73%	81%	76%	79%	81%
Frais de recherche et développement	(0,8)	(0,5)	(1,1)	(1,0)	(1,4)
Frais de commercialisation	(7,9)	(8,2)	(16,2)	(13,2)	(10,8)
Commissions sur ventes	(1,8)	(1,8)	(3,4)	(3,1)	(2,6)
Frais administratifs	(3,9)	(3,0)	(6,2)	(6,0)	(5,0)
Autres produits et charges opérationnels	(0,2)	(1,2)	(2,4)	(0,1)	(0,1)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(3,8)	(2,7)	(6,8)	(1,5)	(0,2)
Résultat opérationnel	(4,1)	(2,7)	(7,1)	(1,6)	(0,3)
Coût de l'endettement financier net	(1,1)	(0,2)	(1,1)	(0,3)	(0,2)
Autres produits / charges financiers	(0,3)	(0,1)	0,4	0,1	(0,2)
Produits / charges d'impôts	0,4	0,3	0,3	0,3	(0,4)
Résultat net	(5,1)	(2,7)	(7,6)	(1,5)	(1,0)
Résultat par action	(0,50)	(0,30)	(0,80)	(0,17)	(0,12)
EBITDA	0,3	0,6	0,3	1,9	2,5

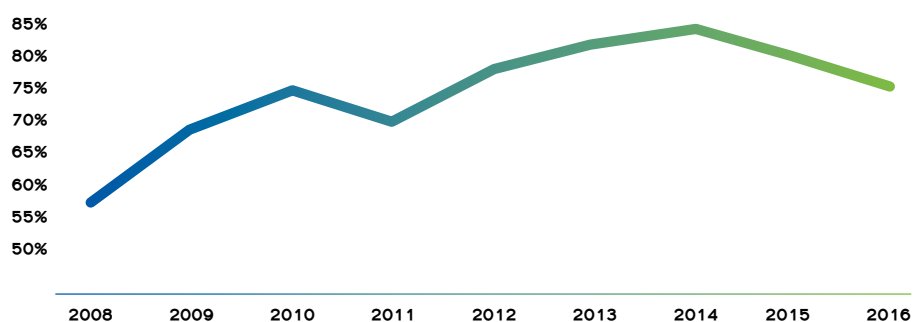
* Calcul de l'EBITDA détaillé en page 76

Le chiffre d'affaires s'établit à 29,4 millions d'euros pour l'exercice 2016, en croissance de +6% par rapport à l'exercice précédent. Les variations de taux de change n'ont pas eu d'impact significatif sur la comparabilité des ventes

La marge brute structurellement proche de 80 % recule de 3 points pour s'établir à 76 % du fait du recours à

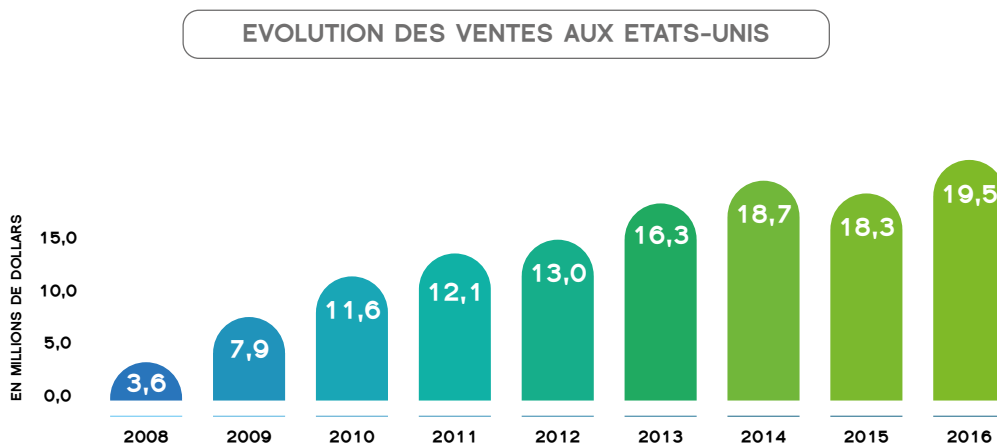
la sous-traitance à compter du 2ème semestre pour pallier l'arrêt de la production de l'usine de La Rochelle et le redémarrage progressif des opérations sur le nouveau site de Lyon après l'obtention des qualifications nécessaires délivrées par les organismes réglementaires à l'issue d'un audit de certification passé avec succès en fin d'année 2016. Le taux de marge brute a évolué comme suit depuis 2008 :

ÉVOLUTION DU TAUX DE MARGE BRUTE



Ce niveau élevé de marge brute est une tendance de fond qui est le résultat de deux éléments :

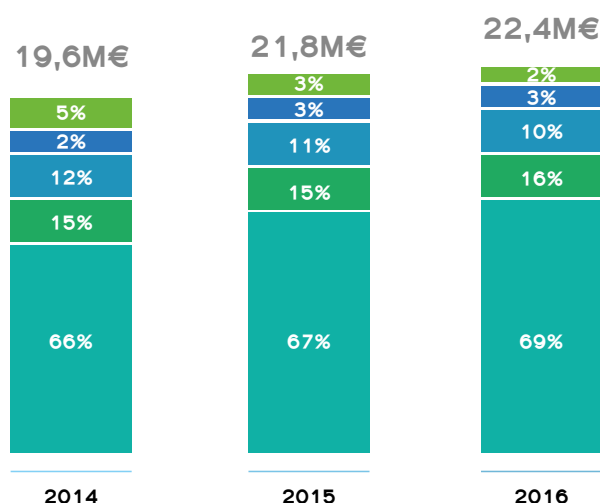
- la croissance régulière des ventes aux Etats-Unis où le prix de vente est nettement plus élevé que sur les autres marchés, ce qui a un impact direct sur la marge dégagée avec un taux dépassant les 90%.



- la baisse continue des coûts de revient industriels rendue possible par l'internalisation croissante de la production et par l'automatisation des process qui, combinée à l'internalisation, permet de produire à des coûts inférieurs à ceux proposés par les sous-traitants. L'année 2016 fait exception à la tendance suite à l'augmentation temporaire du volume d'implants sous-traités.

La marge brute atteint 22,4 millions d'euros, en augmentation de 0,6 million d'euros soit +3% par rapport à l'année précédente. Cette marge est générée à 69% par MEDICREA USA, à 16% par l'activité FRANCE et à 10% par l'activité de distribution de MEDICREA INTERNATIONAL. La contribution de MEDICREA USA à la marge brute Groupe s'accroît en relation avec le développement du chiffre d'affaires aux Etats-Unis.

CONTRIBUTION DE CHAQUE FILIALE À LA MARGE BRUTE



Le résultat opérationnel courant 2016 s'élève à -6,8 millions d'euros contre -1,5 million d'euros en 2015 et intègre 2,4 millions d'euros de charges non récurrentes.

Les frais de structure augmentent de 3,5 millions d'euros par rapport à l'exercice 2015 soutenant le déploiement, principalement aux Etats-Unis, des innovations de la Société dans les implants sur-mesure avec la constitution d'une équipe dédiée d'ingénieurs regroupés au sein du laboratoire UNiD®, et le lancement d'actions marketing destinées à sensibiliser à la fois les chirurgiens et les patients.

Les frais de personnel (hors effectifs de production) s'élèvent à 12,7 millions d'euros en 2016, en hausse de 16% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par le renforcement des effectifs : 24 nouveaux collaborateurs ayant rejoint le Groupe en 2016 soit une hausse de 23% par rapport au 31 décembre 2015.

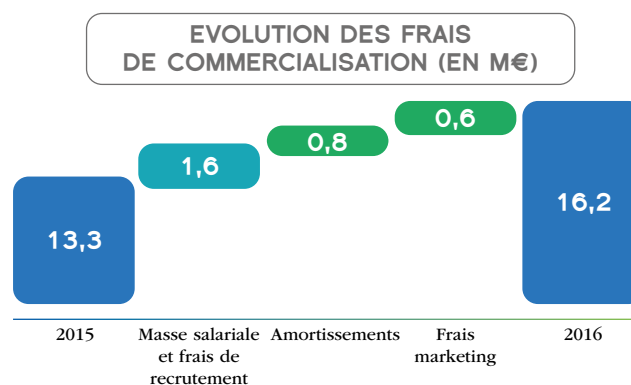
La variation des frais de personnel, hors effectifs de production, se ventile comme suit par nature de coûts :

EN MILLIONS D'EUROS				2016 /2015		2016 /2015	
	2016	2015	2014	ÉVOLUTION	ÉVOLUTION %	ÉVOLUTION DES EFFECTIFS	ÉVOLUTION DES EFFECTIFS %
Recherche et développement	1,5	1,4	1,0	0,1	7%	+2	11%
Marketing et Ventes	8,5	6,9	5,7	1,7	24%	+23	38%
Administratif	2,6	2,6	2,3	0,0	0%	-1	-4%
Total charges de personnel	12,7	10,9	9,0	1,8	16%	+24	+23%

Les frais de recherche et développement progressent régulièrement et constituent un poste majeur d'investissements. Les frais inscrits en charge de l'exercice après activation des dépenses devant être capitalisées (2,4 millions d'euro) et après imputation du Crédit d'Impôt Recherche (1million d'euros) s'élèvent à 1,1 million d'euros (1 million d'euros en 2014) et s'analysent comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	2016	2015	2014
Frais de R&D	2,8	2,5	1,9
Frais de R&D activés	-2,4	-2,0	-1,2
Amortissements	1,7	1,4	1,2
Crédit d'Impôt Recherche	-1,0	-1,0	-0,5
Total des frais après activation et CIR	1,1	1,0	1,4

Les frais de commercialisation s'élèvent à 16,2 millions d'euros en 2016, en progression de 3 millions d'euros par rapport à 2015. Les charges de personnel représentent 53% de ces frais. L'augmentation des effectifs contribuent à hauteur de 1,6 millions d'euros à l'accroissement total des dépenses de commercialisation (+23 personnes). Les frais liés à la croissance de l'activité (amortissements des kits d'instruments déployés sur le terrain, transport...) augmentent de 0,8 million d'euros. Enfin, les dépenses liées à l'intensification des efforts marketing sont en hausse de 0,6 million d'euros.



Les commissions sur ventes progressent de 0,3 million d'euros pour atteindre 3,4 millions d'euros en 2016. Elles concernent principalement MEDICREA USA. Elles sont proportionnelles au chiffre d'affaires et rémunèrent le travail commercial des agents auxquels la Société fait appel afin de la représenter auprès des hôpitaux et chirurgiens utilisateurs.

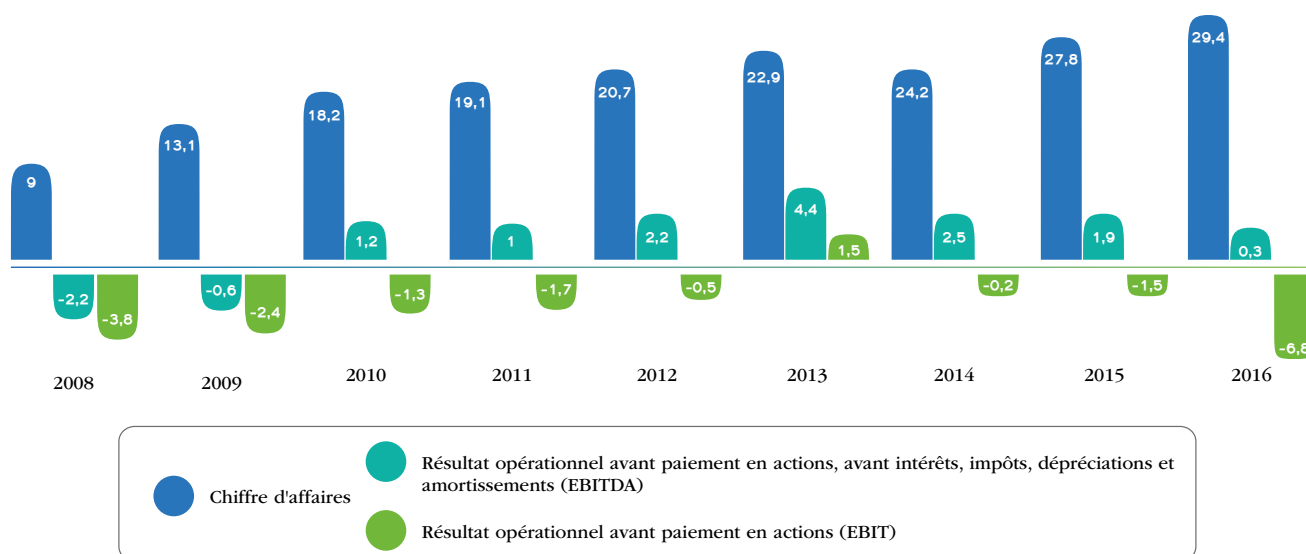
Les frais administratifs s'élèvent à 6,2 millions d'euros en 2016, soit +0,3 million d'euros par rapport à 2015 reflétant les coûts liés au nouveau bâtiment de Vancia (loyer et amortissements des aménagements). Les charges de personnel administratifs sont stables.

L'augmentation des effectifs et l'intensification des investissements en recherche et développement et en marketing en 2016 ont eu pour effet de repousser le point mort d'exploitation à 9,4 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre (7,3 millions d'euros en 2015).

Les nombreux kits d'instruments et d'implants destinés aux hôpitaux et cliniques et nécessaires au développement de l'activité font l'objet d'amortissements et de provisions et interviennent de façon significative dans la formation du résultat. Avant prise en compte de ces charges, le résultat opérationnel 2016 (EBITDA) ressort à 0,3 million contre 1,9 millions d'euros en 2015. L'EBITDA est calculé de la manière suivante :

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Résultat opérationnel avant paiement en actions (EBIT)	(3,8)	(2,7)	(6,8)	(1,5)	(0,2)
Amortissements et dépréciations	4,1	3,3	7,1	3,4	2,7
EBITDA	0,3	0,6	0,3	1,9	2,5

Les principaux indicateurs financiers ont évolué comme suit depuis 2008 :



Les autres charges non récurrentes d'un montant de 2,4 millions d'euros comprennent principalement le coût de la fermeture de l'usine de la Rochelle et le regroupement des activités au sein du nouveau siège (1,2 millions d'euros), ainsi qu'une perte de 0,9 million d'euros liée à l'enregistrement en charges, d'avances sur redevances régulièrement versées depuis 2013 dans le cadre du développement d'une plateforme logicielle, et qui ne pourront pas être récupérées rapidement.

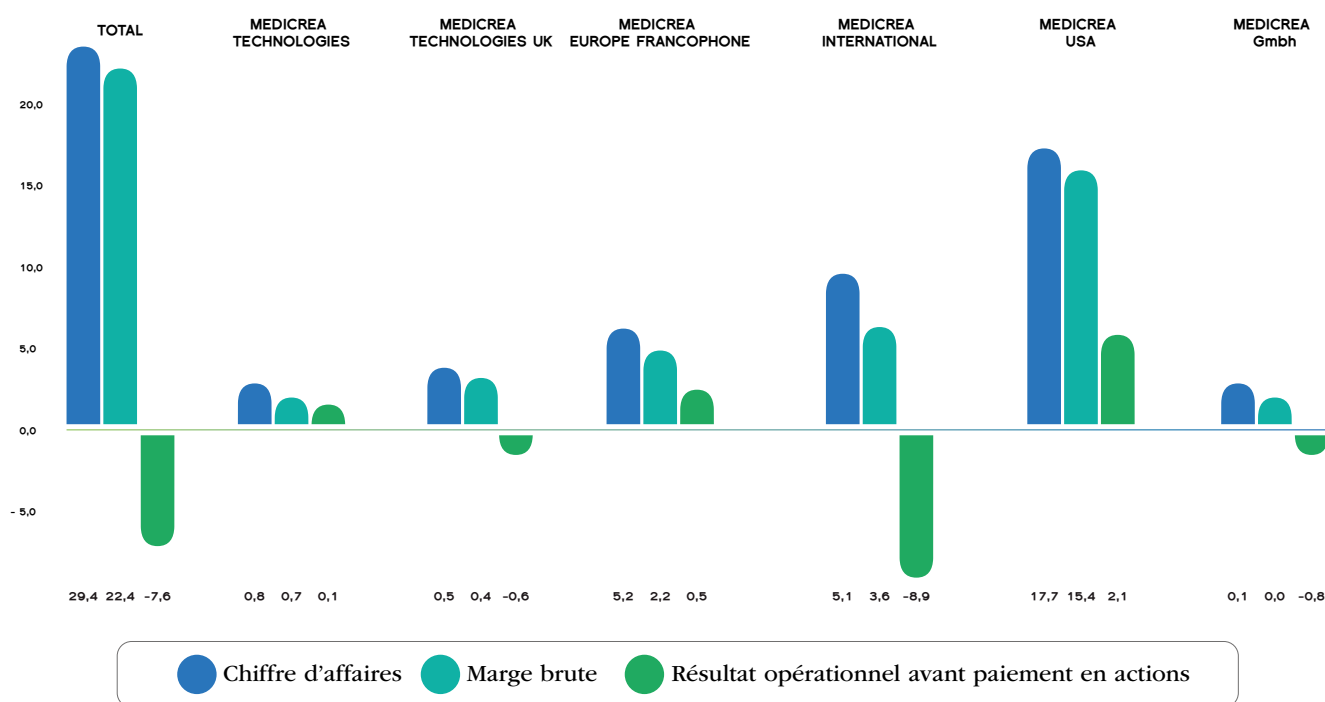
Le coût de l'endettement financier net est de 1,1 million d'euros en 2016. Il augmente de 0,8 million d'euros suite à la mise en place d'un emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros (détaillé au paragraphe 1.4.4. du présent Document de Référence) pour lequel l'application des règles de comptabilisation définies par IAS 32, IAS 39 et IFRS 7 accroît significativement les charges financières sans impact sur la trésorerie. Le taux d'intérêt moyen s'établit à 5,54% en 2016, contre 3,93% en 2015.

Les autres charges et produits financiers sont positifs de 0,3 million d'euros en 2016 et sont essentiellement composés de gains de change.

Le résultat net consolidé ressort à -7,6 millions d'euros après comptabilisation d'un produit d'impôts de 0,3 million d'euros. En 2015, le résultat net consolidé était de -1,5 million d'euros et prenait en compte un produit d'impôts identique à 2016. L'analyse du taux

d'imposition est détaillée en note 12. de l'annexe aux comptes consolidés au chapitre 4.1. Le Groupe ne paie pas d'impôt sur les sociétés et dispose pour ses filiales françaises intégrées fiscalement d'une réserve importante de déficits reportables non constatés dans ses états financiers.

La contribution de l'ensemble des filiales aux performances du Groupe est représentée sur le graphique suivant :



MEDICREA INTERNATIONAL, société mère, porte la totalité des coûts des fonctions centrales et support d'où sa contribution fortement négative au résultat opérationnel.

Situation financière

L'évolution des actifs sur les trois dernières années est synthétisée comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Actif non courant	23,6	17,8	22,2	16,3	13,1
Écarts d'acquisition	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Immobilisations incorporelles	6,6	5,7	6,1	4,9	4,0
Immobilisations corporelles	11,0	7,5	10,1	7,0	5,5
Impôts différés	2,6	1,4	2,5	1,0	0,6
Actif courant	30,2	17,4	25,4	16,8	14,2
Stocks	9,0	7,8	8,7	7,0	6,3
Clients et autres débiteurs	4,9	5,5	5,2	4,7	4,4
Autres actifs courants	2,2	3,0	3,5	2,9	2,3
Trésorerie et équivalent de trésorerie	14,1	1,1	8,1	2,2	1,2
TOTAL ACTIF	53,8	35,2	47,7	33,1	27,3
Immobilisations financières	0,8	0,6	0,9	0,7	0,4

Actif non-courant

Les actifs non courants, en hausse de 5,9 millions d'euros, représentent 47% du total du bilan. Ils comprennent :

- les écarts d'acquisition pour 2,6 millions d'euros qui concernent essentiellement l'acquisition par LBO de la société MEDICREA TECHNOLOGIES en 2002.
- les immobilisations incorporelles, composées principalement des frais de recherche et développement et des licences et logiciels, qui augmentent de 1,2 million d'euros en 2016. Le détail des investissements incorporels est donné au chapitre 1.3.6. du présent document ;
- les immobilisations corporelles qui représentent 10,1 millions d'euros, en hausse de 3,1 millions d'euros par rapport à 2015 suite à l'aménagement du nouveau siège social et à l'agrandissement des bureaux de MEDICREA USA à New York. Le détail des investissements corporels est donné au chapitre 1.3.6. du présent document ;
- les actifs financiers pour 0,9 million d'euros ;
- les impôts différés actifs pour 2,5 millions d'euros, en hausse de 1,5 million d'euros par rapport à 2015 en lien avec les retraitements de consolidations.

Actif courant

Les actifs courants s'élèvent à 25,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 16,8 millions d'euros en 2015. Ils comprennent :

- les stocks pour une valeur nette de 8,7 millions d'euros, en augmentation de 1,7 million d'euros sur l'année. En valeur brute, le stock augmente de 26 % par rapport à 2015. Pour anticiper la fermeture en deux étapes en août 2016 et en janvier 2017 de l'usine de La Rochelle, ainsi que le démarrage progressif du nouveau site de Rillieux-la-Pape lié à la nécessité d'obtenir toutes les qualifications réglementaires obligatoires, le Groupe a eu largement recours à la sous-traitance sur le 2ème semestre 2016 afin d'assurer une continuité de service pour l'ensemble de ses clients. Cette situation temporaire a tiré sensiblement à la hausse le niveau de stocks, notamment de produits finis et semi-finis ;
- les clients et comptes rattachés qui représentent 5,1 millions d'euros contre 4,7 millions d'euros en 2015. Le délai moyen d'encaissement s'établit à 53 jours au 31 décembre 2016, contre 58 jours en 2015 ;
- les autres actifs courants qui s'élèvent à 3,5 millions d'euros, en hausse de 0,6 million d'euros, et comprennent 2,3 millions d'euros de créances fiscales (Crédit Impôt Recherche, crédit de TVA et Crédit Impôt Compétitivité et Emploi), 0,7 million d'euros de charges constatées d'avance et 0,4 million d'euros d'autres créances composées essentiellement d'avances et d'acomptes sur commandes versés ;
- la trésorerie et équivalents pour 8,1 millions d'euros, en hausse de 5,9 millions d'euros suite à la levée de fonds réalisée en août 2016.

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Capitaux propres	21,0	12,6	14,1	15,2	12,6
Passif non courant	19,6	8,7	20,5	8,3	5,4
Avances conditionnées	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5
Provisions non courantes	0,6	0,5	0,5	0,5	0,3
Impôts différés	1,4	0,5	1,4	0,3	0,7
Dettes finances long terme	17,3	7,4	18,3	7,2	3,9
Passif courant	13,2	13,9	13,0	9,5	9,2
Provisions courantes	0,4	1,1	1,1	0,0	0,0
Dettes financières court terme	4,9	4,7	3,6	3,3	3,0
Autres passifs financiers courants	-	-	-	0,0	0,0
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5,6	4,9	6,0	4,1	4,2
Autres passifs courants	2,3	3,2	2,3	2,1	2,0
TOTAL PASSIF	53,8	35,2	47,6	33,1	27,3

Capitaux propres

Les capitaux propres ressortent à 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 15,2 millions d'euros au 31 décembre 2015. Cette variation est liée à l'augmentation de capital d'août 2016 et au résultat global de l'exercice.

Passif non-courant

- les avances conditionnées accordées par BPI pour 0,3 million d'euros dont la variation par rapport à 2015 est due au remboursement progressif de celles-ci ;
- les provisions non-courantes pour 0,5 million d'euros. Elles se composent essentiellement de l'évaluation des droits acquis par le personnel des filiales françaises dans le cadre des régimes d'indemnités de fin de carrière;
- les impôts différés pour 1,4 million d'euros;
- les dettes financières long terme qui s'élèvent à 18,3 millions d'euros contre 7,2 millions d'euros en 2015. L'augmentation de ce poste est liée aux deux emprunts obligataires émis au cours de l'exercice 2016 : un premier de 1,15 million d'euros en février 2016 et un second de 15 millions d'euros en août 2016.

Passif courant

Les passifs courants s'élèvent à 13 millions d'euros au 31 décembre 2016, en hausse de 3,5 millions d'euros et comprennent :

- les dettes financières court terme pour 3,6 millions d'euros contre 3,3 millions d'euros en 2015. Elles se composent principalement d'emprunts auprès d'établissements de crédits, d'un emprunt obligataire, de concours bancaires courants et d'échéances de crédits-baux et de locations financières ;
- les dettes fournisseurs pour 6 millions d'euros, en hausse par rapport à 2015 du fait du recours important à la sous-traitance dans le cadre du transfert de la production du site de La Rochelle vers le nouveau site de Rillieux-la-Pape;
- les autres passifs courants pour 2,3 millions d'euros dont 1,7 million d'euros de dettes sociales et 0,3 million d'euros de dettes fiscales.

1.4.3. Evolution prévisible, perspectives d'avenir et événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2017 est stable par rapport à la même période de l'exercice précédent malgré la bonne performance réalisée au mois de juin, notamment aux États-Unis où les ventes ont progressé de 10 %. Le Groupe enregistre depuis plusieurs exercices une croissance continue de ses activités sur son marché domestique en France où il est présent directement,

confirmée par une nouvelle hausse de 8% de ses ventes par rapport au premier semestre 2016. Inversement, le Brésil, historiquement le premier marché du Groupe à l'export (hors filiales de distribution donc hors Etats-Unis où le Groupe est présent en direct), subit les aléas de la conjoncture économique et de contraintes réglementaires fortes entraînant une baisse des ventes de 63 % sur le 1er semestre 2017 comparées à la même période de l'année précédente. En avril 2017, l'ANVISA, organisme réglementaire brésilien, a réalisé un audit d'inspection attendu de longue date, en vue de qualifier les nouvelles installations de production de la Société en France. L'audit a été réalisé avec succès et l'activité sur le marché brésilien devrait retrouver un niveau normal début 2018.

Le chiffre d'affaires généré par la technologie UNiD® ASI de MEDICREA, destinée aux traitements personnalisés du rachis, a poursuivi son accélération au cours du premier semestre 2017, en particulier aux États-Unis où il affiche une croissance de 41 % par rapport au premier semestre 2016. Depuis l'obtention de l'homologation par la FDA, en novembre 2014, de son approche pionnière de la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale par l'utilisation d'implants sur mesure, le nombre d'opérations réalisées aux Etats-Unis dépasse désormais celles de tous les autres pays, et représentent un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 15 millions de dollars au 30 juin 2017, provenant en particulier de la tige UNiD® sur mesure utilisée en association avec les autres implants de la gamme PASS®, destinée aux indications dégénératives et complexes de la colonne vertébrale.

À la fin du premier semestre 2017, plus de 1 500 interventions chirurgicales faisant appel à la technologie UNiD® ASI ont été pratiquées dans le monde, dont un nombre record d'implants sur mesure UNiD® utilisés au bloc opératoire au cours du mois de juin. La Société a également réalisé aux États-Unis la toute première intervention chirurgicale mini-invasive personnalisée au monde, suite à la conception et au lancement de sa tige UNiD® MIS sur mesure, spécifiquement adaptée à ce type de chirurgie.

Les autorisations stratégiques délivrées par la FDA au premier semestre 2017 témoignent de la volonté de la Société de proposer sa technologie UNiD® ASI (Adaptive Spine Intelligence) auprès de chirurgiens de plus en plus nombreux. MEDICREA crée des implants et des plateformes logicielles simples d'utilisation, avec lesquels les chirurgiens sont déjà familiarisés et auxquels ils font confiance. L'ajout du système de fixation PASS® TULIP à la gamme ouvrira à la Société de nouvelles possibilités de gagner des parts de marché pour sa tige UNiD® sur mesure, en réduisant les barrières à l'entrée pour un nombre très important de chirurgiens formés à

l'utilisation d'une instrumentation spécifique.

La Société a récemment annoncé avoir obtenu l'homologation par la FDA de son portail numérique UNiD® HUB, basé sur l'exploitation des données de planifications chirurgicales et doté de capacités de modélisation prédictive, ainsi que de son système de fixation top-loading PASS® TULIP, qui apporte une solution innovante aux chirurgiens formés à ces techniques de fixation postérieure.

En juin 2017, MEDICREA a procédé à une levée de fonds de 13 millions d'euros sous forme d'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription au profit de fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale réalisant des opérations financières dans plusieurs pays. Les fonds obtenus permettront à MEDICREA :

- 1/ d'accélérer le développement, principalement aux Etats-Unis, de la plateforme UNiD® de services d'analyses et d'expertises biomécaniques, de collecte et de suivi de données cliniques et de réalisation d'implants vertébraux sur-mesure, pour permettre à la Société de renforcer sa position de pionnier sur cette technologie et
- 2/ de préparer la commercialisation aux Etats-Unis et en Europe d'une nouvelle gamme de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D dans la perspective de l'obtention prochaine des homologations et agréments de ventes.

Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre s'élève à 6,4 millions d'euros, en recul de 5% par rapport à la même période de 2016, pénalisé par l'absence totale d'activité commerciale au Brésil (jusqu'à présent le premier marché à l'export, hors filiales de distribution) depuis le début de l'exercice.

Les accréditations réglementaires nécessaires pour pouvoir livrer sur le marché brésilien les implants Medicea désormais fabriqués dans la nouvelle usine ultra moderne de Lyon ont été définitivement obtenues depuis l'audit réalisé par l'ANVISA qui a confirmé la conformité des installations et la solidité du système qualité de la Société. Cette incapacité à livrer sur le territoire du Brésil depuis le début de l'année 2017 entraînera un manque à gagner de près de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017. Les ventes retrouveront leur niveau normatif en 2018. Aux Etats-Unis, l'accélération de l'adoption de la technologie UNiD™ ASI se poursuit, les poses de tiges sur mesure UNiD™ affichant une croissance de 42% au 30 septembre 2017 par rapport à la même période en 2016.

Depuis le début de l'exercice 2017, MEDICREA a publié les communiqués suivants :

- « MEDICREA annonce la participation à la JPMorgan Health Conference à San Francisco » le 6 janvier 2017;
- « MEDICREA annonce le dépôt d'un dossier d'enregistrement 510(k) auprès de la FDA concernant ses cages intersomatiques en titane imprimées en 3D » le 9 janvier 2017;
- « Résultats annuels 2016 » le 30 mars 2017 ;
- « Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2017 » le 13 avril 2017 ;
- « MEDICREA annonce l'autorisation FDA pour le UNiD® HUB », le 16 juin 2017 ;
- « MEDICREA annonce l'homologation FDA de son système de fixation top-loading PASS TULIP®, le 16 juin 2017 ;
- « MEDICREA annonce le lancement d'une augmentation de capital », le 16 juin 2017 ;
- « Succès du placement privé de 13 millions d'euros », le 19 juin 2017 ;
- « MEDICREA met en scène la technologie UNiD® ASI au congrès State of Spine Surgery Think Tank 2017 », le 23 juin 2017 ;
- « Chiffre d'affaires du 1er semestre 2017 », le 11 juillet 2017 ;
- « MEDICREA annonce la première opération chirurgicale mini-invasive UNiD », le 31 juillet 2017.
- « MEDICREA annonce la première chirurgie intégralement personnalisée de la colonne vertébrale », le 26 septembre 2017 ;
- « MEDICREA présente les résultats cliniques de sa solution personnalisée UNiD™ mettant en évidence une réduction extrêmement significative de la fréquence de rupture des tiges d'ostéosynthèse », le 2 octobre 2017 ;
- « Résultats du 1er semestre 2017 », le 3 octobre 2017 ;
- « MEDICREA présente sa technologie UNiD ASI à l'Eurospine 2017 », le 11 octobre 2017.
- « Chiffre d'affaires du 3ème trimestre », le 12 octobre 2017.

Depuis le dernier communiqué, aucun autre changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est à signaler.

1.4.4. Trésorerie, financement et capitaux

Levées de fonds réalisées en 2016 et 2017

Au cours des exercices 2016 et 2017 MEDICREA a réalisé plusieurs levées de fonds dont les caractéristiques sont les suivantes :

Mise en place d'un emprunt obligataire convertible en août 2016

La Société a utilisé la 2ème résolution approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 lui permettant d'augmenter son capital social par émission de toutes valeurs mobilières, dans le cadre de l'article L. 225-138 du Code de Commerce, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées

Cet emprunt est constitué d'obligations convertibles pour un montant de 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %.

L'unique souscripteur des obligations convertibles est Athyrium Capital Management, investisseur américain renommé du secteur de la santé. Le montant nominal de cette émission est de 15 000 000 euros, représenté par 2 400 000 obligations d'une valeur nominale de 6,25 euros. Ces obligations convertibles porteront intérêt au taux annuel de 6,75 %, payable trimestriellement à terme échu, et arriveront à échéance le 12 août 2020. Chacune des obligations sera convertible en nouvelles actions ordinaires de la Société (au ratio initial d'une action pour une obligation sous réserve d'ajustements) au prix de 6,25 euros par action, soit une prime de 22,5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la société lors des 5 derniers jours de bourse précédant l'opération. Le règlement intégral des montants exigibles au titre des obligations convertibles sera garanti irrévocablement et inconditionnellement par Medicea USA Corp. Les modalités des obligations convertibles comprennent les engagements financiers suivants : trésorerie disponible d'au moins de 3,5 millions d'euros et endettement financier brut, non diminué de la trésorerie et sans prise en compte de l'emprunt obligataire lui-même, inférieur à 10 millions d'euros. Dans le cadre de ce financement, MEDICREA USA s'est portée caution solidaire des engagements pris par MEDICREA INTERNATIONAL au profit d'Athyrium sur la durée du contrat.

Les obligations convertibles ont été émises au pair le 12 août 2016, date de règlement-livraison. Emises en vertu de la 2ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MEDICREA du 18 décembre 2015, ces obligations convertibles ne seront pas admises aux négociations. A la date d'émission, la dilution potentielle résultant de la seule conversion de la totalité de ces obligations était de 19,3 %, en prenant en compte l'augmentation de capital par placement privé décrite ci-dessous.

Augmentation de capital en août 2016

La Société a utilisé la 2ème résolution approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 lui permettant d'augmenter son capital social par émission de toutes valeurs mobilières, dans le cadre de l'article L. 225-138 du Code de Commerce, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées. MEDICREA a procédé au placement de 1 028 803 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 0,16 euro, au prix de 4,86 euros, représentant une décote de 5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des 3 derniers jours de bourse précédant l'opération. Ces 1 028 803 actions représentent le nombre maximal pouvant être émis en vertu de la 12ème résolution de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de MEDICREA du 3 juin 2015. Les investisseurs éligibles participant, conformément à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, comprennent Denys Sournac, Président et Directeur Général de Medicea, certains administrateurs actuels, ainsi que Richard Kienzle, nouvel administrateur et membre de la direction, et divers investisseurs américains et français. Les nouvelles actions portent jouissance courante et sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN : FR0004178572 – ALMED. A la date d'émission, la dilution potentielle résultant du placement privé en actions, après prise en compte de la conversion de l'intégralité des obligations, était de 27,6 %. Le règlement-livraison est intervenu le 12 août 2016.

Augmentation de capital en juin 2017

MEDICREA a réalisé une augmentation de capital au profit d'une catégorie de bénéficiaires, effectuée par construction accélérée d'un livre d'ordres. La Société a placé 2 680 413 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,16 euros, au prix unitaire de 4,85 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 13 millions d'euros, représentant 21,08% du capital social post-opération de la Société. L'opération a été mise en oeuvre par décision du Conseil d'administration du 15

juin 2017 et du Président Directeur Général en date du 16 juin 2017, conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par la 9ème résolution approuvée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 11 mai 2017 et à un prix représentant une décote de 9,94% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des vingt dernières séances de bourse précédant la décision du Président Directeur Général (5,35 euros) et de 4,53% par rapport au cours de clôture du 16 juin 2017 (5,08 euros). L'augmentation de capital est effectuée par émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires. Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital et leur admission sur le marché d'Euronext Growth Paris est intervenu le 22 juin 2017. Les actions nouvelles portent jouissance courante et sont admises aux négociations sur le marché d'Euronext Growth Paris.

Capitaux

Les informations concernant les capitaux propres du Groupe sont données dans les états financiers consolidés et en note 14. de l'annexe aux comptes consolidés au chapitre 4.1. du présent document, celles concernant les capitaux propres de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL dans les états financiers sociaux et en note 11. de l'annexe aux comptes sociaux au chapitre 4.3. du présent document.

Financement

Capital

La Société a réalisé en août 2016 via un placement privé au profit d'investisseurs qualifiés et d'un cercle restreint d'investisseurs au sens de l'article L411-2 du Code Monétaire et Financier tel que modifié par l'ordonnance 2009-80 du 22 janvier 2009, une augmentation de capital par l'émission de 1 028 803 actions nouvelles au prix de 4,86 euros, soit un montant total de 5 millions d'euros.

Depuis son introduction en Bourse en 2006 le Groupe a procédé aux levées de fonds suivantes :

DATE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT BRUT LEVÉ	NOMBRE D' ACTIONS NOUVELLES ORDINAIRES CRÉÉS
Juin 2006	Augmentation de capital par appel public à l'épargne	11 587 604 €	1 459 396
Décembre 2007	Augmentation de capital	7 000 002 €	1 166 667
Novembre 2008	Augmentation de capital	1 155 928 €	212 878
Avril 2009	Émission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 176 000 €	245 000
Mai 2009	Émission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	767 621 €	159 921
Juin 2009	Augmentation de capital	621 942 €	103 657
Décembre 2009	Augmentation de capital	1 395 608 €	218 405
Décembre 2009	Exercice de bons de souscription d'actions	582 831 €	404 744
Mai 2010	Émission d'obligations remboursables en actions nouvelles	1 928 624 €	299 842
Juin 2010	Augmentation de capital	594 740 €	92 351
Novembre 2011	Émission d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions	1 534 500 €	170 500
Août 2012	Augmentation de capital	762 000 €	76 200
Juin 2015	Augmentation de capital par placement privé	3 543 697 €	485 438
Août 2016	Augmentation de capital par placement privé	4 999 983 €	1 028 803
Juin 2017	Augmentation de capital par placement privé	13 000 003 €	2 680 413
Total		50 651 083 €	8 804 215

Avances remboursables

Le Groupe a obtenu auprès de BPI des avances sur le développement de produits innovants remboursables en cas de succès commercial. Deux avances encaissées en 2011 sont à rembourser d'ici fin 2019 pour un montant total de 317 500 euros, selon l'échéancier suivant :

EN MILLIERS D'EUROS	2017	2018	2019
Remboursement avances BPI	121	96	100

Crédit Impôt Recherche (CIR)

Les crédits d'impôts au titre de la recherche et développement encaissés par le Groupe sur les trois derniers exercices se présentent comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	2016	2015	2014
Crédit Impôt Recherche	990	976	538

Dettes financières

La dette financière brute s'élève à 22 millions d'euros, en hausse de 12 millions d'euros par rapport à 2015. L'augmentation résulte principalement de l'émission en août 2016 d'obligations convertibles pour un montant de 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %. Ces obligations sont assorties d'une prime de non conversion de 10 % du nominal.

La dette financière brute se compose principalement :

- d'emprunts obligataires pour 15 millions d'euros ;
- d'emprunts à taux fixes auprès d'établissements de crédits pour 4,8 millions d'euros ;
- d'engagements liés à des contrats de location-financement et de locations financières pour 1,3 million d'euros ;

- de concours bancaires pour 0,5 million d'euros ;
- de créances clients factorisées pour 0,3 million d'euros.

Les échéances des dettes financières à la fin de l'exercice 2016 se ventilent comme suit :

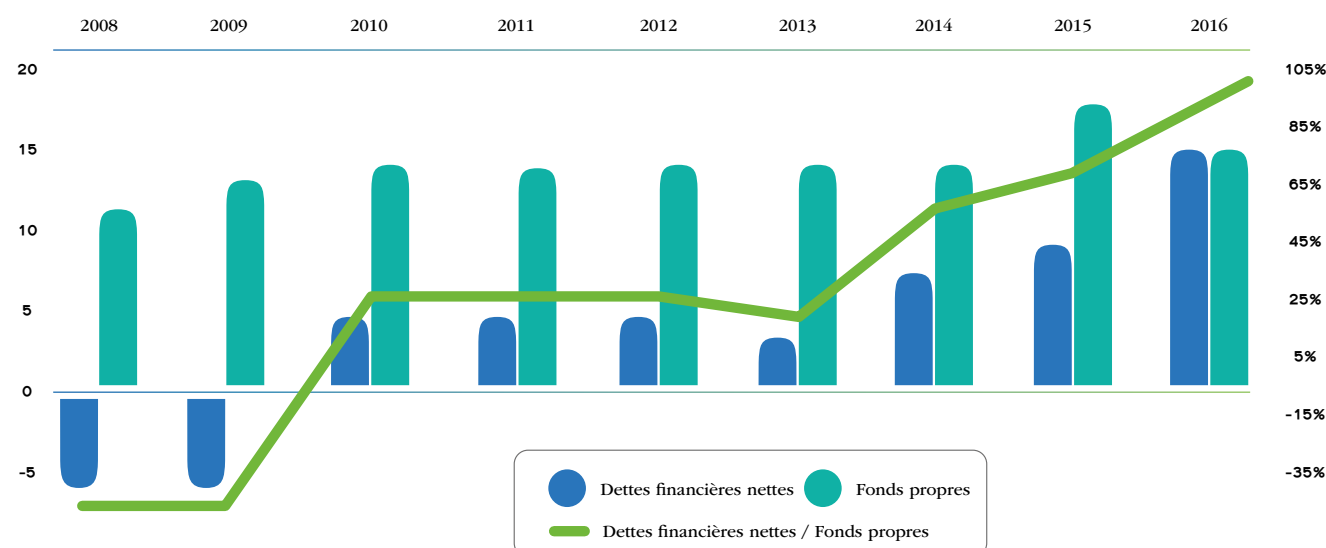
- dettes financières à moins d'un an : 3,6 millions d'euros, soit 16% ;
- dettes financières à plus d'un an : 18,3 millions d'euros, soit 84%.

Au 31 décembre 2016, les dettes financières nettes (trésorerie déduite) s'élèvent à 14,2 millions d'euros contre 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2015. Le montant des dettes financières nettes (ou endettement financier net) est calculé comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Dettes financières court terme	4,9	4,7	3,6	3,3	3,0
Dettes financières long terme	17,3	7,4	18,3	7,2	3,9
Avances conditionnées	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14,1)	(1,1)	(8,1)	(2,2)	(1,2)
Endettement financier net	8,4	11,4	14,2	8,6	6,2

Le ratio d'endettement net (dettes financières nettes / fonds propres) représente au 31 décembre 2016 101% des capitaux propres consolidés contre 57% au 31 décembre 2015. L'augmentation de ce ratio reflète les investissements financés par emprunts réalisés sur la

période, avec notamment les installations et agencements du nouveau siège social du Groupe ainsi que les travaux d'agrandissement des bureaux de MEDICREA USA à New-York.



Trésorerie

Tableau des flux de trésorerie consolidés

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Capacité d'autofinancement	(2,1)	0,2	(1,2)	1,2	1,6
Variation de BFR	0,9	0,7	(0,2)	(1,0)	0,2
Autres	0,0	0,0	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1,2)	0,9	(1,5)	0,1	1,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(4,2)	(3,5)	(9,2)	(5,9)	(5,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financements	11,4	(0,2)	16,2	6,9	2,8
Trésorerie d'ouverture	7,3	1,8	1,8	0,6	1,5
Trésorerie de clôture	13,3	(1,0)	7,3	1,8	0,6
Variation de la trésorerie	6,0	(2,8)	5,5	1,2	(0,9)

L'activité opérationnelle du Groupe génère en 2016 un flux net de trésorerie négatif de 0,3 million d'euros dont 0,4 million d'euros de variation négative du besoin en fonds de roulement.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements représentent un besoin de 9,2 millions d'euros.

Ils prennent notamment en compte :

- 3,2 millions d'euros consacrés à l'aménagement du nouveau siège social et à l'agrandissement des bureaux de New-York ;
- 2,4 millions d'euros d'investissement incorporels concernant des frais de recherche et développement et des dépenses de brevet ;
- 0,6 million d'euros d'investissements en kits d'instruments et en matériel de démonstration ;
- 0,6 million d'euros d'acquisitions de matériel de bureau et informatique dans le cadre de la mise en service du nouveau siège social ;
- 0,4 million d'euros d'investissement en installations techniques ;
- 0,4 million d'euros d'acquisitions de licences et logiciels dans le cadre du développement d'un logiciel et d'applications périphériques de planification chirurgicale.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financements représentent une ressource de 16,2 millions d'euros.

Ils se composent de :

- 16,5 millions d'euros d'encaissements suite à la souscription de deux emprunts obligataires en février et août 2016 ainsi que la mise en place d'emprunts bancaires pour un montant total de 0,4 million d'euros ;
- 5,1 millions d'euros d'encaissements suite à l'augmentation de capital réalisée en août 2016 ;
- 2,3 millions d'euros de remboursements d'emprunts ;
- 0,5 million d'euros de remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement.

Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement de manière directe ou indirecte sur les opérations de la Société

Néant

1.4.5. Contrats importants

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement d'un logiciel permettant de concevoir à partir de l'analyse de radios des implants sur-mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA pour une durée de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2017. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par MEDICREA d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat soit jusqu'au 31 décembre 2017. Les redevances dues par MEDICREA au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain. Le traitement IFRS de ces avances sur redevances est décrit en note 15.1.3. de l'annexe aux comptes consolidés.

Compte tenu des développements réalisés en interne et qui ont abouti à la création d'une plateforme logicielle propriétaire (UNiD HUB), ce contrat ne sera pas renouvelé à son terme.

Hormis les conventions existantes entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL pour la refacturation des rémunérations versées à Messieurs Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO, mandataires sociaux, respectivement Président et Directeur Général, et Directeur Général Délégué, et exposées au chapitre 2.2, il n'existe pas d'autre contrat important en vigueur et dont les informations seraient requises au titre de la rubrique 22 du règlement général de l'AMF.

La convention concernant la refacturation de la rémunération versée à Monsieur Denys SOURNAC est renouvelée par tacite reconduction, celle concernant la refacturation de la rémunération versée à Monsieur Jean Philippe CAFFIERO se terminera au 31 décembre 2017 et ne sera pas renouvelée.

1.4.6. Information sur les dividendes

La Société n'a pas versé de dividende au cours des trois derniers exercices.

1.5. Facteurs de Risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Indépendamment des événements imprévisibles liés à des cas de force majeure, le Groupe considère qu'il n'existe pas de risques significatifs autres que ceux listés dans les paragraphes suivants.

1.5.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la Société

Risques liés à la concurrence

Le marché très concurrentiel de la chirurgie de la colonne vertébrale évalué à plus de 10 milliards de dollars est sensible à l'introduction par ses acteurs de nouvelles technologies innovantes. Une large palette de solutions pour le traitement des pathologies du dos est déjà disponible pour les chirurgiens et MEDICREA considère avoir développé une innovation de rupture avec la commercialisation des tiges d'ostéosynthèse sur-mesure UNiD® à partir de l'année 2014, complétées par une gamme d'implants et d'instruments permettant d'apporter une solution à toutes les pathologies du rachis.

Grâce à la tige sur-mesure UNiD®, le chirurgien peut mettre en place une stratégie opératoire en utilisant la tige parfaitement adaptée à son patient. Cette solution permet ainsi de limiter l'échec de réaligement dans le plan sagittal, de réduire le risque de rupture de la tige et de diminuer le temps opératoire. Bien que le Groupe considère ce produit et les services UNiD® Lab et UNiD® Hub associés particulièrement innovants, il ne peut garantir d'une part, qu'aucune autre technologie spécifique à la chirurgie du rachis ne soit en cours de développement dans une autre société et ne soit introduite sur le marché dans un futur proche venant ainsi le concurrencer et d'autre part, la vitesse à laquelle le Groupe sera capable de déployer cette innovation et d'en faire un standard mondial de la chirurgie du rachis.

Par ailleurs, le marché du rachis, principalement localisé aux Etats-Unis, est très concentré avec une dizaine d'acteurs majeurs qui se partagent près de 80% du marché. Ces sociétés de grande envergure bénéficient d'avantages concurrentiels tels que :

- d'importants moyens financiers consacrés à la recherche et au développement de nouveaux produits, à la protection de leur propriété intellectuelle et industrielle et à la promotion de leurs produits (forces de vente, marketing) ;

- de puissants réseaux de distribution dans le monde entier ;
- d'une forte notoriété et de relations solidement établies avec des chirurgiens spécialisés.

De plus, la croissance et les perspectives du marché de la colonne vertébrale attirent de nouveaux concurrents et incitent les acteurs déjà présents à intensifier leurs efforts et investissements.

MEDICREA déploie l'ensemble des investissements qu'elle estime nécessaire pour être compétitive sur son marché : recherche et développement, équipements industriels, renforcement des équipes, intensification des échanges avec les chirurgiens... Toutefois, les éléments mentionnés ci-dessus pourraient avoir un impact défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

Risques liés au développement commercial de la Société

Adhésion des chirurgiens aux nouveaux produits

La relation entre les chirurgiens et le fabricant est un élément primordial. Le Groupe est en permanence à l'écoute des professionnels de santé afin de prendre en compte au mieux et au plus vite leurs besoins dans le développement de produits, dans le but d'apporter les améliorations et les innovations attendues par le marché.

Le Groupe a pour objectif de convaincre de nouveaux chirurgiens de l'intérêt de ses produits mais également de faire adopter ses nouveaux produits par les chirurgiens déjà utilisateurs. Convaincre des chirurgiens d'adopter les produits MEDICREA nécessite :

- la fourniture d'implants et de l'instrumentation de pose adéquate ;
- la formation des chirurgiens aux techniques opératoires ;
- une assistance technique.

La formation aux techniques opératoires pourrait s'avérer plus longue que prévue et ralentir le processus de commercialisation. En outre, le manque de formation des chirurgiens pourrait avoir des conséquences défavorables significatives, dans la mesure où il pourrait en résulter de mauvaises utilisations, des gênes ou dommages causés aux patients opérés, voire des actions en responsabilité à l'encontre du Groupe.

Afin d'assurer l'adhésion des chirurgiens à ses produits et d'assurer le bon développement de son activité,

MEDICREA a donc pour objectif au quotidien de leur dispenser une formation de haute qualité et de leur proposer une assistance permanente pour répondre à toutes leurs interrogations.

Développement du réseau de distribution

Vente directe

Afin de maîtriser la distribution de ses produits et d'optimiser sa marge brute, le Groupe envisage d'étendre sa stratégie de vente directe dans certains pays par la création de nouvelles filiales de distribution (comme en Pologne en 2016 par exemple). Cette stratégie nécessite non seulement des investissements commerciaux et marketing plus importants que pour la vente indirecte, mais son succès repose également sur la performance et l'expérience des équipes commerciales déployées.

Vente indirecte

Pour assurer la disponibilité de ses produits dans les pays où le Groupe n'a pas installé de filiales de commercialisation, MEDICREA a mis en place un réseau de vente indirecte en nouant des accords de distribution avec des sociétés implantées sur les marchés ciblés.

Le chiffre d'affaires généré par cette activité représente en 2016 et sur le 1er semestre 2017 près de 20% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Les contrats de distribution conclus par MEDICREA comportent une clause d'exclusivité réciproque et contiennent des clauses de quota de ventes annuelles minimum à respecter.

D'une manière générale, ce système de vente indirecte maintient MEDICREA dans un niveau de dépendance commerciale à l'égard des partenaires sur qui le Groupe s'appuie, particulièrement en ce qui concerne la relation « intuitu personae » que ces distributeurs ou leurs commerciaux entretiennent avec les chirurgiens.

En outre ces distributeurs pourraient ne pas accomplir leur tâche dans les délais fixés ou ne pas respecter leurs engagements, notamment en matière de réglementation et de matériovigilance. Ainsi, une défaillance chez un distributeur, qui ne transmettrait pas les informations relatives aux incidents ou accidents survenus ou potentiels, mettrait en échec les procédures de matériovigilance mises en place par MEDICREA. Toute défaillance d'un distributeur pourrait donc affecter de manière négative le développement de l'activité de la Société.

Enfin, la rupture fautive de ces contrats, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, pourrait générer l'octroi de dommages intérêts importants et avoir un effet

défavorable, en général, sur la distribution des produits, ce qui aurait un impact négatif sur la situation financière.

Risques liés au poids de la Gamme PASS® dans le chiffre d'affaires

La Gamme PASS® représente en 2016 et sur le 1er semestre 2017 environ plus de 80% des ventes du Groupe. MEDICREA continue à investir dans son développement et s'efforce de promouvoir son utilisation auprès des chirurgiens. La Gamme PASS® est constituée de plusieurs produits (PASS LP®, LigaPASS®, PASS OCT®, PASS XS®...) et de nombreux composants (tiges, vis, connecteurs...) qui permettent aux chirurgiens d'avoir à disposition tous les implants dont ils ont besoin pour mener à bien leurs chirurgies. La technologie PASS® est une solution parfaitement adaptée à la correction des déformations de la colonne vertébrale, quelle qu'en soit la cause (grandes déformations ou dégénératif), à la fois pour l'adulte ou l'adolescent. Ses indications sont donc très étendues sur un marché majeur ; les fixations thoraco-lombaires constituent le 1er segment du marché du rachis, représentent 35% du total. Le Groupe considère que la Gamme PASS® est un système complet et polyvalent qui, grâce à son concept unique, lui offre un avantage concurrentiel et lui permet d'assurer la croissance de son activité sans impact négatif sur sa situation commerciale et financière.

Risques liés à la concentration des ventes sur le marché américain

Sur l'exercice 2016 et sur le 1er semestre 2017, MEDICREA a réalisé 60% de ses ventes aux Etats-Unis, premier marché mondial de la chirurgie du rachis. Le développement de l'activité sur le marché américain est un élément majeur pour la croissance du chiffre d'affaires du Groupe dans les années à venir. Les produits MEDICREA y sont distribués par des agents mais également en direct via une force de vente dédiée. Récemment, les équipes commerciales ont été renforcées et les investissements en kits d'instruments et en actions marketing considérablement augmentés. Les moyens mobilisés pour le développement des ventes aux Etats-Unis sont croissants, le Groupe considère ainsi disposer des atouts nécessaires pour y sécuriser son activité et faire face à d'éventuels événements négatifs. Toutefois, il ne peut garantir qu'une plus forte concentration de ses ventes sur le marché américain serait sans impact défavorable significatif sur son activité et sa situation financière.

Risques liés à l'approvisionnement et aux coûts des matières premières

La fabrication des produits nécessite l'achat de matériaux

spécifiques tels que le titane, le chrome cobalt et le PEEK pour lesquels le Groupe doit s'approvisionner auprès de tiers. Les fournisseurs de ces matières premières sont peu nombreux :

- il est donc difficile pour le Groupe de diversifier ses sources d'approvisionnements notamment pour le PEEK, ce qui pourrait avoir des conséquences sur sa capacité à produire des dispositifs médicaux si l'un des fournisseurs venait à faire défaut ;
- le Groupe peut donc être soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables sachant que les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture.

Ce risque aurait toutefois un impact limité sur la rentabilité car la matière première intervient pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués.

Risques liés aux fournisseurs

Au cours du processus de fabrication des produits, il peut être fait appel à des sous-traitants. Même si le Groupe applique les règles les plus strictes tant pour sa production en interne qu'en externe, il ne peut garantir que ses fournisseurs ou sous-traitants respectent ou respecteront à tout moment la réglementation applicable. L'organisme notifié, lors d'un audit de certification ou de suivi, ou les autorités réglementaires, au cours d'une inspection ou à l'occasion de tout autre processus, pourraient identifier des manquements à la réglementation ou aux normes applicables et demander à ce qu'il y soit remédié par la mise en place d'actions correctives susceptibles d'interrompre la fabrication et la fourniture des produits du Groupe.

Afin de limiter ce risque, MEDICREA a choisi d'intensifier l'internalisation des processus de conception, prototypage et de fabrication de ses implants, réduisant ainsi le recours à des sous-traitants.

Le Groupe n'a aucun engagement de volume d'achats annuels ou pluriannuels garanti vis à vis de ses fournisseurs.

Risques liés au dysfonctionnement des processus industriels

Le système qualité de MEDICREA prévoit des procédures pour détecter tout produit non conforme, en interne ou en externe, en accord avec les exigences réglementaires. Ces procédures sont intégrées dans un système de gestion des non-conformités nommé Système CAPA (Corrective Action & Preventive Action) qui permet :

- l'identification et la déclaration des non-conformités;
- l'enregistrement de toutes les investigations liées à l'analyse des causes et des risques ;
- le traitement des non-conformités ;
- la mesure de l'efficacité des actions menées pour corriger les non-conformités.

Les non-conformités peuvent être identifiées en interne tout au long des processus de conception et de fabrication, ainsi que lors des contrôles avant libération d'un dispositif médical, mais également au cours d'audits (externes ou internes) ou d'inspections réglementaires, ou encore par les clients.

Tout incident ayant un impact sur le patient et/ou l'utilisateur est défini dans le cadre réglementaire de la matériovigilance (article R. 5212-1 du Code de la Santé publique) qui décrit les modalités de signalement d'incidents aux autorités compétentes.

Chaque incident est analysé dans le système CAPA afin de réduire les risques et d'empêcher que l'incident ne se reproduise. Des revues de gestion et d'évaluation des risques sont mises en place au sein de la Société de façon périodique.

Conformément aux recommandations essentielles de la Directive européenne 93/42/CEE et de la norme NF EN ISO 13485, MEDICREA a documenté les exigences relatives au management des risques tout au long du processus de réalisation du produit prenant en compte les éléments suivants : Analyse du risque - Evaluation du risque - Maîtrise du risque - Informations post production.

Le Système de Management de la Qualité mis en place par MEDICREA est certifié selon le référentiel NF EN ISO 13485. L'ISO 13485 fournit les règles et procédures à respecter par un fabricant de dispositifs médicaux pour satisfaire aux exigences réglementaires mondiales des systèmes de management de la qualité et pour fournir des dispositifs efficaces et sécurisés.

Ce système est bâti autour :

- d'une politique Qualité, qui permet de donner les orientations et les objectifs de la Société en termes d'organisation ;
- d'un système organisationnel, où les responsabilités, les fonctions et les compétences de chaque salarié de la Société sont définies ;
- d'un système documentaire, qui permet de gérer des procédures, des instructions et des documents de travail maîtrisés ;
- d'un système d'enregistrement, qui permet d'assurer la traçabilité de l'ensemble des activités de la Société.

Le Système de Management de la Qualité est décrit dans le Manuel Qualité qui définit la cartographie de tous les processus de la Société.

En outre, conformément à la réglementation des dispositifs médicaux définie par la Directive européenne 93/42/CEE et le code de la Santé Publique, MEDICREA a mis en place une stratégie de surveillance post-marché lui permettant d'actualiser perpétuellement l'état de ses connaissances sur l'évolution des règles relatives aux dispositifs médicaux (veille réglementaire, scientifique et commerciale), d'analyser le retour des informations clients aux travers de leurs réclamations et de mettre en place un suivi clinique post-marché.

Néanmoins, une défaillance dans le respect des normes pourrait avoir pour effet une suspension ou un retrait du certificat CE et autres agréments et empêcher la commercialisation des produits concernés.

Risques liés à la responsabilité produits

MEDICREA est exposée au risque de mise en cause de sa responsabilité, en particulier du fait de ses produits. Des plaintes ou des poursuites pourraient être déposées ou engagées à son encontre par des patients, des professionnels de santé, les autorités réglementaires et tout autre tiers utilisant ou commercialisant ses produits.

MEDICREA n'a jamais été confrontée à des plaintes et mises en cause significatives et « sérieuses » émanant de patients, de chirurgiens, d'autorités réglementaires ou de tout autre tiers, du fait de ses produits.

Aussi, aux Etats-Unis, l'appréhension du risque médical est complexe et une couverture de risque spécifique est requise. La question de la « Responsabilité Civile Produits » y est déterminante et fait l'objet d'un traitement rigoureux et adapté à la maturité de ce marché ainsi qu'à l'importance du nombre de réclamations ce qui explique le coût élevé des polices d'assurance.

MEDICREA a contracté une assurance Responsabilité Civile Produits au niveau Groupe ainsi que des polices spécifiques adaptées aux marchés sur lesquels la Société est présente notamment aux Etats-Unis, et considère les garanties obtenues raisonnables par rapport aux risques encourus.

1.5.2. Risques juridiques et réglementaires

Risques liés à la propriété intellectuelle

Protection non-garantie par les brevets

Le succès commercial de la Société dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Dans la chirurgie de la colonne vertébrale, le droit des brevets est en évolution permanente et présente des incertitudes.

Au moment du dépôt d'un brevet, d'autres peuvent déjà avoir une antériorité mais ne pas être encore publiés. Les demandes de brevets ne sont généralement pas publiées avant un délai de dix-huit mois à compter des demandes de priorité et, aux Etats-Unis, certaines demandes ne sont pas publiées avant la délivrance du brevet. En outre, toujours aux Etats-Unis, les brevets peuvent être accordés en fonction de la date d'invention, ce qui n'entraîne pas systématiquement l'attribution du brevet à celui qui a déposé en premier la demande. La délivrance d'un brevet n'en garantit donc pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers.

Par conséquent, la Société ne peut pas garantir :

- que les demandes d'enregistrement de brevets qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à délivrance de brevets ;
- que les brevets délivrés à la Société ne seront pas contestés par des tiers ou invalidés ;
- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour la protéger de ses concurrents ;
- que ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Une action en justice pourrait s'avérer nécessaire afin de faire respecter les droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle, de protéger les secrets commerciaux ou de déterminer la validité et l'étendue des droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle de la Société. Un litige pourrait entraîner des dépenses considérables pour MEDICREA et limiter la protection recherchée par celle-ci.

Des évolutions ou des changements d'interprétation des lois régissant la propriété intellectuelle en Europe, aux Etats-Unis ou dans d'autres pays pourraient permettre à des concurrents d'utiliser les découvertes de la Société, de développer ou de commercialiser ses produits ou ses technologies sans compensation financière.

En outre, les lois de certains pays, notamment asiatiques et sud-américains (Chine, Brésil...), n'assurent pas une protection identique à celle existant en Europe ou aux

Etats-Unis, les procédures et règles nécessaires à la défense des droits de la Société pouvant ne pas exister dans ces pays.

Risque de contrefaçon

Les brevets obtenus par MEDICREA pourraient être contrefaits ou contournés avec succès grâce à des innovations ou modifications. Afin d'empêcher la contrefaçon de ses produits, MEDICREA pourrait devoir tenter des actions en justice longues et coûteuses. La protection vis-à-vis de l'utilisation non autorisée des droits de propriété intellectuelle est difficile et la Société ne peut garantir qu'elle réussira à en assurer le maintien.

De même, toute action intentée contre MEDICREA générerait des coûts substantiels pouvant excéder ses couvertures d'assurance et mobiliserait, pour sa défense, des ressources financières et humaines très importantes et pourraient avoir un impact négatif significatif sur son chiffre d'affaires et sa situation financière. Si MEDICREA devait être condamnée dans le cadre d'une action en contrefaçon, elle pourrait être contrainte au versement de dommages intérêts et de royalties et/ou être contrainte de retirer du marché les produits incriminés.

Dans la mesure où les brevets de MEDICREA protègent un grand nombre de composants, certains de ses brevets peuvent couvrir des composants dérivés, protégés par des brevets détenus par des tiers et MEDICREA pourrait être contrainte de verser des royalties pour utiliser ces composants ou être interdite de les exploiter.

La publication des découvertes peut être retardée de plusieurs mois, et souvent de plusieurs années, par rapport aux dépôts de brevets et de découvertes. Par conséquent, MEDICREA n'a pas la certitude que d'autres sociétés n'ont pas, avant elle, mis au point les inventions couvertes par les demandes de brevets en cours ou été les premières à avoir déposé des demandes de brevet sur ces inventions, et MEDICREA pourrait devoir obtenir les licences adéquates sur ces brevets, interrompre ou modifier certaines activités ou procédés voire développer ou obtenir des technologies alternatives, ce qui est susceptible d'avoir des conséquences significatives défavorables sur le développement de ses produits, la génération de revenus ultérieurs et en général sur sa situation financière.

Afin de limiter les risques liés à la propriété intellectuelle, MEDICREA a mis en place une veille continue sur l'activité et notamment les dépôts de brevets des concurrents.

Risques liés à l'environnement réglementaire

En France

Les produits commercialisés par le Groupe entrent dans la catégorie des dispositifs médicaux et relèvent donc de la Directive européenne 93/42/CEE modifiée qui harmonise les conditions de mise en vente et de libre circulation des produits MEDICREA au sein de l'Espace Economique Européen. Cette Directive européenne fixe les exigences essentielles en matière de sécurité et définit les modes d'évaluation de la conformité des dispositifs médicaux aboutissant à l'apposition du marquage CE sur le produit et autorisant sa mise sur le marché.

Le marquage CE a une validité de 3 ans et doit être revalidé par des audits réguliers des organismes certificateurs et sous réserve de non modification majeure du dispositif médical. Lors des renouvellements de ces certificats, il est vérifié que la conformité du système qualité est maintenue, que les exigences des directives européennes sont toujours respectées, que la gestion des risques est mise à jour et que les éventuelles évolutions réglementaires sont prises en compte. Le Groupe identifie ici un risque à deux niveaux :

- le marquage CE n'est pas acquis définitivement mais est soumis à revalidation. Il peut donc être perdu, ce qui conduirait à la suspension de la commercialisation des produits ;
- l'évolution de la réglementation impose d'être réactif et d'adapter ressources et procédures afin de s'y conformer au plus vite et d'obtenir les certificats de conformité à temps pour assurer la continuité de commercialisation des produits.

Un durcissement des conditions de mise sur le marché est observé dans un souci de renforcement de la sécurité et de transparence. De nombreux dispositifs médicaux destinés au rachis initialement de classe II passent progressivement en classe III, ce qui implique un renforcement des exigences en matière de contrôle, de traçabilité ou encore de suivi réglementaire pour les fabricants. Le nouveau règlement européen va également impliquer des changements au niveau des études cliniques : l'obtention du marquage CE sera conditionnée par la réalisation d'études cliniques pré-marché alors qu'aujourd'hui la référence à un produit équivalent est suffisante, et la surveillance post-marché sera renforcée. Ce changement de réglementation impacte également les produits déjà marqués CE aujourd'hui.

Avant 2016 :

- L'évaluation clinique pouvait consister en une mise en évidence d'équivalence par rapport à un produit

marqué CE et en un travail de littérature ;

- La surveillance post-marché se faisait par une mise à jour régulière des rapports d'évaluation clinique.

Depuis juin 2016 :

- L'évaluation clinique peut toujours reposer sur le principe d'équivalence mais est plus complexe ;
- La surveillance post-marché doit être mise à jour annuellement.

A compter de 2020, mise en application du nouveau règlement européen pour les nouveaux produits :

- L'équivalence ne sera plus suffisante et l'évaluation clinique passera obligatoirement par la réalisation d'études cliniques avant l'obtention du marquage CE (prévoir un délai de 3-4 ans) ;
- Une procédure de consultation sera mise en place. Un groupe d'experts rendra un avis scientifique et aura la possibilité d'apporter des restrictions à la commercialisation du produit : groupe de patients restreint, durée de validité du certificat... ;
- La surveillance post-marché devra être mise à jour annuellement, tout au long de la vie du produit.

A compter de 2022, tous les produits déjà marqués CE avant la mise en application du nouveau règlement devront avoir des données cliniques leur appartenant et des études cliniques post-marché auront été réalisées si nécessaire. Dans le cas contraire, les produits ne seront plus marqués CE, ou leurs indications restreintes

S'agissant du système de fixation thoraco-lombaire PASSLP, y compris les implants sur mesure UNiD™, qui représente plus de 70 % du chiffre d'affaires de la Société aujourd'hui, MEDICREA dispose déjà de la totalité des données cliniques sur les principales indications concernant les déformations (chirurgies complexes de type scoliose). Celles relatives aux indications dégénératives seront collectées à compter de janvier 2018 au travers d'une étude clinique qui nécessitera une fois les données obtenues (fin 2018), un an de suivi. Pour le cas spécifique du LigaPASS, la Société dispose déjà de toutes les données cliniques concernant les indications pédiatriques les plus fréquentes, et n'envisage pas nécessairement d'étendre la collecte de celles-ci aux indications de type dégénératif ou traumatologique qui représentent une part extrêmement faible voire nulle de son chiffre d'affaires.

Par conséquent, le risque de perte de marquage CE sur les produits qui constituent une part significative du chiffre d'affaires de la Société peut être considéré comme très faible.

Toutes ces évolutions réglementaires ont des conséquences importantes sur les ressources à allouer au suivi réglementaire et clinique des produits : ressources humaines et ressources financières pour la réalisation d'études cliniques pré-marché et pour la surveillance suivi post-marché. A cela s'ajoute également un rallongement des délais pour l'obtention du marquage CE pour tout nouveau produit.

Aux Etats-Unis

Sur le marché américain, tous les textes relatifs aux dispositifs médicaux sont regroupés dans le « Code of Federal Regulation (CFR) title 21 Food and Drug » qui encadre la commercialisation en fixant des exigences pré et post mise sur le marché. Cette réglementation est établie par la FDA. La commercialisation de produits sur ce marché, peut, suivant la classe du dispositif en question être soumise aux procédures 510(K) « Premarket Notification » ou à une PMA « Premarket Approval » régies par la réglementation établie par la FDA.

Le processus de demande d'autorisation FDA peut être long et générer des coûts importants. Le choix d'une procédure inadaptée (« Premarket Notification » au lieu d'un « Premarket Approval » par exemple) pourrait retarder l'obtention des certificats nécessaires et ainsi retarder la commercialisation des nouveaux produits du Groupe sur son marché prioritaire.

L'incapacité de MEDICREA à se conformer à ces réglementations pourrait donner lieu à des injonctions, des suspensions d'autorisations ou des pertes d'autorisations déjà acquises (une autorisation FDA pouvant également faire ultérieurement l'objet d'un retrait) ainsi qu'à des rappels de produits, des interdictions de vente ou des saisies.

Dans d'autres pays

MEDICREA a déjà obtenu des autorisations de commercialisation dans certains pays en Asie, en Amérique latine, en Afrique et au Moyen-Orient et a entamé des démarches pour obtenir des autorisations dans d'autres pays où le Groupe est présent. Toutefois, tout comme en France et aux Etats-Unis, les autorisations déjà obtenues pourraient éventuellement faire l'objet d'un retrait et des demandes d'autorisations être refusées.

L'incapacité du Groupe à obtenir et maintenir les autorisations nécessaires à la mise sur le marché de ses produits pourrait avoir un impact défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux

Les produits commercialisés par MEDICREA sont des produits remboursables. Au moment de choisir les produits qu'ils vont utiliser, les clients vont donc être attentifs au prix et à la prise en charge ou non du coût de la chirurgie par les autorités de santé ou les compagnies d'assurance. Il est donc primordial pour le Groupe d'obtenir la prise en charge de ses produits d'une part, et que le taux de remboursement soit le plus élevé possible d'autre part. Dans le cas contraire, les patients ne recevraient pas un remboursement adéquat et les chirurgiens pourraient être amenés à favoriser l'utilisation de produits concurrents et à abandonner les produits MEDICREA.

En France, les dispositifs médicaux sont inscrits sur la LPPR (Liste des Produits et Prestations Remboursables) et donc pris en charge par la Sécurité Sociale selon un tarif prédéfini.

Aux Etats-Unis, des programmes d'assurance gérés par le gouvernement existent (Medicare, Medicaid...) mais la majorité des citoyens disposent d'une assurance via des compagnies privées, généralement proposée par leur employeur.

Quel que soit le système de remboursement en place, depuis plusieurs années les gouvernements et autres tiers payeurs se mobilisent pour réduire activement les dépenses de santé ou a minima à en limiter la hausse. La catégorie des dispositifs médicaux ne fait pas exception : la couverture et le taux de remboursement de ces produits sont régulièrement revus à la baisse. Le Groupe considère que de nouvelles mesures visant à encadrer réglementairement les systèmes de remboursement de soins et à maîtriser davantage les dépenses pourraient être intégrées aux lois de financement et aux propositions législatives des Etats au cours des prochaines années. La mise en place de nouvelles taxes ou l'augmentation de taxes existantes pourraient également être envisagées.

L'absence ou l'insuffisance du remboursement ou de la prise en charge des produits du Groupe, l'adoption de mesures plus restrictives en termes de remboursement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

1.5.3. Autres risques

Les risques de nature financière ne sont pas portés par les filiales mais sont centralisés autant que possible au niveau de la société-mère. L'évaluation de ces risques est réalisée notamment grâce à des prévisions détaillées mises à jour trimestriellement afin d'intégrer tous les nouveaux éléments disponibles. Une fois par an, un business plan couvrant les 3 prochaines années est également préparé.

Un suivi des écarts entre prévisions et réalisations permet d'identifier les éventuelles dérives et zones de risques et de mettre en place les actions nécessaires.

Risque de taux

Au 30 juin 2017, tous les emprunts contractés sont à taux fixe. Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de variation des taux d'intérêts.

Risque de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros, le risque de change est par conséquent très limité sur cette partie de l'activité.

Les ventes aux hôpitaux étant réalisées en USD par la filiale américaine et en GBP par la filiale anglaise, MEDICREA INTERNATIONAL a choisi de facturer ses deux filiales en devises locales. De cette manière, les filiales ne sont pas exposées à un risque de variation de taux de change sur leurs achats. Conformément à la politique de gestion des risques du Groupe, c'est ainsi MEDICREA INTERNATIONAL qui centralise le risque de variation de taux de change.

MEDICREA INTERNATIONAL est principalement sensible à la variation de la parité EUR / USD, les ventes du Groupe étant réalisées à près de 60% sur le continent américain, et dans une moindre mesure à la variation de la parité EUR / GBP avec moins de 5% du chiffre d'affaires généré par la filiale anglaise. L'un des objectifs de MEDICREA est de développer l'activité de la filiale américaine, l'exposition aux variations EUR / USD devrait donc s'accroître. Dans la mesure du possible, lorsque la filiale américaine est en capacité d'honorer le règlement de ses dettes commerciales vis-à-vis de la maison-mère, des couvertures de change sont mises en place pour couvrir ce risque.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas de couverture sur devises en cours.

Au cours de l'exercice 2016, le dollar s'est apprécié de moins de 1 % depuis le 31 décembre 2015, ayant donc

très peu d'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel avant paiement en actions. L'analyse de ces variations est décrite en note 13.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2016, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 3,1 millions d'euros et une augmentation d'environ 0,7 million d'euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur l'exercice 2016 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2016 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

Au 30 juin 2017, le Groupe n'avait pas de couverture sur devises en cours.

Le dollar s'est apprécié d'environ 3 % depuis le 30 juin 2016 faisant progresser mécaniquement le chiffre d'affaires du 1er semestre 2017 de 0,2 million d'euros mais ayant peu d'impact sur le résultat opérationnel avant paiement en actions. L'analyse de ces variations est décrite en note 13.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données du 1er semestre 2017, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 1,6 million d'euros et une augmentation d'environ 0,1 million d'euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur le 1er semestre 2017 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données du 1er semestre 2017 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

Risque de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds en capital pour un total d'environ 51 millions d'euros (y compris l'augmentation de capital réalisée en juin 2017 pour 13 millions d'euros) ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de

mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Le Groupe a réalisé en août 2016 une levée de fonds significative de 20 millions d'euros, constitué d'obligations convertibles pour 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %, et d'une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros. Cette opération financière réduit ainsi très significativement le risque de liquidité à court terme, l'ensemble des concours bancaires courants (hors factoring) ayant été totalement remboursés dès l'encaissement des fonds.

Deux emprunts bancaires totalisant 1,5 millions d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comportent certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 31 décembre 2016, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés

est de 1 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé est très largement supérieur à 3. Si les obligations convertibles de 15 millions d'euros issues de la levée de fonds d'août 2016 avaient été comptabilisées en fonds propres (hypothèse de conversion sur la durée de l'emprunt en actions nouvelles des obligations détenues par l'investisseur), les deux ratios auraient été largement respectés. Quoi qu'il en soit, le Groupe a obtenu un « waiver » de la part de l'établissement bancaire concerné, sans modification des conditions initiales des emprunts et sans coût additionnel.

Par ailleurs, le contrat lié à l'emprunt convertible de 15 millions d'euros émis en août 2016 stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 3,5 millions d'euros et que son endettement financier brut, non diminué de la trésorerie et sans prise en compte de l'emprunt obligataire lui-même, soit inférieur à 10 millions d'euros. Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2016. Le covenant sur les dividendes n'est pas applicable, le Groupe n'ayant jamais procédé à des distributions.

Afin de gérer au mieux ce risque, le Groupe a mis en place un suivi quotidien de sa trésorerie et une mise à jour mensuelle de ses prévisions d'encaissements et de décaissements sur 12 mois glissants. Il s'assure ainsi de toujours disposer des liquidités suffisantes pour honorer les passifs arrivant à échéance et, en cas de difficulté prévue, prend les actions nécessaires pour sécuriser sa situation de trésorerie.

La ventilation des dettes financières par échéance est la suivante :

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2016	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunt obligataire	15,0	0,4	14,6	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4,8	2,0	2,8	0,0
Crédit bail et locations financières	1,2	0,4	0,9	-
Concours bancaires courants	0,5	0,5	-	-
Factoring	0,3	0,3	-	-
Intérêts courus bancaires	0,0	0,0	-	-
Intérêts courus sur emprunts	0,0	0,0	-	-
Autres dettes financières	0,3	0,1	0,2	-
TOTAL	22,2	3,7	18,5	-

Au 30 juin 2017 la ventilation des dettes financières est la suivante :

EN MILLIONS D'EUROS	31.12.2017	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunt obligataire	15,3	1,5	13,8	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4,5	2,1	2,4	0,0
Crédit bail et locations financières	1,6	0,5	1,1	-
Concours bancaires courants	0,5	0,5	-	-
Factoring	0,3	0,3	-	-
Intérêts courus bancaires	0,0	0,0	-	-
Intérêts courus sur emprunts	0,0	0,0	-	-
Autres dettes financières	0,3	0,1	0,2	-
TOTAL	22,5	5,0	17,5	-

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

L'endettement financier s'analyse comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	S1 2017	S1 2016	2016	2015	2014
Endettement financier brut – court terme	5,1	4,9	3,7	3,4	3,1
Endettement financier brut – long terme	17,4	7,6	18,5	7,5	4,3
Total endettement financier brut (*)	22,5	12,5	22,2	10,8	7,4
Trésorerie et équivalents	(14,1)	(1,1)	(8,1)	(2,2)	(1,2)
Endettement financier net	8,4	11,4	14,2	8,6	6,2

(*) : y compris avances conditionnées

Pour renforcer sa trésorerie et ses fonds propres, le Groupe a réalisé une levée de fonds de 20 millions d'euros en août 2016 comprenant des obligations convertibles pour un montant de 15 millions d'euros, souscrites par Athyrium Capital Management, investisseur américain de forte renommée spécialiste du secteur, et une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros à laquelle ont participé Denys SOURNAC, Président et Directeur Général à hauteur de 0,9 million d'euros, ainsi que Richard KIENZLE, co-fondateur de Globus à hauteur de 0,5 million d'euros, qui a rejoint le Groupe MEDICREA à cette occasion.

Une nouvelle opération de renforcement des fonds propres a eu lieu en juin 2017, sous forme d'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription au profit de fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale réalisant des opérations financières dans plusieurs pays, ayant permis de lever 13 millions d'euros.

Le détail de ces levées de fonds est donné au paragraphe 1.4.4. du présent Document de Référence.

Risque de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 53 jours au 31 décembre 2016 (48 jours au 30 juin 2017). Pour les clients internationaux ne réglant pas d'avance, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2016, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 793 000 euros ;
- crédits documentaires (149 000 euros au 31 décembre 2016).

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous :

EN EUROS	30.16.2017	30.16.2016	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients brutes	4 886 150	5 526 315	5 195 604	4 779 599	4 392 691
Montant des impayés de plus de 6 mois	33 284	87 493	71 432	114 463	8 001
% du poste client	0,68 %	1,58 %	1,55 %	2,39 %	0,18 %
Montant des provisions clients	27 341	47 988	36 786	69 705	11 358
% du poste client	0,56 %	0,87 %	0,80 %	1,46 %	0,26 %
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	2 041	100	13 757	3 719	70

Risque d'activation de la Garantie sur les produits UNiD

Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur-mesure UNiD®. Celle-ci concerne toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur-mesure UNiD® ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée, et qui peut être mise en jeu en cas de rupture de la tige sur mesure UNiD® posée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD® Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur-mesure UNiD® et de tous les implants MEDICREA (vis, crochets, écrous, etc...) nécessaires pour traiter les

patients devant subir une chirurgie de révision. Elle ne couvre nullement le résultat de l'opération placé sous la responsabilité du chirurgien et de ses équipes.

Au 30 juin 2017, alors que plus de 1 500 tiges sur-mesure UNiD® ont été implantées, aucune réclamation en garantie n'a été déposée auprès de la Société. Avec les tiges sur-mesure UNiD®, le taux de rupture est considérablement réduit par rapport au taux de 9% des tiges standards. Par conséquent, le risque d'avoir éventuellement à comptabiliser une provision pour garantie est très faible. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2016 et en fonction des données collectées en 2017, il évaluera la nécessité ou non de revoir cette position pour le prochain exercice.

1.5.4. Assurances et couvertures des risques

Par une politique d'assurance adaptée aux risques et contraintes de son activité, le Groupe a pour objectif de protéger son patrimoine et ses hommes de tout impact négatif important consécutif à la survenance de risques identifiés.

Le programme d'assurance de MEDICREA se décline à deux niveaux :

- MEDICREA INTERNATIONAL souscrit à des programmes d'assurance internationaux. Cette centralisation au niveau de la société-mère permet d'obtenir les meilleures garanties disponibles sur le marché en proposant aux assureurs un interlocuteur unique. Les garanties obtenues sont ainsi cohérentes et homogènes pour les différentes filiales dans le monde ;
- des assurances au niveau local sont également souscrites en complément par les filiales afin de respecter les réglementations locales spécifiques à chaque pays dans lesquels MEDICREA est implanté.

Les principales assurances souscrites par MEDICREA sont les suivantes :

- Dommage aux biens et pertes d'exploitation ;
- Responsabilité civile dont :
 - Responsabilité civile produits : 15 millions d'euros par année d'assurance ;
 - Responsabilité civile exploitation : 10 millions d'euros par année d'assurance. L'atteinte à l'environnement accidentelle fait partie de cette police ;
 - Responsabilité civile des mandataires sociaux : 4 millions d'euros par année d'assurance.
- Marchandises transportées.

Ces polices ont été souscrites sur le marché traditionnel de l'assurance, sans recours à la réassurance ou à une captive. Le Groupe réévalue chaque année la pertinence de ses polices et les montants de garanties associées, en fonction de l'évolution des risques identifiés et des réglementations.

1.5.5. Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre normal de son fonctionnement, le Groupe peut être engagé dans des actions judiciaires ou être soumis à des contrôles fiscaux ou administratifs.

Le contrôle fiscal sur la société MEDICREA INTERNATIONAL en cours au 31 décembre 2016 s'est soldé par une absence de redressement notifiée au cours du 1er semestre 2017.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

2

GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE



MEDICREA
(IM)PROVE

2.1. Organes d'administration et de direction de la Société

2.1.1. Composition du Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :

ADMINISTRATEUR	FONCTION	DATE DE DERNIÈRE NOMINATION	DATE DE FIN DE MANDAT	Age au 31/12/16
Denys SOURNAC	Président et Directeur Général	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	53 ans
Jean-Philippe CAFFIERO	Directeur Général Délégué	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	53 ans
Richard KIENZLE	Directeur commercial et du développement des activités	AG du 11 mai 2017	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2022	54 ans
Christophe BONNET	Administrateur indépendant	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	52 ans
Pierre BUREL	Administrateur indépendant	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	73 ans
Jena-Joseph MORENO	Administrateur indépendant	AG du 25 juin 2014	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2019	74 ans
François-Régis ORY	Administrateur indépendant	AG du 3 juin 2015	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2020	57 ans
Marc RECTON	Administrateur indépendant	AG du 3 juin 2015	AG statuant sur les comptes du 31 décembre 2020	55 ans

Les membres du Conseil d'Administration de la Société sont, à la date d'enregistrement du présent Document de Référence, au nombre de 9. Il n'y a eu aucun changement dans la composition du Conseil en 2016 mais un nouvel administrateur, Richard KIENZLE, a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2017.

Les administrateurs indiqués comme étant « indépendants » le sont selon les critères du code MIDDLENEXT auquel se réfère MEDICREA (cf chapitre 2.3. du présent Document de Référence). L'indépendance des membres du Conseil est ainsi caractérisée par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement.

Les renseignements les concernant figurent ci-après.

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général

Co-fondateur de MEDICREA, de formation scientifique et médicale, vétérinaire, Denys SOURNAC possède une expérience de près de 30 ans dans les domaines de l'orthopédie et de la colonne vertébrale. Initiateur du rapprochement en 2002 entre MEDICREA (devenue MEDICREA TECHNOLOGIES)

et ORSCO INTERNATIONAL (devenue MEDICREA INTERNATIONAL) qui a donné naissance au Groupe MEDICREA tel qu'il existe aujourd'hui, Denys SOURNAC est responsable de la définition de la stratégie globale du Groupe et de sa bonne exécution.

- 1ère nomination le 29/03/2002 lors de la transformation de la Société en SA
- Dernier renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 25/06/2014
- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Adresse professionnelle : 5389, route de Strasbourg – Vancia – 69140 Rillieux-la-Pape

Autres mandats et fonctions actuels :

AU SEIN DU GROUPE MEDICREA	MANDAT	ADRESSE
MEDICREA TECHNOLOGIES	Président	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape
A L'EXTÉRIEUR DU GROUPE MEDICREA		
ORCHARD INTERNATIONAL	Président*	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape
DENYS SOURNAC COMPANY	Gérant	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux
Les Chalets Z	Co-gérant	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux
ID SOURNAC	Co-gérant	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux
SNC BDB Gestion Marine	Co-gérant	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux
SUM LAB	Co-gérant	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux
IDS GESTION	Co-gérant	6, rue Adolphe – L 1116 Luxembourg
IDS KAP	Co-gérant	209 A, avenue Louise – B 1050 Bruxelles

*DS Company est présidente d'Orchard International, représentée par Denys SOURNAC

Mandats exercés au cours des 5 dernières années à l'extérieur du Groupe et ayant pris fin : Néant

Jean-Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué

Co-fondateur de MEDICREA, après des études de médecine, il démarre sa carrière chez Howmedica avant de s'associer avec Denys SOURNAC. Doté d'une expérience de près de 30 ans dans l'orthopédie, en particulier sur le continent asiatique, Jean-Philippe CAFFIERO est en charge du développement et de la coordination du réseau de distribution de MEDICREA à l'international.

- 1^{ère} nomination le 29/03/2002 lors de la transformation de la Société en SA
- Dernier renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 25/06/2014
- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Adresse professionnelle : 5389, route de Strasbourg – Vancia – 69140 Rillieux-la-Pape

Autres mandats et fonctions actuels :

A L'EXTÉRIEUR DU GROUPE MEDICREA	MANDAT	ADRESSE
ORCHARD INTERNATIONAL	Directeur Général*	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape
PLG Invest	Gérant	12, rue de la Garenne – 69005 Lyon

* via la société PLG Invest

Mandats exercés au cours des 5 dernières années et ayant pris fin : Néant

Richard KIENZLE, Directeur commercial et du développement des activités

M. Richard Kienzle est Directeur Commercial et Directeur du Développement des activités de MEDICREA depuis août 2016. Il est l'un des fondateurs de la société Globus Medical, Inc. (Mnémon : GMED), au sein de laquelle il a occupé le poste de Vice-Président Exécutif – Ventes et Marketing, de 2003 à 2011. Ses responsabilités comprenaient la totalité des fonctions internationales de ventes, le marketing, la formation de la force commerciale, ainsi que le développement d'un réseau de distribution exclusif aux Etats-Unis. Avant de rejoindre Globus, M.

Kienzle a passé 5 ans chez Synthes Spine, au poste de Vice-Président Régional, où il était en charge de la totalité des fonctions de ventes et marketing. L'expérience de M. Kienzle est également renforcée par ses 8 années passées chez United States Surgical Corp, où il a collaboré dans les blocs opératoires aux côtés de chirurgiens issus de toutes les spécialités, avant d'obtenir de nombreuses promotions et d'exercer en tant que Directeur Commercial pour les Etats-Unis. M. Kienzle est titulaire d'un Bachelor of Arts de l'Université de Denison (Ohio). Il a pour mission de coordonner le développement commercial des services et des traitements personnalisés de MEDICREA faisant appel à la technologie UNiD®.

- 1ère nomination le 11/05/2017

- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Adresse professionnelle : 50, Greene Street, 4th&5th Floor, 10013 New York – USA

Adresse professionnelle :

14 Porte du Grand Lyon, 01700 Neyron

Patrick BERTRAND, administrateur indépendant

Polytechnicien, Patrick BERTRAND a travaillé pendant 22 ans au sein du Groupe Crédit Lyonnais où il a notamment été directeur pour la région Auvergne Rhône Alpes. Il a ensuite pris la Présidence du Groupe Mescatiss, spécialisé dans la sûreté nucléaire pour le risque incendie. Il se consacre aujourd'hui à la gestion du Groupe Euro PJB, holding dont il est propriétaire et qui mène des activités agricoles et de capital risque industriel.

- 1ère nomination le 29/03/2002 lors de la transformation de la Société en SA

- Dernier renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 25/06/2014

- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Adresse professionnelle : Montchalain, 38510 Courtenay

Autres mandats et fonctions actuels :

	MANDAT	ADRESSE
SARL EURO-PJB	Gérant	119, Boulevard Stalingrad – 69100 Villeurbanne
SCI PJB MONCHALIN	Gérant	Montchalain – 38510 Courtenay
SCI LA TOUR ST JEAN	Gérant	Montchalain – 38510 Courtenay
MARTINET SA	Administrateur	24, rue du Limousin – 38297 Saint-Quentin Fallavier

Mandats exercés au cours des 5 dernières années et ayant pris fin :

	MANDAT	ADRESSE
SA IMMOBILIERE VALLEE DU RHONE	Administrateur	140, avenue de l'industrie – 69140 Rillieux la Pape

Christophe BONNET, administrateur indépendant

Diplômé de l'EM Lyon, il est l'un des créateurs d'ORSICO INTERNATIONAL devenue aujourd'hui MEDICREA INTERNATIONAL. Christophe BONNET n'a plus de responsabilité opérationnelle au sein de MEDICREA et intervient depuis 12 ans dans les domaines du conseil en stratégie et management. Après avoir travaillé pour Bossard Consultant, il est aujourd'hui Secrétaire Général et associé du cabinet de conseil Kea & Partners.

- 1ère nomination le 29/03/2002 lors de la transformation

de la Société en SA

- Dernier renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 25/06/2014

- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Adresse professionnelle : 12 rue Gardenat Lapostol, 92150 Suresnes

Autres mandats et fonctions actuels :

	MANDAT	ADRESSE
SAS BORNE	Président	12, rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes
SCI LES ESTABLES	Gérant	12, rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes

Mandats exercés au cours des 5 dernières années et ayant pris fin : Néant

Pierre BUREL, administrateur indépendant

Pierre BUREL a entamé sa carrière d'entrepreneur par la création de BUREL TRAVAUX, entreprise réalisant des travaux de génie électrique et de télécommunications. Parallèlement, il a exercé une activité dans l'hôtellerie. Il se consacre ensuite au développement d'un groupe d'établissements de santé, MEDICA France, qui comptera 30 centres et 3 000 lits lors de sa cession en 2000. Pierre BUREL est aujourd'hui gestionnaire de domaines viticoles.

Pierre BUREL a été administrateur de la Société MEDICREA INTERNATIONAL SA de 2002 à 2006, puis censeur de 2011 à 2014, avant d'être à nouveau nommé administrateur.

- 1ère nomination le 29/03/2002 lors de la transformation de la Société en SA
- Nouvelle nomination en tant qu'administrateur lors de l'Assemblée Générale du 25/06/2014
- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Adresse professionnelle : Domaine de clapiers, 1800 chemin de Counillière, 83148 Bras

Autres mandats et fonctions actuels :

	MANDAT	ADRESSE
SUD PARTICIPATION BUREL HOLDING	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
SOGET	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
RUMEX	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
PETER'S	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
SOCIETE HOTELIERE LA RESIDENCE	Gérant	Saint Jean – 97 133 Saint Barthélémy
ASPHODELE	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
HYSOPE	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
CHAMAN	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
LES NOISETIERS	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
SYCOMORE	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
SAINT JEAN D'EST	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
EGLANTINES	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
COBAE	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
BERGENIA	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
LE ROYANNAIS	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
XIMENIA	Gérant	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras
ULMUS	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
WISTARIA	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
DAPHNEE	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
FLORYAL	Gérant	Saint Jean – 97 133 Saint Barthélémy
VITIS	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
HOTELLERIE DU SOLEIL	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
HOTEL BON REPOS	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
DOMAINE D AGOULT	Gérant	La Grande Bastide – 83470 Ollières
SPB GESTION	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
LE MAS DE LA MAROTTE	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
THEAS	Gérant	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras
LES DOMAINES DE PROVENCE	Gérant	Route de Rians – 83470 Ollières
ABBAYE SAINT HILAIRE	Gérant	Route de Rians – 83470 Ollières

Mandats exercés au cours des 5 dernières années et ayant pris fin : Néant

Jean-Joseph MORENO, administrateur indépendant

A l'origine de la création en France de plusieurs sociétés industrielles (secteur de la chaudronnerie et de la mécanique), de sociétés de services et de commerces, Jean-Joseph MORENO a également développé plusieurs sociétés à l'étranger, notamment en Afrique. Il a exercé des fonctions de tout premier plan et a siégé dans différents organes d'administration et de direction, notamment : Président de la CGPME-URPMI du Rhône et Vice-Président de l'UTPMI-CGPME Nationale, Vice-Président de la CCI de Lyon et Vice-Président d'Expora, Membre du Conseil Economique et Social Rhône-Alpes, Administrateur et Vice-Président délégué de l'Olympique Lyonnais.

- 1^{ère} nomination le 29/03/2002 lors de la transformation de la Société en SA
- Dernier renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 25/06/2014
- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Adresse professionnelle : 298 Côte de Chanve, 69360 Solaize

Autres mandats et fonctions actuels :

	MANDAT	ADRESSE
SCI MC	Gérant	298, Cote de Chanvre – 69360 Solaize
SCI SAGITTAIRE	Gérant	298, Cote de Chanvre – 69360 Solaize
SCI MORAY	Gérant	3, Chemin des verzières – 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
SAS MORE INVESTMENTS	Président	298, Cote de Chanvre – 69360 Solaize
SAS MORE LOCK	Président	298, Cote de Chanvre – 69360 Solaize

Mandats exercés au cours des 5 dernières années et ayant pris fin : Néant

François-Régis ORY, administrateur indépendant

Docteur en Pharmacie, ancien interne des hôpitaux de Lyon, François-Régis ORY était Directeur Scientifique et Technique de la société SOFRADIM, spécialiste des implants chirurgicaux de renfort destinés aux chirurgies pariétale, vasculaire, urologique et gynécologique, lorsqu'il en prend la tête en 1996 au travers d'un LBO. Il regroupe alors l'ensemble des activités de SOFRADIM (production et distribution) au sein de Floréane Medical Implants qu'il introduit en Bourse en juin 1998 avant de la céder au Groupe Tyco International Ltd en 2005.

- 1^{ère} nomination le 21/06/2007 (cooptation)
- Dernier renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 03/06/2015
- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Adresse professionnelle : Chemin de la Ronze, 69480 Morancé

Autres mandats et fonctions actuels :

	MANDAT	ADRESSE
L'AMELIANE	Président	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin
LA FLORENTIANE	Président	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin
LYPOLIANE	Président	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin
SCI DE CHANAS	Gérant	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin
OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	Administrateur	350, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon
SCI L'AMAURY	Gérant	600, chemin de la Ronze – 69480 Morance
SCI L'AMELAÏS	Gérant	600, chemin de la Ronze – 69480 Morance
SOCIETE CIVILE FLORINE	Gérant	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin
SWORD GROUP SE	Administrateur	9, rue Charles de Gaulle – 69370 Saint Didier
ABM MEDICAL	Gérant	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux
ABM ILE DE FRANCE	Gérant	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux
ABM NORD	Gérant	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux
ABM RHONE-ALPES	Gérant	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux
ABM SUD	Gérant	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux

Marc RECTON, administrateur indépendant

Après avoir travaillé pour l'Union Financière de France et la Compagnie France Finance Patrimoine, Marc RECTON a créé en 1990 la société Marc Recton & Associés, société indépendante de conseil financier. Il est inscrit auprès de l'AMF en qualité de Conseil en Investissements Financiers. Il a également créé en 2003 la société ALAMA FINANCE, spécialisée en investissement dans les sociétés non cotées et en ingénierie financière pour les entreprises d'Outre-Mer.

- 1ère nomination le 18/06/2003
- Dernier renouvellement du mandat lors de l'Assemblée Générale du 03/06/2015
- Terme du mandat à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Adresse professionnelle : Le Pigeonnier de la Grande Bastide, 84360 Lauris

Autres mandats et fonctions actuels :

	MANDAT	ADRESSE
MARC RECTON & ASSOCIES	Gérant	72, Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris
SC MR PIERRE 2	Gérant	72, Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris
SC MR PARTICIPATIONS 2	Gérant	72, Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris
SAS ALAMA LUXURY Paris	Gérant	72, Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris
SAS FINANCIERE GERARD FAIVRE	Gérant	72, Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris

Mandats exercés au cours des 5 dernières années et ayant pris fin :

	MANDAT	ADRESSE
SC MR PIERRE 3	Gérant	72, Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris
SC MR PARTICIPATIONS 1	Gérant	72, Rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital social de la Société ont évolué de la manière suivante au cours des trois derniers exercices :

	31.12.2016			31.12.2015			31.12.2014		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
<i>Dirigeants mandataires sociaux</i>									
Orchard International (1)	1 727 490	17,22%	27,24%	1 727 490	19,22%	29,71%	1 727 490	20,33%	30,11%
Denys SOURNAC	463 732	4,62%	3,66%	270 547	3,01%	2,33%	202 054	2,38%	3,47%
Jean-Philippe CAFFIERO	2 46 089	2,45%	3,76%	2 46 089	2,74%	4,10%	2 46 089	2,90%	4,24%
<i>Autres administrateurs</i>									
Pierre BUREL (2)	1 94 587	1,94%	1,53%	91 707	1,02%	1,44%	91 707	1,08%	1,48%
Patrick BERTRAND (2)	1 13 968	1,14%	1,04%	93 392	1,04%	0,93%	93 392	1,10%	0,96%
François Régis ORY (2)	1 08 652	1,08%	0,86%	1 08 652	1,21%	0,93%	108 652	1,28%	0,97%
Christophe BONNET	52 128	0,52%	0,81%	52 128	0,58%	0,88%	52 128	0,61%	0,91%
Jean Joseph MORENO	22 900	0,23%	0,30%	22 900	0,25%	0,33%	22 900	0,27%	0,34%
Marc RECTON	18 752	0,19%	0,25%	18 752	0,21%	0,27%	18 752	0,22%	0,28%
TOTAL	2 948 298	29,39%	39,45%	2 631 657	29,28%	40,92%	2 563 164	30,17%	42,76%

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2016 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	58,37 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	36,60 %
- AMELIANE SAS	4,87 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding.

L'augmentation de capital réalisée en juin 2017 a engendré une dilution de 21,08%, les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital social de la Société ont évolué de la manière suivante depuis le 31 décembre 2016 :

	30.06.2017				31.12.2016		
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre des droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
<i>Dirigeants mandataires sociaux</i>							
Orchard International (1)	1 727 490	13,59%	3 454 980	22,51%	1 727 490	17,22%	27,24%
Denys SOURNAC	4 55 732	3,58%	455 732	2,97%	4 63 732	4,62%	3,66%
Jean-Philippe CAFFIERO	2 36 089	1,86%	456 978	2,98%	2 46 089	2,45%	3,76%
<i>Autres administrateurs</i>							
Pierre BUREL (2)	1 94 587	1,53%	194 587	1,27%	1 94 587	1,94%	1,53%
Patrick BERTRAND (2)	1 13 968	0,90%	131 348	0,86%	1 13 968	1,14%	1,04%
Rick KIENZLE	1 02 880	0,81%	102 880	0,67%			
François Régis ORY (2)	1 08 652	0,85%	108 652	0,71%	1 08 652	1,08%	0,86%
Christophe BONNET	52 128	0,41%	102 128	0,67%	52 128	0,52%	0,81%
Jean Joseph MORENO	22 900	0,18%	37 900	0,25%	22 900	0,23%	0,30%
Marc RECTON	18 752	0,15%	31 252	0,20%	18 752	0,19%	0,25%
TOTAL	3 033 178	23,86%	5 076 437	33,07%	2 948 298	29,39%	39,45%

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, ci-dessous un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2016 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations communiquées à la Société :

- nombre de titres cédés :	0
- nombre de titres acquis :	0
- nombre de titres souscrits :	316 641

(personnes concernées : Denys SOURNAC, Pierre BUREL et Patrick Bertrand), dans le cadre d'une augmentation de capital par placement privé réalisé en août 2016 pour un total de 1 028 803 actions

- nombre de titres échangés :	0
-------------------------------	---

Au cours des 5 dernières années, aucun des membres du Conseil d'Administration de la Société:

- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée contre lui par les autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été impliqué dans une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que dirigeant ou mandataire social ;
- n'a été empêché d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou de participer à la gestion d'un émetteur ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés).

Il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun élément susceptible de générer des conflits d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

2.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration

Fonctionnement du Conseil d'Administration – Statuts

Les articles 15, 16, 17 et 18 cités ci-dessous des statuts en vigueur à la date de rédaction du présent document traitent du fonctionnement du Conseil :

Article 15 – Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années ; elle prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à

plus de la moitié des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L225-24 du Code de Commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de cinq Conseils d'Administration ou Conseils de Surveillance de société anonyme ayant leur siège sur le territoire français, sauf exception prévue par la loi.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Censeurs :

L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer, sur proposition du Conseil d'Administration, un ou plusieurs censeurs, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non et dont le nombre maximum est fixé à cinq.

La durée de leurs fonctions est fixée à trois ans. Elles prennent fin lors de l'Assemblée Générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue au cours de l'année au cours de laquelle ces fonctions arrivent à leur terme.

Les censeurs dont les fonctions sont venues à leur terme sont rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les censeurs participent aux réunions du Conseil d'Administration où ils sont convoqués dans les mêmes conditions que les administrateurs. Ils peuvent également siéger, à l'initiative du Conseil, aux comités créés par celui-ci.

Ils ont communication de tous les documents fournis aux administrateurs. Ils sont tenus au secret des délibérations.

Au cours des délibérations du Conseil d'Administration, ils disposent d'une voix consultative, et non délibérative.

Article 16 – Organisation du Conseil

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

En cas d'absence du Président, la séance du Conseil est présidée par l'administrateur spécialement élu à cet effet par les membres du Conseil présents à la réunion ; en cas de partage des voix, le plus âgé des postulants présidera la séance.

Article 17 – Délibérations du Conseil

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président. Si le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le tiers au moins des membres du Conseil peut demander au Président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé.

Dans l'hypothèse où la Direction de la Société est assumée par un Directeur Général, ce dernier peut demander au Président du Conseil d'Administration de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Dans les deux hypothèses visées ci-dessus, le Président est lié par les demandes qui lui sont adressées.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au

moins des administrateurs sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Deux membres du Comité d'entreprise si applicable, désignés parmi ses membres, assistent, avec voix consultative, à toutes les séances du Conseil d'Administration.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur établi par le Conseil d'Administration, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence conformes à la réglementation en vigueur.

Cette disposition n'est pas applicable pour l'adoption des décisions suivantes :

- nomination, rémunération, révocation du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués,
- arrêtés des comptes annuels, des comptes consolidés et établissement du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du Groupe.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signés du président de séance et d'au moins un administrateur. En cas d'empêchement du président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, un Directeur Général Délégué, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions de Président ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

Article 18 – Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à la mise en œuvre. Dans les limites de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Fonctionnement du Conseil d'Administration - Règlement Intérieur

Le Conseil d'Administration a mis en place en 2006 un Règlement Intérieur visant à fixer les principes directeurs de son fonctionnement et notamment :

Article 1 du Règlement Intérieur du Conseil – Orientations stratégiques

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Les orientations à moyen terme des activités de la Société sont définies chaque année par un plan stratégique dont le projet est préparé et présenté par le Président et adopté par le Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration présente un projet de budget annuel dans le cadre de ces orientations.

Le Président est chargé de mettre en œuvre les orientations du plan stratégique. Le Président doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration pour engager la Société dans le cadre d'investissements ou de désinvestissements d'un montant supérieur à 150 000 euros par opération lorsqu'il s'agit d'une opération de croissance externe ou d'une cession ainsi que tout investissement qui ne s'inscrit pas dans l'orientation stratégique de la Société.

Le Président porte à la connaissance du Conseil tout problème ou, plus généralement, tout fait remettant en cause la mise en œuvre d'une orientation du plan stratégique.

Article 8 du Règlement Intérieur du Conseil – Participation aux réunions du Conseil d'administration par visioconférence ou autres moyens de télécommunication

Le Président veille à ce que des moyens de télécommunication soient mis à la disposition des administrateurs résidant en province ou à l'étranger ainsi que de ceux qui s'y trouvent pour un motif légitime, afin de leur permettre de participer aux réunions du Conseil d'administration. Lorsque le lieu de convocation du Conseil d'administration n'est pas celui du siège de la Société, le Président prend les dispositions voulues pour que les administrateurs qui ont décidé de s'y réunir puissent y participer grâce aux moyens décrits ci-dessus. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs participant à la réunion par des moyens de télécommunication. Les caractéristiques des moyens de télécommunication utilisés doivent satisfaire à des caractéristiques fixées par les lois et règlements en vigueur. A défaut, les administrateurs concernés ne pourront être réputés présents et, en l'absence de quorum, la réunion du conseil devra être ajournée.

Le registre de présence aux séances du Conseil d'administration doit mentionner, le cas échéant, la participation par des moyens de télécommunication des administrateurs concernés. Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration doit indiquer le nom des administrateurs participant à la réunion par des moyens de télécommunication. Il doit également faire état de la survenance éventuelle d'un incident technique relatif aux moyens de télécommunication utilisés lorsque cet incident a perturbé le déroulement de la séance. Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables pour l'adoption des décisions prévues à l'article L. 232-1 et L. 233-16 du Code de commerce, respectivement relatifs :

- à l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion ;
- à l'établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du groupe le cas échéant.

Les travaux du Conseil d'Administration en 2016

En 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni à 7 reprises. Le taux moyen de présence des administrateurs a été de 77% sur l'exercice.

2.1.3. Direction Générale

La Direction Générale de la Société est assurée par

- Denys SOURNAC, Président et Directeur Général ;
- Jean-Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué.

L'article 19 cité ci-dessous des statuts en vigueur à la date de rédaction du présent Document de Référencetraite du fonctionnement de la Direction Générale.

Article 19 – Direction de la société

19.1 – Principes d'organisation

Conformément aux dispositions légales, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction Générale est effectué par le Conseil d'Administration, selon les règles de majorité prévues à l'article 16, qui doit en informer les actionnaires et les tiers dans les conditions réglementaires.

L'option retenue par le Conseil d'Administration doit être prise pour une durée qui ne peut être inférieure à six ans. A l'expiration de ce délai, le Conseil d'Administration doit délibérer sur les modalités d'exercice de la Direction Générale.

Le changement de modalité d'exercice de la Direction Générale n'entraîne pas une modification des statuts.

19.2 – Première Option : Direction Générale assumée par le Directeur Général

19.2.1 – Nomination - Révocation

Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Lorsque le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

Pour l'exercice de ses fonctions, le Directeur Général doit être âgé de moins de 70 ans. Lorsqu'en cours de fonctions, cette limite d'âge aura été atteinte, le Directeur Général sera réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau Directeur Général.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Lorsque le Directeur Général n'assume pas les fonctions de Président du Conseil d'Administration, sa révocation peut donner lieu à dommages et intérêts, si elle est décidée sans juste motif.

19.2.2. – Pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général, sont inopposables aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs autant de mandataires qu'il avisera

19.2.3. – Pouvoirs du Président du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

19.3. – Deuxième option : Direction Générale assumée par le Président du Conseil d'Administration

Lorsque le Conseil d'Administration choisit de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général, la Direction Générale de la Société est assumée par le Président du Conseil d'Administration qui exerce cumulativement les pouvoirs définis aux articles 19.2.2 et 19.2.3 des statuts.

Toutefois, dans cette hypothèse, la révocation sans juste motif du Président ne peut donner lieu à des dommages et intérêts.

19.4 – Directeurs Généraux Délégués

Sur proposition du Directeur Général ou du Président du Conseil d'Administration assurant la Direction Générale de la Société, le Conseil d'Administration peut nommer un ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général Délégué. Le nombre maximal de Directeurs Généraux Délégués est fixé à cinq.

En accord avec le Directeur Général ou le Président du Conseil d'Administration assurant la Direction Générale de la Société, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux Délégués.

Envers les tiers, les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général ou que le Président du Conseil d'Administration assurant la Direction Générale de la Société.

Les Directeurs Généraux Délégués sont obligatoirement des personnes physiques ; ils peuvent être choisis parmi les administrateurs ou en dehors d'eux.

Nul ne peut être nommé Directeur Général Délégué s'il est âgé de plus de 75 ans. Si un Directeur Général Délégué vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil, sur proposition du Directeur Général ou du Président du Conseil d'Administration assurant la Direction Générale de la Société. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à des dommages et intérêts.

Lorsque le Directeur Général est empêché d'exercer ses fonctions ou que son mandat cesse du fait, notamment, de son décès, de sa démission ou de sa révocation, le ou les Directeurs Généraux Délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Lorsqu'un Directeur Général Délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

19.5 – Délégation de pouvoirs

Le Conseil peut confier à des mandataires, administrateurs ou non, des missions permanentes ou temporaires qu'il détermine, leur déléguer des pouvoirs et fixer la rémunération qu'il juge convenable.

2.1.4. Comités spécialisés

Ils sont au nombre de trois. A la connaissance de la Société, il n'existe aucun élément susceptible de générer des conflits d'intérêts entre les devoirs des membres des comités spécialisés à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

- Comité de direction

Il regroupe les différentes directions opérationnelles du Groupe. Il s'assure de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique générale, gère l'ensemble des projets, mesure les actions accomplies et prend les actions correctives nécessaires. Il se réunit tous les trimestres et comprend les membres suivants :

- Denys SOURNAC, Président et Directeur Général ;
- Rick KIENZLE, Directeur Stratégie et Développement commercial ;
- Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines ;
- Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier ;
- Thomas MOSNIER, Directeur Scientifique ;
- David RYAN, Directeur Marketing et Développement Produits ;
- Pierre OLIVIER, Directeur Général MEDICREA USA.

- Comité adhoc

Sous la supervision du Conseil d'Administration, il définit et propose les montants et modalités des prestations rendues à la société MEDICREA INTERNATIONAL par la société ORCHARD INTERNATIONAL dans laquelle Messieurs Denys SOURNAC et Jean-Philippe CAFFIERO sont associés, en s'assurant de leurs cohérences par rapport aux conditions de marché. Il est placé sous la présidence de Christophe BONNET, assisté de François-Régis ORY et Jean-Joseph MORENO, tous membres du Conseil d'Administration.

D'autres comités directement rattachés au Conseil d'Administration pourront être créés en fonction du développement et de l'augmentation de la taille du Groupe.

- Comité stratégique

Créé en septembre 2010, il définit la stratégie et la politique générale de la Société dans le respect et conformément aux décisions et grandes orientations prises par le Conseil d'Administration, et détermine les ressources et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Il est composé des membres suivants :

- Denys SOURNAC, Président et Directeur Général ;
- Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines ;
- Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier ;
- David RYAN, Directeur Marketing et Développement Produits.

Le Comité se réunit aussi souvent que l'évolution de l'activité et du développement de la Société le nécessitent.

2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs

L'article 20 ci-dessous des statuts en vigueur à la date de rédaction du présent Document de Référence traite de ce point :

Article 20 : Rémunération des administrateurs, du président, du directeur général, des directeurs généraux délégués et des mandataires du Conseil d'Administration

1 - L'Assemblée Générale peut allouer aux administrateurs à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, dont le montant est porté aux charges d'exploitation et reste maintenu jusqu'à décision contraire. Le Conseil d'Administration répartit librement cette rémunération entre ses membres.

2 - La rémunération du Président et celle du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par le Conseil d'Administration.

3 - Le Conseil d'Administration peut également allouer pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs des rémunérations exceptionnelles qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les administrateurs ne peuvent recevoir de la Société aucune rémunération, permanente ou non, autre que celles prévues précédemment, sauf s'ils sont liés à la Société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la loi.

Conventions

MEDICREA INTERNATIONAL compte 2 dirigeants mandataires sociaux :

- Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur

Général de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- Monsieur Jean-Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, dont Monsieur SOURNAC est Président, perçoit des honoraires pour les fonctions de Direction Générale de MEDICREA INTERNATIONAL assurées par Monsieur SOURNAC. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC perçoit dans ce cadre un honoraire fixe et peut prétendre à un honoraire variable en fonction de l'atteinte de certains objectifs définis dans leur principe et montant par le Conseil d'Administration du 3 septembre 2015, sur la base des travaux réalisés par le comité adhoc. L'honoraire variable correspond à 20% du résultat net positif dégagé par le Groupe avant prise en compte de cette rémunération variable et à 5% d'un paiement d'étapes encaissé par la Société dans le cadre d'une opération significative, par exemple un accord de distribution ou un accord de licence de produits, de brevets, etc...

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, dont il est Directeur Général à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés. Monsieur CAFFIERO ne perçoit pas d'honoraire variable.

La convention de prestations de services entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL a été mise en place à effet au 1er Octobre 2010 et a été amendée à 4 reprises depuis. Cette convention et ses avenants sont détaillés dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées figurant au chapitre 4.5. du présent Document de Référence.

Les principales prestations fournies au titre de cette convention sont les suivantes :

- Orientations stratégiques et négociations des contrats stratégiques
- Coordination de l'équipe dirigeante
- Animation et gestion des relations investisseurs et de la communication financière
- Gestion de la politique sociale et salariale

Les rémunérations versées à Messieurs SOURNAC et CAFFIERO sont prises en charge par la Société ORCHARD INTERNATIONAL qui les refacture à la société MEDICREA INTERNATIONAL dans le cadre de conventions réglementées dûment autorisées et approuvées.

Aucun contrat de service ne lie des membres des organes de direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales.

Le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées est repris au paragraphe 4.5. du présent Document de Référence.

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les tableaux suivants sont élaborés selon l'annexe 2 de la position-recommandation AMF n°2014-14 (tableaux 1 à 7).

Les honoraires détaillés ci-dessous sont perçus par la société ORCHARD INTERNATIONAL dont Monsieur SOURNAC est Président et Monsieur CAFFIERO est Directeur Général.

Synthèse des rémunérations de Denys SOURNAC

EN EUROS	2016	2015	2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice	306 000	306 000	298 000
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-	-
TOTAL	306 000	306 000	298 000

Récapitulatif des rémunérations de Denys SOURNAC

EN EUROS	2016		2015		2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	300 000	270 000	300 000	300 000	292 000	292 000
Rémunération variable annuelle	-	-	-	40 000	-	100 000
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	4 000
Avantages en nature	-	-	-	-	-	-
TOTAL	306 000	276 000	306 000	346 000	298 000	396 000

Hormis les jetons de présence, tous les montants relatifs à la rémunération de M. SURNAC sont refacturés par ORCHARD INTERNATIONAL à MEDICREA INTERNATIONAL.

Synthèse des rémunérations de Jean-Philippe CAFFIERO

EN EUROS	2016	2015	2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice	70 000	70 000	157 458
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-
Valorisation des actions attribuées gratuitement	-	-	-
TOTAL	70 000	70 000	157 458

Récapitulatif des rémunérations de Jean-Philippe CAFFIERO

EN EUROS	2016		2015		2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	64 000	51 200	64 000	64 000	151 458	151 458
Rémunération variable annuelle	-	-	-	-	-	-
Rémunération variable pluriannuelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	4 000
Avantages en nature	-	-	-	-	-	-
TOTAL	70 000	57 200	70 000	70 000	157 458	155 458

Hormis les jetons de présence, tous les montants relatifs à la rémunération de M. CAFFIERO sont refacturés par ORCHARD INTERNATIONAL à MEDICREA INTERNATIONAL.

Récapitulatif des rémunérations futures des dirigeants mandataires sociaux

	CONTRAT DE TRAVAIL		RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE		INDEMNITÉS OU AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS À RAISON DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DE FONCTIONS		INDEMNITÉS RELATIVES À UNE CLAUSE DE NON-CONCURRENCE	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Denys SURNAC		X		X		X		X
Jean-Philippe CAFFIERO		X		X		X		X

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant

Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire social

Néant

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social

Néant

La société ORCHARD INTERNATIONAL ne porte aucun engagement de rémunération différée au profit de Messieurs Sournac et Caffiero, qui serait susceptible d'être refacturé à la Société MEDICREA INTERNATIONAL en cas de mise en œuvre effective.

Voir également pages 270 et 271 du présent Document de Référence, la présentation des tableaux 8 à 10 de la recommandation AMF n° 2014-14 sur les rémunérations.

Rémunération des mandataires sociaux non-dirigeants

Des jetons de présence sont versés aux mandataires sociaux non-dirigeants, répartis comme suit :

EN EUROS	MONTANTS VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE		
	2016	2015	2014
Patrick BERTRAND	6 000	6 000	4 000
Christophe BONNET	6 000	6 000	4 000
Pierre BUREL	6 000	6 000	0
Jean Joseph MORENO	6 000	6 000	4 000
François Régis ORY	6 000	6 000	4 000
Marc RECTON	6 000	6 000	4 000
TOTAL	36 000	36 000	20 000

Montants versés en 2016, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Montants versés en 2015, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Montants versés en 2014, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Une somme globale de 56 000 euros a été allouée à titre de jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (pour l'ensemble des administrateurs y compris le Président et le Directeur Général Délégué).

Les mandataires sociaux non-dirigeants n'ont pas perçu d'autres rémunérations que les jetons de présence aux cours des trois derniers exercices.

Options de souscription ou d'achat d'actions / Actions gratuites

Les tableaux suivants sont élaborés selon l'annexe 2 de la position-recommandation AMF n°2014-14 (tableaux 8 à 10).

Aucun mandataire social, dirigeant ou non, n'est concerné par les tableaux ci-dessous.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Tableau 8 de la position-recommandation AMF n°2014-14

Historique des attributions de souscription ou d'achat d'actions Informations sur les options de souscription ou d'achat

DATE D'ASSEMBLÉE (DONNANT DÉLÉGATION)	10/03/2006	25/06/2009	25/06/2009	25/06/2009	25/06/2009	14/06/2012	14/06/2012	25/06/2014	07/06/2016	07/06/2016
DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	05/06/2008	25/06/2009	17/12/2009	17/06/2010	16/06/2011	17/12/2013	27/03/2014	03/09/2015	25/07/2016	19/09/2016
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	25 215	99 200	15 000	112 800	95 500	10 000	30 000	12 000	400 000	6 500
dont nombre pouvant être souscrit ou acheté par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Point de départ d'exercice des options	05/06/2008	25/06/2010 23/07/2010*	17/12/2009	17/06/2011 15/07/2011*	16/06/2012 15/07/2012*	17/01/2014*	28/04/2015*	03/10/2016*	22/08/2017*	17/10/2017*
Date d'expiration	04/06/2018	25/06/2016 23/07/2016*	7/12/2016	17/06/2017 15/07/2017*	16/06/2018 15/07/2018	17/01/2021*	28/04/2022*	03/10/2023*	22/08/2024*	17/10/2024*
Prix de souscription ou d'achat	6 €	6,16€/6,56€*	6,32 €	6,14€/6,28€*	9,1€/11,44€*	8,77 €	9,10 €	6,67 €	5,43 €	5,74 €
Modalités d'exercice lorsque le plan comporte plusieurs tranches	l'intégralité des options sera exercable au 05/06/2010	l'intégralité des options sera exercable au 23/07/2012	l'intégralité des options sera exercable au 17/12/2011	l'intégralité des options sera exercable au 15/07/2013	l'intégralité des options sera exercable au 15/07/2015	l'intégralité des options sera exercable au 17/01/2017	l'intégralité des options sera exercable au 28/04/2017	l'intégralité des options sera exercable au 04/10/2018	l'intégralité des options sera exercable au 22/08/2019	l'intégralité des options sera exercable au 17/10/2019
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2016	4 167	7 480	13 000	12 874	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options caduques ou annulées	15 456	91 720	2 000	40 800	49 000	-	-	-	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	5 592	0	0	59 126	46 500	10 000	30 000	12 000	400 000	6 500

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains ainsi que les dates d'attribution, définitifs 20 jours de bourse après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties en 2016 aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Tableau 9 de la position-recommandation AMF n°2014-14

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUÉES / D' ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariées de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	406 500	5,43 €
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0	0,00€

Historique des attributions gratuites d'actions

Tableau 10 de la position-recommandation AMF n°2014-14

DATE D'ASSEMBLÉE (DONNANT DÉLÉGATION)	10/03/2006	25/06/2009	25/06/2009	16/06/2011	07/06/2016	07/06/2016	07/06/2016
DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	05/06/2008	25/06/2009	17/06/2010	16/06/2011	22/08/2016	19/09/2016	19/09/2016
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	17 163	43 150	45 135	3 500	22 000	9 000	41 990
dont nombre attribué aux mandataires sociaux	-	-	-	-	-	-	-
Date d'acquisition des actions	05/06/2010	25/06/2011	17/06/2012	16/06/2013	22/08/2017	19/09/2018	19/09/2017
Date de la fin de période de conservation	05/06/2012	25/06/2013	17/06/2014	16/06/2015	22/08/2018	19/09/2018	19/09/2018
Nombre d'actions livrées au 31 décembre 2016	17 163	37 700	35 920	3 500	-	-	-
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	-	5 450	9 215	-	-	-	-
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	-	-	-	-	22 000	9 000	41 990

2.3. Gouvernement d'entreprise

Compte-tenu de sa taille et de la structure de son actionnariat, le Groupe MEDICREA a choisi de se référer au code de gouvernance MIDDLENEXT. Ce code à destination des valeurs moyennes et petites, publié en décembre 2009, réactualisé en septembre 2016, et disponible en intégralité sur le site internet www.middlenext.com, définit une liste de recommandations et de points de vigilance qui permettent d'assurer une gouvernance raisonnable des sociétés de cette taille.

En se référant à ce code, le Groupe souhaite évaluer la

pertinence de sa gouvernance et également valider que l'information communiquée est suffisante et traduit bien sa volonté de transparence.

L'objectif du Groupe est de respecter l'intégralité des recommandations MIDDLENEXT. Toutefois, certaines recommandations ne sont pas encore appliquées dans leur intégralité. Afin de se conformer au principe « Appliquer ou expliquer » de l'article L.225-37 du Code de Commerce, des explications sur la non-application de certaines recommandations et des informations sur les actions mises en place pour y remédier le cas échéant sont fournies dans les paragraphes suivants.

Un récapitulatif de l'application des recommandations du code MIDDLENEXT est dressé dans le tableau ci-dessous :

RECOMMANDATION

Le pouvoir de Surveillance	Appliquée	Non-appliquée
R1 Déontologie des membres du conseil	X	
R2 Conflits d'intérêts	X	
R3 Composition du conseil - Présence de membres indépendants au sein du conseil	X	
R4 Information des membres du conseil	X	
R5 Organisation des réunions du conseil et des comités	X	
R6 Mise en place de comités	X	
R7 Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	X*	
R8 Choix de chaque administrateur	X	
R9 Durée des mandats des membres du conseil	X	
R10 Rémunération de l'administrateur	X	
R11 Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	X*	
R12 Relation avec les « actionnaires »	X	

RECOMMANDATION

Le pouvoir Exécutif	Appliquée	Non-appliquée
R13 Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X	
R14 Préparation de la succession des « dirigeants »		X
R15 Cumul contrat de travail et mandat social	X	
R16 Indemnités de départ	X	
R17 Régimes de retraite supplémentaires	X	
R18 Stock options et attribution gratuite d'actions	X	
R19 Revue des points de vigilance	X	

* Ces recommandations sont partiellement appliquées.

Commentaires et explications sur l'application ou non des recommandations du code MIDDLENEXT :

R1 Déontologie des membres du conseil

Les règles de déontologie que les administrateurs s'engagent à respecter (notamment confidentialité, indépendance et diligence) sont clairement explicitées dans le Règlement Intérieur du Conseil. Les administrateurs sont des initiés, les règles auxquelles ils sont soumis à ce titre leur ont été fournies.

R2 Conflits d'intérêts

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de conflit d'intérêts potentiels.

R3 Composition du conseil - Présence de membres indépendants au sein du conseil

Le Conseil d'Administration est composé à ce jour de 6 administrateurs indépendants sur les 9 membres. Ils sont considérés comme indépendants selon les 5 critères définis par le code MIDDLENEXT.

La composition du Conseil d'Administration et des comités spécialisés est donnée au paragraphe 2.1. du présent document de référence.

R4 Information des membres du conseil

Les modalités de délivrance de l'information aux administrateurs sont décrites à l'article 7 du Règlement Intérieur. Il est également précisé dans ce même règlement, à l'article 11, qu'il incombe aux administrateurs de « demander toute information complémentaire qu'ils considèrent comme utile ».

R5 Organisation des réunions du conseil et des comités

L'article 7 du Règlement Intérieur établit un cadre aux réunions du Conseil. Le nombre de réunions du Conseil d'Administration est de 4 par an au minimum et chacune fait l'objet d'un Procès-Verbal. En 2016, le Conseil

d'Administration s'est réuni à 7 reprises. Le taux moyen de présence a été de 77% sur l'exercice.

R6 Mise en place de comités

Le Conseil d'Administration a estimé nécessaire de créer 3 comités spécialisés : le Comité adhoc, le Comité stratégique et le Comité de Direction. La composition et la mission de chacun de ces comités sont explicitées au chapitre 2.1.4. du présent Document de Référence. Le Conseil d'Administration pourra créer de nouveaux comités spécifiques si nécessaire, notamment un Comité d'Audit, comme mentionné aux articles 5 et 6 de son Règlement Intérieur.

R7 Mise en place d'un règlement intérieur du conseil

Un Règlement Intérieur du Conseil existe depuis 2006 et comporte une partie des rubriques mentionnées par le code MIDDLENEXT. MEDICREA entend ajouter les rubriques manquantes au Règlement Intérieur par une mise à jour.

Le Règlement Intérieur du Conseil peut être consulté dans son intégralité au siège de la Société : 5389 route de Strasbourg – Vancia, 69140 Rillieux-la-Pape.

R8 Choix de chaque administrateur

Une fiche de renseignement sur chaque candidature est à disposition au siège de la Société avant la tenue de l'Assemblée Générale qui se prononce sur la nomination d'un administrateur. Elle reprend notamment le parcours professionnel de chaque candidat.

R9 Durée des mandats des membres du conseil

La durée du mandat est de 6 ans, ce qui correspond au maximum fixé par la loi. Les dates de nomination et donc les dates de fin de mandat des administrateurs ne sont pas toutes les mêmes, ce qui échelonnent de fait le renouvellement des administrateurs.

R10 Rémunération de l'administrateur

Tous les ans, le Conseil d'Administration se prononce sur la répartition de l'enveloppe globale annuelle des jetons de présence. Jusqu'à aujourd'hui, ils ont toujours été répartis à parts égales entre les administrateurs.

R11 Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil

Il est mentionné à l'article 7 du Règlement Intérieur : « Le Conseil d'Administration fait un point une fois par an sur son fonctionnement ». Cette évaluation est faite de manière informelle mais MEDICREA envisage de formaliser ce point.

R12 Relation avec les « actionnaires »

Tout au long de l'année, au travers de participations à des réunions professionnelles, les dirigeants de la Société rencontrent les actionnaires principaux.

R13 Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Le comité adhoc, sous la supervision du Conseil d'Administration veille au respect de ces règles. Les critères utilisés pour déterminer la rémunération des dirigeants mandataires sociaux respectent les recommandations MIDDLENEXT. L'information annuelle des actionnaires sur les rémunérations perçues par les dirigeants mandataires sociaux est effectuée conformément à la réglementation applicable.

R14 Préparation de la succession des « dirigeants »

A ce jour, aucun plan de succession des dirigeants fondateurs n'a été défini.

R15 Cumul contrat de travail et mandat social

Les deux dirigeants mandataires sociaux du Groupe ne cumulent pas leur mandat avec un contrat de travail.

R16 Indemnités de départ

Il n'est pas prévu contractuellement d'indemnités en cas de départ de l'un des dirigeants mandataires sociaux.

R17 Régimes de retraite supplémentaires

Il n'y a pas de régime supplémentaire en place au bénéfice des dirigeants mandataires sociaux.

R18 Stock options et attribution gratuite d'actions

Il n'a jusqu'à présent jamais été attribué aux dirigeants mandataires sociaux de stock-options ou d'actions gratuites.

R19 Revue des points de vigilance

Les administrateurs ont connaissance des points de vigilance du Code et les revoient régulièrement.

2.4. Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

La Société n'a pas l'obligation d'établir un rapport sur son contrôle interne prévu à l'article L225-37 du Code de Commerce.

INFORMATIONS EN MATIÈRE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

3



MEDICREA
(IM)PROVE

MEDICREA intègre autant que possible dans sa stratégie globale les problématiques sociales, sociétales et environnementales qu'elle a identifiées. Compte-tenu du secteur et des zones géographiques sur lesquelles le Groupe se développe, certains bilans relatifs à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sont considérés comme plus ou moins pertinents à dresser.

Dans le cadre de la prise en compte des problématiques RSE et des attentes des différentes parties impliquées dans le développement de son activité, MEDICREA a défini des politiques, principes et pratiques pour interagir avec celles-ci :

- concernant les salariés, ressource la plus significative dont dispose le Groupe : une politique de gestion des ressources humaines qui vise à optimiser les conditions de travail, à promouvoir la diversité et à favoriser le développement des compétences ;
- concernant les fournisseurs et sous-traitants : une application des normes et procédures de même exigence que celles en vigueur au sein du Groupe ;
- concernant les clients et les patients : une politique qualité des plus strictes pour la fabrication des produits ;
- concernant les communautés locales : un recours le plus fréquent possible aux ressources régionales.

3.1. Note méthodologique

Périmètre

Les informations présentées dans ce chapitre concernent l'ensemble du groupe MEDICREA, c'est-à-dire la société mère et ses 5 filiales à date. Dans le cas contraire, le périmètre concerné est expressément stipulé.

Période

La période retenue pour le calcul des indicateurs correspond à l'année civile 2016, sauf mention contraire.

Indicateurs non applicables

Compte-tenu des activités et de la taille du Groupe, les indicateurs suivants ne sont pas considérés comme étant pertinents et sont donc non applicables :

- le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement ;

- l'utilisation des sols ;
- l'adaptation aux conséquences du changement climatique ;
- les mesures prises pour préserver la biodiversité.

3.2. Informations sociales

Effectif

Au 31 décembre 2016, l'effectif global du Groupe est de 169 personnes, dont 104 hommes (62%) et 65 femmes (38%). Au 31 décembre 2015, l'effectif était de 140 personnes, soit une augmentation de 21%.

TOTAL GROUPE		2016
Hommes	104	62%
Femmes	65	38%
TOTAL	169	
TOTAL GROUPE		2015
Hommes	89	64%
Femmes	51	36%
TOTAL	140	
TOTAL GROUPE		2014
Hommes	80	63%
Femmes	48	38%
TOTAL	128	

67% des collaborateurs sont basés en France, les autres étant situés majoritairement aux Etats-Unis :

TOTAL GROUPE		2016	2015	2014
France		113	102	90
dont	MEDICREA INTERNATIONAL	85	61	48
	MEDICREA TECHNOLOGIES	28	30	30
	MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	0	11	12
États-Unis		42	30	33
Angleterre		7	6	5
Allemagne		5	2	0
Pologne		2	0	0
TOTAL		169	140	128

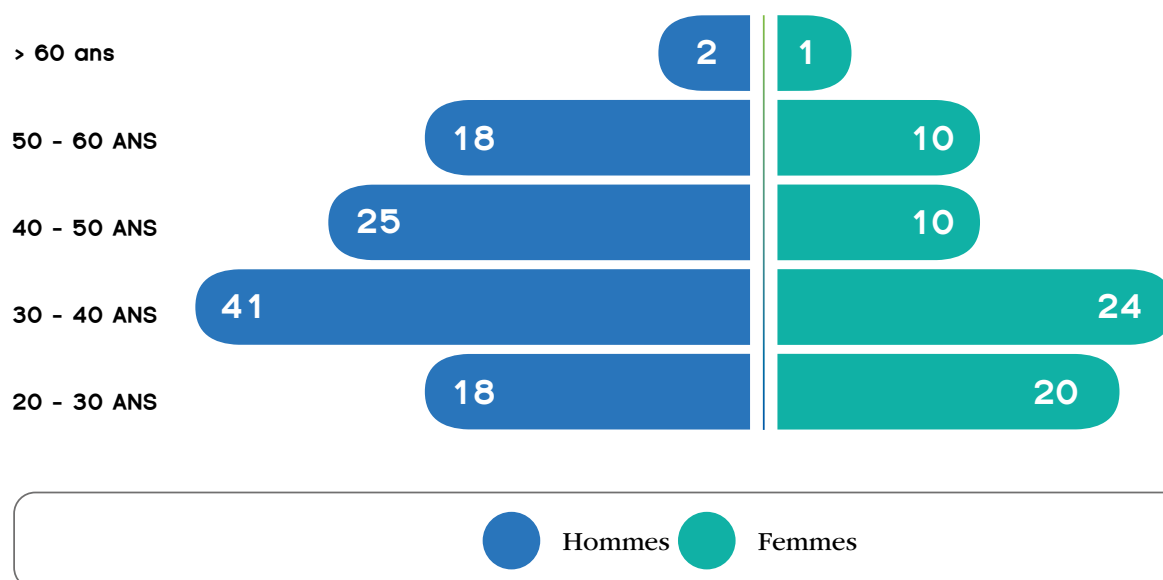
Sur les 169 personnes composant l'effectif à la fin de l'exercice 2016 :

- 1 est en Contrat d'Alternance ;
- 2 sont en Contrat à Durée Déterminée ;
- 166, soit 98%, sont en Contrat à Durée Indéterminée.

50 personnes ont été recrutées en 2016 et 24 ont quitté le Groupe (fin de contrat à durée déterminée, fin de

contrat en alternance et ruptures de contrat). Ce sont donc 26 postes qui ont été créés, principalement au sein de l'équipe commerciale US et au sein de l'équipe de production en anticipation des salariés ayant refusé la mutation géographique de La Rochelle à Lyon.

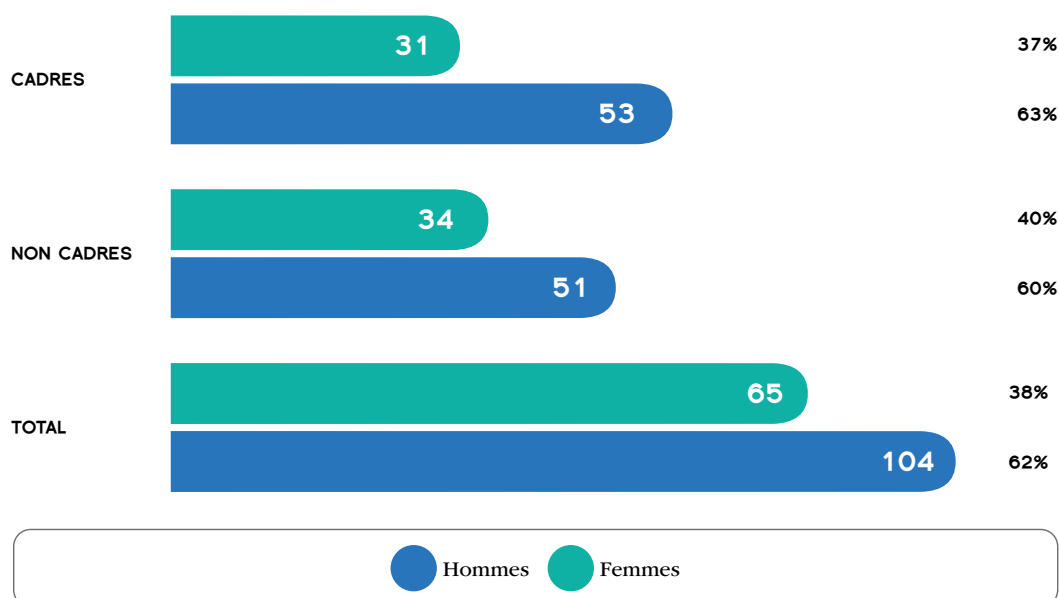
L'âge moyen de l'effectif est de 38,7 ans et 61% du personnel a moins de 40 ans. Les effectifs se répartissent par tranche d'âge comme suit:



La répartition des effectifs par département est la suivante :

TOTAL GROUPE	2016	2015	2014	2016/2015		2015/2014	
Production	41	36	27	+5	14%	+9	33%
Recherche et développement	21	19	15	+2	11%	+4	27%
Marketing et Ventes	83	60	60	+23	38%	0	0%
Administratif	24	25	26	-1	-4%	-1	-4%
TOTAL	168	140	128	+29	21%	+12	9%

L'effectif est composé à 50% de cadres. La répartition hommes / femmes par catégories est la suivante :



Au 31 décembre 2016, l'ancienneté moyenne sur l'ensemble des sociétés françaises est de 7 ans et 11 mois. Considérant que sur les 115 personnes salariées en France, 21 personnes ont rejoint le Groupe en 2016, l'effectif est stable et fidèle. Aux Etats-Unis, compte tenu d'un marché du travail plus souple et réactif, l'ancienneté moyenne est plus faible avec un taux de renouvellement des effectifs plus important. L'équipe d'encadrement y est cependant stable.

Les effectifs constituent une ressource essentielle pour le Groupe, les charges de personnel représentent un des postes de coûts les plus importants. Le renforcement des équipes au cours de l'année 2016 et des années précédentes explique le poids croissant de ces dépenses. Elles comprennent les salaires, bonus et primes ainsi que les charges sociales et cotisations aux régimes de protection sociale et ont évolué comme suit (avant imputation du Crédit Impôt Recherche relatif aux frais de personnel des départements de recherche et développement) :

TOTAL GROUPE	2016	2015	2014
Frais de personnel (en millions d'euros)	14,9	12,8	10,4
en % du chiffre d'affaires	50,7%	46,1%	43,0%
en % des charges opérationnelles	44,1%	43,7%	42,6%

Organisation du temps de travail

Au sein des filiales françaises :

- les cadres non dirigeants exercent leur activité sur la base d'un forfait annuel de jours travaillés (214 jours auxquels s'ajoute la journée de solidarité) ;
- les non-cadres exercent leur activité sur la base d'un horaire mensuel de 169 heures. Les salariés de MEDICREA INTERNATIONAL travaillant sur la base d'un contrat de 169 heures, sont donc rémunérés à raison de 17,33 heures supplémentaires par mois. Certains travaillent 2h de plus par semaine en contrepartie de jours de récupération (cela concerne principalement le personnel de l'atelier).
- 2 personnes travaillent à temps partiel.

En Angleterre, le temps de travail est décompté en nombre d'heures (35 heures ou 37,5 heures hebdomadaires selon la fonction occupée).

Aux Etats-Unis, le temps de travail des salariés est défini en nombre de jours ou en nombre d'heures en fonction du poste concerné.

Absentéisme

En 2016, deux personnes ont été en arrêt de travail de plus de deux mois en cumulé sur l'année et une personne de plus d'un mois. Les arrêts de travail de courte durée sont en légère augmentation, de l'ordre de 7 jours par salariés en moyenne (incluant les jours de maternité et paternité).

Développement des collaborateurs

Le Groupe a mis en place une politique de gestion des ressources humaines avec comme objectif le recrutement et la fidélisation des meilleurs profils.

La politique de rémunération vise ainsi à reconnaître les compétences, à encourager et récompenser la performance de chacun. La rémunération se compose d'une partie fixe et, pour certains salariés, d'une partie variable versée en contrepartie de la réalisation d'objectifs fixés en début d'année.

Des entretiens annuels individuels se déroulent chaque année (entre décembre et janvier). Au cours de ces entretiens, le salarié et son supérieur direct font un bilan de l'année écoulée et mesurent notamment l'atteinte des objectifs, fixent ensemble les priorités pour l'année à venir dans le cadre de la stratégie globale dont chaque responsable de service a connaissance. Au cours de cet entretien sont étudiées la charge de travail

et l'organisation du salarié entre sa vie professionnelle et personnelle. Depuis 2015, l'entretien professionnel, rendu obligatoire par la réforme de la formation professionnelle continue est formalisé distinctement de l'entretien annuel. Il a toutefois lieu en même temps. Un point spécifique est réalisé sur les formations suivies et les nouveaux besoins. Il peut être parfois réalisé des entretiens individuels intermédiaires, notamment pour les nouveaux embauchés (un point à 6 mois) et les personnes exprimant des difficultés à atteindre leurs objectifs, pour étudier les actions à mettre en place pour y parvenir.

Environ 50 000 euros ont été versés au titre de la formation en 2016. Outre ces montants, MEDICREA a signé en 2016 un contrat 360° avec l'organisme de formation Intergros lui donnant accès à un certain nombre de formations « clé en main » dont le coût est supporté intégralement par l'organisme. La signature de ce contrat a débloqué une subvention de 8 000 €. Par ailleurs, un nombre important de formations internes sur l'adaptation au poste de travail, l'importance de la thématique qualité / réglementaire dans le secteur des dispositifs médicaux, et sur la sécurité au travail, sont dispensées pour chaque nouvel embauché, mais également à titre de rappel pour le personnel déjà en poste.

Les besoins en formation sont recensés au moment des entretiens individuels annuels. Des besoins complémentaires peuvent être remontés à la direction des ressources humaines en cours d'année. Un arbitrage est opéré en fonction des priorités et nécessités pour le bon fonctionnement d'un service et de la Société en général. Le plan de formation arrêté en début d'année est réalisé en moyenne à hauteur de 70%, certaines formations étant parfois annulées par les organismes et d'autres remplacées par de plus pertinentes en cours d'année.

MEDICREA souhaite favoriser, dans la mesure du possible et lorsque cela contribue à la bonne marche de l'entreprise, l'évolution et la mobilité de ses salariés, tant au niveau géographique que fonctionnel. Ainsi, des mutations de la filiale américaine, de la filiale anglaise ou encore de la filiale de production vers la Société mère, mais aussi de la Société mère vers la filiale américaine ont été réalisées au cours des dernières années. Des évolutions de poste ont également été proposées à des collaborateurs avec par exemple des transferts du département recherche et développement vers le département qualité, du département affaires cliniques vers la cellule UNiD® ou des changements de responsabilité au sein d'un même département.

Lutte contre les discriminations

Le Groupe intègre dans ses effectifs des collaborateurs de tout âge et sans distinction de sexe. A titre d'exemple en 2016, 2 personnes de plus de 50 ans et deux personnes de 25 ans et moins ont été embauchées, 57% des personnes recrutées étaient des hommes et donc 43% des femmes. Concernant la formation des jeunes, MEDICREA y contribue à différents niveaux : en intégrant pendant quelques jours dans les différents services des collégiens dans le cadre de leur stage d'observation formalisé par une convention de stage, en permettant à des étudiants de rejoindre le monde de l'entreprise par l'intermédiaire de stages rémunérés pour des missions spécifiques ponctuelles d'une durée de 4 à 6 mois ou en ayant recours à des contrats en alternance dont la durée varie de 1 à 2 ans. Ces contrats temporaires sont transformés en CDD ou en CDI dès que les besoins de l'entreprise le justifient.

Relations sociales

MEDICREA INTERNATIONAL dépend de la convention collective des entreprises de commission, de courtage et de commerce intracommunautaire et d'importation-exportation alors que MEDICREA TECHNOLOGIES de celle de la Métallurgie.

En 2016, suite au franchissement du seuil de 50 salariés pendant 12 mois au cours des 3 dernières années, et suite à la consultation des délégués du personnel, la direction a informé le personnel de l'organisation d'élection d'une Délégation Unique du Personnel au sein de la société MEDICREA INTERNATIONAL.

La délégation unique du Personnel (DUP) a été élue le 18 Juillet 2016. Elle se compose de 3 membres titulaires et 1 membre suppléant pour le collège Agents de Maîtrise, Ingénieurs et Cadres et d'un membre titulaire et un membre suppléant pour le collège Employés et Ouvriers. La DUP exerce les mandats de Délégués du Personnel (DP), Comité d'Entreprise (CE) et de Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Des réunions ont lieu tous les deux mois et donnent lieu à la rédaction de Procès-verbaux affichés au sein de la Société.

Les relations sociales s'articulent donc autour des Délégués du Personnel, Instances Représentatives du Personnel (IRP). La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE ayant fait l'objet d'une fusion absorption en date du 30 décembre, les salariés sont désormais représentés par la DUP de MEDICREA INTERNATIONAL. La société MEDICREA TECHNOLOGIES, ne comptant plus que 4 salariés, n'est plus dotée d'IRP.

Egalité Hommes-Femmes

MEDICREA réalise ses recrutements sans distinction entre hommes et femmes. Les salaires proposés sont fonction du poste, du profil et de l'expérience des candidats. Il en est de même pour les évolutions de salaires qui sont fonction des performances de chacun.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

MEDICREA, malgré sa volonté d'intégrer les travailleurs handicapés dans son activité et des infrastructures neuves et adaptées (accès, ascenseurs et places de parking réservées), ne répond pas intégralement à son obligation légale puisque seules trois personnes handicapées sont actuellement salariées du Groupe. Toutefois, le Groupe fait également régulièrement appel à des CAT (Centres d'Aide par le Travail) et ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) dès que cela lui est possible dans le but de recourir autant que possible à des travailleurs handicapés.

Sécurité

Compte tenu de leur configuration, les locaux permettent d'assurer un très bon niveau de sécurité notamment au niveau de l'atelier de production, et de prévenir de façon très satisfaisante les risques d'accidents du travail et d'optimiser les conditions de fonctionnement du site. Un document unique de gestion des risques est établi et mis à jour annuellement.

Le Groupe, de par ses activités de conception et de fabrication de dispositifs médicaux, est également soumis à la réglementation du code de la santé publique.

Aucun accident du travail et/ou accidents de trajets n'a été à déplorer au cours de l'exercice 2016.

Une maladie a été déclarée comme d'origine professionnelle en 2012 (liée à certains gestes et postures de travail), le poste de travail de la personne concernée avait alors été aménagé.

Fin 2016, le groupe MEDICREA a emménagé dans ses nouveaux locaux situés à Vancia – Rillieux-la-Pape. Une première partie de la production de l'usine de La Rochelle a été transférée début septembre 2016 et le site de Neyron a emménagé sur Vancia début octobre 2016. La 2ème phase du transfert de la production de La Rochelle à Vancia a été finalisée début février 2017.

Lors de l'emménagement sur le site de Vancia, des formations sur la sécurité au poste de travail et au sein des bâtiments ont été dispensées à tous les salariés.

Nuisances sonores et autre forme de pollution liée à l'activité de la Société

Le site de Vancia n'ayant été occupé qu'à partir du mois de Septembre, l'ensemble des diagnostics liés à la qualité du travail (en ce qui concerne les nuisances sonores et la qualité de l'air notamment) n'a pas encore été réalisé. Ces études seront réalisées en 2017 avec l'aide de spécialistes au sein de l'organisme de santé au travail et de la Carsat.

MEDICREA respecte les dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail à savoir :

- respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;
- élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;
- élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- abolition effective du travail des enfants.

Le Groupe n'a pas de salariés dans des pays à risque où les conventions de l'Organisation Internationale du Travail pourraient ne pas être respectées.

3.3. Informations environnementales

De par son activité et sa taille, MEDICREA considère n'avoir que très peu d'influence sur le maintien de la qualité de l'environnement. Le Groupe s'attache toutefois à adopter un comportement qui contribue au développement durable en mettant en place des actions adaptées à sa structure.

Risques environnementaux

Les risques environnementaux sont quasi inexistantes sauf pour l'activité de gestion et de contrôle des kits tournants au sein des filiales de commercialisation qui exposent les personnes manipulant les dispositifs médicaux à des produits potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes sources de risques infectieux. Des procédures de travail limitant l'exposition de ces salariés sont en place et les circuits d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés sont respectés. Les procédures de sécurité relatives à la manipulation et à l'élimination de ces produits sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans les pays concernés.

Le site de La Rochelle, actif jusqu'à fin janvier 2017, abrité sous l'entité juridique MEDICREA TECHNOLOGIES

et dédié à la fabrication de dispositifs médicaux, était certifié ISO 13485 et ISO 9001. En 2010, les certifications ISO 13485 et ISO 9001 ainsi que le marquage CE ont été étendus à MEDICREA INTERNATIONAL. Le Groupe a mis en place un programme de maîtrise de procédés et de contrôle d'assurance de la qualité, notamment un ensemble de modes opératoires, de procédures et de spécifications conçus pour garantir le respect des bonnes pratiques en matière de développement et de fabrication de produits, et de contrôle des effets sur l'environnement.

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires définies par l'ANSM, la Commission Européenne, la FDA et les autorités réglementaires équivalentes dans les autres pays, encadrent très strictement les activités de conception et de fabrication des dispositifs médicaux. Elles fixent les exigences essentielles en matière de sécurité et définissent les modes d'évaluation et de conformité qui sont intégrés au système de management de la qualité. Ces règles drastiques ont des implications à tous les niveaux du Groupe et contribuent à renforcer les mesures prises pour maintenir les actifs industriels dans un état optimal d'utilisation et de respect des normes applicables.

Normes environnementales

La gestion des déchets est une priorité: pour chaque flux d'entrée, un flux de sortie est prévu :

- les copeaux de titane, résultante de l'activité de production des implants, sont ainsi récupérés et revendus ;
- les copeaux métalliques et le sable utilisé pour les activités de sablage sont collectés et recyclés ;
- les huiles de coupe et acides utilisés pour l'étape d'anodisation notamment sont récupérés et recyclés par les sous-traitants ;
- les eaux usées ne sont pas rejetées dans le circuit classique. Le site a une fosse septique qui est vidée régulièrement ;
- les palettes en bois sont revendues et les cartons sont jetés dans des bennes spécifiques de recyclage ;
- le tri des déchets est automatique ;
- le recyclage du papier utilisé pour les activités administratives est en cours de mise en place.

Consommation d'énergies

Les consommations d'énergies du site de production de la Rochelle ont évolué de la manière suivante :

SITE DE LA ROCHELLE	2016	2015	2014	2016/2015	2015/2014
Eau m ³	381	458	634	-17%	-28%
Gaz kWh	202 568	199 568	180 523	1%	11%
Electricité kWh	452 267	421 949	368 746	7%	14%
Production (nombre de pièces)	250 000	245 000	212 000	2%	16%

MEDICREA s'attache à optimiser sa consommation d'énergies. Le renouvellement du parc industriel avec l'achat de machines plus productives et l'optimisation de la production y contribuent.

De manière générale, MEDICREA propose au quotidien à ses collaborateurs des mesures simples en faveur du développement durable :

- rationalisation des déplacements professionnels et choix des modes de transport les moins polluants quand cela est possible ;
- optimisation des impressions avec la mise en place d'un système de gestion des impressions qui oblige les collaborateurs à revalider les travaux pour les imprimer et limite ainsi les impressions lancées par erreur ;
- extinction automatique de l'éclairage.

3.4. Informations sociétales

Achats responsables

Le Groupe fait appel à des sous-traitants majoritairement situés en France et favorise les prestataires géographiquement proches de ses sites de La Rochelle

et de Neyronet désormais Vancia-Rillieux-la-Pape. Les problématiques liées au recours à des sous-traitants basés dans des pays émergents ou à des fournisseurs qui pourraient y faire appel, telles que la décence des conditions de travail ou le risque de « responsabilité en cascade » ne concernent donc pas MEDICREA.

Ne disposant pas à ce jour d'installations en environnement contrôlé, le Groupe a recours à la sous-traitance pour le conditionnement ultra-propre et la stérilisation par irradiation gamma des produits stériles. Il fabrique également en externe une large partie de sa gamme d'instruments.

Le recours à la sous-traitance pour la production remplit deux objectifs. D'une part, faire appel à des prestataires permet de sécuriser la production: en cas de problème affectant les ressources en interne, le Groupe est capable de répondre en partie à la demande grâce aux capacités externes. D'autre part, la sous-traitance permet d'ajuster la production aux besoins du marché en proposant des capacités supplémentaires de production mobilisables rapidement.

Les dépenses de sous-traitance ont évolué de la manière suivante :

TOTAL GROUPE (EN MILLIONS D'EUROS)	2016	2015	2014
Achats de composants	3,4	2,5	2,9

Le Groupe travaille majoritairement avec des fournisseurs ayant des pratiques responsables. La gestion de ceux-ci fait l'objet d'une procédure spécifique à disposition de tous et qui décrit les mesures en place afin d'évaluer, sélectionner, qualifier et assurer le suivi de leur performance.

Les fournisseurs sont classés en catégorie selon les prestations réalisées :

- A : fournisseurs de produits et prestations entrant dans l'élaboration des dispositifs médicaux implantables ;
- B : fournisseurs de matières premières, ancillaires, consommables... ;
- C : fournisseurs d'autres produits et prestations.

Les fournisseurs classés A et B font l'objet d'évaluations et de revues régulières, des indicateurs de performance en termes de respect des normes qualité et de délais sont établis mensuellement et des audits sont menés tous les 2 ans. Les relations avec les fournisseurs critiques du Groupe sont encadrées à la fois par des contrats d'achat et des contrats de qualité, fixant les exigences de conformité en fonction des produits concernés.

Ethique des affaires et lutte contre la corruption

MEDICREA réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires dans des pays où le risque de corruption est faible. Les relations commerciales avec les distributeurs dans les pays où les ventes se font via le canal indirect, c'est-à-dire à l'international hors France, Etats-Unis, Angleterre, Allemagne et Pologne, sont formalisées par des contrats. Le risque de dérive est donc limité.

Le secteur de la santé encadre par ailleurs très précisément les relations entre les industriels et les professionnels de santé, notamment par le Sunshine Act en vigueur aux Etats-Unis et la Loi Bertrand en France.

Aux Etats-Unis, le Physician Payments Sunshine Act, couramment appelé Sunshine Act, est une loi de 2010 dont le but est d'accroître la transparence des liens financiers entre professionnels de santé et fabricants de produits médicaux, et de mettre à jour de potentiels conflits d'intérêt qui pourraient nuire à la sécurité des patients. Les versements de toute nature réalisés depuis 2012 à l'initiative des fabricants aux professionnels de santé sont consultables sur le site internet OpenPaymentsData du Centers for Medicare & Medicaid Services (<https://www.cms.gov/openpayments/>). Les professionnels de santé peuvent vérifier ces informations avant publication et éventuellement les contester.

En France, la loi n°2011-2012 du 29 décembre 2011, dite Loi Bertrand, relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, par son article 2 dont le décret d'application a été publié au JO du 22 mai 2013, a instauré un nouveau dispositif de publication de deux catégories de liens existant entre les entreprises produisant ou commercialisant des produits à finalité sanitaire et certains de leurs partenaires, tels que les professionnels de santé, les étudiants se destinant à devenir professionnels de santé, les associations les

représentant, (...). Les liens concernés sont d'une part les conventions conclues entre les sociétés et les différents acteurs visés par cette loi et, d'autre part, les avantages d'une valeur égale ou supérieure à 10 euros TTC dont ces mêmes acteurs ont bénéficié de la part des fabricants.

Afin de respecter ces obligations, MEDICREA publie sur son site internet (www.medicrea.com) dans la rubrique « La société / Transparence des liens d'intérêt » les coordonnées des professionnels de santé ainsi que la nature et le montant de l'avantage qui leur a été octroyé.

Santé et sécurité des patients

Intervenant dans le secteur de la santé, assurer la sécurité des patients tout au long des processus de conception et de production des produits est donc la priorité essentielle et l'état d'esprit du Groupe en la matière peut être résumé comme suit :

« Au service d'un véritable enjeu de santé publique, celui de la déformation du rachis, MEDICREA a adopté depuis sa création la démarche qualité la plus stricte et la plus exigeante. Pour MEDICREA, être fabricant de dispositifs médicaux, signifie participer activement à la mutation du monde de la santé, marquée par les progrès constants de la Recherche, de la mise au point à l'implantation, jusqu'au suivi post-opératoire pour veiller à la sécurité et à l'amélioration de la qualité de la vie des patients.

Pour accompagner cette mutation, la direction de MEDICREA a fait le choix d'internaliser l'ensemble du processus de conception, de prototypage et de fabrication de ses implants et s'engage à respecter scrupuleusement et à faire appliquer à l'ensemble de son personnel et ses fournisseurs, la réglementation en vigueur américaine FDA « Quality system Regulation for medical devices », la Directive européenne (93/42/CEE) et la norme ISO13485. »

Le Système Qualité et les procédures mis en place par MEDICREA dans le but de respecter les exigences réglementaires de conformité des produits sont décrits au chapitre 1.5.1. du présent Document de Référence.

3.5. Rapport de l'organisme tiers indépendant

L'action MEDICREA INTERNATIONAL est cotée sur Euronext Growth Paris, qui n'est pas un marché réglementé.

Aucune des sociétés du Groupe ne dépasse un chiffre d'affaires net ou un total bilan de 100 millions d'euros, et aucune des sociétés du Groupe n'a un effectif moyen permanent supérieur à 500 salariés.

Par conséquent, MEDICREA n'a pas d'obligation de faire vérifier par un organisme tiers indépendant, les informations éventuelles publiées concernant sa responsabilité sociale et environnementale.

4

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016



MEDICREA
(IM)PROVE

4.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2016

	N° Pages
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016	132
Note 1 : Principes comptables	136
Note 2 : Périmètre de consolidation	138
Note 3 : Information sectorielle	139
Note 4 : Données opérationnelles	145
Note 5 : Charges et avantages du personnel	147
Note 6 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	153
Note 7 : Stocks et en-cours	159
Note 8 : Créances clients et autres actifs courants	160
Note 9 : Provisions et passifs éventuels	161
Note 10 : Financement et instruments financiers	162
Note 11 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants	169
Note 12 : Impôts sur les résultats	170
Note 13 : Incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du groupe	172
Note 14 : Capitaux propres et résultat par action	172
Note 15 : Autres informations	174

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016

1. Compte de resultat consolide

EN EUROS	NOTES	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 31.12.2015
Chiffre d'affaires	4.1	29 375 426	27 757 300
Coût des ventes	4.2	(6 941 264)	(5 954 091)
Marge brute		22 434 162	21 803 209
Frais de recherche et développement		(1 064 366)	(983 892)
Frais de commercialisation		(16 164 574)	(13 217 792)
Commissions sur ventes		(3 426 172)	(3 109 005)
Frais administratifs		(6 223 950)	(5 955 974)
Autres produits et charges opérationnels	4.5	(2 377 170)	(85 155)
Résultat opérationnel avant paiements en actions		(6 822 070)	(1 548 609)
Charges de personnel liées aux paiements en actions		(283 434)	(45 218)
Résultat opérationnel après paiements en actions		(7 105 504)	(1 593 827)
Coût de l'endettement financier net	10.4	(1 085 382)	(328 738)
Autres (charges) / produits financiers	10.4	358 415	99 408
(Charges) / produits d'impôts	12.1	263 246	307 851
Résultat net consolidé		(7 569 225)	(1 515 306)
Résultat net par action	14.2	(0,80)	(0,17)
Résultat net dilué par action	14.2	(0,80)	(0,17)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

2. Etat du resultat global consolide

EN EUROS	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 31.12.2015
Résultat net consolidé	(7 569 225)	(1 515 306)
Ecarts de conversion	(26 535)	711 254
Résultat global total	(7 595 760)	(804 052)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3. Bilan consolidé

EN EUROS	NOTES	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 31.12.2015
Ecarts d'acquisition	6.1	2 628 424	2 637 014
Immobilisations incorporelles	6.5	6 071 368	4 901 518
Immobilisations corporelles	6.5	10 099 217	7 012 731
Immobilisations financières	6.5	938 408	686 901
Impôts différés	12.2	2 454 025	1 021 671
Total actifs non courants		22 191 442	16 259 835
Stocks et en-cours	7	8 726 493	7 018 645
Clients et comptes rattachés	8	5 158 818	4 709 894
Autres actifs courants	8	3 511 477	2 902 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.1.3	8 063 140	2 168 215
Total actifs courants		25 459 928	16 798 908
Total actif		47 651 370	33 058 743

EN EUROS	NOTES	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 31.12.2015
Capital	14	1 605 307	1 438 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport	14	42 448 276	37 635 654
Réserves consolidées	14	(22 403 157)	(22 320 502)
Résultat de l'exercice	14	(7 569 225)	(1 515 306)
Total capitaux propres		14 081 201	15 237 876
Avances conditionnées	10.1.2	317 500	403 750
Provisions non courantes	9	513 842	460 933
Impôts différés	12.2	1 407 986	324 098
Dettes financières long terme	10.1.1	18 308 727	7 156 452
Total passifs non courants		20 548 055	8 345 233
Provisions courantes	9	1 124 676	30 888
Dettes financières court terme	10.1.1	3 602 301	3 270 073
Autres passifs financiers courants		-	10 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	6 000 976	4 055 971
Autres passifs courants	11	2 294 161	2 108 127
Total passifs courants		13 022 114	9 475 634
Total passif		47 651 370	33 058 743

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

EN EUROS	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 31.12.2015
Résultat net consolidé	(7 569 225)	(1 515 306)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 238 236	3 135 346
Provisions pour dépréciation	1 768 380	543 446
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	340 732	424 087
Charges de personnel liées aux actions	283 434	45 218
Variation d'impôts différés	(348 465)	(810 347)
Impôts sur le résultat	(990 327)	(976 587)
Coût de l'endettement financier net	1 085 382	328 738
Capacité d'autofinancement	(1 191 853)	1 174 595
Variation des stocks et en cours	(2 362 449)	(1 028 268)
Variation des créances clients	(416 004)	(386 908)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	1 945 005	(124 376)
Variation des autres créances et autres dettes	612 344	506 289
Trésorerie provenant du BFR	(221 104)	(1 033 263)
Impôts versés / remboursements d'impôts	(45 309)	(9 587)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 458 266)	131 745
Acquisitions d'immobilisations	(9 094 944)	(5 896 896)
Subventions reçues / (reversées)	(86 250)	(51 250)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(9 181 194)	(5 948 146)
Augmentation de capital	5 104 354	3 590 607
Emission d'emprunts	16 504 287	6 801 271
Remboursement d'emprunts	(2 849 794)	(3 178 129)
Intérêts versés	(750 257)	(299 674)
Autres variations	(1 783 239)	(38 645)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	16 225 351	6 875 430
Ecart de conversion relatif aux liquidités	349	(16 467)
Autres variations	(124 373)	115 577
Variation de trésorerie	5 461 867	1 158 139
Trésorerie à l'ouverture	1 791 515	633 376
Trésorerie à la clôture	7 253 382	1 791 515

EN EUROS	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 31.12.2015
Trésorerie active à l'ouverture	2 168 215	1 181 506
Trésorerie active à la clôture	8 063 140	2 168 215
Variation de trésorerie active	5 894 925	986 709
Trésorerie passive à l'ouverture	(376 700)	(548 130)
Trésorerie passive à la clôture	(809 758)	(376 700)
Variation de trésorerie passive	(433 058)	171 430
Variation de trésorerie	5 461 867	1 158 139

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

5. Variation des capitaux propres consolidés

EN EUROS	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVES	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	PART DES MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2014	8 481 405	1 357 025	11 264 447	12 621 472	-	12 621 472
Augmentation de capital	506 281	81 005	3 315 897	3 396 902	-	3 396 902
Résultat global de l'exercice 2015	-	-	(804 052)	(804 052)	-	(804 052)
Stocks options et actions gratuites	-	-	45 218	45 218	-	45 218
Autres variations	-	-	(21 664)	(21 664)	-	(21 664)
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2015	8 987 686	1 438 030	13 799 846	15 237 876	-	15 237 876
Augmentation de capital	1 045 479	167 277	4 812 622	4 979 899	-	4 979 899
Résultat global de l'exercice 2015	-	-	(7 595 760)	(7 595 760)	-	(7 595 760)
Stocks options et actions gratuites	-	-	283 434	283 434	-	283 434
Autres variations	-	-	1 175 752	1 175 752	-	1 175 752
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2016	10 033 167	1 605 307	12 475 894	14 081 201	-	14 081 201

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

6. Notes explicatives

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS.

MEDICREA est cotée sur le marché Euronext Growth Paris, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2017. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin 2017.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Référentiel appliqué

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces normes comprennent :

- les IAS (International Accounting Standards) ;
- les IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) ;

- les interprétations IFRIC (International Financial Interpretation Committee).

Les comptes annuels sont établis selon le respect du principe de continuité d'exploitation qui s'apprécie au regard de la capacité du Groupe au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme en générant une capacité d'autofinancement positive et en allouant des ressources financières suffisantes.

1.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

Amendements à IAS 19	Régime à prestations définies : contributions des membres du personnel
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010-2012	Diverses dispositions
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Clarifications sur les méthodes d'amortissement acceptables
Amendements à IAS 1	Initiative concernant les informations à fournir
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012-2014	Diverses dispositions

Ces publications n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés de l'exercice du Groupe.

1.3 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1er janvier 2016 et non anticipés par le Groupe

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION	CONSÉQUENCES POUR LE GROUPE
IFRS 15 Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients	1 ^{er} janvier 2018	<p>IFRS 15 remplacera les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées sur la reconnaissance des produits des activités ordinaires et introduit un nouveau modèle de comptabilisation de ces produits. Des clarifications de la norme ont été publiées par l'IASB le 12 avril 2016 à la suite de la publication de l'exposé-sondage « clarification d'IFRS 15 » publié en juillet 2015 ; elles doivent faire l'objet d'une approbation prochaine par l'Union Européenne.</p> <p>L'Union Européenne a adopté IFRS 15 le 22 septembre 2016.</p> <p>Au cours du premier semestre 2017, le Groupe procédera à la finalisation des analyses ainsi qu'au chiffrage des impacts éventuels liés à l'application de cette nouvelle norme.</p>

IFRS 9 Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018	<p>Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, en publiant la version complète de la norme IFRS 9. Cette dernière introduit des changements importants par rapport à la norme actuelle IAS 39 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposeront désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion de chaque portefeuille d'actifs et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers ; - le modèle de dépréciation a, quant à lui, abandonné l'approche actuelle sur des pertes avérées au profit d'une approche orientée sur les pertes attendues ; - le volet couverture comporte de nombreuses avancées significatives en faveur d'un rapprochement comptabilité / politique de gestion des risques de l'entreprise. <p>Le Groupe n'attend pas d'incidences significatives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers compte tenu de la nature de ses opérations et de son activité.</p>
----------------------------------	------------------------------	---

1.4 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne :

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION (1)	CONSÉQUENCES POUR LE GROUPE
IFRS 16 Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019	<p>Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la divergence de traitement comptable qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an et de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentative de l'obligation de payer ce droit.</p> <p>Au cours de l'exercice 2016, le Groupe a entrepris le recensement de l'ensemble des contrats de location et de leurs principales dispositions susceptibles d'être concernés par la nouvelle norme avec pour objectif de fournir dès 2017 dans les notes explicatives, une analyse des incidences de l'application de cette norme sur les états financiers du Groupe.</p>

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

L'IASB a également publié les textes suivants pour lesquels le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative sur ses comptes consolidés :

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION (1)
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise
Amendements à IAS 12	Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de perte latente
Amendements à IAS 7	Initiatives concernant les informations à fournir
Amendements à IFRS 2	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
Améliorations annuelles des cycles 2014-2016	Diverses dispositions
Interprétation IFRIC 22	Transactions en devises et paiements d'avances

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe arrêtés au 31 décembre 2016.

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au






Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissements et dépréciations d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés :

- MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe) ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK ;
- MEDICREA USA ;
- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE (société dissoute fin 2016 par transmission de son patrimoine à MEDICREA INTERNATIONAL) ;
- MEDICREA GMBH ;
- MEDICREA POLAND (créée fin 2016).

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2016 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	SIÈGE SOCIAL	POURCENTAGE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
MEDICREA TECHNOLOGIES	 La Rochelle, FR	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Swaffam Bulbeck, GB	100 %	100 %
MEDICREA USA	 New-York, USA	100 %	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, GER	100 %	100 %
MEDICREA POLAND	 Warsaw, PL	100 %	100 %

La société MEDICREA POLAND, société de droit Polonais, a été créée en novembre 2016 et son capital social est de 200 000 zlotys.

La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute, sans liquidation, le 30 décembre 2016 par décision de l'associé unique, MEDICREA INTERNATIONAL.

2.3 Méthode de conversion

2.3.1 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées sont préparés en monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal

dans lequel chaque filiale opère et qui correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqué ci-après :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

Au 31 décembre 2016, la variation du montant des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres s'analyse par devise de la façon suivante :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Dollar US	(33 522)	620 248
Livre Sterling	8 461	91 006
Zloty	(1 474)	-
TOTAL	(26 535)	711 254

2.3.2 Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont généralement incluses dans le compte de résultat en résultat financier.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital ; ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.4 Recours à des estimations de la direction

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour passifs courants et non courants ou des provisions pour dépréciation des stocks, de la valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stock-options et actions gratuites et le cas échéant, des actifs d'impôts différés.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2016, après prise en compte des

événements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, pourraient se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique qui correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France ;
- Etats-Unis ;
- Royaume-Uni ;
- Allemagne ;
- Pologne ;
- Reste du monde.

3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

EN EUROS	31.12.2016		31.12.2015		31.12.2014	
	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %
France	5 143 923	18 %	4 699 723	17 %	3 862 765	16 %
États-Unis	17 646 708	60 %	16 341 872	59 %	13 995 488	58 %
Royaume-Uni	522 451	2 %	833 170	3 %	1 163 251	5 %
Allemagne	66 428	0 %	-	-	-	-
Reste du monde	5 995 916	20 %	5 882 535	21 %	5 182 751	21 %
dont Europe	2 408 430		3 109 911		2 738 360	
dont Amérique du Sud	2 442 467		1 591 836		1 412 172	
dont Asie	579 074		840 304		892 179	
dont Océanie	157 747		81 372		97 877	
dont Moyen Orient et Afrique	408 198		259 112		42 163	
TOTAL	29 375 426	100 %	27 757 300	100 %	24 204 255	100 %

La filiale polonaise a été créée fin 2016 et il n'y a pas eu d'activité significative sur ce territoire au cours de l'exercice.

3.2 Compte de résultat sectoriel 2016

EN EUROS	FRANCE	ÉTATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 31.12.2016
Chiffre d'affaires	5 143 923	17 646 708	522 451	66 428	5 995 916	29 375 426
Coût des ventes	(1 661 312)	(2 097 285)	(78 965)	(19 649)	(3 084 053)	(6 941 264)
Marge brute	3 482 611	15 549 423	443 486	46 779	2 911 863	22 434 162
Frais de recherche et développement	(881 016)	(183 350)	-	-	-	(1 064 366)
Frais de commercialisation	(4 498 943)	(8 253 098)	(832 728)	(751 940)	(1 827 865)	(16 164 574)
Commissions sur ventes	6 877	(3 431 249)	-	-	(1 800)	(3 426 172)
Frais administratifs	(4 152 764)	(1 692 635)	(212 234)	(72 422)	(93 895)	(6 223 950)
Autres produits et charges opérationnels	(2 353 792)	2 218	-	(25 596)	-	(2 377 170)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(8 397 027)	1 991 309	(601 476)	(803 179)	988 303	(6 822 070)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(68 916)	(214 518)	-	-	-	(283 434)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(8 465 943)	1 776 791	(601 476)	(803 179)	988 303	(7 105 504)
Coût de l'endettement financier net	(1 109 196)	28 190	4 068	(7 021)	(1 423)	(1 085 382)
Autres (charges) / produits financiers	404 111	4 502	(11 027)	-	(39 171)	358 415
(Charges) / produits d'impôts	-	279 029	(8 572)	(7 211)	-	263 246
Résultat net consolidé	(9 171 028)	2 088 512	(617 007)	(817 411)	947 709	(7 569 225)

La filiale polonaise a été créée fin 2016 et il n'y a pas eu d'activité significative sur ce territoire au cours de l'exercice.

3.3. Compte de résultat sectoriel 2015

EN EUROS	FRANCE	ÉTATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 31.12.2015
Chiffre d'affaires	4 699 723	16 341 872	833 170	-	5 882 535	27 757 300
Coût des ventes	(1 366 474)	(1 682 966)	(109 092)	-	(2 795 559)	(5 954 091)
Marge brute	3 333 249	14 658 906	724 078	-	3 086 976	21 803 209
Frais de recherche et développement	(833 404)	(150 488)	-	-	-	(983 892)
Frais de commercialisation	(3 712 532)	(6 985 818)	(726 279)	(170 429)	(1 622 734)	(13 217 792)
Commissions sur ventes	(35 182)	(3 073 823)	-	-	-	(3 109 005)
Frais administratifs	(3 928 962)	(1 706 499)	(203 481)	(35 058)	(81 974)	(5 955 974)
Autres produits et charges opérationnels	(85 155)	-	-	-	-	(85 155)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(5 261 986)	2 742 278	(205 682)	(205 487)	1 382 268	(1 548 609)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	-	(45 218)	-	-	-	(45 218)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(5 261 986)	2 697 060	(205 682)	(205 487)	1 382 268	(1 593 827)
Coût de l'endettement financier net	(328 738)	-	-	-	-	(328 738)
Autres (charges) / produits financiers	91 508	7 497	403	-	-	99 408
(Charges) / produits d'impôts	207 057	496 681	(247 129)	-	(148 758)	307 851
Résultat net consolidé	(5 292 159)	3 201 238	(452 408)	(205 487)	1 233 510	(1 515 306)

Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Distribution Export, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France », sans réallocation analytique sur les autres zones géographiques.

3.4. Bilan sectoriel 2016

RUBRIQUES	FRANCE	ÉTATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 31.12.2016
Ecart d'acquisition	2 628 424	-	-	-	-	2 628 424
Immobilisations incorporelles	5 554 575	516 793	-	-	-	6 071 368
Immobilisations corporelles	6 916 792	2 694 808	258 946	93 590	135 081	10 099 217
Immobilisations financières	593 425	324 913	-	20 070	-	938 408
Impôts différés	1 407 981	1 097 719	(44 464)	(7 211)	-	2 454 025
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	17 101 197	4 634 233	214 482	106 449	135 081	22 191 442
Stocks et en-cours	1 876 639	6 291 292	389 896	168 666	-	8 726 493
Clients et comptes rattachés	1 254 901	2 367 526	126 352	24 321	1 385 718	5 158 818
Autres actifs courants	3 025 993	447 064	16 904	20 156	1 360	3 511 477
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 558 458	407 091	49 487	4 456	43 648	8 063 140
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	13 715 991	9 512 973	582 639	217 599	1 430 726	25 459 928
TOTAL ACTIF	30 817 188	14 147 206	797 121	324 048	1 565 807	47 651 370
Capital	1 605 307	-	-	-	-	1 605 307
Primes d'émission, de fusion, d'apport	42 448 276	-	-	-	-	42 448 276
Réserves consolidées	(35 612 220)	10 463 180	1 251 057	1 051 872	442 954	(22 403 157)
Résultat Groupe de l'exercice	(9 171 028)	2 088 512	(617 007)	(817 411)	947 709	(7 569 225)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(729 665)	12 551 692	634 050	234 461	1 390 663	14 081 201
Avances conditionnées	317 500	-	-	-	-	317 500
Provisions non courantes	513 842	-	-	-	-	513 842
Impôts différés	1 407 986	-	-	-	-	1 407 986
Dettes financières long terme	18 308 727	-	-	-	-	18 308 727
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	20 548 055	-	-	-	-	20 548 055
Provisions courantes	1 124 676	-	-	-	-	1 124 676
Dettes financières court terme	3 602 186	-	-	115	-	3 602 301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 487 631	1 280 849	112 863	71 484	48 149	6 000 976
Autres passifs courants	1 784 305	314 665	50 208	17 988	126 995	2 294 161
TOTAL PASSIFS COURANTS	10 998 898	1 595 514	163 071	89 587	175 144	13 022 114
TOTAL PASSIF	30 817 188	14 147 206	797 121	324 048	1 565 807	47 651 370

La filiale polonaise a été créée fin 2016 et il n'y a pas eu d'activité significative sur ce territoire au cours de l'exercice.

3.5. Bilan sectoriel 2015

RUBRIQUES	FRANCE	ÉTATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 31.12.2015
Ecart d'acquisition	2 637 014	-	-	-	-	2 637 014
Immobilisations incorporelles	4 630 813	270 705	-	-	-	4 901 518
Immobilisations corporelles	4 879 518	1 750 008	283 713	10 829	88 663	7 012 731
Immobilisations financières	317 340	349 491	-	20 070	-	686 901
Impôts différés	324 098	716 202	(18 629)	-	-	1 021 671
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	12 788 783	3 086 406	265 084	30 899	88 663	16 259 835
Stocks et en-cours	1 177 184	5 396 274	445 187	-	-	7 018 645
Clients et comptes rattachés	1 438 202	2 328 732	119 026	-	823 934	4 709 894
Autres actifs courants	1 848 445	982 970	29 032	38 829	2 878	2 902 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 492 742	483 435	113 598	78 440	-	2 168 215
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	5 956 573	9 191 411	706 843	117 269	826 812	16 798 908
TOTAL ACTIF	18 745 356	12 277 817	971 927	1 481 668	915 475	33 058 743
Capital	1 438 030	-	-	-	-	1 438 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 635 654	-	-	-	-	37 635 654
Réserves consolidées	(31 044 617)	7 714 819	1 204 133	239 347	(434 184)	(22 320 502)
Résultat Groupe de l'exercice	(5 292 159)	3 201 238	(452 408)	(205 487)	1 233 510	(1 515 306)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 736 908	10 916 057	751 725	33 860	799 326	15 237 876
Avances conditionnées	403 750	-	-	-	-	403 750
Provisions non courantes	460 933	-	-	-	-	460 933
Impôts différés	324 098	-	-	-	-	324 098
Dettes financières long terme	7 156 452	-	-	-	-	7 156 452
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	8 345 233	-	-	-	-	8 345 233
Provisions courantes	17 110	13 778	-	-	-	30 888
Dettes financières court terme	3 270 073	-	-	-	-	3 270 073
Autres passifs financiers courants	10 575	-	-	-	-	10 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 705 150	988 410	167 726	87 565	107 120	4 055 971
Autres passifs courants	1 660 307	359 572	52 476	26 743	9 029	2 108 127
TOTAL PASSIFS COURANTS	7 663 215	1 361 760	220 202	114 308	116 149	9 475 634
TOTAL PASSIF	18 745 356	12 277 817	971 927	1 481 668	915 475	33 058 743

NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES**4.1. Produits de l'activité**

Conformément à la norme IAS 18, les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs et escomptes. Les produits sont comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe ;
- leur montant peut être estimé de façon fiable ;
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété

sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas spécifiques, lorsque le Groupe livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière, soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

4.2 Charges d'amortissement et de dépréciation

Les charges d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

AMORTISSEMENTS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Droits de propriété industrielle et commerciale	388 384	397 325	290 467
Autres immobilisations incorporelles	1 284 317	993 328	925 277
Constructions	17 720	3 854	1 722
Installations techniques, matériel et outillage, Instruments	2 152 314	1 408 203	1 012 884
Autres immobilisations corporelles	395 501	332 636	274 260
TOTAL	4 238 236	3 135 346	2 504 610
DÉPRÉCIATIONS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Stocks	654 601	340 889	(225 269)
Clients	(32 919)	58 347	8 858
TOTAL	621 682	399 236	(216 411)

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Coûts des ventes	399 193	328 120	225 973
Frais de recherche et développement et brevets	1 666 296	1 418 203	1 213 760
Frais de commercialisation	1 670 137	1 051 529	817 511
Frais administratifs	412 668	337 494	247 366
Autres produits et charges opérationnels	89 942	-	-
TOTAL	4 238 236	3 135 346	2 504 610

4.3. Redevances

Les redevances versées à certains chirurgiens concepteurs liées aux rachats par contrat de leurs droits d'inventeur sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales par d'autres sociétés sont enregistrées en produits d'exploitation.

4.4 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur

nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants.

Au titre de l'exercice 2016, le montant des autres produits et charges opérationnels comprend tous les frais liés au déménagement des activités de Neyron et de La Rochelle sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape, les coûts de la fermeture de l'unité de production de La Rochelle et le passage en pertes d'avances versées à un concepteur de logiciels dans le cadre du développement d'une plateforme de services informatiques dans la santé, qui ne seront pas recouvrées.

Au 31 décembre 2016, l'évolution des autres produits et charges opérationnels s'analysent de la manière suivante :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Passage en perte d'avances sur redevances	(913 741)	-
Coûts de licenciement des salariés de l'unité de production de La Rochelle	(783 793)	-
Coûts de fermeture des locaux de Neyron	(304 045)	-
Coûts de mobilité du personnel de l'unité de production de La Rochelle	(263 636)	-
Coûts de fermeture de l'unité de production de la Rochelle	(214 479)	-
Litiges salariaux	(25 597)	(85 155)
Reprise des indemnités de départ en retraite des salariés licenciés à La Rochelle	123 571	-
Autres	4 550	-
Total	(2 377 170)	(85 155)

4.5 Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le Groupe est le résultat opérationnel avant paiement en actions. Il comprend le résultat des activités courantes ainsi que les autres produits et charges opérationnels composés des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs et du résultat de change sur les transactions commerciales.

NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL**5.1 Effectif**

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cadres	84	72	67
Agents de maîtrise - Employés	85	68	61
TOTAL	169	140	128
dont France	113	102	90
dont Royaume Uni	7	6	5
dont Etats-Unis	42	30	33
dont Allemagne	5	2	-
dont Pologne	2	-	-

5.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité). Avant l'entrée en application d'IAS 19 R, le Groupe avait opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Ainsi, les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2013 et au 1er janvier 2014 n'ont pas été ajustés compte tenu de l'absence d'impact sur les comptes de l'application d'IAS 19 R.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Dans le cas d'avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

Les coûts des services passés, résultant de l'adoption d'un nouveau régime ou de la modification d'un régime existant à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat. La charge comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par les conventions collectives dont dépendent les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES (respectivement Import/Export et Métallurgie de Charente Maritime) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif non courant. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques propres à ces sociétés et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44 % pour les cadres et 41 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;

- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,40 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la norme IAS19 et de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 31 décembre 2016 s'élève à 525 011 euros, comparé à 468 043 euros au 31 décembre 2015. Les variations s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016
Dette actuarielle au 31.12.2015	468 043
Coût des services en résultat opérationnel	(42 869)
Coût financier net	10 219
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	(32 650)
Ecarts actuariels	89 618
Dette actuarielle au 31.12.2016	525 011

L'usine de La Rochelle a cessé son activité au 31 janvier 2017 et les salariés n'ayant pas souhaité rejoindre le site de Rillieux-la-Pape ont été licenciés. Les estimations des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2016 ont donc été réalisées en excluant les salariés ayant quitté la société MEDICREA TECHNOLOGIES début 2017 et en transférant sur la société MEDICREA INTERNATIONAL les salariés ayant accepté leur mutation.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

5.3 Médailles de travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, les conventions collectives applicables ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

5.4 Paiements fondés sur des actions

Des stocks-options et des actions gratuites sont attribuées aux salariés des sociétés du Groupe.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites

sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits ajustée des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options, du taux de dividendes, de la volatilité du titre MEDICREA et du taux sans risque. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits. Pour les options de souscription d'actions, un tiers de la juste valeur est reconnue l'année de l'attribution des options, un tiers l'année suivante et le solde deux ans plus tard. Pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue jusqu'à présent sur deux ans ou un an pour celles attribuées dans le cadre de la loi Macron hormis pour les salariés américains pour lesquels la durée est de quatre ans ou deux ans pour celles attribuées sous le régime Macron.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celles des titres d'un échantillon de sociétés

comparables. Le taux sans risque correspond au taux zéro coupon Eurozone 6 ans à la date d'attribution. Les titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

5.4.1 Description des plans existants

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015 et du 18

décembre 2015 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015, 25 juillet 2016 et 19 septembre 2016 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

Options de souscription

Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur sont les suivantes :

DATE D'ATTRIBUTION (DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)	05.06.08	25.06.09	17.12.09	17.06.10	16.06.11	17.12.13	27.03.14	03.09.15	25.07.16	19.09.16
Nombre d'options attribuées	25 215	99 200	15 000	112 800	95 500	10 000	30 000	12 000	400 000	6 500
Prix de souscription	6 €	6,16 € /6,56 €*	6,32 €	6,14 € /6,28 €*	9,10 € /11,44 €*	8,77 €	9,10 €	6,67 €	5,43 e	5,74 €
Période d'acquisition des droits	0-2 ans (1)	1-3 ans (2)	0-2 ans (2)	1-3 ans (3)	1-3 ans (4)	1-3 ans (5)	1-3 ans (6)	1-3 ans (3)	1-3 ans (4)	1-3 ans (5)
Durée de vie des options	10 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains car les dates d'attribution définitives sont effectives 20 jours de bourse après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution.

(1) Les options sont intégralement exerçables

(2) Les options n'ayant pas été exercées sont caduques

(3) Un tiers des options sont exerçables, un tiers le seront à compter du 3 septembre 2017 et un tiers à compter du 3 septembre 2018

(4) Un tiers des options seront exerçables à compter du 25 juillet 2017, un tiers à compter du 25 juillet 2018 et un tiers à compter du 25 juillet 2019

(5) Un tiers des options seront exerçables à compter du 19 septembre 2017, un tiers à compter du 19 septembre 2018 et un tiers à compter du 19 septembre 2019

L'exercice des options est subordonné à la présence du salarié dans le Groupe à la date d'exercice. Sur les 806 215 options totales attribuées, compte tenu des départs des salariés intervenus depuis la mise en place des premiers plans, 139 256 d'entre elles sont caduques au 31 décembre 2016. Par ailleurs le délai d'exercice de 59 720 options a expiré à la fin de l'année 2016 et 37 521 options ont été exercées (15 147 en 2014 et 22 374 en 2015). Le nombre d'options pouvant encore être exercées est donc de 569 718 au 31 décembre 2016.

Actions gratuites

186 274 actions ont été attribuées depuis 2008. Ces actions sont acquises par le bénéficiaire au terme d'une période de deux ans pour les salariés français et de quatre ans

pour les salariés américains (hors régime dit Macron qui a raccourci ces périodes de moitié). Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2016, le nombre d'actions gratuites attribuées et acquises s'élève à 94 283 auxquelles il faut rajouter 41 990 actions gratuites attribuées qui seront acquises le 19 septembre 2017 et 31 000 actions gratuites attribuées qui seront acquises le 19 septembre 2018, soit un total de 167 273 actions gratuites attribuées.

5.4.2 Evolution du nombre d'instruments en circulation

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour l'exercice 2016 :

OPTIONS DE SOUSCRIPTION

ACTIONS GRATUITES

	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	États-Unis
Solde au 31.12.15	229 338	2,36	7,29	-	-	-
- attribuées	406 500	6,72	5,43	72 990	0,72	1,72
- annulées	(4 400)	-	6,81	-	-	-
- expirées	(61 720)	-	6,16	-	-	-
- exercées	-	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.16	569 718	5,33	6,09	72 990	0,72	1,72

Pour l'exercice 2015, ces opérations se résument comme suit :

OPTIONS DE SOUSCRIPTION

ACTIONS GRATUITES

	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	États-Unis
Solde au 31.12.14	240 212	2,89	7,21	-	-	-
- attribuées	12 000	6,67	6,67	-	-	-
- annulées	500	1,59	6,14	-	-	-
- expirées	-	-	-	-	-	-
- exercées (1)	22 374	2,18	6,15	-	-	-
Solde au 31.12.15	229 338	2,36	7,29	-	-	-

(1) 22 374 stocks options ont été exercées en 2015. La constatation de l'augmentation de capital correspondante n'a été réalisée que pour 5 698 titres au 31 décembre 2015.

5.4.3. Traductions comptables des instruments attribués

Les impacts comptables des instruments attribués sont les suivants :

DATE D'ATTRIBUTION	TYPE	NOMBRE D'INSTRUMENTS EN CIRCULATION	PRIX D'EXERCICE (EN €)	PRIX DE L'ACTION À LA DATE D'ATTRIBUTION (EN €)	TAUX DE DIVIDENDE	VOLATILITÉ ATTENDUE	TAUX SANS RISQUE	JUSTE VALEUR (EN €)	CHARGE COMPTABLE 2016 (EN K €)	CHARGE TOTALE DU PLAN (EN K €)
05.06.2008	Option	9 759	6,00	6,00	0%	40%	4,44%	2,74	-	27
05.06.2008	Action	17 163	Gratuit	Gratuit	0%	-	-	5,73	-	98
25.06.2009	Option	7 480	6,16	6,16	0%	40%	2,89%	2,83	-	21
25.06.2009	Action	35 700	Gratuit	Gratuit	0%	-	-	6,55	-	234
17.12.2009	Option	13 000	6,32	6,32	0%	40%	2,54%	2,31	-	30
17.12.2009	Action	2 000	Gratuit	Gratuit	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	49 500	6,14	6,14	0%	40%	1,83%	2,47	-	122
17.06.2010	Option	22 500	6,28	6,28	0%	40%	1,83%	2,38	-	54
17.06.2010	Action	35 920	Gratuit	Gratuit	0%	-	-	6,22	-	224
16.06.2011	Option	26 500	9,10	9,10	0%	33%	2,37%	3,06	-	81
16.06.2011	Option	20 000	11,44	11,44	0%	33%	2,37%	4,78	-	96
16.06.2011	Action	3 500	Gratuit	Gratuit	0%	-	-	9,40	-	33
17.12.2013	Option	10 000	8,77	8,77	0%	36%	2,69%	3,05	3	30
27.03.2014	Option	30 000	9,10	9,10	0%	35%	2,33%	3,02	14	88
03.09.2015	Option	12 000	6,67	6,67	0%	33%	0,37%	1,76	11	15
25.07.2016	Option	400 000	5,43	5,43	0%	36%	- 0,31%	1,86	160	160
19.09.2016	Action	72 990	Gratuit	Gratuit	0%	-	-	5,85	94	94
19.09.2016	Option	6 500	5,53	5,53	0%	36%	- 0,31%	1,31	1	1
TOTAL		774 512							283	1 420

Ce tableau ne tient pas compte des 37 521 stocks options qui ont été exercées en 2014 et 2015 et des 61 720 stocks options ayant expiré au 31 décembre 2016 et qui ne peuvent plus être exercées.

Le nombre d'instruments en circulation s'analyse comme suit :

EN NOMBRE	31.12.2016
Nombre d'instruments en circulation	774 512
Nombre d'options exercées	(37 521)
Nombre d'instruments en circulation non exercés	736 991
dont nombre de stocks options attribués	569 718
dont nombre d'actions gratuites attribuées	167 273

5.5 Droit Individuel de Formation (DIF), désormais Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et le Groupe sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et le Groupe, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a laissé place au Compte Personnel de Formation (CPF) dont le décompte n'est plus assuré par le Groupe mais par la Caisse des Dépôts et Consignation. La contribution annuelle du Groupe au titre du CPF (0,2% de la masse salariale des sociétés françaises) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent, le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

5.6 Employee Stock Purchase Plan (ESPP) - Plan d'achat d'actions des salariés aux Etats-Unis

Un plan d'achat d'actions réservé aux salariés américains de MEDICREA USA est en place depuis le 1er janvier 2015. Il leur permet d'acquérir des actions de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL, dans un cadre fiscal et juridique strictement défini par la réglementation américaine, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Seuls les salariés ayant au minimum une ancienneté de 3 mois lors de la souscription annuelle (en décembre) peuvent participer au plan en versant mensuellement une somme forfaitaire sur un compte dédié ;
- Les sommes ainsi accumulées leur permettent, chaque fin d'année, d'acheter des actions MEDICREA INTERNATIONAL à un prix égal à 85 % d'un cours de l'action égal à la moyenne des cours du 1er janvier et du 30 novembre ;
- Ces actions devront être conservées 12 mois avant de pouvoir être vendues ou transférées.

En 2016, 7 879 actions ont été souscrites par 7 salariés à un cours de 4,32 USD (en 2015, 6 299 actions avaient été souscrites par 7 salariés à un cours de 6,41 USD).

La différence entre le prix effectivement versé par la société pour acquérir les titres et le prix payé par les salariés est passée en charge de l'exercice. Les frais liés à l'administration de ce plan, 14 862 dollars en 2016 (17 918 dollars en 2015) sont supportés par MEDICREA USA. Ce plan sera clôturé en fin d'année 2017.

5.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2016 pour les travaux effectués par Monsieur SOURNAC s'est élevé à 300 000 euros HT (idem en 2015).

Monsieur SOURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé en 2016 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 64 000 euros HT (idem en 2015). Il est précisé que depuis le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur CAFFIERO de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL a été significativement revu à la baisse.

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

5.8 Répartition des frais de personnel

Les frais de personnel (hors dépenses d'intérimaires) se ventilent de la manière suivante, après prise en compte

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Coûts des ventes	2 256 701	1 908 159	1 477 098
Frais de recherche et développement	1 547 585	1 449 498	990 424
Quote part de frais activés	(1 486 558)	(1 257 579)	(812 186)
Frais de recherche et développement (1)	61 027	191 919	178 238
Frais de commercialisation	8 500 790	6 809 163	5 586 637
Frais administratifs	2 287 114	2 230 994	2 034 897
TOTAL	13 105 632	11 140 235	9 276 870

(1) : correspond aux frais de personnel non activés

NOTE 6: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

6.1 Ecarts d'acquisition ou goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition concernent principalement la société MEDICREA TECHNOLOGIES à La Rochelle acquise en 2002 à l'issue d'un LBO.

En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont pas amortis, et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière. Sur la base du cours de l'action MEDICREA au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière était de 54,2 millions d'euros à comparer à une situation nette consolidée de 14,1 millions d'euros.

6.2 Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an, pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les écarts d'acquisition. En application de la norme IAS 36, lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par

du crédit compétitivité emploi de 134 080 euros au titre de l'exercice 2016 (130 039 euros au titre de l'exercice 2015) :

référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Pour ces tests, les actifs sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

6.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques et les logiciels. Les frais de recherche et de développement, lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans, en fonction de leur durée d'utilisation.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à trois ans.

6.4 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis ;
- les agencements et les aménagements des terrains sont amortis sur 15 ans ;
- le matériel industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 3 et 10 ans ;
- l'outillage industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 2 et 3 ans ;
- les installations techniques et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans ;
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que le matériel de bureau et informatique, et le mobilier sont amorties sur des durées d'utilité comprises entre 3 et

10 ans.

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour les valeurs d'origine du contrat, et donc par comptabilisation d'un actif amortissable et d'une dette financière. La qualification des contrats s'apprécie au regard de la norme IAS 17. Les biens concernés sont composés principalement de machines et divers équipements industriels utilisés pour la fabrication des implants et des ancillaires, sous forme de prototypes, premières séries ou grandes séries.

Les biens sous contrat de locations financières (principalement du matériel informatique et de bureau), utilisés sur leur durée de vie totale et dont le montant de la location couvre le prix des actifs financés sont également, en application de la norme IAS 17, comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients jusqu'à leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence, sont amortis sur une durée de trois ans. Le matériel de démonstration est amorti en règle générale sur 5 ans.

6.5 Immobilisations et amortissements relatifs aux trois derniers exercices

Les immobilisations (hors écarts d'acquisition) se décomposent comme suit :

IMMOBILISATIONS EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Frais de recherche & développement	10 611 860	8 320 009	6 414 152
Brevets et droits similaires	3 688 144	3 578 786	3 463 728
Licences et logiciels	1 246 653	828 945	526 130
Marques	25 133	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	15 571 790	12 752 873	10 429 143
Constructions	22 182	56 082	22 855
Installations techniques	6 461 797	5 812 818	3 935 289
Matériel de démonstration	658 189	690 108	683 926
Kits d'instruments	5 767 515	5 094 922	4 560 108
Matériel informatique et de bureau	1 740 258	1 106 404	1 002 030
Autres immobilisations	3 734 134	1 374 225	1 246 421
Immobilisations corporelles	18 384 075	14 134 559	11 450 629
Dépôts et cautionnements	779 803	528 288	260 344
Placements en garantie	158 605	158 613	158 357
Immobilisations financières	938 408	686 901	418 701
TOTAL VALEURS BRUTES	34 894 273	27 574 333	22 298 473
Amortissements immobilisations incorporelles	9 500 422	7 851 355	6 458 749
Amortissements immobilisations corporelles	8 284 858	7 121 828	5 969 339
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	17 785 280	14 973 183	12 428 088
TOTAL VALEURS NETTES	17 108 993	12 601 150	9 870 385

Sur une période de 3 années, les variations (hors écarts d'acquisition) des immobilisations se présentent comme suit :

IMMOBILISATIONS EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Au 1^{er} janvier	12 601 150	9 870 385	7 473 198
Investissements de la période	9 094 944	5 896 896	5 061 716
Cessions de la période	(378 400)	(430 278)	(453 363)
Dotations aux amortissements et provisions	(4 238 236)	(3 135 346)	(2 504 610)
Variation des taux de change	29 535	399 493	293 444
Au 31 décembre	17 108 993	12 601 150	9 870 385

6.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours de 2016

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

VALEURS BRUTES EN EUROS	01.01.2016	VARIATION TAUX DE CHANGE	ACQUISITIONS	CESSIONS	AUTRES	31.12.2016
Frais de recherche & développement	8 320 009	10 620	2 281 231	-	-	10 611 860
Brevets et droits similaires	3 578 786	-	109 358	-	-	3 688 144
Licences et logiciels	828 945	(6 042)	413 570	23 720	33 900	1 246 653
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	12 752 873	4 578	2 804 159	23 720	33 900	15 571 790
Constructions	22 182	-	-	-	-	22 182
Installations techniques	5 855 467	360	623 211	7 419	(9 822)	6 461 797
Matériel de démonstration	690 108	5 845	249 095	286 859	-	658 189
Kits d'instruments	5 094 922	44 137	1 602 591	975 816	1 681	5 767 515
Matériel informatique et de bureau	1 106 404	(2 442)	634 446	88 972	90 822	1 740 258
Autres immobilisations	1 365 476	9 891	2 903 739	452 469	(92 503)	3 734 134
Immobilisations corporelles	14 134 559	57 791	6 013 082	1 811 535	(9 822)	18 384 075
Dépôts et cautionnements	528 256	11 473	277 703	37 629	-	779 803
Placements en garantie	158 645	-	-	40	-	158 605
Immobilisations financières	686 901	11 473	277 703	37 669	-	938 408
TOTAL VALEURS BRUTES	27 574 333	73 842	9 094 944	1 872 924	24 078	34 894 273

AMORTISSEMENTS EN EUROS	01.01.2016	VARIATION TAUX DE CHANGE	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES	31.12.2016
Frais de recherche & développement	4 916 860	6 110	6 110	-	-	6 207 287
Brevets et droits similaires	2 618 642	-	-	-	-	2 841 394
Licences et logiciels	290 720	(6 024)	(6 024)	23 720	-	426 608
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	7 851 355	86	86	23 720	-	9 500 422
Constructions	4 462	-	17 720	-	-	22 182
Installations techniques	2 182 945	364	476 202	28 792	24 078	2 654 797
Matériel de démonstration	388 674	3 595	221 693	285 119	-	328 843
Kits d'instruments	2 768 560	30 901	1 454 419	775 030	-	3 478 850
Matériel informatique et de bureau	807 972	(1 752)	154 299	82 545	(32 366)	845 608
Autres immobilisations	969 215	11 113	241 202	299 318	32 366	954 578
Immobilisations corporelles	7 121 828	44 221	2 565 535	1 470 804	24 078	8 284 858
TOTAL AMORTISSEMENTS	14 973 183	44 307	4 238 236	4 238 236	24 078	17 785 280

VALEURS NETTES EN EUROS	01.01.2016	VARIATION TAUX DE CHANGE	AUGMENTA- TIONS	DIMINUTIONS	AUTRES	31.12.2016
Immobilisations incorporelles	4 901 518	4 492	1 131 458	-	33 900	6 071 368
Immobilisations corporelles	7 012 731	13 570	3 447 547	340 731	(33 900)	10 099 217
Immobilisations financières	686 901	11 473	277 703	37 669	-	938 408
TOTAL VALEURS NETTES	12 601 150	29 535	4 856 708	378 400	-	17 108 993

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2016 portent sur :

- la poursuite du développement de la solution complète (UNiD™) incluant plusieurs applications logicielles et une cellule d'assistance et de planification opératoire permettant de proposer des implants sur-mesure aux patients ;

- le développement d'implants de corporectomie sur-mesure ;

- la finalisation de la mise au point du procédé de

fabrication d'impression 3D par couches additives de titane ;

- l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2016 s'élève à 2 281 231 euros contre 1 886 300 euros en 2015. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Frais de recherche et développement	4 335 924	3 846 654
dont dotation aux amortissements des frais de recherche activés	1 284 317	993 328
ACTIVATION DES FRAIS DE RECHERCHE	(2 281 231)	(1 886 300)
Crédit d'impôt recherche	(990 327)	(976 462)
Total des frais de R&D inscrits en charges de l'exercice	1 064 366	983 892

2/ Les dépenses de brevets activées en 2016 s'élèvent à 109 358 euros, pour 115 058 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent principalement les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®), le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions et le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne.

3/ L'augmentation des licences et logiciels est essentiellement liée au développement d'un logiciel et d'applications de planification chirurgicale.

4/ Le Groupe poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement de 0,2 million d'euros dans une ligne de cintrage automatique destinée à la fabrication des tiges sur-mesure UNiD® et de 0,2 million d'euros dans un compresseur alimentant les machines du nouveau siège de Rillieux-la-Pape.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment aux Etats-Unis et dans les filiales de distribution nouvellement créées. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ L'augmentation du matériel informatique et de bureau est directement liée à la mise en service du nouveau siège social.

8/ L'augmentation des autres immobilisations corporelles s'explique par les installations et agencements du nouveau siège social pour 2,3 millions d'euros ainsi que des travaux d'agrandissement des bureaux de MEDICREA USA à New York pour 0,9 million d'euros.

9/ Les amortissements des constructions et des autres immobilisations corporelles comprennent une dotation non récurrente de 0,1 million d'euros pour ramener la valeur nette comptable des installations et agencements non transférés du site de La Rochelle à un montant nul en raison de la fermeture de l'usine.

6.7 Contrats de location

6.7.1 Locations financement et locations financières

Les immobilisations acquises par voie de location financement concernent des logiciels, des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques. Elles s'élèvent en valeur nette à 1 961 587 euros au 31 décembre 2016 contre 2 219 355 euros au 31 décembre 2015 et se répartissent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Logiciels	21 700	-	-
Installations techniques et matériels	3 432 347	3 432 347	2 683 357
Equipements informatiques	397 519	397 519	388 535
Total valeurs brutes	3 851 566	3 829 866	3 071 892
Amortissements logiciels	7 655	-	-
Amortissements installations techniques	1 527 265	1 305 544	1 104 494
Amortissements équipements informatiques	355 059	304 967	243 648
Total amortissements	1 889 979	1 610 511	1 348 142
TOTAL VALEURS NETTES	1 961 587	2 219 355	1 723 750

La dette financière correspondant aux actifs financés par ces contrats est de 1 267 017 euros au 31 décembre 2016 contre 1 714 319 euros au 31 décembre 2015.

Les engagements s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Valeur d'origine	3 851 566	3 829 866	3 071 892
Amortissement	(1 889 979)	(1 610 511)	(1 348 142)
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	(279 468)	(262 173)	(186 971)
Valeur nette	1 961 587	2 219 355	1 723 750
Redevances payées			
Cumul sur exercices antérieurs (1)	1 034 543	510 326	1 552 860
Redevances de l'exercice (1)	504 997	524 217	262 660
TOTAL	1 539 540	1 034 543	1 815 520
Redevances restant à payer			
A un an au plus	426 986	496 359	386 662
Entre 1 et 5 ans	867 764	1 177 429	922 873
Au-delà de 5 ans	-	103 840	221 842
TOTAL	1 294 750	1 777 628	1 531 377
Valeurs résiduelles	23 514	23 297	15 806

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

6.7.2. Locations simples

Les locations simples concernent principalement les loyers afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, et se répartissent comme suit :

SOCIÉTÉS	MONTANT DU LOYER ANNUEL 2016
MEDICREA INTERNATIONAL – Lyon	532 005 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES – La Rochelle	143 348 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES UK – Cambridge	10 775 livres sterling
MEDICREA USA – New York*	330 146 dollars
MEDICREA GMBH – Cologne	34 122 euros

* six mois de loyers gratuits octroyés en 2016 lors du renouvellement du bail

Le bail concernant les anciens locaux de MEDICREA INTERNATIONAL s'est terminé le 31 octobre 2016. L'emménagement dans de nouveaux bâtiments dont la Société est également locataire, est effectif depuis fin septembre 2016. Le Groupe a ainsi regroupé l'activité de ses 3 filiales françaises sur un même site moyennant un loyer annuel de 1 million d'euros et un engagement de 12 années de location. Le bail du site de fabrication de La Rochelle a été dénoncé avec effet au 31 janvier 2017.

Aux Etats-Unis, le bail arrivé à échéance fin mars 2016 a été renégocié et renouvelé pour une durée de 10 années,

avec une augmentation de la surface louée d'un étage supplémentaire. Le nouveau loyer annuel qui ne produira ses effets qu'à compter de 2017 s'élève à 1 million de dollars avec un engagement de location sur une durée de 48 mois. En cas de résiliation de bail anticipée, les locaux seraient facilement reloués du fait de leur emplacement privilégié à New York.

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit, hors locations financières enregistrées en immobilisations corporelles :

EN EUROS	31.12.2016	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS	A PLUS DE 10 ANS
Loyers immobiliers et matériels	23 449 016	2 205 512	8 189 313	10 015 611	3 038 580

6.8 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur faible valeur. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. L'augmentation des dépôts et cautionnement en 2016 est directement liée aux baux de location des nouvelles installations immobilières du Groupe.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Matières premières	570 525	327 852	281 250
En-cours de production	640 224	378 648	440 106
Produits semi-finis	1 029 521	541 713	625 615
Produits finis	9 174 538	7 804 146	6 677 120
Valeurs brutes	11 414 808	9 052 359	8 024 091
Provision pour dépréciation	(2 688 315)	(2 033 714)	(1 692 825)
Valeurs nettes	8 726 493	7 018 645	6 331 266

En valeur brute, le stock augmente de 26 % par rapport à 2015. Pour anticiper la fermeture en deux étapes en août 2016 et en janvier 2017 de l'usine de La Rochelle, ainsi que le démarrage progressif du nouveau site de Rillieux-la-Pape lié à la nécessité d'obtenir toutes les qualifications réglementaires obligatoires, le Groupe a eu largement recours à la sous-traitance sur le 2ème semestre 2016 afin d'assurer une continuité de service pour l'ensemble de ses clients. Cette situation temporaire a impacté défavorablement les marges de la 2ème partie de l'exercice et augmenté sensiblement le niveau de stocks, notamment de produits finis et semi-finis.

Les provisions pour dépréciation par catégorie de stocks se répartissent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Matières premières	53 962	13 237	16 964
En-cours de production	53 457	47 601	9 834
Produits semi-finis	-	16 416	23 547
Produits finis	2 580 896	1 956 460	1 642 480
Provisions pour dépréciation	2 688 315	2 033 714	1 692 825

La hausse des dépréciations est liée principalement à la hausse du niveau de stock.

NOTE 8 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Le Groupe mobilise, en fonction des besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Les factures faisant l'objet d'un financement sont maintenues en créances clients.

Les créances clients et autres actifs courants s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients – valeur brute	5 195 604	4 779 599	4 392 691
Provision sur créances douteuses	(36 786)	(69 705)	(11 358)
Créances clients	5 158 818	4 709 894	4 381 333
Créances sociales	10 677	31 843	25 970
Créances fiscales	2 339 202	1 593 332	1 354 602
Autres créances	436 412	892 408	485 635
Charges constatées d'avance	725 186	384 571	436 435
Autres actifs courants	3 511 477	2 902 154	2 302 642
TOTAL CRÉANCES – VALEURS BRUTES	8 707 081	7 681 753	6 695 333
TOTAL CRÉANCES – VALEURS NETTES	8 670 295	7 612 048	6 683 975

Le délai moyen d'encaissement des créances clients s'établit à 53 jours au 31 décembre 2016, contre 58 jours à la clôture de l'exercice précédent.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit d'impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi et la TVA à récupérer (ce dernier poste étant en forte hausse comparativement à l'exercice 2015).

Les autres créances comprennent principalement des avances et acomptes fournisseurs. La baisse du solde par rapport au 31 décembre 2015 s'explique par le passage en charges en 2016 d'avances versées dans le cadre d'un contrat de coopération avec une société informatique américaine (1 200 000 dollars), et d'un contrat de cession de droits d'inventeur avec un chirurgien (76 138 dollars).

NOTE 9 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Provisions pour pensions et assimilés	525 011	468 043	347 611
Provisions pour litiges	10 000	23 778	-
Provisions pour charges	1 103 507	-	-
TOTAL	1 638 518	491 821	347 611

La provision pour charges correspond essentiellement aux indemnités de mutation et/ou de licenciements à verser aux salariés de l'usine de La Rochelle consécutivement à la fermeture du site. Corrélativement, les obligations du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite diminuent par rapport à l'exercice précédent.

L'évolution des provisions pour risques s'analyse comme suit :

EN EUROS	2016	2015	2014
Au 1er janvier	491 821	347 611	331 747
Dotations aux provisions	1 193 201	137 724	47 883
Reprises de provisions – montants utilisés	(13 562)	-	(99 193)
Reprises de provisions – montants non utilisés	(122 343)	-	-
Ecarts actuariels	89 618	6 161	67 174
Variation des taux de change	(217)	325	-
Au 31 décembre	1 638 518	491 821	347 611
dont variations en résultat opérationnel	1 047 077	130 339	(58 868)
dont variations en résultat financier	10 219	7 385	7 558

Les échéances des provisions courantes et non courantes se ventilent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Provisions pour pensions et assimilés	525 011	11 169	37 338	476 504
Provisions pour litiges	10 000	10 000	-	-
Provisions pour charges	1 103 507	1 103 507	-	-
TOTAL	1 638 518	1 124 676	37 338	476 504

NOTE 10 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

10.1. Endettement financier net

10.1.1. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Emprunt obligataire	15 044 576	1 760 662	545 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 774 752	6 448 853	4 335 608
Crédit bail	1 247 341	1 661 642	1 327 899
Locations financières	19 676	52 677	92 185
Concours bancaires courants	500 000	376 700	400 000
Factoring	309 758	-	148 130
Intérêts courus bancaires	5 926	7 462	8 773
Intérêts courus sur emprunts	8 999	9 865	15 048
Autres dettes financières	-	108 664	97 224
TOTAL	21 911 028	10 426 525	6 969 867

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros et à taux fixe.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice 2016 suivant les plans d'amortissement existants, à la souscription de quatre nouveaux emprunts d'un montant total de 0,3 million d'euros, rémunérés à des taux d'intérêts compris entre 0,75 % et 1,79 % sur une durée de 4 à 5 ans pour financer divers matériels industriels et à la souscription

d'un emprunt de 0,1 million d'euros, rémunéré à un taux fixe de 4,25 % sur une durée de 2 ans pour financer les frais de recherche et développement 2016 éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

Dans le cadre de la consolidation de ses besoins de financement et pour faire face à ses futurs investissements, le Groupe a émis :

- en février 2016 un emprunt obligataire d'un montant de 1 150 000 euros rémunéré au taux de 7 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de deux ans ;
- en août 2016 un emprunt obligataire convertible en actions de la Société, d'un montant de 15 millions d'euros rémunéré au taux de 6,75 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de quatre ans, et assorti d'une prime de non conversion de 10 % du nominal. L'unique souscripteur de ces obligations convertibles est ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé. Ces obligations sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la Société au prix de

6,25 euros par action. A ces instruments financiers sont attachés certains engagements décrits au paragraphe 10.3.3 – Risques de liquidité. Cet emprunt obligataire convertible est comptabilisé conformément aux normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 7.

Ces deux emprunts obligataires souscrits en 2016 s'ajoutent à l'emprunt obligataire convertible de 2 millions d'euros au taux de 6 % mis en place en avril 2015 et dont le capital restant à rembourser s'élève à 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2016. Les dettes obligataires se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Emprunt obligataire convertible – Août 2016 (1)	12 508 018		
Emprunt obligataire – Février 2016	1 150 000		
Emprunt obligataire convertible – Avril 2015	1 386 558	1 760 662	-
Autres emprunt obligataire convertible	-	-	545 000
Total	15 044 576	1 760 662	545 000

(1) Selon les normes IAS32, IAS 39 et IFRS 7, une obligation convertible est qualifiée d'instrument composé dans la mesure où sa nature hybride pose la question de la qualification de l'instrument en dettes ou en capitaux propres. En ce sens, une obligation convertible par le porteur en un nombre fixe d'actions ordinaires de l'émetteur comporte deux composantes :

- une composante dette ;
- une composante capitaux propres qui correspond à l'option d'achat d'actions vendue par l'émetteur aux souscripteurs des obligations.

Compte tenu de ces éléments, l'emprunt obligataire de

15 000 000 d'euros a fait l'objet d'une décomposition en une composante dettes de 13 561 365 euros et une composante capitaux propres de 1 438 635 euros en application de la méthode dite du split-accounting (IAS 32).

Le même raisonnement est appliqué aux frais d'émission de l'emprunt d'un montant global de 1 550 120 euros, conduisant à les décomposer en une composante dettes de 1 401 450 euros et une composante capitaux propres de 148 671 euros.

Au 31 décembre 2016, la décomposition de l'emprunt obligataire convertible s'analyse comme suit :

EN EUROS	31.12.2016
Emprunt obligataire convertible	15 000 000
Composante capitaux propres de l'emprunt obligataire	(1 438 635)
Frais d'émission de l'emprunt	(1 550 120)
Composante capitaux propres des frais d'émission	148 671
Amortissement de l'exercice du retraitement de l'emprunt obligataire	235 697
Amortissement de l'exercice du retraitement des frais d'émission	112 405
Total	12 508 018

Il n'a pas été souscrit de nouveaux contrats de crédit-bail ou de locations financières en 2016.

Un nouveau contrat de factoring relatif aux créances clients export a été mis en place avec un nouvel organisme financier en 2016. En France, le Groupe finance son poste clients en mobilisant une facilité de caisse court terme, utilisée à hauteur de 500 000 euros au 31 décembre 2016.

Le taux d'intérêt moyen de l'année 2016 s'établit à 5,54 % contre 3,93 % au titre de 2015.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires	15 044 576	392 875	14 651 701	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 774 752	1 979 457	2 751 558	43 737
Crédit bail	1 247 341	391 332	856 009	-
Locations financières	19 676	13 954	5 722	-
Concours bancaires courants	500 000	500 000	-	-
Factoring	309 758	309 758	-	-
Intérêts courus bancaires	5 926	5 926	-	-
Intérêts courus sur emprunts	8 999	8 999	-	-
Total	21 911 028	3 602 301	18 264 990	43 737

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillés en note 15.1 « Engagements hors bilan ».

10.1.2. Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2016.

10.1.3. Trésorerie et équivalents

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie nette évolue comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Disponibilités	8 063 140	2 168 215	1 181 506
Trésorerie et équivalents	8 063 140	2 168 215	1 181 506
Concours bancaires courants	(500 000)	(376 700)	(400 000)
Factoring	(309 758)	-	(148 130)
Trésorerie nette	7 253 382	1 791 515	633 376

Le renforcement de la trésorerie nette s'explique essentiellement par la levée de fonds que le Groupe a réalisé en août 2016 pour un montant brut de 20 millions d'euros.

10.1.4. Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et

équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Le tableau des flux de trésorerie sur les deux derniers exercices est détaillé en point 3.4 des états financiers au 31 décembre 2016.

Concernant les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement, les autres variations d'un montant de 1 783 239 euros sur l'exercice s'expliquent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016
Frais émission de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros	1 550 120
Remboursement des autres emprunts financiers	138 191
Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission	94 928
Total	1 783 239

10.2 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- placements détenus jusqu'à l'échéance : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition ;
- actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat ;
- actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti

et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur ;

- actifs disponibles à la vente : aucun instrument détenu ne répond à cette définition ;
- instruments dérivés : le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels que les opérations de change à terme, les options de change à primes.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

10.2.1 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les exercices 2016 et 2015 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

Produits et (charges) constatés en résultat opérationnel		-	7 801
Résultat de change hors instruments financiers	B	-	7 801
Produits de placement		5 447	255
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement	A	5 447	255
Charges de financement		(1 085 382)	(328 738)
Charges d'intérêt	B	(1 085 382)	(328 738)
Autres produits financiers		533 674	231 560
Autres produits	A	1 028	-
Gains de change	A	522 071	217 033
Variations de juste valeur sur instruments dérivés	A	10 575	14 527
Autres charges financières		(180 706)	(132 407)
Pertes de change	A	(180 706)	(132 407)

10.2.2 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

AU 31.12.2016 AU 31.12.2015

Rubriques	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)
ACTIF EN EUROS						
Clients et comptes rattachés	C	5 158 818	5 158 818	C	4 709 894	4 709 894
Autres actifs courants (2)	C	436 412	436 412	C	892 408	892 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	8 063 140	8 063 140	A	2 168 215	2 168 215
PASSIF EN EUROS						
Trésorerie passive (3)	A	809 758	809 758	A	376 700	376 700
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	21 101 270	21 101 270	B	10 049 825	10 049 825
Instruments financiers	A	-	-	A	10 575	10 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	C	6 000 976	6 000 976	C	4 055 971	4 055 971
Autres passifs courants (4)	C	291 031	291 031	C	116 476	116 476

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

B : actifs et passifs évalués au coût amorti

C : actifs et passifs évalués au coût

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

10.3 Gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- un objectif de couverture ;
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an ;
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

10.3.1 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat principalement de deux matériaux, titane et Peek (PolyEtherEtherKetone). Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à

des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués.

10.3.2 Risque de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 53 jours au 31 décembre 2016. Pour les clients internationaux ne réglant pas d'avance, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2016, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 793 000 euros ;
- crédits documentaires (149 128 euros au 31 décembre 2016).

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Créances clients brutes	5 195 604	4 779 599
Montant des impayés de plus de 6 mois	71 432	114 463
% du poste client	1,55 %	2,39 %
Montant des provisions clients	36 786	69 705
% du poste client	0,80 %	1,46 %
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	13 757	3 719

10.3.3 Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds pour un total d'environ 34 millions d'euros ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Le Groupe a réalisé en août 2016 une levée de fonds significative de 20 millions d'euros, constitué d'obligations

convertibles pour 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %, et d'une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros. Cette opération financière réduit ainsi très significativement le risque de liquidité à court terme, l'ensemble des concours bancaires courants (hors factoring) ayant été totalement remboursés dès l'encaissement des fonds.

Deux emprunts bancaires totalisant 1,5 millions d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comportent certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 31 décembre 2016, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés est de 1 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé est très largement supérieur à 3. Si les obligations convertibles de 15 millions d'euros issues de la levée de fonds d'août 2016 avaient été comptabilisées en fonds propres (hypothèse de conversion sur la durée de l'emprunt en actions nouvelles des obligations détenues par l'investisseur), les deux ratios auraient été largement respectés. Quoi qu'il en soit, le Groupe a obtenu un « waiver » de la part de l'établissement bancaire concerné, sans modification des conditions initiales des emprunts et sans coût additionnel.

Par ailleurs, le contrat lié à l'emprunt convertible de 15 000 000 d'euros émis en août 2016 stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 3,5 millions d'euros et que son endettement financier brut, non diminué de la trésorerie et sans prise en compte de l'emprunt obligataire lui-même, soit inférieur à 10 millions d'euros. Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2016.

10.3.4 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas de couverture sur devises en cours.

10.3.5 Risques de taux

Au 31 décembre 2016, tous les emprunts contractés sont à taux fixe. Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de variation des taux d'intérêts.

10.3.6 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé en 2016, 60 % de son chiffre d'affaires consolidé en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait continuer à progresser au cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter près des deux tiers des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine, anglaise et polonaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et des couvertures de change sont opportunément mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

Le dollar s'est apprécié de moins de 1 % depuis le 31 décembre 2015 ayant donc très peu d'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel avant paiement en actions. L'analyse de ces variations est décrite en note 13.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2016, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 3,1 millions d'euros et une augmentation d'environ 0,7 million d'euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur l'exercice 2016 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2016 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

10.3.7 Garanties sur les produits UNiD

Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur-mesure UNiD®. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur-mesure UNiD® ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD® Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur-mesure UNiD®

et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie à vie sur le territoire américain, aucune demande d'actionnement n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2016 et en fonction des données collectées en 2017, il évaluera la nécessité ou non de revoir sa position pour le prochain exercice.

10.4 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location financement et de location financière, commissions et agios bancaires) diminué des produits de placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ces éléments s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Intérêts sur obligations	907 573	40 270	38 150
Intérêts sur emprunts	117 141	223 759	106 140
Intérêts sur location financement	35 995	44 436	23 510
Garantie BPI sur emprunts	11 643	16 658	15 206
Intérêts sur découverts	8 199	3 765	1 016
Intérêts sur comptes courants	3 212	-	-
Intérêts sur factoring	1 618	844	3 337
Autres (produits) / charges financiers	-	(994)	823
Coût de l'endettement financier net	1 085 382	328 738	188 182
Gains / (pertes) de change	351 940	99 153	(230 300)
Produits financiers sur placement de trésorerie	5 447	255	724
Autres produits / (charges) financiers	1 027	-	-
Autres produits / (charges) financiers	358 415	99 408	(229 576)

NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants évoluent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Dettes fournisseurs	6 000 976	4 055 971	4 180 347
Dettes sociales	1 666 076	1 740 673	1 567 927
Dettes fiscales	337 054	250 978	310 969
Autres passifs courants	291 031	116 476	109 604
Autres passifs courants	2 294 161	2 108 127	1 988 500
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	8 295 137	6 164 098	6 168 847

La variation de la dette fournisseurs s'explique par un recours à la sous traitance très significatif depuis la fin du 1er semestre 2016, afin de pallier à la fermeture en deux étapes de l'usine de La Rochelle (en août 2016 et en janvier 2017), et la montée en charges progressive du nouveau site de Rillieux-la-Pape qui a fait l'objet d'audits réglementaires de qualification obligatoires dans le cadre de la délivrance des autorisations de commercialisation sur le marché européen.

Au 31 décembre 2016, l'échéance de l'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Depuis le 1er janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, qui était détenue à 100% et intégrée depuis le 1er janvier 2015 a été dissoute sans liquidation et absorbée par la société MEDICREA INTERNATIONAL le 30 décembre 2016 et de facto est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1er janvier 2016. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que

de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à l'IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt sont comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche est constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 990 327 euros en 2016 (976 587 euros en 2015).

12.1 Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2016, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Résultat net consolidé	(7 569 225)	(1 515 306)	(1 049 889)
Impôts sur les résultats	263 246	307 851	(349 713)
Résultat avant impôts	(7 832 471)	(1 823 157)	(700 176)
Paiement en actions	(283 434)	(45 218)	(79 422)
Résultat imposable	(7 549 037)	(1 777 939)	(620 754)
Ajustement crédit impôt recherche et compétitivité emploi	(1 121 677)	(1 106 501)	(637 283)
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (États-Unis)	-	3 051	(193 638)
Résultat imposable hors ajustements	(8 670 714)	(2 881 389)	(1 451 675)
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 33,33 %	2 889 949	960 367	483 843
Ecart de taux sociétés étrangères	(188 684)	(10 968)	(18 971)
Impôts sur différences permanentes	(350 210)	501 721	(129 098)
Déficits reportables non activés	(1 995 445)	(779 592)	(452 035)
Utilisation de déficits reportables non activés	-	-	390 178
Déficits antérieurs activés et passés en pertes	-	(252 643)	-
Correction de déficits antérieurs	-	-	112 975
Correction de taux d'imposition	(140 429)	-	(8 593)
Plafonnement des impôts différés actifs	510 074	(88 428)	(594 601)
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (Etats-Unis)	-	3 051	(193 638)
Autres	(462 009)	(25 657)	60 227
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	263 246	307 851	(349 713)

12.2. Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Déficits fiscaux reportables	1 285 690	733 399	400 212
Différences temporaires fiscales	44 618	44 108	-
Retraitements de consolidation	1 123 717	244 164	202 385
Total impôts différés actifs	2 454 025	1 021 671	602 597
Différences temporaires fiscales	641 045	44 151	94 463
Retraitements de consolidation	766 941	279 947	620 908
Total impôts différés passifs	1 407 986	324 098	715 371

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont intégralement récupérables dans un horizon de 5 ans au plus.

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent ainsi à ne pas activer les déficits fiscaux générés par les sociétés du Groupe, hormis ceux relatifs à la filiale américaine. Par ailleurs, pour les sociétés françaises, les impôts différés

actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élève à 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 dont 8,2 millions de pertes reportables non constatées et 1,2 millions liés à des retraitements de consolidation.

Les déficits fiscaux dont dispose le Groupe sont les suivants :

EN EUROS	31.12.2016	DONT ACTIVÉS	IMPÔTS DIFFÉRÉS CORRESPONDANTS
Intégration fiscale MEDICREA INTERNATIONAL	22 584 065	-	-
MEDICREA UK	1 949 591	-	-
MEDICREA USA	4 591 750	4 591 750	1 285 690
MEDICREA EUROPE GMBH	992 160	-	-
MEDICREA POLAND	18 486	-	-
TOTAL DES DÉFICITS FISCAUX DISPONIBLES	30 136 052	4 591 750	1 285 690

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016
Déficits fiscaux reportables au 1er janvier 2016	733 399
Pertes reportables activés – MEDICREA USA	647 787
Changement du taux d'imposition	(144 379)
Variation des taux de change	48 883
Déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2016	1 285 690

Les variations des impôts différés résultent principalement des retraitements de consolidation et des mécanismes de plafonnement des impôts différés actifs et passifs.

NOTE 13 : INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT OPERATIONNEL DU GROUPE

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

TAUX MOYEN DE CONVERSION	2016	2015
USD / EUR	1,10605	1,11500
GBP / EUR	0,81251	0,72794
PLN / EUR	4,3622	-

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers des exercices 2015 et 2016 se traduit de la manière suivante :

EN EUROS	31.12.2016 AU TAUX 2016	31.12.2016 AU TAUX 2015	IMPACT DE CHANGE
Chiffre d'affaires	29 375 426	29 294 469	80 957
Résultat opérationnel après paiement en actions	(7 105 504)	(7 205 275)	99 771

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

14.1 Capitaux propres

14.1.3 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2016 de 10 033 167 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 605 306,72 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'actions autorisées	10 033 067	8 987 588	8 481 305
Nombre d'actions de préférence	100	100	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	10 033 167	8 987 688	8 481 305
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	10 033 067	8 987 588	8 481 405
Nombre d'actions à droit de vote double	2 650 743	2 641 990	2 744 677
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	2 650	3 046	2 722
Nombre d'actions détenues en auto-détention	2 722	-	-

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2016, le capital social est composé de 8 987 588 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 1 438 030,08 euros.
- Le 4 avril 2016, le conseil d'administration a constaté une augmentation de capital liée à l'exercice de 16 676 Stock-Options de mai à juillet 2015.
- Le 9 août 2016, le conseil d'administration a constaté l'émission de 1 028 803 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.
- Au 31 décembre 2016, le capital social est ainsi composé de 10 033 067 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P.

14.1.4 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence seront éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence est de 210 000, soit 2,1 % du capital de la Société à la date du 31

décembre 2016. Ces actions de préférence ne disposent pas du droit de vote et ne bénéficient d'aucun droit de participation aux dividendes. Elles ne sont pas inscrites à la cote d'Euronext Growth Paris.

Sur la base de la seule performance de l'action MEDICREA au cours de l'exercice 2016, la conversion des actions de préférence en actions ordinaires n'aurait pas pu être possible.

14.1.5 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

14.1.6 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée en note 3.5 des états financiers au 31 décembre 2016. Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, les autres variations s'analysent de la façon suivante :

EN EUROS

31.12.2016

Emprunt obligataire constaté en capitaux propres	1 438 635
Amortissement des frais d'émission de l'emprunt obligataire	(148 670)
Écarts actuariels des indemnités de départ à la retraite	(89 618)
Écarts de change sur comptes courants	(13 941)
Variation des écarts d'acquisition	(8 589)
Actions propres	(2 065)
Total	1 175 752

14.1.7 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Deux emprunts obligataires non cotés ont été émis au cours de l'exercice 2016 :

- le 1er en février 2016, non convertible en actions, pour 1 150 000 euros pour une durée de deux ans, remboursable in fine, au taux d'intérêts de 7 % et souscrit auprès de Denys SOURNAC et de plusieurs autres administrateurs ;
- le second en août 2016, convertible en nouvelles actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, pour 15 000 000 d'euros à échéance quatre ans et au taux d'intérêts de 6,75 %, souscrit auprès d'ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé, et assorti d'une prime de non conversion de 10 %.

Le Groupe a par ailleurs remboursé en 2016 37 des 200 obligations convertibles émises en avril 2015 auprès d'un investisseur institutionnel, soit la somme de 0,4 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance d'avril 2020.

Concomitamment à la levée obligataire de 15 millions d'euros, le Groupe a réalisé une augmentation de capital par placement privé en actions de 5 millions d'euros, au prix de 4,86 euros l'action, représentant une décote de 5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des trois derniers jours de bourse précédant l'opération. Cette opération a été souscrite par divers investisseurs français et américains, Denys SOURNAC Président et Directeur Général de MEDICREA, ainsi que Richard KIENZLE qui a rejoint le Groupe à cette occasion en tant que Directeur Stratégie et du Développement Commercial.

Après la réalisation de l'opération obligataire en août 2016, la dilution potentielle résultant de la conversion des obligations était de 19,3 %, prenant en compte l'augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros décrite ci-dessus. Les obligations émises sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la Société au prix de 6,25 euros par action, soit une prime de 22,5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des cinq derniers jours de bourse précédant l'opération.

14.1.8 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant.

14.2 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions ;
- les attributions gratuites d'actions ;
- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêté de l'exercice ;
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société.

Les actions ordinaires potentielles doivent être traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action des activités ordinaires poursuivies.

Au 31 décembre 2016, conformément à la norme IAS 33 et pour éviter un effet relutif, il n'a pas été pris en considération dans la détermination de l'effet de dilution les actions ordinaires potentielles que sont les plans d'options attribuées (363 851 actions), les actions de préférence (210 000 actions) ainsi que les obligations potentiellement convertibles en actions issues de l'émission d'un emprunt obligataire de 15 000 000 d'euros en août 2016 (2 400 000 actions).

NOTE 15 : AUTRES INFORMATIONS

15.1 Engagements hors bilan

15.1.1 Engagements donnés dans le cadre de crédits moyen terme

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nantissements de fonds de commerce (1)	6 746 836	7 564 456	7 572 500
Gages sur instruments financiers	-	153 550	153 550
Garanties solidaires (2)	500 000	500 000	300 000
Gages espèces (3)	62 500	62 500	37 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires (principal + intérêts)

(2) Garanties sur crédits de trésorerie

(3) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

15.1.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédits court terme

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	500 000	400 000
Avals et cautions divers	-	307 239	307 239
Contre garanties BPI (1)	1 742 846	2 371 978	1 492 156

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2016 s'élève à 782 600 euros.

15.1.3 Autres engagements

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement et l'exploitation conjoints d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur-mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA et ses filiales pour une durée initiale de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2017. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par MEDICREA d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

Compte tenu des estimations de redevances à verser au cours des prochains exercices et de l'évolution des développements avec le prestataire informatique, le Groupe a pris la décision en 2016 de passer en charges la totalité des avances déjà versées et qui figuraient au bilan en autres créances, soit un total de 913 741 euros, enregistré en autres charges opérationnelles. Il n'y a donc plus d'engagement correspondant au bilan au 31 décembre 2016.

15.2 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

AU 31.12.2016

AU 31.12.2015

	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Orchard International (1)	1 727 490	17,22	27,24	1 727 490	19,22	29,71
Denys Sournac (2)	463 732	4,62	3,66	270 547	3,01	2,33
Jean-Philippe Caffiero	246 089	2,45	3,76	246 089	2,74	4,10
Autres Administrateurs						
Pierre Burel (2)	194 587	1,94	1,53	91 707	1,02	1,44
Patrick Bertrand (2)	113 968	1,14	1,04	93 392	1,04	0,93
François Régis ORY (2)	108 652	1,08	0,86	108 652	1,21	0,93
Christophe Bonnet	52 128	0,52	0,81	52 128	0,58	0,88
Jean-Joseph Moreno	22 900	0,23	0,30	22 900	0,25	0,33
Marc Recton	18 752	0,19	0,25	18 752	0,21	0,27
TOTAL	2 948 298	29,39 %	39,45 %	2 631 657	29,28 %	40,92 %

(1) Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2016 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile Denys Sournac Company	58,37 %
- Société civile PLG Invest (Jean-Philippe CAFFIERO)	36,60 %
- Améliane SAS	4,87 %
- Christelle Lyonnet	0,13 %
- Denys Sournac	0,03 %

(2) Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

15.3. Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 5.7 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

EN EUROS	MONTANT HT FACTURÉ 2016	MONTANT HT FACTURÉ 2015	MONTANT HT FACTURÉ 2014
Prestations management	300 000	300 000	292 000
Refacturation personnel	151 500	151 500	151 500
Refacturation directeur délégué	64 000	64 000	151 458
Refacturation frais directeur délégué	4 391	-	6 681
Quote part sur frais	11 004	11 003	11 000
Loyer et charges locatives	26 764	20 436	20 464
TOTAL	557 659	546 939	633 103

15.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

EN EUROS	EY				ODICEO				CABINET HENRI ROCHE			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
AUDIT												
Emetteur	41 900	41 100			26 300	22 200			-	-		
Filiales intégrées (1)	24 500	21 500			15 100	11 400			-	7 400		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	66 400	62 600	91%	91%	41 400	33 600	82%	91%	-	7 400	-	100%
Emetteur	6 400	6 300			8 950	3 200			-	-		
Filiales intégrées (1)	-	-			-	-			-	-		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	6 400	6 300	9%	9%	8 950	3 200	18%	9%	-	-	-	0%
SOUS-TOTAL AUDIT	72 800	68 900	100%	100%	50 350	36 800	100%	100%	-	7 400	-	100%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES												
Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	72 800	68 900	100%	100%	50 350	36 800	100%	100%	-	7 400	-	100%

(1) MEDICREA TECHNOLOGIES, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et MEDICREA USA.

15.5. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

4.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

MEDICREA INTERNATIONAL
Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés

ODICEO

115, boulevard Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Medicrea International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 6 et 12 de l'annexe exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Alain Fayen

Nicolas Sabran

4.3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2016

	N° Pages
ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016	182
Note 1 : Principes comptables	185
Note 2 : Données opérationnelles	185
Note 3 : Charges et avantages du personnel	187
Note 4 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	190
Note 5 : Stocks et en-cours	195
Note 6 : Créances clients et autres créances	196
Note 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	198
Note 8 : Financement et instruments financiers	199
Note 9 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants	202
Note 10 : Impôts sur les résultats	203
Note 11 : Incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat	203
Note 12 : Capitaux propres	204
Note 13 : Avances conditionnées	206
Note 14 : Autres informations	206
Dépenses et charges non déductibles fiscalement	209
Décomposition du solde des dettes fournisseurs	209
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	210

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

1. Compte du résultat

EN EUROS	NOTES	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires	2.1	14 071 050	15 693 735
Production stockée		289 672	147 095
Production immobilisée	2.2	2 131 204	1 799 686
Subventions d'exploitation		5 562	16 938
Reprises sur provisions et transfert de charges	2.3	64 709	50 781
Autres produits		31 607	25 418
PRODUITS D'EXPLOITATION		16 593 804	17 733 653
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements		(3 663 887)	(6 239 714)
Autres achats et charges externes		(6 486 362)	(4 623 683)
Impôts et taxes		(234 949)	(248 017)
Salaires et traitements	3.1	(3 489 325)	(3 076 459)
Charges sociales	3.1	(1 441 946)	(1 247 209)
Dotations aux amortissements		(2 078 656)	(1 591 902)
Dotations aux provisions		(1 524 940)	(193 391)
Autres charges		(752 303)	(533 729)
CHARGES D'EXPLOITATION		(19 672 368)	(17 754 104)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 078 564)	(20 451)
Produits financiers		2 134 220	349 624
Charges financières		(9 672 317)	(818 221)
RESULTAT FINANCIER	8.2	(7 538 097)	(468 597)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(10 616 661)	(489 048)
Produits exceptionnels		12 002	37 415
Charges exceptionnelles		(1 171 328)	(13 869)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2.5	(1 159 326)	23 546
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	10	970 054	1 080 418
RESULTAT NET		(10 805 933)	614 916

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

2. Bilan

EN EUROS	NOTES	31.12.2016			31.12.2015
		Brut	Amort.Dépré.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.6	13 091 335	7 691 030	5 400 305	4 512 697
Immobilisations corporelles	4.6	7 827 849	2 986 093	4 841 756	1 488 750
Immobilisations financières	4.6	22 419 264	10 400 000	12 019 264	20 514 375
ACTIF NON CIRCULANT		43 338 448	21 077 123	22 261 325	26 515 822
Stocks et en-cours	5	8 578 755	2 600 105	5 978 650	4 184 274
Créances clients	6	2 449 647	36 786	2 412 861	4 720 905
Autres créances	6	12 210 660	-	12 210 660	4 466 358
Trésorerie et équivalents	8.1.2	7 701 530	518	7 701 012	884 298
ACTIF CIRCULANT		30 940 592	2 637 409	28 303 183	14 255 835
TOTAL ACTIF		74 279 040	23 714 532	50 564 508	40 771 657
Capital social	12.1			1 605 307	1 438 030
Réserves	12.1			28 026 008	22 598 470
Résultat de l'exercice				(10 805 933)	614 916
CAPITAUX PROPRES				18 825 382	24 651 416
Avances conditionnées	13			317 500	403 750
AUTRES FONDS PROPRES				317 500	403 750
Dettes financières long terme	8.1.1			19 810 775	5 678 813
Groupe et associés	8.1.1			-	3 479 573
PASSIF NON COURANT				19 810 775	9 158 386
Provisions pour risques et charges	7			276 059	15 543
Dettes financières court terme	8.1.1			2 715 808	2 243 246
Groupe et associés	8.1.1			1 021 046	-
Dettes fournisseurs	9			6 074 036	3 175 983
Autres dettes	9			1 523 902	1 123 333
PASSIF COURANT				11 610 851	6 558 105
TOTAL PASSIF				50 564 508	40 771 657

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3. Tableau de flux de trésorerie

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
RESULTAT NET	(10 805 933)	614 916
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	2 078 656	1 591 902
Provisions	8 534 032	528 842
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	216 095	40 994
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	22 850	2 776 654
Variation des stocks et en-cours	(2 975 005)	(1 048 229)
Variation des créances clients	2 278 857	(522 645)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	2 898 052	(508 077)
Variation des autres créances et autres dettes	(1 599 072)	(792 445)
TRESORERIE PROVENANT DU BFR	602 132	(2 871 396)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	624 982	(94 742)
Acquisitions d'immobilisations	(6 710 186)	(3 594 042)
Cessions d'immobilisations	-	21 700
Avances conditionnées reçues / (remboursées)	(86 250)	(51 250)
Autres variations	219 933	21 719
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(6 576 503)	(3 601 873)
Augmentation de capital	5 104 354	3 396 902
Emissions d'emprunts	16 417 587	6 043 297
Remboursement d'emprunts	(2 197 198)	(2 547 814)
Augmentation / (diminution) des comptes courants filiales	(6 816 188)	(2 985 522)
Autres variations	(240 320)	11 442
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	12 268 235	3 918 305
VARIATION DE TRESORERIE	6 316 714	221 690
Trésorerie à l'ouverture	884 298	662 608
Trésorerie à la clôture	7 201 012	884 298
Trésorerie active à l'ouverture	884 298	662 608
Trésorerie active à la clôture	7 701 012	884 298
Variation de trésorerie active	6 816 714	221 690
Trésorerie passive à l'ouverture	-	-
Trésorerie passive à la clôture	500 000	-
Variation de trésorerie passive	500 000	-
Variation de trésorerie	6 316 714	221 690

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

4. Notes sur les états financiers au 31 décembre 2016

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2017.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué

Les comptes annuels de la société MEDICREA INTERNATIONAL sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices. La continuité d'exploitation s'apprécie au regard de la capacité de la Société au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières en générant une capacité d'autofinancement positive et en allouant des ressources financières suffisantes. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon les cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2016 sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL sont présentés en euros.

1.2 Recours à des estimations de la direction

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et financiers, des provisions pour dépréciation des stocks ou de la détermination du montant des provisions pour risques et charges.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions

des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2016, après prise en compte des événements postérieurs à cette période et la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2016, la Société n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

1.3 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont enregistrés en résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat.

NOTE 2 : DONNEES OPERATIONNELLES

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas spécifiques, les implants et instruments peuvent être mis en dépôt chez certains distributeurs sélectionnés. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés en actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des dispositifs médicaux en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs à la Société et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

EN EUROS	31.12.2016			31.12.2015		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	687 067	12 814 172	13 501 239	3 204 611	12 056 347	15 260 958
Prestations de service	407 299	162 512	569 811	301 013	131 764	432 777
Total chiffre d'affaires	1 094 366	12 976 684	14 071 050	3 505 624	12 188 111	15 693 735

L'évolution du chiffre d'affaires entre 2016 et 2015 s'établit comme suit :

EN EUROS	2016	2015	VAR.
MEDICREA USA	7 348 225	6 862 852	+ 7 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	941 587	3 385 854	(72) %
MEDICREA GMBH	364 421	15 547	+ 2 244 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	161 856	247 882	(35) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	106 307	75 567	+ 41 %
MEDICREA POLAND	24 997	-	+ 100 %
Total ventes et refacturations intragroupe	8 947 393	10 587 702	(15) %
Distributeurs	5 082 746	5 061 414	- %
Autres	40 911	44 619	(8) %
Chiffres d'affaires	14 071 050	15 693 735	+ 10 %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société diminue de près de 15 % par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de la reprise de la totalité du stock de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE fin 2016. Les ventes aux autres filiales de distribution progressent de 11 % concomitamment aux développements de l'activité de ces entités sur leur marché respectif. Ces ventes répondent à la demande des hôpitaux clients et à celle des filiales pour reconstituer leurs stocks.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit l'activité commerciale directe de MEDICREA INTERNATIONAL, reste stable par rapport à 2015.

2.2 Production immobilisée

La production immobilisée, en hausse de 0,3 million d'euros par rapport à l'exercice 2015 comprend l'activation des frais de R&D, des dépenses de brevets et des frais de prototypage. Cette augmentation traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation.

2.3 Reprises sur provisions et transfert de charges

Les reprises sur provisions et transfert de charges se répartissent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Dépréciation des créances clients	7 600	3 719
Transfert de charges	57 109	47 062
Reprises sur provisions et transfert de charges	64 709	50 781

2.4 Autres produits

Les redevances perçues sur les brevets dont la Société est propriétaire et utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrées en autres produits d'exploitation.

2.5 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la Société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments et de matériels.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Au titre de l'exercice 2016, le montant du résultat exceptionnel comprend les frais liés au déménagement des activités de Neyron et de La Rochelle sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape et le passage en pertes d'avances versées à un concepteur de logiciels dans le cadre du développement d'une plateforme de services informatiques dans la santé, qui ne seront pas recouvrées.

Au 31 décembre 2016, l'évolution du résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Passage en perte d'avances sur redevances	(913 741)	-
Coûts de fermeture des locaux de Neyron	(160 836)	-
Coûts de mobilité du personnel de l'unité de production de La Rochelle	(87 080)	-
Autres	2 331	23 546
Total	(1 159 326)	23 546

NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

3.1 Effectif

L'effectif par collège se répartit comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cadres	46	44	35
Agents de maîtrise - Employés	27	17	13
Total	73	61	48

La variation des effectifs traduit principalement la mise en place des équipes de production au sein de la nouvelle usine de Rillieux-la-Pape. Les salariés de MEDICREA TECHNOLOGIES ayant accepté leur mutation seront transférés sur la société MEDICREA INTERNATIONAL au cours du 1er semestre 2017. La masse salariale 2016 progresse ainsi de façon significative par rapport à l'exercice précédent (+ 14 %).

3.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes de la Société, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend MEDICREA INTERNATIONAL (Import/Export) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant

évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44 % pour les cadres et 42 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collègue (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,40 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis au 31 décembre 2016 s'élève ainsi à 513 368 euros comparé à 256 964 euros au 31 décembre 2015. Les variations s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016
Dette actuarielle au 31.12.2015	256 964
Coût des services en résultat opérationnel	66 328
Coût financier net	5 653
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	71 981
Ecart actuariels	90 041
Variation de périmètre	94 382
Dette actuarielle au 31.12.2016	513 368

L'usine de La Rochelle a cessé son activité au 31 janvier 2017 et plusieurs salariés de MEDICREA TECHNOLOGIES ont accepté dès le mois de septembre 2016 de rejoindre le nouveau site de Rillieux-la-Pape. Les estimations des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2016 ont donc été réalisées en intégrant les obligations liées à ces nouveaux salariés qui seront transférés en 2017 au sein de MEDICREA INTERNATIONAL.

La couverture des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet de provision dans les comptes de MEDICREA INTERNATIONAL.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

3.3 Médaille du travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision. Les conventions collectives applicables ne prévoient pas de disposition particulière en la matière.

3.4 Stock-options et actions gratuites

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015 et du 18 décembre 2015 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015, 25 juillet 2016 et 19 septembre 2016 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

En cumul, compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2016, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés de MEDICREA INTERNATIONAL s'élèvent respectivement à 98 156 (dont 36 000 qui seront acquises le 19 septembre 2017) et 74 739 (dont 15 521 exercées) au 31 décembre 2016.

3.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a laissé place au Compte Personnel de Formation (CPF) dont le décompte n'est plus assuré par la Société mais par la Caisse des Dépôts et Consignation. La contribution annuelle de la Société au titre du CPF (0,2% de la masse salariale des sociétés françaises) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent, le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

3.6 Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, en diminution des charges de personnel. Il est utilisé pour améliorer la compétitivité de la Société et lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissements, d'innovation, de formation, de recrutement, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de fonds de roulement.

Le montant du crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi comptabilisé en 2016 s'élève à 81 325 euros. Il était de 70 589 euros en 2015.

3.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2016 pour les travaux effectués par Monsieur SOURNAC s'est élevé à 300 000 euros HT (idem en 2015).

Monsieur SOURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé en 2016 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 64 000 euros HT (idem en 2015). Il est précisé que depuis

le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur CAFFIERO de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL a été significativement revu à la baisse.

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

NOTE 4: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

4.1 Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques, et les logiciels. Les frais de recherche et de développement lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères autorisant leur inscription à l'actif, sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 3 ans.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à la Société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement de matériels industriels, de matériel de démonstration, de kits d'instruments en dépôt auprès de certains distributeurs, d'agencements des locaux, de matériel informatique et de mobilier.

Les durées d'amortissement appliquées par la Société sont les suivantes :

- le matériel de démonstration et les kits d'instruments en dépôt sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 3 et 5 ans ;
- Les matériels industriels sont amortis sur leur durée d'utilité estimée entre 5 et 10 ans ;
- les installations techniques et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans ;
- le matériel de bureau et informatique, le mobilier sont amortis sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.

4.4 Immobilisations financières et comptes courants

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition et les comptes courants détenus sur les filiales à leur valeur comptable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité ;
- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur ;
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

Le périmètre des filiales et leurs pourcentages de contrôle sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	SIÈGE SOCIAL	POURCENTAGE DE CONTRÔLE
MEDICREA TECHNOLOGIES	 La Rochelle, FR	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Swaffam Bulbeck, GB	100 %
MEDICREA USA	 New-York, USA	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, GER	100 %
MEDICREA POLAND	 Warsaw, PL	100 %

Les titres de participation se décomposent comme suit :

	31.12.2016	31.12.2015
MEDICREA TECHNOLOGIES	11 946 000	11 946 000
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	2 465 018	2 465 018
MEDICREA USA	7 395 058	7 395 058
MEDICREA GMBH	100 000	100 000
MEDICREA POLAND	47 118	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	150 000
TOTAL VALEURS BRUTES	21 953 194	22 056 076
Dépréciation	(10 400 000)	(1 950 000)
TOTAL VALEURS NETTES	11 583 194	20 106 076

La société MEDICREA POLAND, société de droit Polonais, a été créée en novembre 2016 et son capital social est de 200 000 zlotys.

La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute, sans liquidation, le 30 décembre 2016 par décision de l'associé unique, et absorbée dans MEDICREA INTERNATIONAL.

L'actualisation au 31 décembre 2016 des flux de trésorerie futurs générés par les filiales a conduit à enregistrer un complément de dotation aux provisions de 8,6 millions d'euros sur les titres de MEDICREA TECHNOLOGIES, suite à la fermeture du site de La Rochelle et le transfert de l'activité au sein de MEDICREA INTERNATIONAL.

4.5 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA auto-détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode du premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré. Les résultats de cession sont inscrits en résultat financier.

Au 31 décembre 2016, le portefeuille d'actions auto-détenues s'analyse ainsi de la manière suivante :

EN EUROS	2016		2015	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Contrat de liquidité	2 650	14 054	3 046	20 867
TOTAL ACTIONS MEDICREA	2 650	14 054	3 046	20 867

4.6. Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2016

La variation des immobilisations se présente comme suit :

EN EUROS VALEURS BRUTES	01.01.2016	ACQUISITIONS	CESSIONS	TRANSFERT	31.12.2016
Frais de recherche & développement	7 809 466	2 021 846	-	-	9 831 312
Brevets et droits similaires	2 161 953	109 357	-	-	2 271 310
Logiciels et licences	679 300	281 696	-	2 584	963 579
Marques	25 133	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	10 675 852	2 412 899	-	2 584	13 091 335
Installations techniques	943 880	839 312	4 030	21 916	1 801 078
Matériel de démonstration	337 192	84 706	67 496	23 281	377 683
Matériel en dépôts	264 097	146 700	88 258	2 177 162	2 499 701
Matériel informatique et de bureau	599 952	551 483	48 068	11 438	1 114 805
Autres immobilisations	428 430	1 924 330	323 510	5 332	2 034 582
Immobilisations corporelles	2 573 551	3 546 531	531 362	2 239 129	7 827 849
Titres de participations	22 056 076	47 118	-	(150 000)	21 953 194
Créances rattachées à des participations	259 829	-	211 555	-	48 274
Actions auto-détenues (1)	20 852	-	6 798	-	14 054
Dépôts et cautionnements	127 618	277 704	1 580	-	403 742
Immobilisations financières	22 464 375	324 822	219 933	(150 000)	22 419 264
TOTAL VALEURS BRUTES	35 713 778	6 284 252	751 295	2 091 713	43 338 448

EN EUROS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	01.01.2016	DOTATION	REPRISE	TRANSFERT	31.12.2016
Frais de recherche & développement	4 722 853	1 167 847	-	-	5 890 700
Brevets et droits similaires	1 253 257	217 057	-	-	1 470 314
Logiciels et licences	161 912	140 387	-	2 584	304 883
Marques	25 133	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	6 163 155	1 525 291	-	2 584	7 691 030
Installations techniques	89 937	136 299	1 250	21 916	246 902
Matériel de démonstration	171 397	103 643	66 236	15 620	224 424
Matériel en dépôts	175 059	181 282	34 259	1 613 570	1 935 652
Matériel informatique et de bureau	461 033	78 448	43 163	7 082	503 400
Autres immobilisations	187 375	53 693	170 360	5 007	75 715
Immobilisations corporelles	1 084 801	553 365	315 268	1 663 195	2 986 093
Titres de participations	1 950 000	8 600 000	-	(150 000)	10 400 000
Immobilisations financières	1 950 000	8 600 000	-	(150 000)	10 400 000
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉ- CIATIONS	9 197 956	10 678 656	315 268	1 515 779	21 077 123

EN EUROS VALEURS NETTES	01.01.2016	AUGMENTATION	DIMINUTION	TRANSFERT	31.12.2016
Immobilisations incorporelles	4 512 697	887 608	-	-	5 400 305
Immobilisations corporelles	1 488 750	2 993 166	216 094	575 934	4 841 756
Immobilisations financières	20 514 375	(8 275 178)	219 933	-	12 019 264
TOTAL VALEURS NETTES	26 515 822	(4 394 404)	436 027	575 934	22 261 325

(1) les disponibilités du contrat de liquidité sont comptabilisées en Trésorerie et équivalents.

La colonne transfert dans l'analyse ci-dessus traduit l'intégration des actifs de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE suite à son absorption par la Société fin 2016. Compte tenu de cet élément, les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour la Société. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2016 portent sur :

- la poursuite du développement de la solution complète (UNiD™) incluant plusieurs applications logicielles et une cellule d'assistance et de planification opératoire permettant de proposer des implants sur-mesure aux

patients ;

- le développement d'implants de corporectomie sur-mesure ;

- la finalisation de la mise au point du procédé de fabrication d'impression 3D par couches additives de titane ;

- l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2016 s'élève à 2 021 846 euros contre 1 684 628 euros en 2015. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Frais de recherche et développement	4 016 275	3 486 712
dont dotation aux amortissements des frais de recherche activés	1 167 847	930 964
Activation des frais de recherche	(2 021 846)	(1 684 628)
Total des frais de R&D inscrits en charges de l'exercice	1 994 429	1 802 084

2/ Les dépenses de brevets activées en 2016 s'élèvent à 109 357 euros, pour 115 059 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent principalement les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®), le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions et le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne.

3/ L'augmentation des licences et logiciels est essentiellement liée au développement d'un logiciel et d'applications de planification chirurgicale.

4/ La Société poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement de 0,2 million d'euros dans une ligne de cintrage automatique destinée à la fabrication des tiges sur-mesure UNiD® et de 0,2 million d'euros

dans un compresseur alimentant les machines du nouveau siège de Rillieux-la-Pape.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, la Société met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de

3 ans. Le développement de l'activité de la Société a conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment en France ce d'autant que les auxiliaires mis à disposition des hôpitaux et des cliniques sont désormais intégralement portés par la Société suite à l'absorption de sa filiale MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ L'augmentation du matériel informatique et de bureau est directement liée à la mise en service du nouveau siège social.

8/ La hausse des autres immobilisations corporelles s'explique par les installations et agencements du nouveau siège social pour 2,3 millions d'euros.

9/ Les amortissements des constructions et des autres immobilisations corporelles comprennent une dotation non récurrente de 0,2 million d'euros pour ramener la valeur nette comptable des installations et agencements non transférés du site de La Rochelle à un montant nul en raison de la fermeture de l'usine.

10/ Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations, d'actions auto-détenues dans le

cadre d'un contrat de liquidité, de créances rattachées à des participations et des dépôts et cautionnements versés. Ces derniers augmentent sensiblement sur l'exercice 2016 suite au déménagement dans le nouveau siège social, les dépôts de garantie de loyers afférents à l'ancien bâtiment n'ayant pas encore été encaissés au 31 décembre 2016. Les créances rattachées à des participations correspondent à deux emprunts à taux fixe de 2,15 % sur une durée de 7 ans, contractés par MEDICREA INTERNATIONAL pour le compte de MEDICREA TECHNOLOGIES et servant à financer divers investissements réalisés en matériels industriels.

4.7 Contrats de location

4.7.1 Locations financement

Les immobilisations acquises par voie de location financement sont comptabilisées dans les comptes sociaux en charges de l'exercice, selon l'échéancier prévu au contrat. Elles concernent des logiciels, des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques. Elles s'élèvent en valeur nette à 1 463 620 euros au 31 décembre 2016 contre 1 125 890 euros au 31 décembre 2015 et se répartissent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Logiciels	21 700	-
Installations techniques et matériels	1 678 145	1 124 145
Matériel informatique	76 517	76 517
Total valeurs brutes	1 776 362	1 200 662
Amortissements des logiciels	7 655	-
Amortissements des installations techniques et matériels	252 174	39 140
Amortissements du matériel informatique	52 913	35 632
Total amortissements	312 742	74 772
Total valeurs nettes	1 463 620	1 125 890

Les engagements de location financement s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Valeur d'origine	1 776 362	1 200 662
Amortissements	(312 742)	(74 772)
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	123 801	57 531
Valeur nette	1 463 620	1 125 890
Redevances payées (1)		
Cumul sur exercices antérieurs	486 342	36 637
Redevances de l'exercice	342 421	227 415
TOTAL	828 763	264 052

EN EUROS VALEURS NETTES	31.12.2016	31.12.2015
Redevances restant à payer		
A un an au plus	296 761	221 332
Entre 1 et 5 ans	785 299	817 576
TOTAL	1 082 060	1 038 908
Valeurs résiduelles	17 665	11 908

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

4.7.2. Locations simples

Certains équipements (principalement photocopieurs et matériel informatique) font l'objet de contrat de locations financières, sur des périodes de 3 à 5 ans.

Le bail concernant les anciens locaux de MEDICREA INTERNATIONAL s'est terminé le 31 octobre 2016. L'emménagement dans de nouveaux bâtiments dont la Société est également locataire, est effectif depuis fin septembre 2016. Les installations immobilières en France sont désormais regroupées sur un même site moyennant un loyer annuel de 1 million d'euros et un engagement de 12 années de location.

Les engagements de location simple se résument donc comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	DE 5 À 10 ANS	A PLUS DE 10 ANS
Loyers immobiliers et locations matériels	12 539 205	1 107 702	3 858 272	4 737 650	2 835 581

NOTE 5 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Matières premières	263 928	98 939
En cours de production	76 113	9 095
Produits semi-finis	261 715	39 061
Produits finis	7 976 999	5 456 656
Valeurs brutes	8 578 755	5 603 751
Provision pour dépréciation des produits finis	(2 600 105)	(1 419 477)
Valeurs nettes	5 978 650	4 184 274

MEDICREA INTERNATIONAL est propriétaire des stocks destinés à alimenter les filiales de commercialisation et les besoins des distributeurs indépendants. Elle gère de façon centralisée ses stocks de produits finis, et à ce titre

optimise et anticipe sur son site les besoins de ses filiales de distribution.

Depuis le mois d'août 2016 avec le transfert sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape d'une partie des équipements productifs de l'usine de La Rochelle et la clôture anticipée de cette dernière, MEDICREA INTERNATIONAL est désormais un fabricant à part entière d'implants. Ainsi, la répartition et le montant des stocks ont fortement évolué par rapport à l'exercice précédent.

En valeur brute, le stock augmente de 53 %. Pour anticiper la fermeture en deux étapes de l'usine de La Rochelle, ainsi que le démarrage progressif du nouveau site compte tenu de la nécessité d'obtenir toutes les qualifications réglementaires obligatoires, la Société a eu largement recours à la sous-traitance sur le 2ème semestre 2016 afin d'assurer une continuité de service pour l'ensemble de ses clients. Cette situation temporaire a impacté défavorablement les marges de la 2ème partie de l'exercice et augmenté sensiblement le niveau de stocks, notamment de produits finis et semi-finis.

La hausse des dépréciations est directement corrélée à celle du stock brut.

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La Société, mobilise, en fonction de ses besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Le montant des factures faisant l'objet d'un financement à la clôture de l'exercice, et donc n'apparaissant plus dans le poste clients à cette date est communiqué dans le détail des engagements hors bilan.

Les créances clients et les autres créances s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Créances clients – valeurs brutes	2 449 647	4 728 505
Dépréciation des créances douteuses	(36 786)	(7 600)
Créances clients nettes	2 200	4 720 905
Créances sociales	1 811 769	9 100
Créances fiscales	8 052 511	1 233 629
Comptes courants intragroupe	1 622 101	3 694 849
Autres créances	251 777	48 854
Avances et acomptes fournisseurs	460 548	830 591
Charges constatées d'avance	9 754	183 792
Ecart de conversion actif	12 210 660	5 543
Autres créances brutes	-	6 006 358
Dépréciation des comptes courants intragroupe	12 210 660	(1 540 000)
Autres créances nettes	1 720 729	4 466 358
TOTAL CRÉANCES BRUTES	14 660 307	10 734 863
TOTAL CRÉANCES NETTES	14 623 521	9 187 263

L'évolution des créances clients entre 2016 et 2015 s'établit comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
MEDICREA GMBH	77 481	15 547
MEDICREA TECHNOLOGIES	55 488	17 527
MEDICREA POLAND	24 997	-
MEDICREA USA	203	3 361 654
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	352 025
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	67 190
Créances Groupe	158 169	3 813 943
Créances hors-groupe	2 291 478	914 562
TOTAL	2 449 647	4 728 505

La diminution des créances Groupe s'explique d'une part par l'absorption en fin d'année de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et d'autre part par le transfert en compte courant de la quasi intégralité des créances de MEDICREA USA.

Le délai moyen d'encaissement des créances clients hors groupe s'établit à 43 jours au 31 décembre 2016, contre 66 jours à la clôture de l'exercice précédent. Suite à l'absorption de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, les créances hors Groupe intègrent depuis le 30 décembre 2016 les factures dues par les hôpitaux et les cliniques en France.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant intégral hors TVA.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche (970 054 euros) et le crédit impôt compétitivité pour l'emploi (81 325 euros). Les autres créances fiscales sont essentiellement composées de TVA à récupérer.

Au 31 décembre 2016, les comptes courants intragroupe se décomposent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Compte courant MEDICREA USA	6 705 788	-
Compte courant MEDICREA GMBH	1 036 420	123 942
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	310 303	-
Compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	3 390 570
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES intégration fiscale	-	180 337
Total comptes courants intragroupe (valeur brute)	8 052 511	3 694 849
Dépréciation du compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	(1 540 000)
Total comptes courants intragroupe (valeur nette)	8 052 511	2 154 849

Les autres créances comprennent principalement des avances et acomptes fournisseurs. La baisse du solde par rapport au 31 décembre 2015 s'explique par le passage en charges en 2016 d'avances versées dans le cadre d'un

contrat de coopération avec une société informatique américaine (1200 000 dollars), et d'un contrat de cession de droits d'inventeur avec un chirurgien (76 138 dollars).

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Autres immobilisations financières	403 742	63 498	62 500	277 744
Créances rattachées à des participations	48 274	48 274	-	-
Créances clients	2 449 647	2 449 647	-	-
Créances sociales	2 200	2 200	-	-
Créances fiscales	1 811 769	1 811 769	-	-
Comptes courants intragroupe	8 052 511	-	8 052 511	-
Autres créances	1 622 101	1 622 101	-	-
Avances et acomptes fournisseurs	251 777	251 777	-	-
Charges constatées d'avance	460 548	460 548	-	-
TOTAL	15 102 569	6 709 814	8 115 011	277 744

Les produits à recevoir inclus dans les différents postes de l'actif se décomposent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Créances rattachées à des participations	-	604
Créances fiscales	119 622	99 438
Autres créances	59 328	20 672
TOTAL	178 950	120 714

NOTE 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la Société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Provisions pour litiges	10 000	10 000
Provisions pour charges	256 305	-
Provisions pour risques de change	9 754	5 543
TOTAL	276 059	15 543

NOTE 8 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**8.1 Endettement financier net**

8.1.1 Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur historique.

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charge à répartir et amortis par fractions égales sur la durée de l'emprunt auquel ils se rapportent.

Les dettes financières s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts obligataires	17 536 558	1 760 662
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 476 607	6 031 636
Concours bancaires courants	500 000	-
Intérêts courus sur emprunts	8 642	9 329
Intérêts courus bancaires	4 776	4 567
Autres dettes financières	-	108 663
Dettes financières hors groupe	22 526 583	7 914 857
Groupe et associés	1 021 046	3 486 775
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	23 547 629	11 401 632

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros et à taux fixe.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice 2016 suivant les plans d'amortissement existants, à la souscription de quatre nouveaux emprunts d'un montant total de 0,3 million d'euros, rémunérés à des taux d'intérêts compris entre 0,75 % et 1,79 % sur une durée de 4 à 5 ans pour financer divers matériels industriels et à la souscription d'un emprunt de 0,1 million d'euros, rémunéré à un taux fixe de 4,25 % sur une durée de 2 ans pour financer les frais de recherche et développement 2016 éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

Dans le cadre de la consolidation de ses besoins de financement et pour faire face à ses futurs investissements, la Société a émis :

- en février 2016 un emprunt obligataire d'un montant de 1 150 000 euros rémunéré au taux de 7 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de deux ans ;
- en août 2016 un emprunt obligataire convertible en actions de la Société, d'un montant de 15 000

000 millions d'euros rémunéré au taux de 6,75 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de quatre ans, et assorti d'une prime de non conversion de 10 % du nominal. L'unique souscripteur de ces obligations convertibles est ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé. Ces obligations sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la Société au prix de 6,25 euros par action ;

Compte tenu du caractère incertain de la prime de non conversion, cette dernière (1 500 000 euros) n'a pas été comptabilisée au 31 décembre 2016. Toutefois, en application du principe de prudence, une provision pour risques sera constituée dès lors que la Société estimera la conversion non acquise.

Ces deux emprunts obligataires souscrits en 2016 s'ajoutent à l'emprunt obligataire de 2 millions d'euros au taux de 6 % mis en place en avril 2015 et dont le capital restant à rembourser s'élève à 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les dettes obligataires se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Emprunt obligataire convertible – Août 2016	15 000 000	-
Emprunt obligataire – Février 2016	1 150 000	-
Emprunt obligataire convertible – Avril 2015	1 386 558	1 760 662
Total	17 536 558	1 760 662

Les dettes financières vis à vis des autres sociétés du Groupe s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES	1 021 046	2 635 178
Compte courant MEDICREA USA		515 153
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	329 242
Groupe et Associés	1 021 046	3 479 573
Caution MEDICREA TECHNOLOGIES	-	3 412
Caution MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	3 790
Autres dettes financières	-	7 202
TOTAL	1 021 046	3 486 775

Les concours bancaires courants de 500 000 euros correspondent à la facilité de caisse garantie par des facturations sur des établissements de santé français dont bénéficiait MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE avant d'être absorbée par la Société.

Le taux d'intérêt moyen de l'année 2016 s'établit à 5,79 %

contre 4,16 % au titre de 2015. Cette évolution s'explique par la souscription en 2016 d'emprunts obligataires à des taux fixes supérieurs à ceux s'appliquant aux financements classiques.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires	17 536 558	392 875	17 143 683	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 476 607	1 809 514	2 623 356	43 737
Concours bancaires courants	500 000	500 000	-	-
Intérêts courus sur emprunts	8 642	8 642	-	-
Intérêts courus bancaires	4 776	4 776	-	-
Groupe et associés	1 021 046	1 021 046	-	-
TOTAL	23 547 629	3 736 853	19 767 039	43 737

8.1.2 Trésorerie et équivalents

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable. Ces dernières

sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues en garantie de financements obtenus par ailleurs.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure

à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie nette évolue comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Disponibilités	7 547 462	730 748
Valeurs mobilières de placement	153 550	153 550
Trésorerie et équivalents	7 701 012	884 298
Concours bancaires courants	(500 000)	-
Trésorerie nette	7 201 012	884 298

Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées de Sicav en garantie d'une caution bancaire accordée pour paiement de loyers.

Le renforcement de la trésorerie nette s'explique essentiellement par la levée de fonds réalisée en août 2016 pour un montant brut de 20 millions d'euros.

Le tableau de trésorerie établi sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

8.1.3 Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements de la Société est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur une partie de son chiffre d'affaires qu'elle couvre en fonction des opportunités par des opérations de ventes à terme de devises.

8.2 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Coût de l'endettement financier net	(724 259)	(299 794)
Résultat de change	377 634	182 051
Résultat de cession des VMP	(8 863)	(5 893)
Résultat de la transmission universelle de patrimoine de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(118 398)	-
Dotations aux provisions pour pertes de change	(9 754)	(5 543)
Reprises sur provisions pour pertes de change	5 543	582
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres MEDICREA TECHNOLOGIES	(8 600 000)	-
Reprises aux provisions pour dépréciation du compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	1 540 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	(300 000)
Dotations aux provisions pour dépréciation du compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	(40 000)
Résultat financier	(7 538 097)	(468 597)

Le résultat de change positif de 0,4 million d'euros provient principalement des différences de changes constatées lors des paiements effectués par MEDICREA USA.

L'absorption de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE dans la Société a donné lieu à un certain nombre de régularisations comptables liées à la disparition des engagements et opérations réciproques.

L'arrêt de l'activité de l'usine de La Rochelle abrité sous l'entité légale MEDICREA TECHNOLOGIES conduit la Société à comptabiliser un complément de provision pour dépréciation des titres de 8,6 millions d'euros expliquant pour une très large partie la dégradation du résultat financier 2016 par rapport à l'exercice précédent.

NOTE 9 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Dettes fournisseurs	6 074 036	3 175 983
Dettes sociales	1 002 862	824 060
Dettes fiscales	120 101	123 457
Autres dettes	169 568	62 277
Avances et acomptes clients	117 669	-
Ecart de conversion passif	113 702	113 539
TOTAL AUTRES DETTES	1 523 902	1 123 333
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	7 597 938	4 299 316

L'évolution des dettes fournisseurs entre 2016 et 2015 s'établit comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
MEDICREA TECHNOLOGIES	2 800 502	1 931 408
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	1 649
MEDICREA USA	-	6 591
Dettes Groupe	2 800 502	1 939 648
Dettes hors Groupe	3 273 534	1 236 335
TOTAL	6 074 036	3 175 983

La variation de la dette fournisseurs hors Groupe s'explique principalement par les investissements et aménagements réalisés sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape et le transfert progressif de la gestion de l'ensemble des fournisseurs de production et des sous-traitants de MEDICREA TECHNOLOGIES à la Société.

L'écart de conversion passif concerne principalement au 31 décembre 2016, la conversion des créances Groupe libellées en devises étrangères (voir points 6).

Au 31 décembre 2016, toutes les dettes d'exploitation sont à moins d'un an.

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Dettes financières	8 642	13 896
Dettes fournisseurs	639 687	329 684
Dettes sociales	717 034	558 852
Dettes fiscales	90 684	107 818
Autres dettes	58 355	55 692
TOTAL	1 514 402	1 065 942

NOTE 10 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Depuis le 1er janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société

MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, qui était détenue à 100% et intégrée depuis le 1er janvier 2015 a été dissoute sans liquidation et absorbée par la société MEDICREA INTERNATIONAL le 30 décembre 2016 et de facto est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1er janvier 2016. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

L'évolution de la charge d'impôt s'établit comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
Crédit d'impôt recherche	(970 054)	(912 320)
Intégration fiscale	-	(168 098)
CHARGE / (PRODUIT) D'IMPÔT	(970 054)	(1 080 418)

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2016 s'élève à 1 million d'euros contre 0,9 million d'euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation traduit les efforts importants de la Société en matière de recherche et développement.

Le montant des charges non déductibles temporairement s'établit à (2 645) euros au 31 décembre 2016 contre 106 850 euros au 31 décembre 2015.

Le déficit cumulé du Groupe fiscal intégré MEDICREA INTERNATIONAL s'élève à 22 584 065 euros au 31 décembre 2016.

NOTE 11 : INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015
USD / EUR	1,10605	1,11500
GBP / EUR	0,81251	0,72794
PLN / EUR	4,3622	-

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers des exercices 2015 et 2016 est la suivante :

EN EUROS	31.12.2016 AU TAUX 2016	31.12.2016 AU TAUX 2015	IMPACT DE CHANGE
Chiffre d'affaires	14 071 050	14 090 796	(19 746)
Résultat d'exploitation	(3 078 564)	(3 051 056)	(27 508)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

12.1 Capitaux propres

12.1.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2016 de 10 033 167 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 605 306,72 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'actions autorisées	10 033 067	8 987 588	8 481 305
Nombre d'actions de préférence	100	100	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	10 033 167	8 987 688	8 481 305
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	10 033 067	8 987 588	8 481 405
Nombre d'actions à droit de vote double	2 650 743	2 641 990	2 744 677
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	2 650	3 046	2 722

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2016, le capital social est composé de 8 987 588 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 1 438 030,08 euros.
- Le 4 avril 2016, le conseil d'administration a constaté une augmentation de capital liée à l'exercice de 16 676 Stock-Options de mai à juillet 2015.
- Le 9 août 2016, le conseil d'administration a constaté l'émission de 1 028 803 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.
- Au 31 décembre 2016, le capital social est ainsi composé de 10 033 067 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P.

12.1.2 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence seront éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence est de 210 000, soit 2,1 % du capital de la Société à la date du 31 décembre 2016. Ces actions de préférence ne disposent pas du droit de vote et ne bénéficient d'aucun droit de participation aux dividendes. Elles ne sont pas inscrites à la côte d'Euronext Growth Paris.

Sur la base de la seule performance de l'action MEDICREA au cours de l'exercice 2016, la conversion des actions de préférence en actions ordinaires n'aurait pas pu être possible.

12.1.3 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

EN EUROS	01.01.2016	AUGMENTATION	DIMINUTION	31.12.2016
Capital social	1 438 030	167 277	-	1 605 307
Prime de fusion	2 738 619	-	-	2 738 619
Prime d'émission	37 721 179	4 937 077	-	42 658 256
Imputation frais augmentation de capital	(2 824 144)	-	(124 455)	(2 948 599)
Réserve légale	19 360	-	-	19 360
Réserve d'actions et parts propres	41 767	-	-	41 767
Réserves statutaires	208 270	-	-	208 270
Autres réserves	449 244	-	-	449 244
Report à nouveau	(15 755 825)	614 916	-	(15 140 909)
Résultat de l'exercice 2016	-	-	(10 805 933)	(10 805 933)
Résultat de l'exercice 2015	614 916	-	(614 916)	-
Capitaux propres	24 651 416	5 719 270	(11 545 304)	18 825 382

Les mouvements sur la prime d'émission nette des frais d'augmentation de capital se résument comme suit :

EN EUROS	2016	2015
Solde au 1^{er} janvier	34 897 035	31 614 738
Augmentation de capital en numéraire	4 937 077	3 590 607
Sous total	39 834 112	35 205 345
Imputation des frais d'augmentation de capital	(124 455)	(274 710)
Dotation à la réserve d'actions et parts propres	-	(33 600)
Solde au 31 décembre	39 709 657	34 897 035

Les frais liés aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000.

12.1.4 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant

12.1.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Deux emprunts obligataires non cotés ont été émis au cours de l'exercice 2016 :

- le 1er en février 2016, non convertible en actions, pour 1 150 000 euros pour une durée de deux ans,

remboursable in fine, au taux d'intérêts de 7 % et souscrit auprès de Denys SOURNAC et de plusieurs autres administrateurs ;

- le second en août 2016, convertible en nouvelles actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, pour 15 000 000 d'euros à échéance quatre ans et aux taux d'intérêts de 6,75 %, souscrit auprès d'ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé, et assorti d'une prime de non conversion de 10 %.

La Société a par ailleurs remboursé en 2016 37 des 200 obligations convertibles émises en avril 2015 auprès d'un investisseur institutionnel, soit la somme de 0,4 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance d'avril 2020.

Concomitamment à la levée obligataire de 15 millions d'euros, la Société a réalisé une augmentation de capital par placement privé en actions de 5 millions d'euros, au prix de 4,86 euros l'action, représentant une décote de 5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des trois derniers jours de bourse précédant l'opération. Cette opération a été souscrite par divers investisseurs français et américains, Denys SOURNAC Président et Directeur Général de MEDICREA, ainsi que Richard KIENZLE, membre fondateur de GLOBUS MEDICAL, et qui a rejoint le Groupe à cette occasion en tant que Directeur Stratégie et du Développement Commercial.

Après la réalisation de l'opération obligataire en août 2016, la dilution potentielle résultant de la conversion des obligations était de 19,3 %, prenant en compte l'augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros décrite ci-dessus. Les obligations émises sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la

Société au prix de 6,25 euros par action, soit une prime de 22,5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des cinq derniers jours de bourse précédant l'opération.

NOTE 13 : AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2016.

NOTE 14 : AUTRES INFORMATIONS

14.1 Engagements hors bilan

14.1.1 Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nantissements de fonds de commerce (1)	6 171 836	6 989 456	6 997 500
Gages sur instruments financiers	-	153 550	153 550
Garanties solidaires (2)	500 000	500 000	300 000
Gages espèces (3)	62 500	62 500	37 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires (principal + intérêts)

(2) Garanties sur crédits de trésorerie

(3) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

Un emprunt bancaire de 1 million d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comporte certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 31 décembre 2016, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés s'élève à 1 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé est très largement supérieur à 3. Si les

obligations convertibles de 15 millions d'euros issues de la levée de fonds d'août 2016 avaient été comptabilisées en fonds propres (hypothèse de conversion sur la durée de l'emprunt en actions nouvelles des obligations détenues par l'investisseur), les deux ratios auraient été largement respectés. Quoi qu'il en soit, le Groupe a obtenu un « waiver » de la part de l'établissement bancaire concerné, sans modification des conditions initiales des emprunts et sans coût additionnel.

Par ailleurs, le contrat lié à l'emprunt convertible de 15 000 000 d'euros émis en août 2016 stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 3,5 millions d'euros et que son endettement financier brut, non diminué de la trésorerie et sans prise en compte de l'emprunt obligataire lui-même, soit inférieur à 10 millions d'euros. Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2016.

14.1.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme

EN EUROS	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	500 000	400 000
Avals et cautions divers	-	307 239	307 239
Contre garanties BPI (1)	1 703 846	2 331 178	1 415 356

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2016 s'élève à 782 600 euros.

14.1.3 Autres engagements

Au cours de l'exercice 2013, MEDICREA INTERNATIONAL a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement et l'exploitation conjoints d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur-mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA et ses filiales pour une durée initiale de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2017. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA INTERNATIONAL d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par la Société d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA INTERNATIONAL au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

Compte tenu des estimations de redevances à verser au cours des prochains exercices et de l'évolution des développements avec le prestataire informatique, la Société a pris la décision en 2016 de passer en charges la totalité des avances déjà versées et qui figuraient au bilan en autres créances, soit un total de 913 741 euros, enregistré en résultat exceptionnel. Il n'y a donc plus d'engagement correspondant au bilan au 31 décembre 2016.

14.2 Garantie UNiD

La Société a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur-mesure UNiD®. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur-mesure UNiD® ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD® Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur-mesure UNiD® et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie à vie sur le territoire américain, aucune demande d'actionnement n'a été enregistrée. Sur cette base, la Société n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2016 et en fonction des données collectées en 2017, il évaluera la nécessité ou non de revoir sa position pour le prochain exercice.

14.3 Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 3.7 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

EN EUROS	MONTANT HT FACTURÉ 2016	MONTANT HT FACTURÉ 2015
Prestations management	300 000	300 000
Refacturation de personnel	151 500	151 500
Refacturation directeur délégué	64 000	64 000
Refacturation frais directeur délégué	4 391	-
Quote-part sur frais	11 004	11 003
Loyer et charges locatives	26 764	20 436
TOTAL	557 659	546 939

14.4 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société ont évolué comme suit :

EN EUROS	31.12.2016			31.12.2015		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	17,22	27,24	1 727 490	19,22	29,71
Denys SOURNAC (2)	463 732	4,62	3,66	270 547	3,01	2,33
Jean Philippe CAFFIERO	246 089	2,45	3,76	246 089	2,74	4,10
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,94	1,53	91 707	1,02	1,44
Patrick BERTRAND (2)	113 968	1,14	1,04	93 392	1,04	0,93
François Régis ORY (2)	108 652	1,08	0,86	108 652	1,21	0,93
Christophe BONNET	52 128	0,52	0,81	52 128	0,58	0,88
Jean Joseph MORENO	22 900	0,23	0,30	22 900	0,25	0,33
Marc RECTON	18 752	0,19	0,25	18 752	0,21	0,27
TOTAL	2 948 298	29,39 %	39,45 %	2 631 657	29,28 %	40,92 %

(1) Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2016 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile Denys Sournac Company	58,37 %
- Société civile PLG Invest (Jean-Philippe CAFFIERO)	36,60 %
- Amélie SAS	4,87 %
- Christelle Lyonnet	0,13 %
- Denys Sournac	0,03 %

(2) Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

14.5 Honoraires des commissaires aux comptes

EN EUROS	EY				ODICEO			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	44 900	41 100	88%	87%	29 300	22 200	77%	87%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	6 400	6 300	12%	13%	8 950	3 200	23%	13%
SOUS-TOTAL AUDIT	51 300	47 400	100%	100%	38 250	25 400	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES								
Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	51 300	47 400	100%	100%	38 250	25 400	100%	100%

14.6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

14.7 Tableau de résultat des cinq derniers exercices

Voir rapport de gestion.

14.8 Liste des filiales et participations

Les montants ci-dessous sont exprimés en euros

SOCIÉTÉS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART DU CAPITAL DÉTENU (%)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS		PRÊT ET AVANCES CONSENTIS ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU DERNIER EXERCICE	RÉSULTATS DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES VERSÉS À LA SOCIÉTÉ MÈRE
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 342 349	100%	11 946 000	3 346 000	48 274 (1)	-	7 610 484	(1 249 076)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	212 349	100%	2 465 018	665 018	310 303	-	522 451	(703 810)	-
MEDICREA USA	4 992 732	100%	7 395 058	7 395 058	6 705 788	-	17 656 364	(2 002 404)	-
MEDICREA GMBH	(891 598)	100%	100 000	100 000	1 036 420	-	68 788	(785 968)	-
MEDICREA POLAND	18 412	100%	47 119	47 119	-	-	296	(27 234)	-

(1) dont 48 274 euros de créances rattachées aux titres de participation

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices visées à l'article 39-4 du CGI ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses, s'élèvent à respectivement 104 516 euros et 34 835 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (88 078 euros et 29

356 euros au titre de l'exercice précédent).

Décomposition du solde des dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs se présentent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	2016	2015	2014
Dettes fournisseurs non échues (1)	2 429	998	2 201
dont : 30 jours	816	941	1 127
entre 30 et 60 jours	1 613	57	1 074
au-delà de 60 jours	-	-	-
Dettes fournisseurs échues (1)	3 006	1 848	802

(1) 54 % des dettes non échues et 58 % des dettes échues sont des dettes intragroupe.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

EN MILLIERS EUROS	2016	2015	2014	2013	2012
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 605	1 438	1 357	1 355	1 353
Nombre d'actions émises	10 033 167	8 987 688	8 481 405	8 467 505	8 458 005
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	14 071	15 694	14 336	10 631	10 125
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	44	1 637	(128)	299	(669)
Impôt sur les bénéfices	970	1 080	452	276	383
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(10 806)	615	242	(930)	(2 661)
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par actions (en euros)					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	(0,01)	0,18	0,04	0,07	(0,31)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(1,08)	0,07	0,03	(0,11)	(0,03)
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	65	51	40	36	38
Masse salariale de l'exercice	3 489	3 076	2 330	1 811	1 808
Charges sociales de l'exercice	1 442	1 247	971	802	783

4.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

MEDICREA INTERNATIONAL
Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

ODICEO
115, boulevard Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International
Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Medicrea International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 4.4 de l'annexe expose les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Alain Fayen

Nicolas Sabran

4.5. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

MEDICREA INTERNATIONAL
Assemblée générale d'approbation des
comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2016

Rapport Spécial des Commissaires aux
Comptes sur les conventions réglementées

ODICEO
115, boulevard Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

Medicrea International
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Avec la société Orchard International

Personne concernée

M. Denys Sournac, président-directeur général de votre société et président de la société Orchard International via sa holding DS Company.

M. Jean Philippe Caffiero, directeur général délégué de votre société et directeur général de la société Orchard International via sa holding PLG Invest.

Nature, objet et modalités

Votre conseil d'administration du 19 septembre 2016 a autorisé votre société à sous-louer une partie des locaux à la société Orchard International sur le principe d'une refacturation à l'euro l'euro du loyer, à compter du 7 octobre 2016.

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de 2016 s'élève à € 18.312.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

La sous-location d'une partie des locaux est réalisée dans les mêmes termes et conditions que ceux du bail principal.

2. Avec la société DS Company

Personne concernée

M. Denys Sournac, président-directeur général de votre société et gérant de la société DS Company.

Nature, objet et modalités

Votre conseil d'administration du 19 septembre 2016 a autorisé votre société à sous-louer une partie des locaux à la société DS Company sur le principe d'une refacturation à l'euro l'euro du loyer, à compter du 7 octobre 2016.

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de 2016 s'élève à € 8.452.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

La sous-location d'une partie des locaux est réalisée dans les mêmes termes et conditions que ceux du bail principal.

3. Avec les sociétés Orchard International et DS Company

Personnes concernées

M. Denys Sournac, président-directeur général de votre société et président de la société Orchard International via sa holding DS Company.

M. Jean Philippe Caffiero, directeur général délégué de votre société et directeur général de la société Orchard International via sa holding PLG Invest.

Nature, objet et modalités

Il est rappelé que votre conseil d'administration du 30 septembre 2010 avait autorisé, en remplacement de la convention d'origine et de ses avenants et comme suite notamment à la remontée de personnels cadres et dirigeants au niveau de la société Orchard International, la conclusion entre la société Orchard International, prestataire, et votre société d'une convention de prestations d'animation effective à compter du 1er octobre 2010 et de son avenant (n° 1), moyennant une rémunération annuelle hors taxes de € 606.000 à compter du 1er décembre 2010, outre les honoraires variables à hauteur de 10 % du résultat opérationnel positif du groupe plafonnés à € 140.000 hors taxes.

Votre conseil d'administration du 14 juin 2012 avait autorisé votre société à conclure avec la société Orchard International un avenant (n° 2) à la convention de prestations de services et d'animation précitée, la rémunération annuelle fixe étant portée à € 646.000 à compter du 1er juillet 2012.

Votre conseil d'administration du 13 septembre 2012 a autorisé votre société à conclure avec la société Orchard International un avenant (n° 3) à la convention de prestations de services et d'animation (cf. supra), portant sur la refacturation à votre société par la société Orchard International à l'euro l'euro des loyers qu'elle supporte au titre du contrat de sous-location conclu avec votre société.

Votre conseil d'administration du 3 septembre 2015 a autorisé votre société à conclure avec la société Orchard International un nouvel avenant (n° 4) à la convention de prestations de services et d'animation. La rémunération annuelle fixe est ramenée à € 528.000 à compter du 1er janvier 2015, outre les honoraires variables à hauteur de 5 % de l'« upfront » en cas d'opération significative de type distribution/licencing, de 20 % du résultat net positif du groupe avant prise en compte de la présente rémunération variable et de € 1.000 par journée d'accompagnement de missions spécifiques. En 2015, la part variable n'avait pas trouvé à s'appliquer.

Votre conseil d'administration du 19 septembre 2016 a autorisé votre société à conclure avec la société Orchard International un avenant (n° 5) à la convention de prestations de services et d'animation portant sur la modification des loyers assumés par Orchard International et DS Company. A compter du 7 octobre 2016, le montant annuel de ce loyer est de € 46.160 hors taxes charges comprises.

Les prestations décomptées au titre de l'exercice sont comptabilisées en charges pour un montant de € 530.895.

Les refacturations des loyers d'Orchard International et DS Company relatives au contrat de sous-location décomptées au titre de l'exercice sont inscrites en charges locatives pour des montants respectivement de € 18.312 et € 8.452.

Motifs justifiant de l'intérêt de la modification de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

A compter du 7 octobre 2016, les montants de ces loyers sont modifiés comptetenu du transfert des deux sociétés dans de nouveaux locaux sis au 5 389 Route de Strasbourg - Vancia - 69480 Rillieux-la-Pape.

4. Avec la société ID Sournac

Personne concernée

M. Denys Sournac, président-directeur général de votre société et gérant de la société ID Sournac.

Nature, objet et modalités

Votre conseil d'administration du 19 septembre 2016 a autorisé votre société à sous-louer une partie des locaux à la société ID Sournac sur le principe d'une refacturation à l'euro l'euro du loyer, à compter du 7 octobre 2016.

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de 2016 s'élève à € 4.315.

Motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société

Votre conseil a motivé cette convention de la façon suivante :

La sous-location d'une partie des locaux est réalisée dans les mêmes termes et conditions que ceux du bail principal.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Sum Lab (qui s'est poursuivie jusqu'au 7 octobre 2016)

Personne concernée

M. Denys Sournac, président-directeur général de votre société et gérant de la société Sum Lab.

Nature, objet et modalités

Votre conseil d'administration du 17 décembre 2013 a autorisé la sous-location, à compter du 1er janvier 2014 par votre société à la société Sum Lab, d'une partie des locaux pris à bail auprès de la société Vétoquinol, sur la base d'une refacturation à l'euro l'euro.

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de 2016 s'élève à € 4.300.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Alain Fayen

Nicolas Sabran

4.6. Information pro forma

Néant

4.7 Rapport financier semestriel 2017 non audité

Comptes non audités et n'ayant pas fait l'objet d'une revue limitée

1. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

Rillieux-la-Pape-Vancia, le 20 octobre 2017,

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables IFRS applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Denys SOURNAC
Président et Directeur Général de MEDICREA

2. Rapport semestriel d'activité

2.1 Chiffres clés au 30 juin 2017

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2017	30.06.2016
Chiffre d'affaires	14 696	14 844
Resultat operationnel avant paiement en actions	(3 801)	(2 661)
Resultat net part du groupe	(5 121)	(2 671)
Résultat net par action (en euros)	(0,50)	(0,30)
<i>Résultat net dilué par action (en euros)</i>	<i>(0,50)</i>	<i>(0,30)</i>
Capitaux propres	21 049	12 569
Endettement financier net	8 370	11 389
Effectif	162	154

2.2 Faits marquants du 1er semestre 2017

Le 1er semestre 2017 a été marqué par les événements suivants :

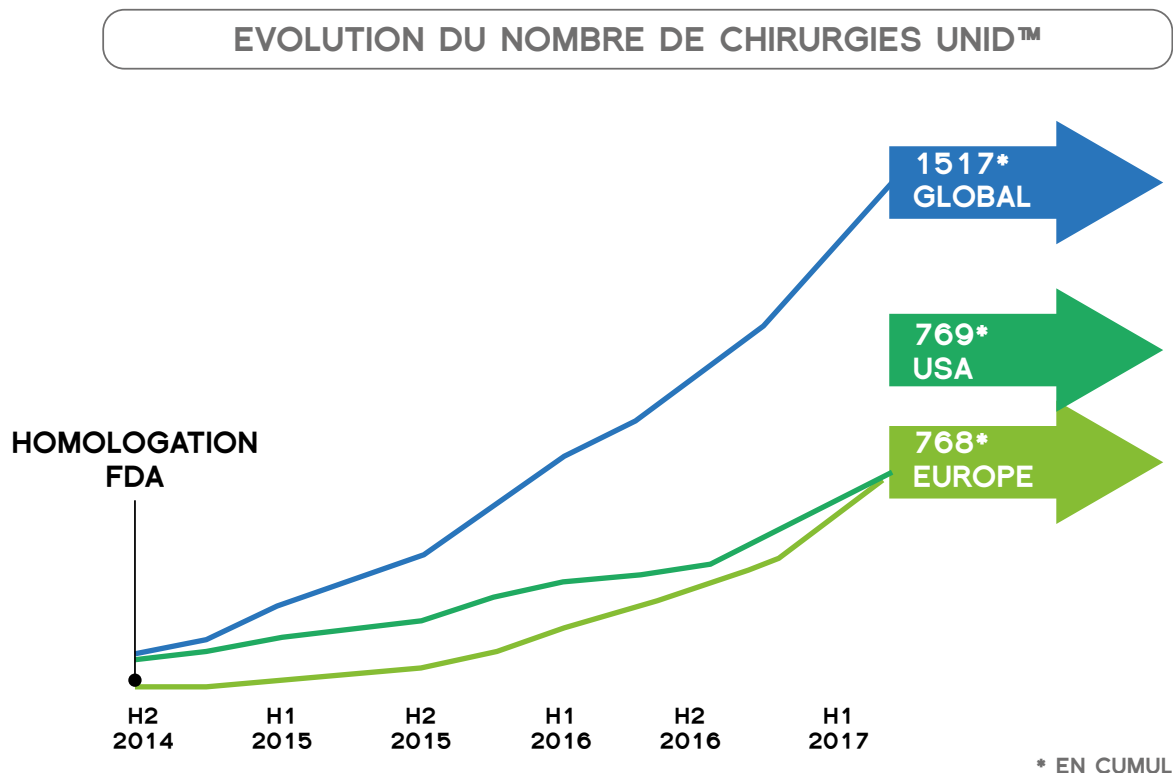
- La Société a finalisé en janvier 2017 le transfert de l'usine de La Rochelle sur le nouveau site de Vancia. La proportion des salariés ayant suivi le transfert a été réduite ce qui a engendré sur le 1er semestre 2017 des perturbations dans le fonctionnement de la nouvelle usine et qui ont été palliées d'une part par un nombre important de recrutements et d'autre part par un recours important temporaire à la sous traitance. La situation revient progressivement à la normale.
- En janvier, MEDICREA a déposé un dossier d'enregistrement 510(k) auprès de la FDA concernant ses cages intersomatiques en titane imprimées en 3D.
- En avril 2017, l'ANVISA, organisme réglementaire brésilien, a réalisé un audit d'inspection en vue de qualifier les nouvelles installations de production du site de Rillieux-la-Pape-Vancia. L'audit a été réalisé avec succès et les produits sont en cours de réenregistrement. La Société devrait retrouver une activité normale sur ce marché important à compter du début 2018.
- En juin,

- MEDICREA a confirmé l'extension de son portefeuille de produits destinés aux pathologies complexes de la colonne vertébrale avec l'homologation par la FDA de son système de fixation top-loading par voie postérieure PASS ® TULIP ;

- la Société a reçu l'homologation FDA pour sa plateforme logicielle UNiD™ HUB, portail d'accès numérique utilisant les technologies de big data et permettant d'accéder à ses fonctionnalités de planification chirurgicale et de modélisation prédictive (ASI - Adaptive Spine Intelligence) ;

- MEDICREA a réalisé une augmentation de capital auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant de 13 millions d'euros. Les fonds levés ont pour but d'accélérer le développement, principalement aux Etats-Unis, de la plateforme UniD™ ASI et de préparer la commercialisation aux Etats-Unis et en Europe d'une nouvelle gamme de cages intersomatiques en titane imprimées en 3D.

Sur le premier semestre 2017, le nombre global de tiges sur mesure UNiD™ posées augmente de 30% par rapport à la même période de 2016. Aux USA cette croissance est de 42% pour la même période. L'adoption croissante par les chirurgiens vertébraux de la suite de services d'expertise en planning pré-opératoire UNiD™ ASI se poursuit comme le montre le graphique suivant :

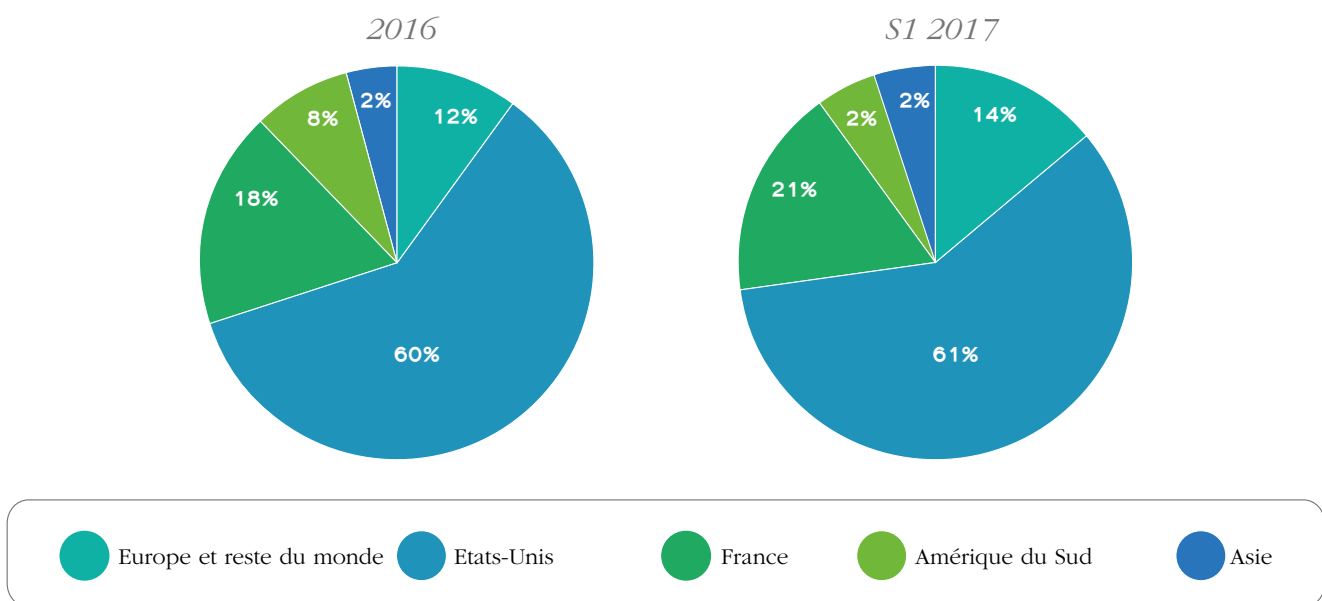


2.3 Evolution de l'activité

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 2017 est stable par rapport à la même période de l'exercice précédent malgré la bonne performance réalisée au mois de juin, notamment aux États-Unis où les ventes ont progressé de 10 %. Le Groupe enregistre depuis plusieurs exercices une croissance continue de ses activités sur son marché domestique en France où il est présent directement, confirmée par une nouvelle hausse de 8% de ses ventes par rapport au premier semestre 2016. Inversement, le Brésil, historiquement le premier marché du Groupe à l'export (hors filiales de distribution), subit les aléas de la conjoncture économique et de contraintes

réglementaires entraînant une baisse des ventes de 63 % sur le 1er semestre 2017 comparées à la même période de l'année précédente. En avril 2017, l'ANVISA, organisme réglementaire brésilien, a réalisé un audit d'inspection. L'audit a été réalisé avec succès et l'activité sur le marché brésilien devrait retrouver un niveau normal début 2018.

Au 30 juin 2017, la contribution des filiales de commercialisation au chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 85 %, en augmentation de 5 points par rapport à l'année 2016. La répartition de l'activité par zones géographiques évolue comme suit :



Le chiffre d'affaires généré par la technologie UNiD™ ASI de MEDICREA, destinée aux traitements personnalisés du rachis, a poursuivi son accélération au cours du premier semestre 2017, en particulier aux États-Unis où il affiche une croissance de 42 % par rapport au premier semestre 2016. Depuis l'obtention de l'homologation par la FDA, en novembre 2014, de son approche pionnière de la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale par l'utilisation d'implants sur mesure, le nombre d'opérations réalisées aux Etats-Unis dépasse désormais celles de tous les autres pays, et représentent un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 15 millions de dollars au 30 juin 2017, provenant en particulier de la tige UNiD™ sur mesure utilisée en association avec les autres implants de la gamme PASS®, destinée aux indications dégénératives et complexes de la colonne vertébrale.

La marge brute atteint 73% sur le 1er semestre 2017. Structurellement élevée, elle a été négativement impactée

par le recours important et inhabituel à la sous-traitance ainsi que le doublement temporaire de certains postes, consécutifs au transfert de la totalité des moyens de production du site historique de La Rochelle sur le nouveau campus de Lyon. La marge brute s'est améliorée sur le 2ème trimestre et le redressement se poursuivra sur la 2ème partie de l'exercice pour retrouver en 2018 le niveau normatif habituel.

Les charges opérationnelles augmentent de 0,8 million d'euros par rapport au 1er semestre 2016, liées à la mise en service des nouvelles infrastructures immobilières à Lyon et à New York et aux moyens mobilisés par le Groupe pour développer ses produits et services UNiD™ ASI, notamment le portail numérique UNiD™ HUB, mis à disposition des chirurgiens pour la planification de leurs opérations personnalisées du rachis.

Dans ce contexte, **la perte opérationnelle** du 1er semestre s'élève à - 3,6 millions d'euros impactée par la baisse temporaire du taux de marge brute et l'augmentation de certains frais de structure.

Le coût de l'endettement financier progresse de 1,2 million d'euros par rapport au 1er semestre 2016 sous l'effet principalement des intérêts sur l'emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros émis en

août 2016 et des modalités de comptabilisation de cet instrument financier dans le référentiel IFRS.

Sous l'effet combiné de ces éléments, **le résultat courant avant impôt** s'établit à -5,5 millions d'euros contre -2,9 millions au 30 juin 2016.

Le résultat net s'établit à -5,1 millions d'euros.

2.4 Evolution de la structure financière

Les changements dans l'évolution de la structure bilanciale s'analysent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Actifs non courants	20 992	19 737	16476
Impôts différés	1 194	1 046	859
Besoin en fonds de roulement opérationnel	8 257	7 673	8 377
Besoin en fonds de roulement non opérationnel	(1 024)	291	(1 754)
TOTAL	29 419	28 246	23 958
Capitaux propres	21 049	14 081	12 569
Endettement financier net	8 370	14 165	11 389
CAPITAUX ENGAGES	29 419	28 246	23 958

Les actifs non courants sont constitués de la valeur nette des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles (frais de recherche et développement, brevets et marques), des immobilisations corporelles et des immobilisations financières. Leur variation par rapport au 31 décembre 2016 s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'activation des frais de recherche et de développement sur la période, les dépenses de brevets ainsi que des logiciels et licences liés au développement d'un logiciel de planification chirurgicale ;
- La poursuite du renouvellement et de la modernisation du parc machines avec l'acquisition d'une machine de cintrage automatique pour la fabrication des tiges sur mesure UNiD® ;
- La mise à disposition auprès des hôpitaux de nouveaux kits d'instruments, destinés principalement à la filiale américaine ;

- Les acquisitions d'installations et d'agencements pour le nouveau siège social du Groupe.

Une analyse détaillée des mouvements intervenus sur le semestre sur les différents postes d'immobilisations en valeurs brutes et nettes est présentée en note 6, paragraphe 6.6 des états financiers consolidés.

Les impôts différés sont présentés nets des soldes d'actifs et passifs. Ils sont essentiellement constitués des retraitements de consolidation et des pertes reportables de la filiale américaine que le Groupe estime pouvoir récupérer dans un horizon rapide. L'analyse du taux d'imposition est présentée en note 12, paragraphe 12.1 des états financiers consolidés.

Le besoin en fonds de roulement opérationnel est constitué des créances clients, augmenté des stocks et diminué des dettes fournisseurs. Son augmentation par rapport au 31 décembre 2016 est liée principalement au lancement de nouveaux produits dont une large partie

est toujours en phase d'évaluation et qui contribuent à l'accroissement significatif des stocks de produits finis sur la période.

Le Groupe attache une importance particulière à la maîtrise du besoin en fonds de roulement particulièrement pour les stocks, compte tenu des caractéristiques propres à son activité qui nécessitent la mise à disposition auprès des établissements de santé de nombreux implants dans différentes tailles. De multiples actions sont en cours pour optimiser le niveau de stocks mais la phase de croissance dans laquelle le Groupe est engagé ne permet pas de constater des résultats tangibles immédiatement.

L'évolution des capitaux propres s'explique principalement par l'augmentation de capital de 13 millions d'euros réalisée en juin 2017, diminuée du résultat net au 30 juin 2017.

L'endettement financier net est en baisse de 5,8 millions d'euros sur le 1er semestre 2017, le Groupe ayant renforcé sa trésorerie grâce à une levée de fonds de 13 millions d'euros en juin 2017 sous forme d'augmentation de capital par émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription au profit de fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale.

Au 30 juin 2017, le Groupe dispose d'une trésorerie de 14,1 millions d'euros.

2.5 Evénements récents et perspectives pour le second semestre

Le chiffre d'affaires du 3ème trimestre s'élève à 6,4 millions d'euros, en recul de 5% par rapport à la même période de 2016, pénalisé par l'absence d'activité commerciale au Brésil (jusqu'à présent le premier marché à l'export, hors filiale de distribution) depuis le début de l'exercice, et la stagnation des ventes aux Etats-Unis principalement sur le segment des chirurgies dégénératives.

Les problèmes réglementaires sur le marché brésilien, qui entraîneront un manque à gagner de près de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017, sont définitivement résolus et les ventes retrouveront leur niveau normatif en 2018. Aux Etats-Unis, l'accélération de l'adoption de la technologie UNiD™ ASI se poursuit, les poses de tiges sur mesure UNiD™ affichant une croissance de plus de 40% au 30 septembre 2017 par rapport à la même période en 2016.

Evénements récents

En juillet, la Société a réalisé aux Etats-Unis la première opération chirurgicale par des incisions mini-invasives

pour aborder la colonne vertébrale par voie percutanée et faisant appel à sa tige sur mesure UNiD™ MIS récemment agréée par la FDA et conçue spécifiquement pour les chirurgies mini-invasives du rachis.

En septembre, la Société a annoncé la première chirurgie intégralement personnalisée de la colonne vertébrale, réalisée en Angleterre à partir d'une combinaison unique de cages intersomatiques et de tiges d'ostéosynthèse sur mesure conçues et fabriquées en interne dans sa nouvelle unité de production Lyonnaise grâce à son process et sa technologie propriétaire UNiD™ ASI.

En octobre, MEDICREA a publié un White Paper scientifique majeur, mettant en évidence que, par rapport au cintrage standard et manuel au bloc opératoire, les implants sur mesure produits à l'aide de sa technologie UNiD™ ASI permettent une réduction extrêmement significative de la fréquence des ruptures postopératoires des tiges dans les cas complexes de chirurgie de la colonne vertébrale chez l'adulte.

Perspectives

Au cours du 2èmes semestre 2017, la Société va accélérer le développement de la plateforme UNiD™ et de nouveaux services associés en proposant notamment par l'intermédiaire du UNiD™ HUB un nouveau service de sélection des vis préalablement à la chirurgie.

Au cours du 4ème trimestre 2017, la Société devrait obtenir l'homologation FDA pour plusieurs gammes de cages intersomatiques imprimées en 3D par fabrication additive à partir de poudre de titane, et proposer par l'intermédiaire du UNiD™ HUB un nouveau service de sélection des vis préalablement à la chirurgie.

2.6 Facteurs de risques

Les facteurs de risque sont de même nature que ceux qui sont exposés au chapitre 7 du rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2016 et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1er semestre 2017.

2.7 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont de même nature que celles présentées en note 5.7. aux Etats financiers consolidés inclus dans le Rapport annuel 2016.

Aucune convention n'a été conclue avec un dirigeant ou un membre du Conseil d'Administration sur le 1er semestre 2017.

3. Etats financiers consolidés au 30 juin 2017

Comptes non audités et n'ayant pas fait l'objet d'une revue limitée

3.1 Compte de résultat consolidé

EN EUROS	NOTES	TOTAL IFRS 30.06.2017	TOTAL IFRS 30.06.2016
Chiffre d'affaires	4.1	14 696 429	14 843 675
Coût des ventes	4.2	(3 946 442)	(2 865 111)
Marge brute		10 749 987	11 978 564
Frais de recherche et développement		(789 442)	(523 647)
Frais de commercialisation		(7 892 180)	(8 145 353)
Commissions sur ventes		(1 752 432)	(1 812 970)
Frais administratifs		(3 869 545)	(2 988 936)
Autres produits et charges opérationnels	4.4	(247 452)	(1 168 551)
Résultat opérationnel avant paiements en actions		(3 801 064)	(2 660 893)
Charges de personnel liées aux paiements en actions		(330 000)	(14 076)
Résultat opérationnel après paiements en actions		(4 131 564)	(2 674 969)
Coût de l'endettement financier net	10.4	(1 114 374)	(186 216)
Autres (charges) / produits financiers	10.4	(302 979)	(63 272)
(Charges) / produits d'impôts	12.1	427 900	253 464
Résultat net consolidé		(5 120 517)	(2 670 993)
Résultat net par action	14.2	(0,50)	(0,30)
Résultat net dilué par action	14.2	(0,50)	(0,30)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.2 Etat du résultat global consolidé

EN EUROS	NOTES	TOTAL IFRS 30.06.2017	TOTAL IFRS 30.06.2016
Résultat Groupe		(5 120 517)	(2 670 993)
Ecart de conversion	2.3.1	43 205	(94 004)
Résultat global consolidé		(5 077 312)	(2 764 997)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.3 Bilan consolidé

EN EUROS	NOTES	TOTAL IFRS 30.06.2017	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 30.06.2016
Ecarts d'acquisition	6.1	2 627 067	2 628 424	2 630 276
Immobilisations incorporelles	6.6	6 611 538	6 071 368	5 679 416
Immobilisations corporelles	6.6	10 993 720	10 099 217	7 520 225
Immobilisations financières	6.8	759 869	938 408	645 915
Impôts différés	12.2	2 552 445	2 454 025	1 354 559
Total actifs non courants		23 544 639	22 191 442	17 830 391
Stocks et en-cours	7	9 013 808	8 726 493	7 795 122
Clients et comptes rattachés	8	4 858 809	5 158 818	5 478 327
Autres actifs courants	8	2 230 322	3 511 477	2 997 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.1.3	14 118 327	8 063 140	1 077 879
Total actifs courants		30 221 266	25 459 928	17 348 928
Total actif		53 765 905	47 651 370	35 179 319
EN EUROS	NOTES	TOTAL IFRS 30.06.2017	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 30.06.2016
Capital	14	2 034 173	1 605 307	1 440 698
Primes d'émission, de fusion, d'apport	14	54 239 413	42 448 276	37 701 645
Réserves consolidées	14	(30 103 722)	(22 403 157)	(23 902 320)
Résultat Groupe de l'exercice	14	(5 120 517)	(7 569 225)	(2 670 993)
Total capitaux propres		21 049 347	14 081 201	12 569 030
Avances conditionnées	10.1.2	258 750	317 500	362 500
Provisions non courantes	9	561 225	513 842	501 156
Impôts différés	12.2	1 358 900	1 407 986	495 598
Dettes financières long terme	10.1.1	17 292 974	18 308 727	7 369 545
Total passifs non courants		19 471 849	20 548 055	8 728 799
Provisions courantes	9	360 717	1 124 676	1 044 110
Dettes financières court terme	10.1.1	4 936 516	3 602 301	4 734 718
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	5 615 771	6 000 976	4 894 770
Autres passifs courants	11	2 331 705	2 294 161	3 207 892
Total passifs courants		13 244 709	13 022 114	13 881 490
Total passif		53 765 905	47 651 370	35 179 319

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

EN EUROS	TOTAL IFRS 30.06.2017	TOTAL IFRS 31.12.2016	TOTAL IFRS 30.06.2016
Résultat net consolidé	(5 120 517)	(7 569 225)	(2 670 993)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 344 833	4 238 236	2 061 614
Provisions pour dépréciation	(237 854)	1 768 380	1 207 300
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	37 249	340 732	89 658
Charges de personnel liées aux actions	330 000	283 434	14 076
Variation d'impôts différés	(147 507)	(348 465)	(161 388)
Impôts sur le résultat	(440 000)	(990 327)	(528 084)
Coût de l'endettement financier net	1 114 374	1 085 382	186 216
Capacité d'autofinancement	(2 119 422)	(1 191 853)	198 399
Variation des stocks et en cours	(775 484)	(2 362 449)	(952 049)
Variation des créances clients	309 453	(416 004)	(746 716)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	(385 204)	1 945 005	838 798
Variation des autres créances et autres dettes	1 771 045	612 344	1 536 461
Trésorerie provenant du BFR	919 810	(221 104)	676 494
Impôts versés / remboursements d'impôts	(12 343)	(45 309)	(4 058)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 211 955)	(1 458 266)	870 835
Acquisitions d'immobilisations	(4 747 318)	(9 094 944)	(3 507 490)
Cessions d'immobilisations	543 790	-	-
Subventions reçues / (reversées)	(58 750)	(86 250)	(41 250)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(4 262 278)	(9 181 194)	(3 548 740)
Augmentation de capital	13 000 003	5 104 354	-
Emission d'emprunts	1 085 626	16 504 287	1 476 287
Remboursement d'emprunts	(1 270 455)	(2 849 794)	(1 399 040)
Intérêts versés	(666 890)	(750 257)	(173 782)
Autres variations	(768 301)	(1 783 239)	(128 185)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	11 379 983	16 225 351	(224 720)
Ecart de conversion relatif aux liquidités	30 469	349	22 083
Autres variations	79 840	(124 373)	84 539
Variation de trésorerie	6 016 059	5 461 867	(2 796 003)
Trésorerie à l'ouverture	7 253 382	1 791 515	1 791 515
Trésorerie à la clôture	13 269 441	7 253 382	(1 004 488)
Trésorerie active à l'ouverture	8 063 140	2 168 215	2 168 215
Trésorerie active à la clôture	14 118 327	8 063 140	1 077 879
Variation de trésorerie active	6 055 187	5 894 925	(1 090 336)
Trésorerie passive à l'ouverture	(809 758)	(376 700)	(376 700)
Trésorerie passive à la clôture	(848 886)	(809 758)	(2 082 367)
Variation de trésorerie passive	(39 128)	(433 058)	(1 705 667)
Variation de trésorerie	6 016 059	5 461 867	(2 796 003)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.5 Variation des capitaux propres consolidés

EN EUROS	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVES	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
Capitaux propres – 31.12.2015	8 987 688	1 438 030	13 799 846	15 237 876
Augmentation de capital	1 045 479	167 277	4 812 622	4 979 899
Résultat global de l'exercice 2016	-	-	(7 595 760)	(7 595 760)
Stocks options et actions gratuites	-	-	283 434	283 434
Autres variations	-	-	1 175 752	1 175 752
Capitaux propres – 31.12.2016	10 033 167	1 605 307	12 475 894	14 081 201
Augmentation de capital	2 680 413	428 866	12 571 137	13 000 003
Résultat global du 1er semestre 2017	-	-	(5 077 312)	(5 077 312)
Stocks options et actions gratuites	-	-	330 000	330 000
Autres variations	-	-	(1 284 545)	(1 284 545)
Capitaux propres – 30.06.2017	12 713 580	2 034 173	19 015 174	21 049 347

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.6 Notes explicatives

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS.

MEDICREA est cotée sur le marché Euronext Growth, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED.

Les comptes consolidés non audités relatifs au 1er semestre 2017 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 septembre 2017. Le communiqué de presse relatif aux résultats du 1er semestre a été publié le 3 octobre 2017.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES**1.1 Référentiel appliqué**

Les états financiers du Groupe MEDICREA du 1er semestre 2017 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces normes comprennent :

- les IAS (International Accounting Standards) ;
- les IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) ;
- les interprétations IFRIC (International Financial Interpretation Committee).

1.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1er janvier 2017 et non anticipés par le Groupe

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION	CONSÉQUENCES POUR LE GROUPE
IFRS 15 Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients	1er janvier 2018	<p>IFRS 15 remplacera les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées sur la reconnaissance des produits des activités ordinaires et introduit un nouveau modèle de comptabilisation de ces produits. Des clarifications de la norme ont été publiées par l'IASB le 12 avril 2016 à la suite de la publication de l'exposé-sondage « clarification d'IFRS 15 » publié en juillet 2015 ; L'Union Européenne a adopté IFRS 15 le 22 septembre 2016.</p> <p>Au cours de l'exercice 2017, le Groupe procédera à la finalisation des analyses ainsi qu'au chiffrage des impacts éventuels liés à l'application de cette nouvelle norme.</p>
IFRS 9 Instruments financiers	1er janvier 2018	<p>Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, en publiant la version complète de la norme IFRS 9. Cette dernière introduit des changements importants par rapport à la norme actuelle IAS 39 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposeront désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion de chaque portefeuille d'actifs et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers ; - le modèle de dépréciation a, quant à lui, abandonné l'approche actuelle sur des pertes avérées au profit d'une approche orientée sur les pertes attendues ; - le volet couverture comporte de nombreuses avancées significatives en faveur d'un rapprochement comptabilité / politique de gestion des risques de l'entreprise. <p>Le Groupe n'attend pas d'incidences significatives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers compte tenu de la nature de ses opérations et de son activité.</p>

1.3 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne :

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS	DATE D'APPLICATION ⁽¹⁾	CONSÉQUENCES POUR LE GROUPE
IFRS 16 Contrats de location	1er janvier 2019	<p>Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la divergence de traitement comptable qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an et de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentative de l'obligation de payer ce droit.</p> <p>Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a entrepris le recensement de l'ensemble des contrats de location et de leurs principales dispositions susceptibles d'être concernés par la nouvelle norme avec pour objectif de fournir dans les notes explicatives aux comptes annuels 2017, une analyse des incidences de l'application de cette norme sur les états financiers du Groupe.</p>

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

L'IASB a également publié les textes suivants pour lesquels le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative sur ses comptes consolidés :

NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS		DATE D'APPLICATION ⁽¹⁾
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise	Date de 1ère application ajournée par l'IASB à une date restant à préciser
Amendements à IAS 12	Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de perte latente	1er janvier 2017
Amendements à IAS 7	Initiatives concernant les informations à fournir	1er janvier 2017
Amendements à IFRS 2	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1er janvier 2018
Améliorations annuelles des IFRS cycles 2014-2016	Diverses dispositions	1er janvier 2017 / 1er janvier 2018
Interprétation IFRIC 22	Transactions en devises et paiements d'avances	1er janvier 2018
Interprétation IFRIC 23	Traitement des incertitudes sur l'impôt	1er janvier 2019

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe arrêtés au 30 juin 2017.

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.






Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissements et dépréciations d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés :

- MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe) ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK ;
- MEDICREA USA ;
- MEDICREA GMBH ;
- MEDICREA POLAND.

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 30 juin 2017 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	SIÈGE SOCIAL	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
MEDICREA TECHNOLOGIES	 La Rochelle, FR	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Swaffam Bulbeck, GB	100 %	100 %
MEDICREA USA	 New-York, USA	100 %	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, GER	100 %	100 %
MEDICREA POLAND	 Warsaw, PL	100 %	100 %

2.3 Méthode de conversion

2.3.1 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées sont préparés en monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque filiale opère et qui correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqué ci-après :

EN EUROS	30.06.2017	30.06.2016
Dollar US	34 459	(57 830)
Livre Sterling	9 498	(36 174)
Zloty	(752)	-
Total	43 205	(94 004)

2.3.2 Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont généralement incluses dans le compte de résultat en résultat financier.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion » pour la partie bilantielle et en écart de conversion relatif aux liquidités pour le tableau des flux de trésorerie.

Au 30 juin 2017, la variation du montant des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres s'analyse par devise de la façon suivante :

et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital ; ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.4 Recours à des estimations de la direction

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination

du montant des provisions pour passifs courants et non courants ou des provisions pour dépréciation des stocks, de la valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stock-options et actions gratuites et le cas échéant, des actifs d'impôts différés.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 30 juin 2017, après prise en compte des événements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, pourraient se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif inscrite en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 30 juin 2017, le Groupe n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique qui correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France ;
- Etats-Unis ;
- Royaume-Uni ;
- Allemagne ;
- Pologne ;
- Reste du monde.

3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

EN EUROS	30.06.2017		30.06.2016	
	EN EUROS	EN %	EN EUROS	EN %
France	3 067 444	21 %	2 739 565	18 %
États-Unis	8 931 160	61 %	9 017 535	61 %
Royaume-Uni	269 268	2 %	307 447	2 %
Allemagne	122 570	1 %	12 030	0 %
Pologne	38 933	0 %	-	-
Reste du monde	2 267 054	15 %	2 767 098	19 %
dont Europe	1 361 101		1 445 829	
dont Amérique du Sud	290 561		790 124	
dont Asie	326 502		310 941	
dont Océanie	103 911		42 592	
dont Moyen Orient et Afrique	184 979		177 612	
TOTAL	14 696 429	100 %	14 843 675	100 %

3.2 Compte de résultat sectoriel du 1er semestre 2017

EN EUROS	FRANCE	ETATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	POLOGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 30.06.2017
Chiffre d'affaires	3 067 444	8 931 160	269 268	122 570	38 933	2 267 054	14 696 429
Coût des ventes	(1 198 755)	(1 674 345)	(70 375)	(42 134)	(18 037)	(942 796)	(3 946 442)
Marge brute	1 868 689	7 256 816	198 893	80 435	20 896	1 324 258	10 749 987
Frais de recherche et développement	(659 651)	(129 791)	-	-	-	-	(789 442)
Frais de commercialisation	(2 331 591)	(3 995 082)	(443 630)	(272 306)	(159 215)	(690 356)	(7 892 180)
Commissions sur ventes	(100 235)	(1 623 279)	(3 424)	(1 559)	(495)	(23 440)	(1 752 432)
Frais administratifs	(2 309 355)	(1 387 352)	(92 374)	(31 176)	(15 396)	(33 892)	(3 869 545)
Autres produits et charges opérationnels	(201 804)	-	-	(45 648)	-	-	(247 452)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(3 733 947)	121 312	(340 535)	(270 254)	(154 210)	576 570	(3 801 064)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(88 353)	(241 648)	-	-	-	-	(330 000)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(3 822 300)	(120 336)	(340 535)	(270 254)	(154 210)	576 570	(4 131 564)
Coût de l'endettement financier net	(1 049 656)	(62 462)	2 398	(3 875)	(82)	(697)	(1 114 374)
Autres (charges) / produits financiers	(293 998)	(13 254)	122	-	-	4 152	(302 979)
(Charges) / produits d'impôts	-	414 889	7 273	5 952	(214)	-	427 900
Résultat net consolidé	(5 165 954)	218 837	(330 742)	(268 177)	(154 506)	580 025	(5 120 517)

3.3 Compte de résultat sectoriel du 1er semestre 2016

EN EUROS	FRANCE	ETATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 30.06.2016
Chiffre d'affaires	2 739 565	9 017 535	307 447	12 030	2 767 098	14 843 675
Coût des ventes	(619 522)	(951 904)	(36 935)	(2 549)	(1 254 201)	(2 865 111)
Marge brute	2 120 043	8 065 631	270 512	9 481	1 512 897	11 978 564
Frais de recherche et développement	(429 993)	(93 654)	-	-	-	(523 647)
Frais de commercialisation	(2 288 841)	(4 158 881)	(400 949)	(383 231)	(913 451)	(8 145 353)
Commissions sur ventes	(31 878)	(1 779 292)	-	-	(1 800)	(1 812 970)
Frais administratifs	(2 009 250)	(811 582)	(109 247)	(47 100)	(11 757)	(2 988 936)
Autres produits et charges opérationnels	(1 152 951)	-	-	(15 600)	-	(1 168 551)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(3 792 870)	1 222 222	(239 684)	(436 450)	585 889	(2 660 893)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	-	(14 076)	-	-	-	(14 076)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(3 792 870)	1 208 146	(239 684)	(436 450)	585 889	(2 674 969)
Coût de l'endettement financier net	(186 216)	-	-	-	-	(186 216)
Autres (charges) / produits financiers	(61 525)	(80)	(1 667)	-	-	(63 272)
(Charges) / produits d'impôts	17 511	230 953	5 267	(267)	-	253 464
Résultat net consolidé	(4 023 100)	1 439 019	(236 084)	(436 717)	585 889	(2 670 993)

Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Distribution Export, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France », sans réallocation analytique sur les autres zones géographiques.

3.4 Bilan sectoriel du 1er semestre 2017

EN EUROS	FRANCE	ETATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	POLOGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 30.06.2017
Ecarts d'acquisition	2 627 067	-	-	-	-	-	2 627 067
Immobilisations incorporelles	5 776 507	835 031	-	-	-	-	6 611 538
Immobilisations corporelles	8 242 608	2 189 584	219 751	59 327	140 811	141 639	10 993 720
Immobilisations financières	434 817	300 115	-	20 070	4 867	-	759 869
Impôts différés	1 358 895	1 234 285	(39 238)	(1 258)	(239)	-	2 552 445
Total actifs non courants	18 439 894	4 559 015	180 513	78 139	145 439	141 639	23 544 639
Stocks et en-cours	7 756 296	1 029 096	90 068	54 529	83 819	-	9 013 808
Clients et comptes rattachés	1 361 733	2 753 156	59 572	15 063	44 343	624 942	4 858 809
Autres actifs courants	1 744 878	446 494	9 419	13 745	10 166	5 620	2 230 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 738 929	353 531	4 657	12 771	8 439	-	14 118 327
Total actifs courants	24 601 836	4 582 277	163 716	96 108	146 767	630 562	30 221 266
Total actif	43 041 730	9 141 292	344 229	174 247	292 206	772 201	53 765 905

EN EUROS	FRANCE	ETATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	POLOGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 30.06.2017
Capital	2 034 173	-	-	-	-	-	2 034 173
Primes d'émission, de fusion, d'apport	54 239 413	-	-	-	-	-	54 239 413
Réserves consolidées	(38 656 135)	7 175 522	500 512	385 541	328 572	162 266	(30 103 722)
Résultat Groupe de la période	(5 165 954)	218 837	(330 742)	(268 177)	(154 506)	580 025	(5 120 517)
Total capitaux propres	12 451 497	7 394 359	169 770	117 364	174 066	742 291	21 049 347
Avances conditionnées	258 750	-	-	-	-	-	258 750
Provisions non courantes	561 225	-	-	-	-	-	561 225
Impôts différés	1 358 900	-	-	-	-	-	1 358 900
Dettes financières long terme	17 292 974	-	-	-	-	-	17 292 974
Total passifs non courants	19 471 849	-	-	-	-	-	19 471 849
Provisions courantes	360 717	-	-	-	-	-	360 717
Autres passifs financiers courants	4 936 286	-	-	230	-	-	4 936 516
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 989 084	1 432 268	124 251	38 665	2 188	29 315	5 615 771
Autres passifs courants	1 832 297	314 665	50 208	17 988	115 952	595	2 331 705
Total passifs courants	11 118 384	1 746 933	174 459	56 883	118 140	29 910	13 244 709
Total passif	43 041 730	9 141 292	344 229	174 247	292 206	772 201	53 765 905

Contrairement aux exercices et périodes précédentes, la répartition sectorielle des postes immobilisations corporelles et stocks au 30 juin 2017 est désormais réalisée sur la base du prix de revient ou de production des actifs concernés, excluant ainsi toute marge intercompagnie. Les stocks et instruments (classés en immobilisations corporelles) détenus par les filiales affichent donc des variations significatives par rapport aux répartitions sectorielles précédentes.

3.5 Bilan sectoriel du 1er semestre 2016

EN EUROS	FRANCE	ETATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 30.06.2016
Ecart d'acquisition	2 630 276	-	-	-	-	2 630 276
Immobilisations incorporelles	5 325 102	354 314	-	-	-	5 679 416
Immobilisations corporelles	4 903 139	2 160 605	266 888	103 673	85 920	7 520 225
Immobilisations financières	317 350	308 495	-	20 070	-	645 915
Impôts différés	495 598	885 724	(26 496)	(267)	-	1 354 559
Total actifs non courants	13 671 465	3 709 138	240 392	123 476	85 920	17 830 391
Stocks et en-cours	548 843	6 707 329	416 055	122 895	-	7 795 122
Clients et comptes rattachés	1 333 304	3 018 413	80 708	10 810	1 035 092	5 478 327
Autres actifs courants	1 830 640	1 133 781	11 047	21 834	298	2 997 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	535 724	476 686	52 702	12 767	-	1 077 879
Total actifs courants	4 248 511	11 336 209	560 512	168 306	1 035 390	17 348 928
Total actif	17 919 976	15 045 347	800 904	291 782	1 121 310	35 179 319

EN EUROS	FRANCE	ETATS-UNIS	ROYAUME UNI	ALLEMAGNE	RESTE DU MONDE	TOTAL IFRS 30.06.2016
Capital	1 440 698	-	-	-	-	1 440 698
Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 701 645	-	-	-	-	37 701 645
Réserves consolidées	(38 066 175)	12 221 240	865 247	631 613	445 755	(23 902 320)
Résultat Groupe de la période	(4 023 100)	1 439 019	(236 084)	(436 717)	585 889	(2 670 993)
Total capitaux propres	(2 946 932)	13 660 259	629 163	194 896	1 031 644	12 569 030
Avances conditionnées	362 500	-	-	-	-	362 500
Provisions non courantes	501 156	-	-	-	-	501 156
Impôts différés	495 598	-	-	-	-	495 598
Dettes financières long terme	7 369 545	-	-	-	-	7 369 545
Total passifs non courants	8 728 799	-	-	-	-	8 728 799
Provisions courantes	1 044 110	-	-	-	-	1 044 110
Autres passifs financiers courants	4 734 603	-	-	115	-	4 734 718
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 670 371	989 222	113 227	76 822	45 128	4 894 770
Autres passifs courants	2 689 025	395 866	58 514	19 949	44 538	3 207 892
Total passifs courants	12 138 109	1 385 088	171 741	96 886	89 666	13 881 490
Total passif	17 919 976	15 045 347	800 904	291 782	1 121 310	35 179 319

NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES

4.1 Produits de l'activité

Conformément à la norme IAS 18, les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs et escomptes. Les produits sont comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe ;
- leur montant peut être estimé de façon fiable ;
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas, lorsque le Groupe livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière, soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

4.2 Charges d'amortissement et de dépréciation

Les charges d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

AMORTISSEMENTS	30.06.2017	30.06.2016
Droits de propriété industrielle et commerciale	115 407	109 176
Autres immobilisations incorporelles	799 526	683 950
Constructions	6 415	17 720
Installations techniques, matériel et outillage	1 038 705	1 022 048
Autres immobilisations corporelles	384 780	228 720
Total	2 344 833	2 061 614

DÉPRÉCIATIONS	30.06.2017	30.06.2016
Stocks	488 168	175 572
Clients	(9 445)	(21 717)
Total	478 723	153 855

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

AMORTISSEMENTS	30.06.2017	30.06.2016
Coûts des ventes	243 791	250 085
Frais de recherche et développement et brevets	919 583	793 126
Frais de commercialisation	796 361	789 683
Frais administratifs	385 098	228 720
Total	2 344 833	2 061 614

4.3 Redevances

Les redevances versées à certains chirurgiens concepteurs liées aux rachats par contrat de leurs droits d'inventeur sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales par d'autres sociétés sont enregistrées en produits d'exploitation.

4.4 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants.

Le montant des autres produits et charges opérationnels du 1er semestre 2017 comprend essentiellement des frais de licenciement, ainsi que des frais de restructuration

de la filiale MEDICREA GMBH. Ceux du 1er semestre 2016 étaient essentiellement composés des frais liés au déménagement des activités de Neyron et de La Rochelle sur le nouveau site de Vancia –Rillieux-la-Pape exploité à compter d'octobre 2017, et des coûts de fermeture de l'unité de production rochelaise.

4.5 Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le Groupe est le résultat opérationnel avant paiement en actions. Il comprend le résultat des activités courantes ainsi que les autres produits et charges opérationnels composés des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs et du résultat de change sur les transactions commerciales.

NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

5.1 Effectif

L'effectif par collège et par zone géographique se répartit comme suit :

	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Cadres	83	84	75
Agents de maîtrise - Employés	79	85	79
Total	162	169	154
dont France	111	113	104
dont Royaume Uni	6	7	7
dont Etats-Unis	40	42	39
dont Allemagne	2	5	4
dont Pologne	3	2	-

5.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité).

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions

effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Dans le cas d'avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

Les coûts des services passés, résultant de l'adoption d'un nouveau régime ou de la modification d'un régime existant à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat. La charge comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par les conventions collectives dont dépendent les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES (respectivement Import/ Export et Métallurgie de Charente Maritime) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif non courant. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir

des caractéristiques propres à ces sociétés et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44 % pour les cadres et 41 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,40 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la norme IAS19 et de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 30 juin 2017 s'élève à 572 393 euros, comparé à 525 011 euros au 31 décembre 2016. Les variations s'analysent comme suit :

EN EUROS	30.06.2016
Dette actuarielle au 31.12.2016	525 011
Coût des services en résultat opérationnel	43 747
Coût financier net	3 636
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	47 383
Dette actuarielle au 30.06.2017	572 394

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

5.3 Médailles de travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, les conventions collectives

applicables ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

5.4 Paiements fondés sur des actions

Des stocks-options et des actions gratuites sont attribuées aux salariés des sociétés du Groupe.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste

valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits ajustée des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options, du taux de dividendes, de la volatilité du titre MEDICREA et du taux sans risque. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits. Pour les options de souscription d'actions, un tiers de la juste valeur est reconnue l'année de l'attribution des options, un tiers l'année suivante et le solde deux ans plus tard. Pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue jusqu'à présent sur deux ans ou un an pour celles attribuées dans le cadre de la loi Macron hormis pour les salariés américains pour lesquels la durée est de quatre ans ou deux ans pour celles attribuées sous le régime Macron.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celles des titres d'un échantillon de sociétés

comparables. Le taux sans risque correspond au taux zéro coupon Eurozone 6 ans à la date d'attribution. Les titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

5.4.1 Description des plans existants

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015, 18 décembre 2015 et du 7 juin 2016 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015, 25 juillet 2016 et 19 septembre 2016 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

Options de souscription

Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur sont les suivantes :

DATE D'ATTRIBUTION (DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)	05.06.08	16.06.11	17.12.13	27.03.14	25.07.16	19.09.16
Nombre d'options attribuées	25 215	95 500	10 000	30 000	400 000	6 500
Prix de souscription	6 €	9,10 €	8,77 €	9,10 €	-	-
	-	11,44 €* ¹	-	-	5,43 €* ²	5,74 €* ³
Période d'acquisition des droits	0-2 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽²⁾	1-3 ans ⁽³⁾
Durée de vie des options	10 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains car les dates d'attribution définitives sont effectives 20 jours de bourse après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution.

(1) Les options sont intégralement exerçables

(2) Un tiers des options seront exerçables à compter du 25 juillet 2017, un tiers à compter du 25 juillet 2018 et un tiers à compter du 25 juillet 2019

(3) Un tiers des options seront exerçables à compter du 19 septembre 2017, un tiers à compter du 19 septembre 2018 et un tiers à compter du 19 septembre 2019

La levée des options est subordonnée à la présence du salarié dans le Groupe à la date d'exercice. 567 215 options ont été attribuées dans le cadre des plans encore en vigueur au 30 juin 2017, dont 69 456 à des salariés ayant quitté le Groupe à cette date. Par ailleurs 4 167 options ont été exercées en 2014. Le nombre d'options pouvant encore être exercées est donc de 493 592 au 30 juin 2017.

Actions gratuites

186 274 actions ont été attribuées depuis 2008. Ces actions sont acquises par le bénéficiaire au terme d'une période de deux ans pour les salariés français et de quatre ans pour les salariés américains (hors régime dit Macron qui a raccourci ces périodes de moitié). Compte tenu des départs de salariés intervenus depuis 2008, le nombre d'actions gratuites attribuées et acquises s'élève à 94 283 au 30 juin 2017 auxquelles il faut rajouter 41 990 actions gratuites attribuées en 2016 qui seront acquises le 19 septembre 2017 et 31 000 actions gratuites attribuées en 2016 qui seront acquises le 19 septembre 2018, soit un total de 167 273 actions gratuites attribuées.

5.4.2 Evolution du nombre d'instruments en circulation

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour le 1er semestre 2017 :

	OPTIONS DE SOUSCRIPTION			ACTIONS GRATUITES		
	NOMBRE D'OPTIONS	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE RÉSIDUELLE MOYENNE	PRIX D'EXERCICE MOYEN (EN €)	NOMBRE D'ACTIONS	DURÉE DE VIE CONTRACTUELLE RÉSIDUELLE MOYENNE	
					FRANCE	ÉTATS-UNIS
Solde au 31.12.16	569 718	5,33	6,09	72 990	0,72	1,72
- attribuées	-	-	-	-	-	-
- annulées	(17 000)	0,59	7,38	-	-	-
- expirées	(59 126)	-	6,14	-	-	-
- exercées	-	-	-	-	-	-
Solde au 30.06.17	493 592	4,72	6,04	72 990	0,22	1,22

5.4.3 Traductions comptables des instruments attribués

Les impacts comptables des instruments attribués sont les suivants :

DATE D'ATTRIBUTION	TYPE	NOMBRE D'INSTRUMENTS EN CIRCULATION	PRIX D'EXERCICE	PRIX DE L'ACTION À LA DATE D'ATTRIBUTION (EN €)	TAUX DE DIVIDENDE	VOLATILITÉ ATTENDUE	TAUX SANS RISQUE	JUSTE VALEUR (EN €)	CHARGE COMPTABLE S1 2017 (EN K€)	CHARGE DES PLANS DEPUIS L'ORIGINE (EN K€)
05.06.2008	Option	(en €)	6,00	5,73	0%	40%	4,44%	2,74	-	27
05.06.2008	Action	17 163	Gratuit	5,73	0%	-	-	5,73	-	98
25.06.2009	Option	7 480	6,16	6,55	0%	40%	2,89%	2,63	-	21
25.06.2009	Action	35 700	Gratuit	6,55	0%	-	-	6,55	-	234
17.12.2009	Option	13 000	6,32	5,96	0%	40%	2,54%	2,31	-	30
17.12.2009	Action	2 000	Gratuit	5,96	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	12 874	6,14	6,22	0%	40%	1,83%	2,44	-	32
17.06.2010	Action	35 920	Gratuit	6,22	0%	-	-	6,22	-	224
16.06.2011	Option	21 500	9,10	9,40	0%	33%	2,37%	3,06	-	66
16.06.2011	Option	20 000	11,44	9,40	0%	33%	2,37%	4,78	-	96
16.06.2011	Action	3 500	Gratuit	9,40	0%	-	-	9,40	-	33
17.12.2013	Option	10 000	8,77	8,88	0%	36%	2,69%	3,05	-	30
27.03.2014	Option	30 000	9,10	9,14	0%	35%	2,33%	3,01	1	89
25.07.2016	Option	400 000	5,43	5,87	0%	36%	- 0,31%	1,88	192	351
19.09.2016	Action	72 990	Gratuit	5,85	0%	-	-	5,85	134	228
19.09.2016	Option	6 500	5,74	5,71	0%	36%	- 0,22%	1,67	3	5
TOTAL		698 386							330	1 576

Ce tableau ne tient pas compte des 37 521 stocks options qui ont été exercées en 2014 et 2015 et des 120 846 stocks options ayant expiré au 30 juin 2017 et qui ne peuvent plus être exercées.

Le nombre d'instruments en circulation s'analyse comme suit :

EN NOMBRE	30.06.2017
Nombre d'instruments en circulation	698 386
Nombre d'options exercées	(37 521)
Nombre d'instruments en circulation non exercés	660 865
dont nombre de stocks options attribués	493 592
dont nombre d'actions gratuites attribuées	167 273

5.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées suite à une décision mutuelle entre le salarié et le Groupe sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et le Groupe, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

La contribution annuelle du Groupe au titre du CPF (0,2% de la masse salariale des sociétés françaises) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

5.6 Employee Stock Purchase Plan (ESPP) - Plan d'achat d'actions salarié aux Etats-Unis

Un plan d'achat d'actions réservé aux salariés américains de MEDICREA USA est en place depuis le 1er janvier 2015. Il leur permet d'acquérir des actions de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL, dans un cadre fiscal et juridique strictement défini par la réglementation américaine, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Seuls les salariés ayant au minimum une ancienneté de 3 mois lors de la souscription annuelle (en décembre) peuvent participer au plan en versant mensuellement une somme forfaitaire sur un compte dédié ;
- Les sommes ainsi accumulées leur permettent, chaque fin d'année, d'acheter des actions MEDICREA INTERNATIONAL à un prix égal à 85 % d'un cours de l'action égal à la moyenne des cours du 1er janvier et du 30 novembre ;

- Ces actions devront être conservées 12 mois avant de pouvoir être vendues ou transférées.

Depuis la mise en place de ce plan, 14 178 actions ont été souscrites par 7 salariés (7 879 actions en 2016 à un cours de 4,32 dollars et 6 299 actions en 2015 à un cours de 6,41 dollars). La différence entre le prix effectivement versé par la société pour acquérir les titres et le prix payé par les salariés est passée en charge de l'exercice. Les frais liés à l'administration de ce plan, (14 862 dollars en 2016) sont supportés par MEDICREA USA. Ce plan sera clôturé en fin d'année 2017.

5.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre du 1er semestre 2017 pour les travaux effectués par Monsieur SOURNAC s'est élevé à 150 000 euros HT (idem en 2016).

Monsieur SOURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus.

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont

facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé sur le 1er semestre 2017 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 32 000 euros HT (idem en 2016)

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations

directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus.

5.8 Répartition des frais de personnel

Les frais de personnel par destination de charges se ventilent (hors dépenses d'intérimaires) de la manière suivante, après prise en compte du crédit compétitivité emploi de 71 636 euros au titre du 1er semestre 2017 (59 011 euros sur le 1er semestre 2016) :

EN EUROS	30.06.2017	30.06.2016
Coûts des ventes	1 210 291	1 217 360
Frais de recherche et développement	773 310	837 455
Quote part de frais activés	(637 092)	(775 280)
Frais de recherche et développement ⁽¹⁾	136 218	62 175
Frais de commercialisation	4 390 307	4 273 895
Frais administratifs	1 314 309	1 209 432
Total	7 051 125	6 762 862

(1) correspond aux frais de personnel non activés

NOTE 6: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

6.1 Ecarts d'acquisition ou goodwill

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition concernent principalement la société MEDICREA TECHNOLOGIES à La Rochelle acquise en 2002 à l'issue d'un LBO.

En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont pas amortis, et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière.

Sur la base du cours de l'action MEDICREA au 30 juin 2017, la capitalisation boursière était de 65 millions d'euros à comparer à une situation nette consolidée de 21 millions d'euros à la même date.

6.2 Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an, pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie. En application de la norme IAS 36, lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Pour ces tests, les actifs sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

6.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et

marques et les logiciels. Les frais de recherche et de développement, lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans, en fonction de leur durée d'utilisation.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à trois ans.

6.4 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis ;
- les agencements et les aménagements des terrains sont amortis sur 15 ans ;
- le matériel industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 3 et 10 ans ;
- l'outillage industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 2 et 3 ans ;
- les installations techniques et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans ;

- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que le matériel de bureau et informatique, et le mobilier sont amorties sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour les valeurs d'origine du contrat, et donc par comptabilisation d'un actif amortissable et d'une dette financière. La qualification des contrats s'apprécie au regard de la norme IAS 17. Les biens concernés sont composés principalement de machines et divers équipements industriels utilisés pour la fabrication des implants et des ancillaires, sous forme de prototypes, premières séries ou grandes séries.

Les biens sous contrat de locations financières (principalement du matériel informatique et de bureau), utilisés sur leur durée de vie totale et dont le montant de la location couvre le prix des actifs financés sont également, en application de la norme IAS 17, comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients jusqu'à leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence, sont amortis sur une durée de trois ans. Le matériel de démonstration est amorti en règle générale sur 5 ans.

6.5 Immobilisations et amortissements relatifs aux dernières périodes

Les immobilisations (hors écarts d'acquisition) se décomposent comme suit :

IMMOBILISATIONS – EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Frais de recherche & développement	11 513 975	10 611 860	9 587 447
Brevets et droits similaires	3 788 214	3 688 144	3 633 397
Licences et logiciels	1 636 233	1 246 653	1 070 837
Marques	25 133	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	16 963 555	15 571 790	14 316 814
Constructions	12 296	22 182	22 182
Installations techniques	6 126 288	6 461 797	6 087 849
Matériel de démonstration	701 749	658 189	616 468
Kits d'instruments	5 935 730	5 767 515	5 311 344
Matériel informatique et de bureau	2 295 914	1 740 258	1 115 303
Autres immobilisations	3 805 844	3 734 134	1 921 848
Immobilisations corporelles	18 877 821	18 384 075	15 074 994
Dépôts et cautionnements	759 869	779 803	487 292
Placements en garantie	-	158 605	158 623
Immobilisations financières	759 869	938 408	645 915
Total valeurs brutes	36 601 245	34 894 273	30 037 723
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS – EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Amortissements immobilisations incorporelles	10 352 017	9 500 422	8 637 398
Amortissements immobilisations corporelles	7 884 101	8 284 858	7 554 769
Total amortissements et provisions	18 236 118	17 785 280	16 192 167
Total valeurs nettes	18 365 127	17 108 993	13 845 556

Sur les 3 derniers semestres, les variations (hors écarts d'acquisition) des immobilisations se présentent comme suit :

IMMOBILISATIONS NETTES – EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Au 1er janvier	17 108 993	12 601 150	12 601 150
Investissements de la période	4 747 318	9 094 944	3 507 490
Cessions de la période	(739 646)	(378 400)	(123 886)
Dotations aux amortissements et provisions	(2 344 833)	(4 238 236)	(2 061 614)
Variation taux de change	(406 705)	29 535	(77 584)
Au 30 juin	18 365 127	17 108 993	13 845 556

6.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours du 1er semestre 2017

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

VALEURS BRUTES – EN EUROS	01.01.2017	VARIATION TAUX DE CHANGE	ACQUISITIONS	CESSIONS	AUTRES	30.06.2017
Frais de recherche & développement	10 611 860	(40 986)	943 101	-	-	11 513 975
Brevets et droits similaires	3 688 144	-	100 070	-	-	3 788 214
Licences et logiciels	1 246 653	(11 421)	460 272	40 780	(18 491)	1 636 233
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	15 571 790	(52 407)	1 503 443	40 780	(18 491)	16 963 555
Constructions	22 182	-	-	9 886	-	12 296
Installations techniques	6 461 797	(603)	340 066	658 963	(16 009)	6 126 288
Matériel de démonstration	658 189	(27 369)	127 000	56 071	-	701 749
Kits d'instruments	5 767 515	(277 723)	1 014 774	568 836	-	5 935 730
Matériel informatique et de bureau	1 740 258	(9 962)	452 844	355 649	468 423	2 295 914
Autres immobilisations	3 734 134	(84 481)	1 304 324	679 710	(468 423)	3 805 844
Immobilisations corporelles	18 384 075	(400 138)	3 239 008	2 329 115	(16 009)	18 877 821
Dépôts et cautionnements	779 803	(24 801)	4 867	-	-	759 869
Placements en garantie	158 605	-	-	158 605	-	-
Immobilisations financières	938 408	(24 801)	4 867	158 605	-	759 869
Total valeurs brutes	34 894 273	(477 346)	4 747 318	2 528 500	(34 500)	36 601 245
AMORTISSEMENTS – EN EUROS	01.01.2017	VARIATION TAUX DE CHANGE	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES	30.06.2017
Frais de recherche & développement	6 207 287	(14 292)	717 918	-	-	6 910 913
Brevets et droits similaires	2 841 394	-	115 407	-	-	2 956 801
Licences et logiciels	426 608	(1 626)	81 609	12 921	(34 500)	459 170
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	9 500 422	(15 918)	914 934	12 921	(34 500)	10 352 017
Constructions	22 182	-	6 415	24 201	-	4 396
Installations techniques	2 654 797	(599)	254 046	587 705	(6 927)	2 313 612
Matériel de démonstration	328 843	(2 909)	86 904	44 158	-	368 680
Kits d'instruments	3 478 850	(24 878)	697 754	511 825	-	3 639 901
Matériel informatique et de bureau	845 608	(8 021)	146 434	103 159	220 109	1 100 971
Autres immobilisations	954 578	(18 316)	238 346	504 885	(213 182)	456 541
Immobilisations corporelles	8 284 858	(54 723)	1 429 899	1 775 933	-	7 884 101
Total amortissements	17 785 280	(70 641)	2 344 833	1 788 854	(34 500)	18 236 118

VALEURS BRUTES – EN EUROS	01.01.2017	VARIATION TAUX DE CHANGE	AUGMENTA- TIONS	DIMINU- TIONS	AUTRES	30.06.2017
Immobilisations incorporelles	6 071 368	(36 489)	588 509	27 859	16 009	6 611 538
Immobilisations corporelles	10 099 217	(345 415)	1 809 109	553 182	(16 009)	10 993 720
Immobilisations financières	938 408	(24 801)	4 867	158 605	-	759 869
Total valeurs nettes	17 108 993	(406 705)	2 402 485	739 646	-	18 365 127

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés sur le 1er semestre 2017 portent sur :

- la poursuite du développement de plateforme UNiD™ incluant plusieurs applications logicielles et une cellule d'assistance et de planification opératoire permettant de proposer des implants sur-mesure aux patients ;

- l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique ;

- la finalisation de la mise au point du procédé de fabrication d'impression 3D par couches additives de titane.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au 1er semestre 2017 s'élève à 943 101 euros contre 1 273 702 euros au 1er semestre 2016. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

EN EUROS	30.06.2017	30.06.2016
Frais de recherche et développement	2 172 543	2 325 433
dont dotation aux amortissements des frais de recherche activés	717 918	601 049
Activation des frais de recherche	(943 101)	(1 273 702)
Crédit d'impôt recherche	(440 000)	(528 084)
Total des frais de R&D inscrits en charges de l'exercice	789 442	523 647

2/ Les dépenses de brevets activées sur le 1er semestre 2017 s'élèvent à 100 070 euros, pour 54 611 euros au titre du 1er semestre 2016. Elles concernent principalement les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®), les cages lombaires IMPIX réalisées par impression 3D, le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions et le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne.

3/ L'augmentation du poste licences et logiciels est essentiellement liée au développement d'une plateforme et d'applications de planification chirurgicale qui seront opérationnelles sur le 4ème trimestre 2017.

4/ Le Groupe poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement de 0,3 million d'euros sur le 1er semestre 2017 dans divers matériels industriels.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire

exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment aux Etats-Unis et dans les filiales de distribution nouvellement créées. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables. Sur le 1er semestre 2017, le Groupe a notamment constitué le parc de kits d'instruments de sa

filiale polonaise, entamé le renouvellement des kits PASS LP® en France et commencé à déployer les premiers kits PASS TULIP® aux Etats-Unis.

7/ L'augmentation du poste matériel informatique et de bureau s'explique principalement par le renouvellement d'équipements sous contrats de locations financières pour 0,4 million d'euros ainsi que par l'installation de matériel vidéo au sein du site de Vancia pour 0,1 million d'euros.

8/ L'augmentation des autres immobilisations corporelles est liée à la finalisation des travaux du nouveau siège social pour 1,1 million d'euros ainsi que la fin des

travaux d'agrandissement des bureaux de MEDICREA USA à New York pour 0,2 million d'euros.

6.7 Contrats de location

6.7.3 Locations financement et locations financières

Les immobilisations acquises par voie de location financement concernent des logiciels, des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques. Elles s'élèvent en valeur nette à 2 348 440 euros au 30 juin 2017 contre 1 961 587 euros au 31 décembre 2016 et se répartissent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Logiciels	21 700	21 700	21 700
Installations techniques et matériels	3 086 472	3 432 347	3 432 347
Equipements informatiques	953 422	397 519	397 519
Total valeurs brutes	4 061 594	3 851 566	3 851 566
Amortissements logiciels	11 272	7 655	4 039
Amortissements installations techniques	1 331 462	1 527 265	1 417 567
Amortissements équipements informatiques	370 420	355 059	330 281
Total amortissements	1 713 154	1 889 979	1 751 887
Total valeurs nettes	2 348 440	1 961 587	2 099 679

L'augmentation des valeurs nettes constatée au 30 juin 2017 s'explique essentiellement par le renouvellement de matériels informatiques.

La dette financière correspondant aux actifs financés par

ces contrats est de 1 584 907 euros au 30 juin 2017 contre 1 267 017 euros au 31 décembre 2016.

Les engagements s'analysent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Valeur d'origine	4 061 594	3 851 566	3 851 566
Amortissement	(1 713 154)	(1 889 979)	(1 751 887)
Dont dotation aux amortissements de la période	(159 373)	(279 468)	(141 376)
Valeur nette	2 348 440	1 961 587	2 099 679
Redevances payées			
Cumul sur exercices antérieurs ⁽¹⁾	1 539 540	1 034 543	1 034 543
Redevances de la période ⁽¹⁾	268 660	504 997	255 813
Total	1 808 200	1 539 540	1 290 356
Redevances restant à payer			
A un an au plus	508 468	426 986	467 553
Entre 1 et 5 ans	1 134 255	867 764	1 030 699
Au-delà de 5 ans	9 165	-	47 200
Total	1 651 888	1 294 750	1 545 452
Valeurs résiduelles	18 427	23 514	23 514

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

6.7.4 Locations simples

Les locations simples concernent principalement les loyers afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, et se répartissent comme suit :

SOCIÉTÉS	MONTANT DU LOYER ANNUEL 2017
MEDICREA INTERNATIONAL – Lyon	1 110 810 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES UK – Cambridge	11 000 livres sterling
MEDICREA USA – New York	969 631 dollars
MEDICREA GMBH – Cologne	17 179 euros
MEDICREA POLAND – Warsaw	37 080 zlotys

Le bail concernant les anciens locaux de MEDICREA INTERNATIONAL s'est terminé le 31 octobre 2016. L'emménagement dans de nouveaux bâtiments dont la Société est également locataire, est effectif depuis fin septembre 2016. Le Groupe a ainsi regroupé l'activité de ses 3 filiales françaises sur un même site moyennant un loyer annuel de 1 million d'euros et un engagement de 12 années de location. Le bail du site de fabrication de La Rochelle a été dénoncé avec effet au 31 janvier 2017.

Aux Etats-Unis, le bail arrivé à échéance fin mars 2016 a été renégocié et renouvelé pour une durée de 10 années, avec une augmentation de la surface louée d'un étage supplémentaire. Le nouveau loyer annuel qui ne produira ses effets qu'à compter de 2017 s'élève à 1 million de

dollars avec un engagement de location sur une durée de 48 mois. En cas de résiliation de bail anticipée, les locaux seraient facilement reloués du fait de leur emplacement privilégié à New York.

Le bail de location des bureaux de MEDICREA GMBH a été dénoncé sur le 1er semestre 2017 et toutes les opérations relatives au marché allemand sont désormais directement traitées depuis le siège social de Lyon.

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit, hors locations financières enregistrées en immobilisations corporelles :

EN EUROS	30.06.2017	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS	A PLUS DE 10 ANS
Loyers immobiliers et matériels	21 397 568	2 185 859	8 289 988	9 560 907	1 360 814

Au cours de l'exercice 2017, le Groupe a entrepris le recensement de l'ensemble des contrats de location et de leurs principales dispositions susceptibles d'être concernés par la nouvelle norme « IFRS 16 – contrats de location » avec pour objectif de fournir dans les notes explicatives aux comptes annuels 2017, une analyse des incidences sur les états financiers du Groupe.

6.8 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur faible valeur. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. L'augmentation des dépôts et cautionnement en 2017 est directement liée aux baux

de location des nouvelles installations immobilières du Groupe.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Matières premières	575 959	570 525	484 973
En-cours de production	924 515	640 224	711 942
Produits semi-finis	1 519 461	1 029 521	725 705
Produits finis	9 170 356	9 174 538	8 081 788
Valeurs brutes	12 190 291	11 414 808	10 004 408
Provision pour dépréciation	(3 176 483)	(2 688 315)	(2 209 286)
Valeurs nettes	9 013 808	8 726 493	7 795 122

En valeur brute, le stock augmente de 16 % par rapport au 30 juin 2016. Pour anticiper la fermeture définitive fin janvier 2017 de l'usine historique de La Rochelle et la montée en puissance progressive du nouveau site de Rillieux-la-Pape, le Groupe a augmenté sensiblement le niveau des stocks afin d'assurer une continuité de service pour l'ensemble de ses clients. Le recours à la sous traitance s'est accentué sur les 6 derniers mois. La

situation devrait revenir progressivement à la normale avec une meilleure utilisation des capacités de production internes disponibles et la mise en place d'un nouveau pilotage des prévisions commerciales et des calculs de besoins.

Les provisions pour dépréciation par catégorie de stocks se répartissent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Matières premières	87 061	53 962	13 237
En-cours de production	71 418	53 457	47 601
Produits semi-finis	-	-	104 313
Produits finis	3 018 004	2 580 896	2 044 135
Provisions pour dépréciation	3 176 483	2 688 315	2 209 286

La hausse des dépréciations est liée principalement à la hausse du niveau de stock brut.

NOTE 8 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Le Groupe mobilise, en fonction des besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Les factures faisant l'objet d'un financement sont maintenues en créances clients.

Les créances clients et autres actifs courants s'analysent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Créances clients – valeur brute	4 886 150	5 195 604	5 526 315
Provision sur créances douteuses	(27 341)	(36 786)	(47 988)
Créances clients	4 858 809	5 158 818	5 478 327
Créances sociales	9 027	10 677	28 038
Créances fiscales	1 344 084	2 339 202	1 200 545
Autres créances	378 731	436 412	1 228 541
Charges constatées d'avance	498 480	725 186	540 476
Autres actifs courants	2 230 322	3 511 477	2 997 600
Total créances – valeurs brutes	7 116 472	8 707 081	8 523 915
Total créances – valeurs nettes	7 089 131	8 670 295	8 475 927

Le délai moyen d'encaissement des créances clients s'établit à 48 jours au 30 juin 2017, contre 52 jours à la clôture de l'exercice précédent.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit d'impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi et la TVA à récupérer.

Les autres créances comprennent principalement des avances et acomptes fournisseurs. La baisse du solde par rapport au 30 juin 2016 s'explique par le passage en charges en 2016 d'avances versées dans le cadre d'un contrat de coopération avec une société informatique américaine (1 200 000 dollars), et d'un contrat de cession de droits d'inventeur avec un chirurgien (76 138 dollars).

NOTE 9 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Provisions pour pensions et assimilés	572 394	525 011	508 266
Provisions pour litiges	-	10 000	10 000
Provisions pour charges	349 548	1 103 507	1 027 000
Total	921 942	1 638 518	1 545 266

Les provisions pour charges correspondent principalement à des indemnités de licenciement et au solde à payer des frais de restructuration et de transfert de l'usine de production de La Rochelle.

L'évolution des provisions pour risques s'analyse comme suit :

En Euros	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
En début de période	1 638 518	491 821	491 821
Dotations aux provisions	307 560	1 193 201	1 067 223
Reprises de provisions – montants utilisés	(971 136)	(13 562)	(13 778)
Reprises de provisions – montants non utilisés	(53 000)	(122 343)	-
Ecarts actuariels	-	89 618	-
Variation des taux de change	-	(217)	-
En fin de période	921 942	1 638 518	1 545 266
dont variations en résultat opérationnel	(125 478)	1 047 077	1 048 335
dont variations en résultat financier	3 636	10 219	5 110
dont variation en résultat non récurrent	(594 734)	-	-

Les échéances des provisions courantes et non courantes se ventilent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Provisions pour pensions et assimilés	572 394	11 169	37 338	523 887
Provisions pour charges	349 548	349 548	-	-
Total	921 942	360 717	37 338	523 887

NOTE 10 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

10.1 Endettement financier net

10.1.1 Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières s'analysent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Emprunt obligataire	15 304 576	15 044 576	2 725 913
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 466 080	4 774 752	5 775 534
Crédit bail	1 226 311	1 247 341	1 463 457
Locations financières	358 596	19 676	36 177
Concours bancaires courants	500 800	500 000	1 688 244
Factoring	348 086	309 758	394 123
Intérêts courus bancaires	5 456	5 926	7 728
Intérêts courus sur emprunts	7 886	8 999	8 795
Autres dettes financières	11 699	-	4 292
Total	22 229 490	21 911 028	12 104 263

Au 30 juin 2017, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros et à taux fixe.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués au cours du premier semestre 2017 dans le cadre des plans d'amortissement existants et à la souscription de trois nouveaux contrats d'un montant total de 0,5 million d'euros, rémunérés à des taux d'intérêts compris entre 0,75 % et 0,80 % sur une durée de 3 à 5 ans pour financer divers matériels industriels et équipements.

Le taux d'intérêt moyen du 1er semestre 2017 s'établit à 5,74 % contre 5,54 % au titre de 2016. Ce taux tient compte des commissions versées à BPI dans le cadre des garanties octroyées sur des financements bancaires moyen terme.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	A 1 AN AU PLUS	DE 1 À 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunt obligataire	15 304 576	1 552 523	13 752 053	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 466 080	2 036 352	2 426 250	3 478
Crédit bail	1 226 311	398 528	827 783	-
Locations financières	358 596	75 186	274 319	9 091
Concours bancaires courants	500 800	500 800	-	-
Factoring	348 086	348 086	-	-
Intérêts courus bancaires	5 456	5 456	-	-
Intérêts courus sur emprunts	7 886	7 886	-	-
Autres dettes financières	11 699	11 699	-	-
Total	22 229 490	4 936 516	17 280 405	12 569

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillées en note 15.1 « Engagements hors bilan ».

10.1.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours du 1er semestre 2017.

10.1.3 Trésorerie et équivalents

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie nette évolue comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Disponibilités	14 118 327	8 063 140	1 077 879
Trésorerie et équivalents	14 118 327	8 063 140	1 077 879
Concours bancaires courants	(500 800)	(500 000)	(1 688 244)
Factoring	(348 086)	(309 758)	(394 123)
Trésorerie nette	13 269 441	7 253 382	(1 004 488)

La hausse de la trésorerie est à rapprocher de l'augmentation de capital de 13 millions d'euros réalisée fin juin 2017.

10.1.4 Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Frais émission de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros	-	1 550 120	-
Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission	780 000	94 928	-
Emission / remboursement d'autres emprunts financiers	(11 699)	138 191	117 610
Variation des autres actifs et passifs financiers	-	-	10 575
Total	768 301	1 783 239	128 185

10.2 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- placements détenus jusqu'à l'échéance : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition ;
- actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat ;
- actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur ;

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Le tableau des flux de trésorerie est détaillé en point 1.4 des états financiers au 30 juin 2017.

Concernant les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement, les autres variations se détaillent comme suit :

- actifs disponibles à la vente : aucun instrument détenu ne répond à cette définition ;

- instruments dérivés : le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels que les opérations de change à terme, les options de change à primes.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

10.2.1 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les 1er semestres 2017 et 2016 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

	DÉSIGNATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS	Au 30.06.2017	Au 30.06.2016
Produits de placement		-	10
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement	A	-	10
Charges de financement		(1 114 374)	(186 216)
Charges d'intérêt	B	(1 114 374)	(186 216)
Autres produits financiers		39 495	16 226
Produits d'intérêt	B	-	563
Gains de change	A	39 495	5 088
Variations de juste valeur sur instruments dérivés	A	-	10 575
Autres charges financières		(342 474)	(79 508)
Pertes de change	A	(342 474)	(79 508)

10.2.2 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

RUBRIQUES	Au 30.06.2017			Au 31.12.2016		
	DÉSIGNATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS	VALEUR NETTE COMPTABLE	DONT ÉVALUÉ À LA JUSTE VALEUR ⁽¹⁾	DÉSIGNATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS	VALEUR NETTE COMPTABLE	DONT ÉVALUÉ À LA JUSTE VALEUR ⁽¹⁾
ACTIF EN EUROS						
Clients et comptes rattachés	C	4 858 809	4 858 809	C	5 158 818	5 158 818
Autres actifs courants ⁽²⁾	C	378 731	378 731	C	436 412	436 412
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	14 118 327	14 118 327	A	8 063 140	8 063 140
PASSIF EN EUROS						
Trésorerie passive ⁽³⁾	A	848 886	848 886	A	809 758	809 758
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	21 380 604	21 380 604	B	21 101 270	21 101 270
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	C	5 510 771	5 510 771	C	6 000 976	6 000 976
Autres passifs courants ⁽⁴⁾	C	323 983	323 983	C	291 031	291 031

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

B : actifs et passifs évalués au coût amorti

C : actifs et passifs évalués au coût

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

10.3 Gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- un objectif de couverture ;
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an ;
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

10.3.1 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux, titane et chrome-cobalt et de polymères tolérés par le corps humain, principalement Peek (PolyEtherEtherKetone). Les fournisseurs de ces matières premières étant peu

nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués.

10.3.2 Risque de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 48 jours au 30 juin 2017. Pour les clients internationaux ne réglant pas d'avance, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin juin 2017, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 633 000 euros ;
- crédits documentaires (aucun en place au 30 juin 2017).

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Créances clients brutes	4 886 150	5 195 604	5 526 315
Montant des impayés de plus de 6 mois	33 284	71 432	87 493
% du poste client	0,68 %	1,55 %	1,58 %
Montant des provisions clients	27 341	36 786	47 988
% du poste client	0,56 %	0,80 %	0,87 %
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	2 041	13 757	100

10.3.3 Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds par augmentation de capital pour un total d'environ 47 millions d'euros ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Le Groupe a réalisé en juin 2017 une augmentation de capital significative de 13 millions d'euros par émission

de 2 680 413 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,16 euro au prix unitaire de 4,85 euros, prime d'émission incluse. Cette opération financière réduit ainsi significativement le risque de liquidité à court terme. Elle succède à une levée de fonds significative de 20 millions d'euros réalisée en août 2016, constituée d'obligations convertibles pour 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %, et d'une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros.

Deux emprunts bancaires totalisant 1,5 millions d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comportent certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33

au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 30 juin 2017, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés est de 0,4 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé est supérieur à 3. Si cette situation devait perdurer au 31 décembre 2017, le Groupe prendra auprès de l'établissement financier concerné, comme lors des exercices précédents, les dispositions nécessaires afin d'obtenir un « waiver » sans modification des conditions initiales des emprunts.

Par ailleurs, le contrat lié à l'emprunt convertible de 15 000 000 d'euros émis en août 2016 stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 3,5 millions d'euros et que son endettement financier brut, non diminué de la trésorerie et sans prise en compte de l'emprunt obligataire lui-même, soit inférieur à 10 millions d'euros. Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 30 juin 2017.

10.3.4 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaine, anglaise et polonaise sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises.

Au 30 juin 2017, le Groupe n'a pas de couverture sur devises en cours.

10.3.5 Risques de taux

Au 30 juin 2017, tous les emprunts contractés sont à taux fixe. Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de variation des taux d'intérêts.

10.3.6 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé, au 1er semestre 2017, 61 % de son

chiffre d'affaires consolidé en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait continuer à progresser au cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter près des deux tiers des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine, anglaise et polonaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et dès lors que celles-ci sont en mesure d'honorer leurs créances commerciales sur la société mère, des couvertures de change sont opportunément mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

Le dollar s'est apprécié d'environ 3 % depuis le 30 juin 2016 faisant progresser mécaniquement le chiffre d'affaires du 1er semestre 2017 de 0,2 million d'euros mais ayant peu d'impact sur le résultat opérationnel avant paiement en actions. L'analyse de ces variations est décrite en note 13.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données du 1er semestre 2017, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 1,6 million d'euros et une augmentation d'environ 0,1 million d'euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur le 1er semestre 2017 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données du 1er semestre 2017 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

10.3.7 Garanties sur les produits UNiD

Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le

remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie à vie sur le territoire américain, aucune demande d'actionnement n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 30 juin 2017 et en fonction de l'ensemble des données collectées en 2017, il évaluera la nécessité ou non de revoir sa position au 31 décembre 2017.

10.4 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location financement et de location financière, commissions et agios bancaires) diminué des produits de placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ces éléments s'analysent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	30.06.2016
Intérêts sur obligations	1 043 100	83 299
Intérêts sur emprunts	41 366	72 567
Intérêts sur location financement	22 868	19 227
Garanties BPI sur emprunts	4 445	6 351
Intérêts sur découverts	2 005	4 667
Intérêts sur factoring	1 401	-
Autres charges / (produits) financiers	(811)	105
Coût de l'endettement financier net	1 114 374	186 216
Gains / (pertes) de change	(302 979)	(63 795)
Plus-value latente sur VMP	-	513
Autres produits / (charges) financiers	-	10
Autres produits / (charges) financiers	(302 979)	(63 272)

NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants évoluent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Dettes fournisseurs	5 615 771	6 000 976	4 894 770
Dettes sociales	1 706 067	1 666 076	1 965 987
Dettes fiscales	301 655	337 054	219 123
Autres passifs courants	323 983	291 031	1 022 782
Autres passifs courants	2 331 705	2 294 161	3 207 892
Total dettes d'exploitation	7 947 476	8 295 137	8 102 662

Au 30 juin 2017, l'échéance de l'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

Les dettes fournisseurs après avoir connu, fin 2016, un accroissement important dû à un recours très significatif

à la sous-traitance pour pallier à la fermeture de l'usine de production de La Rochelle et la montée en charge progressive du nouveau site de Rillieux-la-Pape, retrouveront progressivement un niveau normatif.

Les autres passifs courants restent stables par rapport au 31 décembre 2016 à 2,3 millions d'euros.

NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Depuis le 1er janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à l'IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la

base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt sont comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche est constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 440 000 euros au 30 juin 2017 (528 084 euros au 30 juin 2016).

12.1 Analyse du taux d'imposition

Au 30 juin 2017, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	30.06.2016
Résultat net consolidé	(5 120 517)	(2 670 993)
Impôts sur les résultats	427 900	253 464
Résultat avant impôts	(5 548 417)	(2 924 457)
Paiement en actions	(330 000)	(14 076)
Résultat imposable	(5 218 417)	(2 910 381)
Ajustement crédit impôt recherche et compétitivité emploi	(511 636)	(587 095)
Résultat imposable après ajustements	(5 730 053)	(3 497 476)
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 33,33 %	1 909 826	1 165 709
Ecart de taux sociétés étrangères	(146 718)	(29 515)
Impôts sur différences permanentes	481 031	(38 415)
Déficits reportables non activés	(2 086 117)	(569 537)
Utilisation de déficits reportables non activés	-	118 102
Plafonnement des impôts différés actifs	196 474	(382 342)
Autres	73 404	(10 538)
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	427 900	253 464

12.2 Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Déficits fiscaux reportables	1 690 819	1 285 690	1 084 205
Différences temporaires fiscales	49 432	44 618	24 986
Retraitements de consolidation	812 194	1 123 717	245 368
Total impôts différés actifs	2 552 445	2 454 025	1 354 559
Différences temporaires fiscales	564 912	641 045	162 117
Retraitements de consolidation	793 988	766 941	333 481
Total impôts différés passifs	1 358 900	1 407 986	495 598

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont intégralement récupérables dans un horizon de 5 ans au plus.

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent ainsi à ne pas activer les déficits fiscaux générés par les sociétés françaises, MEDICREA TECHNOLOGIES UK et MEDICREA GMBH. Par ailleurs, pour ces mêmes sociétés françaises, les impôts différés

actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élève à 11,5 millions d'euros au 30 juin 2017 dont 10,3 millions de pertes reportables non constatées et 1,2 millions liés à des retraitements de consolidation. Les déficits fiscaux utilisables par le Groupe sont les suivants :

EN EUROS	30.06.2017	dont activés	IMPÔTS DIFFÉRÉS CORRESPONDANTS
Intégration fiscale MEDICREA INTERNATIONAL	28 268 905	-	-
MEDICREA UK	2 144 130	-	-
MEDICREA USA	6 038 641	6 038 641	1 690 819
MEDICREA GMBH	1 247 937	-	-
MEDICREA POLAND	134 863	-	-
Total des déficits fiscaux disponibles	37 834 476	6 038 641	1 690 819

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

EN EUROS	30.06.2017
Déficits fiscaux reportables au 1er janvier 2017	1 285 690
Activation pertes reportables – MEDICREA USA	532 308
Impact des taux de change	(127 179)
Déficits fiscaux reportables au 30 juin 2017	1 690 819

Les variations des impôts différés résultent principalement des retraitements de consolidation et des mécanismes de plafonnement des impôts différés actifs et passifs.

NOTE 13 : INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT OPERATIONNEL

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

TAUX MOYEN DE CONVERSION	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
USD / EUR	1,07892	1,10605	1,11062
GBP / EUR	0,85737	0,81251	0,76958
PLN / EUR	4,27818	4,3622	-

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des comptes semestriels 2017 et 2016s'analyse comme suit :

TAUX MOYEN DE CONVERSION	30.06.2017 AU TAUX 2017	30.06.2017 au taux 2016	IMPACT DE CHANGE
Chiffre d'affaires	14 680 574	14 476 301	204 273
Résultat opérationnel après paiement en actions	(4 071 564)	(4 107 737)	36 173

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

14.1 Capitaux propres

14.1.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours du 1er semestre, le capital social est composé au 30 juin 2017 de 12 713 580 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 2 034 172,80 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Nombre d'actions autorisées	12 713 480	10 033 067	9 004 264
Nombre d'actions de préférence	100	100	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	12 713 580	10 033 167	9 004 364
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	12 713 480	10 033 067	9 004 264
Nombre d'actions à droit de vote double	2 637 246	2 650 743	2 673 803
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	3 389	2 650	3 692

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2017, le capital social est composé de 10 033 067 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 1 605 306,72 euros.
- Le 22 juin 2017, le conseil d'administration a constaté l'émission de 2 680 413 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.
- Au 30 juin 2017, le capital social est ainsi composé de 12 713 480 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 2 034 172,80 euros.

14.1.2 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence seront éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence est de 210 000, soit 1,7 % du capital de la Société à la date du 30 juin 2017. Ces actions de préférence ne disposent pas du droit de vote et ne bénéficient d'aucun droit de participation aux dividendes. Elles ne sont pas inscrites à la cote d'Euronext Growth.

Sur la base de la seule performance de l'action MEDICREA au cours du 1er semestre 2017, la conversion des actions de préférence en actions ordinaires n'aurait pas pu être possible.

14.1.3 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre

de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

14.1.4 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée en note 1.5 des états financiers au 30 juin 2017. Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 30 juin 2017.

14.1.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

MEDICREA INTERNATIONAL a placé en juin 2017 2 680 413 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,16 €, au prix unitaire de 4,85 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 13 millions d'euros, représentant 21,08% du capital social post-opération de la Société.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission a été portée à 0,79%.

Le Groupe a par ailleurs remboursé au 30 juin 2017, 81 des 200 obligations convertibles émises en avril 2015 auprès d'un investisseur institutionnel, soit la somme de 0,8 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance avril 2020.

14.1.6 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant.

14.2 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions ;
- les attributions gratuites d'actions ;

- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêté de l'exercice ;
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société.

Les actions ordinaires potentielles doivent être traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action des activités ordinaires poursuivies.

Au 30 juin 2017, conformément à la norme IAS 33 et pour éviter un effet relutif, il n'a pas été pris en considération dans la détermination de l'effet de dilution les actions

ordinaires potentielles constituées des plans d'options attribuées (642 290 actions), des actions de préférence (210 000 actions) ainsi que des obligations potentiellement convertibles en actions issues de l'émission d'un emprunt obligataire de 15 000 000 d'euros en août 2016 (2 400 000 actions).

NOTE 15 : AUTRES INFORMATIONS

15.1 Engagements hors bilan

15.1.1 Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Nantissements de fonds de commerce ⁽¹⁾	6 852 659	6 746 836	6 844 850
Gages sur instruments financiers	-	-	153 550
Garanties solidaires	-	500 000	500 000
Gages espèces ⁽²⁾	62 500	62 500	62 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires (principal + intérêts)

(2) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

15.1.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédits court terme

EN EUROS	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	500 000	500 000
Avals et cautions divers	-	-	307 239
Contre garanties BPI ⁽¹⁾	1 524 484	1 742 846	2 094 531

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 30 juin 2017 s'élève à 782 600 euros.

15.2 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	30.06.2017			31.12.2016		
	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL	% DES DROITS DE VOTE	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL	% DES DROITS DE VOTE
ORCHARD INTERNATIONAL ⁽¹⁾	1 727 490	13,59	22,51	1 727 490	17,22	27,24
Denys SOURNAC ⁽²⁾	463 732	3,65	3,02	463 732	4,62	3,66
Jean Philippe CAFFIERO	236 089	1,86	2,98	246 089	2,45	3,76
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL ⁽²⁾	194 587	1,53	1,27	194 587	1,94	1,53
Patrick BERTRAND ⁽²⁾	113 968	0,90	0,86	113 968	1,14	1,04
François Régis ORY ⁽²⁾	108 652	0,85	0,71	108 652	1,08	0,86
Christophe BONNET	52 128	0,41	0,67	52 128	0,52	0,81
Jean Joseph MORENO	22 900	0,18	0,25	22 900	0,23	0,30
Marc RECTON	18 752	0,15	0,20	18 752	0,19	0,25
Total	2 938 298	23,12 %	32,47 %	2 948 298	29,39 %	39,45 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2016 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	59,66 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	35,46 %
- AMELIANE SAS	4,72 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

15.3 Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 5.7, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL. Les montants ont évolué comme suit au cours de chaque 1er semestre des trois derniers exercices :

EN EUROS	MONTANT HT FACTURÉ 1ER SEMESTRE 2017	Montant HT facturé 1er semestre 2016	MONTANT HT FACTURÉ 1ER SEMESTRE 2015
Prestations management	150 000	150 000	146 000
Refacturation personnel	75 750	75 750	75 750
Refacturation directeur délégué	32 000	32 000	32 000
Refacturation frais directeur délégué	-	4 391	-
Quote part sur frais	5 502	5 502	5 502
Loyer et charges locatives	22 310	10 149	10 241
Total	285 562	277 792	269 493

15.4 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

4. Vie boursière

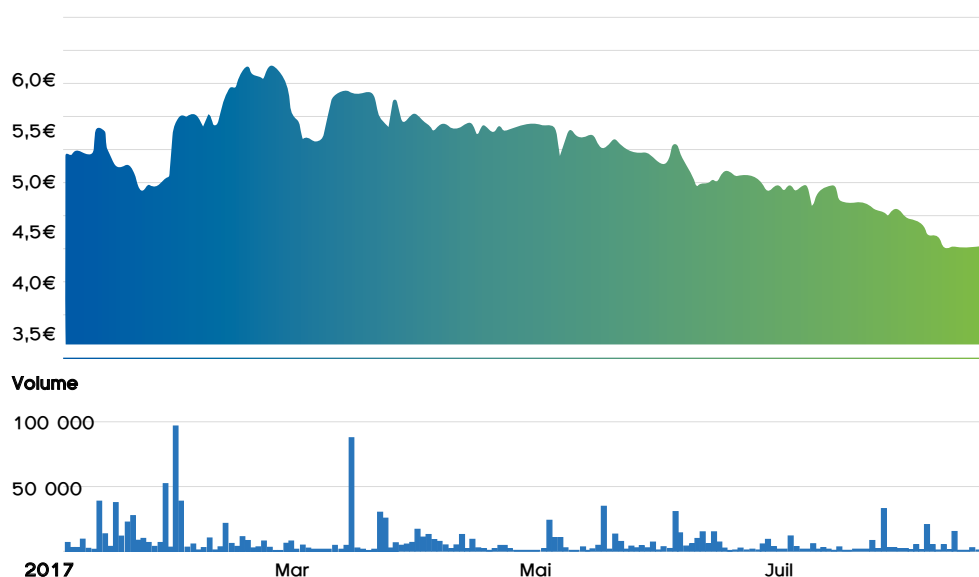
MEDICREA INTERNATIONAL est cotée sur Euronext Growth Paris depuis le 26 juin 2006, sous le code ISIN FR0004178572 et le mnémorique ALMED. L'action a été introduite à 7,94 euros et est cotée en continu depuis février 2007.

L'action MEDICREA est éligible au PEA-PME 2015/2016

conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 publié dans le cadre de l'application de l'article 70 de la loi de finances 2014 n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, et fixant les conditions d'éligibilité des entreprises au PEA-PME. Les investisseurs peuvent ainsi continuer à intégrer les actions MEDICREA au sein de leurs comptes PEA-PME, dispositif dédié à l'investissement dans les petites et moyennes valeurs et bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

4.1 Evolution du cours de bourse

Le cours de bourse a évolué de la manière suivante depuis le 1er janvier 2017 :



4.2 Statistiques boursières

Les chiffres clés relatifs à l'action MEDICREA sur les trois dernières périodes sont récapitulés dans les tableaux ci-après (source Gilbert Dupont).

	30.06.2017 6 mois	31.12.2016 12 mois	31.12.2015 12 mois
Cours de l'action	5,09 €	5,40 €	6,78 €
Capitalisation boursière	65 M€	54 M€	61 M€
Cours le plus haut	6,37 €	7,04 €	9,34 €
Cours le plus bas	4,96 €	4,33 €	6,31 €
Cours moyen	5,62 €	5,46 €	7,75 €
Variation sur la période	(5,74) %	(20,35) %	(22,07) %
Nombre de titres échangés	1 190 295	1 937 451	1 638 981
Capitaux échangés	6,7 M€	10,6 M€	12,8 M€
Taux de rotation du capital	10,31 %	20,18 %	18,76%

4.3 Actionnariat

Le flottant représente plus des deux tiers du capital du Groupe et l'actionnariat se répartit comme suit au 30 juin 2017, en pourcentage du capital et des droits de vote :

	% du capital	% DROITS DE VOTE
Fonds d'investissements	65,3 %	56,3 %
Fondateurs	19,0 %	28,5 %
Dont Denys Sournac et IDS KAP	3,6 %	3,0 %
Dont Jean Philippe Caffiero	1,9 %	3,0 %
Dont ORCHARD INTERNATIONAL	13,5 %	22,5%
Business Angels	8,1 %	8,4 %
Salariés	1,5 %	1,6 %
Public	6,1 %	5,2 %
TOTAL	100,0%	100,0%

4.4 Analyse financière et sources d'informations

Les sociétés de bourse Life Science Advisors (Etats-Unis), Gilbert Dupont et Euroland suivent la valeur.

L'ensemble des communiqués et documents financiers est disponible sur le site internet du Groupe à l'adresse url suivante : www.medicrea.com, ainsi que sur le site d'Euronext Growth : www.euronext.com.

4.5 Calendrier de communication financière

Les publications suivantes ont été ou seront diffusées en 2017 / 2018 :

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2017	Jeudi 13 avril 2017
Chiffre d'affaires du 1er semestre 2017	mardi 11 juillet 2017
Résultats du 1er semestre 2017	mardi 3 octobre 2017
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2017	Jeudi 12 octobre 2017
Chiffre d'affaires annuel 2017	Jeudi 11 janvier 2018

5

INFORMATIONS
SUR LA SOCIÉTÉ
ET SON CAPITAL



MEDICREA[®]
(IM)PROVE

5.1. Capital social

Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social de MEDICREA INTERNATIONAL SA s'élève à 1 605 306,72 euros. Il est composé de 10 033 167 actions d'une valeur nominale de 0,16 euro. Le capital social comprend 10 033 067 actions autorisées, émises et totalement libérées et 100 actions de préférence P ayant des droits et caractéristiques particuliers.

A la clôture des trois derniers exercices, le nombre d'actions et le montant du capital social étaient les suivants :

	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL SOCIAL
Au 31/12/2016	10 033 167	1 605 307 euros
Au 31/12/2015	8 987 688	1 438 030 euros
Au 31/12/2014	8 481 405	1 357 025 euros

La variation enregistrée au cours de l'exercice 2016 fait suite à :

- la constatation de 16 676 stock-options exercées en juillet 2015 mais non constatées au 31 décembre 2015 ;
- l'émission de 1 028 803 actions nouvelles en août 2016 dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.

En août 2016, MEDICREA a réalisé une augmentation de capital par placement privé d'un montant de 5 millions d'euros. 1 028 803 actions ordinaires ont été émises, d'une valeur nominale de 0,16 euro, au prix de 4,86 euros, représentant une décote de 5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des 3 derniers jours de bourse précédant l'opération. La dilution engendrée par cette augmentation de capital, avant pris en compte de la dilution potentielle résultant de la conversion de l'intégralité des obligations émises à la même date, est de 10,3%.

En juin 2017, MEDICREA a réalisé une augmentation de capital par placement privé d'un montant de 13 millions d'euros. 2 680 413 actions ordinaires ont été émises, d'une valeur nominale de 0,16 euro, au prix de 4,85 euros, représentant une décote de 9,94 % par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des vingt dernières séances de bourse précédant la décision du Président Directeur Général (5,35 euros) et de 4,53% par rapport au cours de clôture du 16 juin 2017 (5,08 euros). La dilution engendrée par cette augmentation de capital est de 21,08%.

Le détail complet de ces opérations est donné au paragraphe 1.4.4. du présent Document de Référence.

A la date de rédaction du présent Document de référence, le capital social est composé de 12 713 580 actions et s'élève à 2 034 173 euros.

Le nombre d'actions et le montant du capital social ont été modifiés de la manière suivante au cours des trois derniers exercices :

DATE	NATURE DE L'OPÉRATION	NOMBRE DE TITRES ÉMIS	VALEUR NOMINALE	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION PAR ACTION	MONTANT TOTAL DE LA PRIME D'ÉMISSION	NOMBRE TOTAL D'ACTIONNÉS APRÈS OPÉRATIONS	MONTANT DU CAPITAL SOCIAL APRÈS OPÉRATION
Situation au 31/12/2012			0.16 €				8 458 005	1 353 281 €
17/06/2013	Emission d'actions gratuites	3 500	0.16 €	560 €			8 461 505	1 353 841 €
25/06/2013	Emission d'actions gratuites	6 000	0.16 €	960 €			8 467 505	1 354 801 €
18/12/2013 (création des titres en janvier 2014)	Emission d'actions gratuites	2 000	0.16 €	320 €			8 469 505	1 355 121 €
18/06/2014	Emission d'actions gratuites	11 800	0.16 €	1 888 €			8 481 305	1 357 009 €
01/12/2014	Emission d'actions de préférence	100	0.16 €	16 €			8 481 405	1 357 025 €
02/04/2015	Exercice de stock-options	20 845	0.16 €	3 335 €			8 502 250	1 360 360 €
29/02/2015	Augmentation de capital	485 438	0.16 €	77 670 €	7,14 €	3 466 027 €	8 987 688	1 438 030 €
04/04/2016	Exercice de stock-options	16 676	0.16 €	2 668 €			9 004 364	1 440 698 €
12/08/2016	Augmentation de capital	1 028 803	0.16 €	164 608 €	4,70 €	4 835 374 €	10 033 167	1 605 307 €
19/06/2017	Augmentation de capital	2 680 413	0.16 €	428 866 €	4,69 €	12 571 137 €	12 713 580	2 034 173 €
Situation au 30/06/2017			0.16 €				12 713 580	2 034 173 €

Actions détenues en autocontrôle

Néant

Actions à droits de vote double

Au 31 décembre 2016, le capital de la Société comprend 2 650 743 actions à droit de vote double. Les conditions d'attribution de ces actions sont détaillées au chapitre 5.3., paragraphe « Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes ».

Au 30 juin 2017, le capital de la Société comprend 2 637 246 actions à droit de vote double.

Actions non-représentatives du capital

Néant

Actions de préférence

Le 17 décembre 2014, l'Assemblée Générale de la Société a approuvé dans le cadre de l'article L.225-132 du Code de Commerce l'émission de 100 actions de préférence au bénéfice de MMCO, Société par Actions Simplifiée, détenue à parts égales par cinq cadres dirigeants du Groupe MEDICREA, non mandataires sociaux.

A l'issue d'une période de 4 ans, soit le 18 décembre 2018, les actions de préférence attribuées à la société MMCO seront automatiquement converties en nouvelles actions ordinaires de la Société MEDICREA INTERNATIONAL, nombre d'actions d'autant plus important que le cours de bourse de l'action MEDICREA INTERNATIONAL, déterminé par le cours moyen pondéré des volumes de l'action entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sera élevé.

Le tableau ci-dessous présente en fonction de différentes hypothèses du cours de bourse à l'échéance, le nombre d'actions ordinaires MEDICREA INTERNATIONAL émises pour une et 100 actions de préférence et la valeur des avantages octroyés à la société MMCO :

COURS DE BOURSE À L'ÉCHÉANCE	NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES POUR 1 ACTION DE PRÉFÉRENCE	NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES POUR 100 ACTIONS DE PRÉFÉRENCE	VALEUR DE L'AVANTAGE OCTROYÉ POUR 100 ACTIONS DE PRÉFÉRENCE
< 30 euros	1	100	< 3 000 euros
30 euros	1 667	166 700	5 000 000
40 euros	1 750	175 000	7 000 000
50 euros	1 800	180 000	9 000 000
60 euros	1 833	183 300	11 000 000
70 euros	1 857	185 700	13 000 000
80 euros	1 875	187 500	15 000 000
90 euros	2 000	200 000	18 000 000
100 euros	2 100	210 000	21 000 000
> 100 euros	2 100	210 000	21 000 000

Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société MEDICREA INTERNATIONAL pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des 100 actions de préférence est fixé à 210 000 actions ordinaires, soit 2,1 % du capital de la Société à la date du 31 décembre 2016.

L'évaluation du nombre d'actions ordinaires pouvant résulter de la conversion des actions de préférence présente un caractère aléatoire en raison des aléas intrinsèques des événements la sous-tendant, à savoir le cours moyen pondéré des volumes de l'action de la Société MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018. La portée de cet avantage est donc à nuancer dans la mesure où le rapport de conversion des 100 actions de préférence en actions ordinaires pourra varier de 1 pour 100 à 1 pour 210 000. Si le cours de l'action MEDICREA INTERNATIONAL est inférieur à 30 euros, le souscripteur d'une action de préférence ne réalisera qu'un gain minimum équivalent à la valeur de la dite action déterminée comme exposé ci-dessus entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018. A titre d'exemple pour un cours de l'action de 20 euros, l'avantage octroyé pour la société MMCO pour 100 actions de préférence converties en actions ordinaires MEDICREA INTERNATIONAL sera donc de 2 900 euros. Pour information, le cours de clôture de l'action MEDICREA INTERNATIONAL s'élevait à 5,09 euros le 30 juin 2017.

Au 17 décembre 2014, la valeur unitaire d'une action de préférence a été estimée à 1 545 euros par la Société MEDICREA INTERNATIONAL. L'émission de 100 actions de préférence s'est donc traduite par une valeur de souscription globale de 154 500 euros pour la société MMCO apportée à parts égales par chacun de ses dirigeants

actionnaires, soit 30 900 euros par personne. Ce montant a été déterminé à partir des travaux de valorisation réalisés par la société Képler Corporate Finance, tenant compte des caractéristiques propres de ces actions et notamment du fait qu'elles ne disposent pas du droit de vote et ne donnent pas droit à dividendes. Elles ne sont par ailleurs pas inscrites à la côte d'Euronext Growth Paris.

La Société MEDICREA INTERNATIONAL a par ailleurs confié au cabinet Orfis Baker Tilly, expert indépendant, une mission d'appréciation de la valeur du prix d'émission retenu des actions de préférence en analysant la méthode d'évaluation mise en œuvre par la Société ainsi que les hypothèses de valorisation retenues. Dans son rapport final, l'évaluateur a conclu à l'absence d'observations de nature à remettre en cause la valeur de 154 500 euros des droits de préférence attachés aux actions émises au profit de la société MMCO.

Par ailleurs, le Cabinet indépendant Segeco mandaté pour apprécier les droits particuliers résultant de la création de 100 actions de préférence avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la société MMCO, n'a pas formulé d'observation particulière dans son rapport à destination des actionnaires de la Société MEDICREA INTERNATIONAL.

Le détail du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 qui a décidé :

- de créer des actions de préférence dites P présentant les caractéristiques et droits particuliers décrits ci-dessous ;
- de supprimer le droit préférentiel de souscription

réservé aux Actionnaires par l'article L. 225-132 du Code de Commerce à l'occasion de l'émission des actions de préférence P, en intégralité au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est situé à NEYRON (01700) 14 Porte du Grand Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE sous le n° 808 324 115, pour la totalité des cent (100) actions de préférence P à émettre ;

- d'approuver l'avantage particulier en découlant consenti à la Société MMCO.

est repris ci-dessous :

1. Droits particuliers attachés aux actions de préférence P

(i) Droit de conversion des actions de préférence P en actions ordinaires de la Société :

(a) (a) Chaque actions de préférence P sera convertible en un nombre d'actions ordinaires de la Société (ci-après « NAO ») déterminé par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action ordinaire de la Société entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018 inclus (ci-après « Cf ») en utilisant la formule ci-après.

Ainsi, le NAO sera déterminé de la façon suivante :

Si $Cf < 30 \text{ €}$: $NAO = 1$
Si $30 \leq Cf < 40$: $NAO = 50\,000 / Cf$
Si $40 \leq Cf < 50$: $NAO = 70\,000 / Cf$
Si $50 \leq Cf < 60$: $NAO = 90\,000 / Cf$
Si $60 \leq Cf < 70$: $NAO = 110\,000 / Cf$
Si $70 \leq Cf < 80$: $NAO = 130\,000 / Cf$
Si $80 \leq Cf < 90$: $NAO = 150\,000 / Cf$
Si $90 \leq Cf < 100$: $NAO = 180\,000 / Cf$
Si $100 \leq Cf$: $NAO = 210.000 / Cf$

Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence P est ainsi fixé à 210.000, soit 2,5% du capital social de la Société à la date de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2014.

(b) Les actions de préférence P seront automatiquement converties en actions ordinaires de la Société à l'issue d'une période de quatre (4) ans à compter de leur émission.

(c) En cas de survenance d'un événement de nature à affecter la liquidité du titre (et notamment mais non limitativement un changement de contrôle, le dépôt d'une offre de rachat ou d'échange portant sur le titre MEDICREA INTERNATIONAL, ou une fusion par absorption de la Société), l'Assemblée Générale donne pouvoir au Conseil d'Administration de la Société pour décider d'autoriser la conversion par anticipation des actions de préférence P et, le cas échéant, ajuster la formule de conversion figurant ci-dessus de la façon suivante :

$NAO = FMV / Cfa$

Avec:

FMV = Juste valeur des actions de préférence calculée par un expert indépendant et estimée sur la base d'un cours de l'action égal à Cfa et pour une maturité résiduelle au 17 décembre 2018.

Cfa = Le cours moyen pondéré des volumes au cours du premier jour de bourse suivant l'annonce officielle de l'évènement

(d) La conversion des actions de préférence P en actions ordinaires est automatique et irrévocable.

(e) Les actions ordinaires à émettre ou attribuer du fait de la conversion des actions de préférence P le seront pour un prix unitaire par action ordinaire égal à leur valeur nominale.

(f) Les actions ordinaires issues de la conversion des actions de préférence P seront soumises à toutes les dispositions légales, statutaires et conventionnelles et porteront jouissance sous leur nouvelle forme à compter du jour de leur conversion et auront donc droit immédiatement à tout dividende mis en distribution à partir de cette date.

(g) Dans l'hypothèse où NAO ne serait pas un nombre entier, le titulaire des actions de préférence P qui aurait fait l'objet de la conversion recevra un nombre d'actions ordinaires de la Société immédiatement inférieur.

(h) Les actions ordinaires résultant de la conversion des actions de préférence P seront émises ou attribuées par la Société au profit de chaque titulaire d'actions de préférence P qui formulerait une demande de conversion, le prix correspondant sera libéré par chacun des titulaires à due concurrence par une incorporation de la prime d'émission versée par lui lors de la souscription de ses actions de préférence P (les actionnaires de la Société ayant décidé en assemblée d'affecter une partie de cette prime à cette fin).

(i) Conformément aux dispositions de l'article L. 225-132, la décision relative à la conversion des actions de préférence P en actions ordinaires emporte renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions issues de la conversion.

(ii) Suppression du droit de vote :

Les actions de préférence P ne disposent pas du droit de voter dans les assemblées générales de porteurs d'actions ordinaires de la Société.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article L. 228-11 alinéa 5 du Code de Commerce, les actions de préférence P étant émises sans droit de vote, elles sont également privées de droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital en numéraire soumise

à l'approbation de l'Assemblée Générale de porteurs d'actions ordinaires de la Société.

(iii) Limitation du droit de participation aux dividendes :

Les actions de préférence P ne bénéficient pas d'un droit de participation aux dividendes.

2. Termes et conditions relatifs aux actions de préférence P

- Les actions de préférence P émises par la Société ne font pas l'objet d'une inscription à la cote d'Euronext Growth Paris ;

- La catégorie de l'action de préférence P détenue par un actionnaire fait l'objet d'une mention spéciale dans les comptes individuels d'Actionnaires de la Société ;

- Les droits attachés aux actions de préférence P étant attachés aux actions de préférence P et non à leurs titulaires, ils bénéficient aux titulaires successifs desdites actions de préférence P.

- En cas d'augmentation de capital en numéraire ou d'émission de valeurs mobilières donnant droit à des actions par conversion, échange, ou de tout autre manière (notamment dans l'hypothèse de regroupement ou division de la valeur nominale des actions de la Société), les actions nouvelles obtenues du fait de la détention d'actions de préférence P seront-elles-même des actions de préférence P ;

- En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, les actions attribuées en vertu des droits attachés aux actions de préférence P seront-elles-même des actions de préférence P ;

- En cas d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'Assemblée précisera la catégorie des actions nouvellement émises ;

- Conformément aux dispositions de l'article L. 228-16 du Code de Commerce, en cas de modification ou d'amortissement du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire déterminera les incidences de ces opérations sur les droits des porteurs d'actions de préférence ;

- Toute fusion ou scission sera interdite sauf accord préalable des titulaires d'actions de préférence P sur la parité d'échange spécifique tenant compte de leurs droits particuliers ;

- Les dispositions des articles L. 228-98 et L. 228-99-2° du Code de Commerce bénéficient aux titulaires d'actions de préférence P comme s'ils étaient titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

- La Société ne pourra créer de nouvelles actions de préférence P sans l'accord des titulaires des actions de préférence P réunis en Assemblée Spéciale, conformément à l'article L. 225-99 du Code de Commerce ;

- La Société ne pourra procéder au rachat des actions de préférence P sans l'accord des titulaires des actions de préférence P réunis en Assemblée Spéciale, conformément à l'article L. 225-99 du Code de Commerce ;

- Les droits particuliers attachés aux actions de préférence P ne pourront être modifiés que si cette modification est décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire après autorisation préalable par l'Assemblée Spéciale des Actionnaires titulaires d'actions de préférence P, conformément à la loi et aux règlements.

Actions détenues dans la cadre d'un contrat de liquidité

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 07 juin 2016 la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : 146 787

- nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : 147 183

- cours moyen des achats : 5,37 euros

- cours moyen des ventes : 5,34 euros

- montant des frais de négociation : Néant

- nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2016 : 2 650

- valeur évaluée des actions au cours d'achat : 14 310 euros

- valeur nominale des actions : 0,16 euro

- fraction du capital qu'elles représentent : Négligeable

Ces opérations ont été réalisées par la société de bourse Gilbert Dupont, prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidités établi conformément à la charte de déontologie de l'AMF. Ce contrat d'animation est conclu entre la société de bourse Gilbert Dupont et MEDICREA INTERNATIONAL depuis le 1er juillet 2014. Il était auparavant géré par ORCHARD INTERNATIONAL. Des informations complémentaires sur ce contrat sont données au chapitre 1.1.4. du présent Document de Référence.

Capital autorisé non-émis

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, les informations relatives aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital ainsi que l'usage fait au cours de l'exercice 2016 de ces délégations, se présentent comme suit :

**DILUTION MAXI-
MALE
POTENTIELLE SUR
LA BASE
DU CAPITAL SOCIAL
AU
30/06/2017**

NATURE DE LA DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	DATE DE L'AG	RÉSOLUTION	DURÉE DE LA DÉLÉGATION	ÉCHÉANCE DE LA DÉLÉGATION	MODALITÉS DE FIXATION DU PRIX	LIMITE	MISE EN OEUVRE	
Autorisation en vue de procéder à l'attribution d'option d'achat ou de souscription d'actions aux membres salariés et / ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés liées	15/06/2017	9ème résolution	26 mois	15/08/2019		5% des actions composant le capital social le jour de l'attribution. Plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'attribuer des actions gratuites (cf ci-dessous)	406.500 SOP attribuées en 2016 et 210.000 attribuées le 14 septembre 2017	
Autorisation donnée à la Société à acheter en Bourse et détenir ses propres actions dans le cadre du programme de rachat selon les dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce	15/06/2017	6ème résolution	18 mois	15/12/2018		10% du capital social	Détention de 3 061 actions le 14 juin 2017	
Autorisation en vue d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat par la Société de ses propres actions selon les dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce	15/06/2017	8ème résolution	18 mois	15/12/2018		10% du capital social	Néant	
Autorisation en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un PEE par l'intermédiaire d'un FCPE de la Société et des sociétés de son groupe au sens de l'article L.225-180	11/05/2017 15/06/2017	10ème résolution 11ème résolution	26 mois	11/07/2019 15/08/2019		40 000 Euros de nominal	Néant	
Modification des plafonds globaux	11/05/2017	12ème résolution	Cf détail suivant chaque délégation			Plafond global de 600.000 Euros porté à 800.000 Euros et 15.000.000 Euros porté à 25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières		
Délégation de compétence en vue de décider d'une ou plusieurs augmentations du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (art L.225-129-2 et L.228-91)	11/05/2017	5ème résolution	26 mois	11/07/2019		800.000 Euros de nominal/25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant	
Délégation de compétence en vue de décider d'une ou plusieurs augmentations du capital par voie d'offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription (article L.225-129-2, L.225-135, L.228-91 et suivants)	11/05/2017	6ème résolution	26 mois	11/07/2019	Au moins égal à la moyenne pondérée des 20 dernières séances de bourse avec une décote max de 10%	800.000 Euros de nominal/25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant	28,23% (16,66% max par an), s'impute sur les plafonds globaux
Délégation de compétence en vue de décider d'une ou plusieurs augmentations du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre visée au II de l'article 411-2 du code monétaire modifié par l'ordonnance 2009-80 du 22 janvier 2009 (article L.225-136 du Code de Commerce)	11/05/2017	7ème résolution	26 mois	11/07/2019	Au moins égal à la moyenne pondérée des 20 dernières séances de bourse avec une décote max de 10%	800.000 Euros de nominal/25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant	28,23% (16,66% max par an), s'impute sur les plafonds globaux
Autorisation en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire de souscription dans la limite de 15% de l'émission initiale	11/05/2017	8ème résolution	26 mois	11/07/2019		800.000 Euros de nominal/25.000.000 Euros pour les valeurs mobilières	Néant	28,23% (16,66% max par an), s'impute sur les plafonds globaux
Autorisation en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre aux membres salariés et / ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés liées ; autorisation d'augmentation du capital corrélatrice en cas d'attribution d'actions à émettre	15/06/2017	10ème résolution	26 mois	15/08/2019		5% des actions composant le capital social le jour de l'attribution. Plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'attribuer des options d'achat ou de souscription d'actions (cf ci-dessus)	72 990 Néant	
Autorisation à donner à l'effet de décider d'augmenter le capital par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du Droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dénommées (Art L.225-138)	11/05/2017	9ème résolution	18 mois	11/11/2018	Au moins égal à la moyenne pondérée des 20 dernières séances de bourse avec une décote max de 10%	800.000 Euros de nominal/25.000.000 Euros. Ne s'impute pas sur les plafonds globaux	** Emission de 2 680 413 actions nouvelles en juin 2017	15,42%. Ne s'impute pas sur les plafonds globaux. 2 319 857 actions peuvent encore être émises dans le cadre de cette résolution

* Les plafonds votés lors de ces Assemblées ont été augmentés par l'Assemblée Générale du 11 mai 2017
 * Le plafond de 600.000 euros de nominal correspondrait à l'émission de 3 750 000 actions nouvelles
 * Le plafond de 800.000 euros de nominal correspondrait à l'émission de 5 000 000 actions nouvelles
 Sur la base d'un capital social de 12 713 580 actions au 30 juin 2017, la dilution maximale (selon les délégations) est donc de 28,23%

** Usage fait de la délégation du 11 mai 2017 (au profit d'une catégorie de personnes)
 Emission en juin 2017 de 2 680 413 actions nouvelles au profit des souscripteurs suivants :
 Keren Finances : 660 244 actions soit 25 % du total des actions souscrites
 Amiral Gestion : 485 474 actions soit 18 % du total des actions souscrites
 Oddo Merien : 466 055 actions soit 17 % du total des actions souscrites
 Portzamparc Gestion : 300 855 actions soit 11 % du total des actions souscrites
 Autres investisseurs : 767 607 actions soit 29 % des actions souscrites

Capital potentiel

Des informations complémentaires sur les options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les actions gratuites sont données au chapitre 2.2. du présent Document de Référence (tableaux 8 à 10 de la position-recommandation AMF n°2014-14 sur les rémunérations des dirigeants)

Au 31 décembre 2016 :

- le nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions non-exercées est de 569 718. L'exercice de ces options donnerait droit à 569 718 actions nouvelles ;
- l'applicabilité des critères de conversion sur les 100 actions de préférence existantes entraînerait la création de 210 000 actions nouvelles au maximum ;

- Le nombre d'actions gratuites dont le délai d'acquisition n'est pas expiré est de 72 990. La livraison de ces actions donnera droit à 72 990 actions nouvelles ;

- 2 400 000 obligations convertibles ont été souscrites par Athyrium Capital Management en août 2016. Chacune des obligations, arrivant à échéance en août 2020, sera convertible en nouvelle action ordinaire de la Société au ratio initial d'une action pour une obligation au prix de 6,25 euros par action représentant la moyenne pondérée des cours des cinq dernières séances de bourse ayant précédé l'émission des obligations majorée d'une prime de 22,5%. La conversion de la totalité des obligations souscrites en août 2016 par Athyrium entraînerait la création de 2 400 000 actions nouvelles. Ces obligations sont assorties d'une prime de non conversion de 10% du nominal.

La dilution engendrée serait la suivante :

	EXERCICE DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ATIONS	CONVERSION DES ACTIONS DE PRÉFÉRENCE	ACTIONS GRATUITES RESTANT À LIVRER	CONVERSION DES OBLIGATIONS ATHYRIUM
Nombre d'action au 31 Décembre 2016	10 033 167			
Actions de préférence non cotées (non prise en compte)	100			
Nombre d'actions en circulation au 31 Décembre 2016	10 033 167			
Nombre d'actions créées	569 718	210 000	72 990	2 400 000
Dilution	5,4 %	2,1 %	0,7 %	19,3 %
Dilution cumulée	5,4 %	7,2%	7,8 %	24,5 %

L'augmentation de capital réalisée en août 2016 par émission de 1 028 803 actions nouvelles avait engendré une dilution de 10,3%.

L'augmentation de capital réalisée en juin 2017 par émission de 2 680 413 actions nouvelles a engendré une dilution de 21,08%. Au 30 juin 2017, la dilution engendrée par les différents éléments listés ci-dessus devient la suivante :

	EXERCICE DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ATIONS	CONVERSION DES ACTIONS DE PRÉFÉRENCE	ACTIONS GRATUITES RESTANT À LIVRER	CONVERSION DES OBLIGATIONS ATHYRIUM
Nombre d'action au 30 Juin 2017	12 713 480			
Actions de préférence non cotées (non prise en compte)	100			
Nombre d'actions en circulation au 31 Décembre 2016	12 713 380			
Nombre d'actions créées	569 718	210 000	72 990	2 400 000
Dilution	4,3%	1,6%	0,6%	15,9%
Dilution cumulée	4,3%	5,8%	6,3%	20,4%

Des informations complémentaires sur stock-options et actions gratuites sont données en note 5. des comptes consolidés au 31 décembre 2016 au chapitre 4.1.

Nantissement

Dans le cadre d'un contrat de prêt consenti par la Banque Neuflyze OBC à la société ORCHARD INTERNATIONAL afin de souscrire à des opérations sur le capital ou obligataires concernant la Société MEDICREA INTERNATIONAL, une part du capital de MEDICREA INTERNATIONAL a fait l'objet d'un nantissement :

NOM DE L'ACTIONNAIRE INSCRIT AU NOMINATIF	BÉNÉFICIAIRE	DATE DE DÉPART DU NANTISSEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE DU NANTISSEMENT	CONDITION DE LEVÉE DU NANTISSEMENT	NOMBRE D' ACTIONS NANTIES DE L'ÉMETTEUR	% DE CAPITAL NANTI DE L'ÉMETTEUR
ORCHARD INTERNATIONAL	Banque Neuflyze OBC	14/11/2011	31/07/2017	Complet remboursement en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires de l'obligation garantie	230 000	1,8%

Le prêt ayant été totalement remboursé en juillet 2017, la main levée est en cours.

Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant

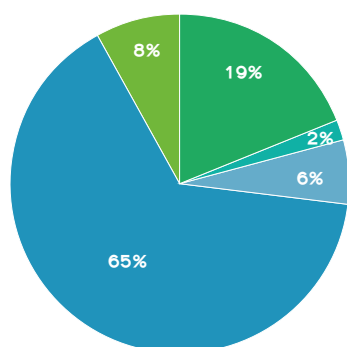
5.2 Principaux actionnaires

Répartition du capital et des droits de vote

Sur la base des informations connues par la Société, au 30 juin 2017 le capital social et les droits de vote de MEDICREA INTERNATIONAL sont répartis de la manière suivante (hors actions de préférence) :

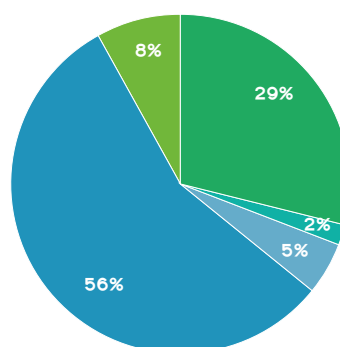
Répartition du capital

12 713 480 actions*



Répartition des droits de vote

15 350 726 droits de vote



* Hors actions de préférence

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années et fait apparaître le détail des actionnaires détenant plus de 5% du capital social et / ou des droits de vote :

	AU 31.12.2016			AU 31.12.2015			AU 31.12.2014		
	Nombre d'actions	% du Capital	% des Droits de vote	Nombre d'actions	% du Capital	% des Droits de vote	Nombre d'actions	% du Capital	% des Droits de vote
Fondateurs	2 437 311	24,3%	34,7%	2 244 126	25,0%	36,1%	2 175 633	25,6%	37,8
Orchard International (1)	1 727 490	17,2%	27,2%	1 727 490	19,2%	29,7%	1 727 490	20,3%	30,1%
Denys SOURNAC	463 732	4,6%	3,7%	270 547	3,0%	2,3%	202 054	2,4%	3,5%
Jean-Philippe CAFFIERO	246 089	2,5%	3,8%	246 089	2,7%	4,1%	246 089	2,9%	4,2%
Fonds d'investissements	5 627 524	56,1%	47,0%	4 908 961	54,6%	44,6%	4 291 848	50,5%	40,7%
Grandeur Peak Advisors	625 568	6,2%	4,9%	625 568	7,0%	5,4%	533 030	6,3%	4,7%
Lazard	400 000	4,0%	3,2%	400 000	4,5%	3,4%	306 210	3,6%	5,1%
Autres (2)	4 601 956	45,9%	38,9%	3 883 393	43,2%	35,8%	3 452 608	40,6%	30,8%
Business angels (2)	926 167	9,2%	9,4%	801 497	8,9%	9,9%	806 497	9,5%	10,3%
Public	954 494	9,5%	7,9%	945 433	10,5%	8,4%	1 088 485	12,8%	9,9%
Salariés	87 571	0,9%	1,1%	87 571	1,0%	1,0%	133 989	1,6%	1,3%
TOTAL	10 033 067	100%	100%	8 987 588	100%	100%	8 496 452	100%	100%

(1) Actions détenues par Denys SOURNAC et Jean-Philippe CAFFIERO par l'intermédiaire de la holding ORCHARD INTERNATIONAL

(2) Aucun des actionnaires classés dans cette catégorie ne dépasse les 5% de détention du capital et / ou des droits de vote au 31 décembre 2016

L'actionnaire majoritaire de MEDICREA INTERNATIONAL est la société ORCHARD INTERNATIONAL dont le capital social est réparti de la manière suivante au 31 décembre 2016 :

- Société civile DS Company	58,37%
- Société civile PLG Invest	36,60%
- L'AMELIANE	4,87% ⁽³⁾
- Christelle LYONNET	0,13%
- Denys SOURNAC	0,03%

(3) Société détenue par François-Régis ORY, administrateur de MEDICREA INTERNATIONAL

En juin 2017, la Société a émis 2 680 413 actions nouvelles, souscrites principalement par les investisseurs suivants : Keren Finance, Amiral gestion, Oddo Meriten, Portzamparc gestion, Cogefi et Vatel capital. Cette augmentation de capital ayant engendré une dilution de 21,08%, l'actionnariat a évolué de la manière suivante au 30 juin 2017 :

	AU 30.06.2017			AU 31.12.2016		
	Nombre d'actions	% du Capital	% des Droits de vote	Nombre d'actions	% du Capital	% des Droits de vote
Fondateurs	2 419 311	19,0%	28,5%	2 437 311	24,3%	34,7%
Orchard International (1)	1 727 490	13,6%	22,5%	1 727 490	17,2%	27,2%
Denys SOURNAC	455 732	3,6%	3,0%	463 732	4,6%	3,7%
Jean-Philippe CAFFIERO	236 089	1,9%	3,0%	246 089	2,5%	3,8%
Fonds d'investissements	8 307 937	65,3%	56,3%	5 627 524	56,1%	47,0%
Keren Finance	660 244	5,2%	4,3%			
Grandeur Peak Advisors	625 568	4,9%	4,1%	625 568	6,2%	4,9%
Lazard	400 000	3,1%	2,6%	400 000	4,0%	3,2%
Autres (2)	6 622 125	52,1%	45,3%	4 601 956	45,9%	38,9%
Business angels (2)	1 023 876	8,1%	8,4%	926 167	9,2%	9,4%
Public	775 710	6,1%	5,3%	945 494	9,5%	7,9%
Salariés	186 646	1,5%	1,6%	87 571	0,9%	1,4%
TOTAL	12 713 480	100%	100%	10 033 067	100%	100%

(1) Actions détenues par Denys SOURNAC et Jean-Philippe CAFFIERO par l'intermédiaire de la holding ORCHARD INTERNATIONAL

(2) Aucun des actionnaires classés dans cette catégorie ne dépasse les 5% de détention du capital et / ou des droits de vote au 30 juin 2017.

MEDICREA a recouru à la procédure dite TPI (titres au porteur identifiables) auprès d'EUROCLEAR afin d'obtenir une analyse complète de son actionnariat. Au 30 septembre 2017, les 25 premiers actionnaires détiennent 80% du capital dont :

- Fondateurs : 18,9% du capital ;
- Vatel : 6,3% ;
- Cogefi : 6,09% ;
- Keren Finances : 5,18%.

Le tableau suivant présente la répartition précise du capital au 30 septembre 2017, en nombre d'actions et en droits de vote :

	Au 30.09.2017		
	NOMBRE D' ACTIONS	% DU CAPITAL	% DES DROITS DE VOTE
Fondateurs	2 409 311	18,9%	28,3%
Orchard International (1)	1 727 490	13,6%	22,5%
Denys SOURNAC	455 732	3,6%	3,0%
Jean-Philippe CAFFIERO	2 26 089	1,8%	2,8%
Fonds d'investissements	7 693 153	60,4%	52,0%
Vatel	797 987	6,3%	5,2%
COGEFI	775 681	6,1%	5,1%
Keren Finance	660 244	5,2%	4,3%
Amiral Gestion	572 474	4,5%	3,7%
Oddo Assets Management	474 572	3,7%	3,1%
Grandeur Peak Advisors	439 029	3,4%	2,9%
Lazard	434 000	3,4%	2,6%
ODYSSEE VENTURE	374 934	2,9%	2,4%
AMUNDI	337 514	2,6%	2,2%
PORTZAMPARC A.M	310 855	2,4%	2,0%
IXO P.E	288 276	2,3%	3,8%
SIGMA GESTION	287 035	2,3%	1,9%
OTC A.M	268 808	2,1%	2,6%
Autres (2)	1 671 744	13,1%	10,3%
Business angels (2)	897 888	7,0%	7,5%
Public	1 616 370	12,7%	10,9%
Salariés	129 848	1,0%	1,3%
TOTAL	12 746 570	100%	100%

Droits de vote double

Au 31 décembre 2016, 2 650 743 actions disposant d'un droit de vote double en Assemblées Générales, sont détenues par les sociétés et personnes suivantes, et ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015	AU 31/12/2014
ORCHARD INTERNATIONAL	1 727 490	1 727 490	1 657 250
IXO Private Equity	288 276	256 054	256 054
Jean-Philippe CAFFIERO	230 889	230 889	230 889
Denys SOURNAC	-	-	188 000
Autres actionnaires	404 088	418 557	403 484
TOTAL	2 650 743	2 641 990	2 744 677

Au 30 juin 2017, 2 637 246 actions disposent de droits de vote double.

Droits de vote théoriques et droits de vote exerçables

Au 31 décembre 2016, il n'y a pas d'écart entre le nombre de droits de vote théoriques et le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale.

Contrôle de l'émetteur

La Société n'a pas choisi de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général, toutes deux exercées par Monsieur Denys SOURNAC. Cependant, des mesures ont été prises afin de limiter le risque de contrôle abusif de l'actionnaire principal :

- le Conseil d'Administration est très majoritairement composé d'administrateurs indépendants : ils sont au nombre de 6 sur un Conseil d'Administration composé de 9 membres. Ce choix traduit une volonté d'apporter un autre éclairage sur les décisions prises, de questionner régulièrement la Direction sur les orientations stratégiques prises et l'avancement des réalisations ;
- la présence d'un Directeur Général Délégué permet également d'équilibrer le contrôle exercé par le Président Directeur Général ;
- enfin, le comité adhoc, qui a pour mission de définir et proposer les montants et modalités des prestations rendues par la société ORCHARD INTERNATIONAL

dans laquelle Messieurs Denys SOURNAC et Jean-Philippe CAFFIERO sont actionnaires, est composé exclusivement de membres indépendants du Conseil d'Administration.

Franchissements de seuils

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, il est indiqué ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement à la clôture de l'exercice plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

AU 31.12.2016

AU 31.12.2015

AU 31.12.2014

	% du Capital	% des Droits de vote	% du Capital	% des Droits de vote	% du Capital	% des Droits de vote
Plus de 5%	Grandeur Peak Advisors	Grandeur Peak Advisors	Grandeur Peak Advisors	Grandeur Peak Advisors	OTC Asset Management Grandeur Peak Advisors Odyssee Venture	IXO Private Equity
Plus de 15%	Orchard International		Orchard International			
Plus de 20%					Orchard International	
Plus de 25%		Orchard International		Orchard International		Orchard International

Au 30 juin 2017, à l'issue de l'augmentation de capital et de l'émission de 2 680 413 actions nouvelles au total, la société Keren Finance a notifié à la Société et à l'Autorité des Marchés Financiers le franchissement de seuil de détention de 5% du capital de la Société. La société Grandeur Peak n'ayant pas participé à cette augmentation de capital, cette dernière a donc franchi à la baisse le seuil de 5%. Par ailleurs, la Caisse des Dépôts et Consignation a confirmé à la Société avoir franchi en 2017 à la baisse le seuil de 2% du capital.

De plus, les statuts prévoient que toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, de quelque manière que ce soit, au sens de l'article L.233-10 du Code de Commerce, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 I et II du Code de Commerce, un nombre d'actions représentant une fraction égale à 2 % du capital ou des droits de vote aux assemblées, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social de

la Société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France. Cette information est renouvelée pour le franchissement de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote sans limitation.

Participation des dirigeants et mandataires sociaux

Le détail des intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital social de la Société est présenté au chapitre 2.1.1.

Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'accord qui, à une date ultérieure, pourrait entraîner un changement de son contrôle.

Evolution de l'actionnariat depuis le 31 décembre 2016

A la date de dépôt du présent document, le capital social est composé de 12 713 580 actions, comprenant 100 actions de préférence.

5.3. Acte constitutif et statuts

Objet social de la Société (Article 2 des statuts de la Société)

La Société a pour objet, en tous pays :

- l'exploitation directe ou indirecte, la commercialisation de tous brevets d'invention,
- la production et la commercialisation, sous toutes ses formes, en France ou à l'étranger, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, d'implants, instruments et équipements pour la chirurgie humaine,
- la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus définies,
- la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, obligations et de tous droits sociaux dans toutes affaires, entreprises, groupements d'intérêts économiques, sociétés créées ou à créer ainsi que la création de tous groupements de sociétés. La prestation de services administratifs, commerciaux, et comptables et d'une façon générale, la prestation de tous services utiles aux entreprises.

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Dispositions contenues dans l'acte constitutif et les statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction

Les dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction sont exposées respectivement aux chapitres 2.1.2. et 2.1.3. du présent Document de Référence.

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Selon l'article 13 des statuts,

1 - Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis quatre (4) ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

2 - Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'Assemblée Générale.

3 - Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit quelconque, les propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre auront à faire leur affaire personnelle du groupement, et éventuellement de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

L'attribution de droit de vote double a été autorisée par l'Assemblée Générale du 10 Mars 2006.

Les caractéristiques des Actions de préférence sont données au chapitre 5.3. du présent Document de Référence.

Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe pas de disposition autre que celles prévues par la loi pour modifier les droits des actionnaires.

Conditions dans lesquelles sont convoquées les Assemblées Générales annuelles et les Assemblées Générales extraordinaires des actionnaires

Selon les articles 23 et 24 des statuts :

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi. En outre, et cas d'urgence, le Comité d'entreprise, s'il existe, peut demander en justice la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation. La convocation est effectuée trente-cinq jours avant la date de l'assemblée par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social. Chaque actionnaire doit également être convoqué par lettre simple ou, sur sa demande et à ses frais, par lettre recommandée.

Cette convocation peut également être transmise par un moyen électronique de télécommunication mis en œuvre dans les conditions de l'article 120-1 du décret du 23 mars 1967, à l'adresse indiquée par l'actionnaire.

Lorsque l'assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées six jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première assemblée. L'avis ou les lettres de convocation de cette deuxième assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première. En cas d'ajournement de l'assemblée par décision de justice, le juge peut fixer un délai différent.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée.

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires pourront :

- soit adresser à la société une procuration sans indication de mandataire ;
- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou au partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité (les statuts de la société ne prévoient pas, pour le moment, la possibilité de se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix) ;
- soit utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance.

Toutefois, conformément aux dispositions réglementaires, seuls pourront assister à l'assemblée, voter par correspondance ou s'y faire représenter, les actionnaires qui auront justifié de cette qualité par l'enregistrement comptable des titres à leur nom (ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte) au 2ème jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure (heure de Paris) :

- En ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives : par l'inscription en compte des actions au registre des actions nominatives de la Société ;
- En ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur : par le dépôt au siège de la Société, d'une attestation de participation délivrée par un intermédiaire habilité constatant l'enregistrement comptable des titres, annexée au formulaire de vote ou de procuration ou à la demande de carte d'admission.

Un formulaire unique de vote par correspondance et de pouvoir sera tenu à la disposition des actionnaires au siège de la Société ou pourra être demandé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à compter de la convocation de l'assemblée.

Il sera fait droit à toute demande reçue au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en considération que si les formulaires, dûment complétés et signés, sont parvenus au siège social de la société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Tout actionnaire ayant déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir, demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, n'aura plus la possibilité de choisir un autre mode de participation à l'assemblée.

Pour chacune des Assemblées il n'est pas prévu de possibilité de voter par des moyens électroniques de télécommunication et de ce fait aucun site visé à l'article R. 225-61 du Code de Commerce n'est aménagé à cette fin.

Disposition de l'acte constitutif et des statuts qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Néant

Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi

Néant

5.4 Informations et historique sur la vie juridique de la Société

Forme juridique, siège social et législation de l'émetteur

MEDICREA INTERNATIONAL est, depuis une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2002, une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration soumise aux dispositions du Livre II du Code de Commerce et du décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, dont le siège juridique est situé :

5389 Route de Strasbourg - Vancia
69140 Rillieux-la-Pape
Téléphone +33 4 72 01 87 87
Fax +33 4 72 01 87 88
www.medicrea.com

Date de constitution et durée de vie de la Société

La Société a été constituée sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée par acte sous seing privé en date du 25 novembre 1993 déposé en plusieurs exemplaires auprès du Greffe du tribunal de Commerce de Lyon le 2 décembre 1993. La constitution a régulièrement fait l'objet d'une publication dans un journal d'annonces légales.

La Société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit le 2 décembre 1993, expirant, sauf dissolution anticipée ou prorogation, au 1er décembre 2092.

Lieu et numéro d'enregistrement de la société

La Société est identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 393 175 807. Son activité est rattachée au code APE 4646Z.

Exercice social

Selon l'article 31 des statuts, chaque exercice social a une durée de douze mois, qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Evènements marquants dans le développement de la Société

Les évènements majeurs du développement du Groupe sont mentionnés au paragraphe 1.2.1.

5.5 Informations sur les participations

La liste des filiales et participations est exposée au chapitre 1.2.2. du présent Document de Référence.

5.6 Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont détaillées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes figurant au chapitre 4.5. du présent Document de Référence.

La note 15.3. de l'annexe aux comptes consolidés 2016 figurant au chapitre 4.1. fournit un détail chiffré des opérations avec les parties liées.

5.7 Salariés

Au 31 décembre 2016, l'effectif de MEDICREA est composé de 169 collaborateurs. Des informations plus détaillées concernant l'effectif du Groupe sont données au chapitre 3.2. du présent Document de Référence.

Au 31 décembre 2016, le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées détient un peu plus de 0,87 % du capital de la Société dont 0,55 % via le plan d'épargne entreprise. Plusieurs dispositifs permettent aux salariés d'acquérir des actions MEDICREA INTERNATIONAL.

Plan Epargne Groupe

MEDICREA INTERNATIONAL a mis en place un Plan d'Epargne Groupe (PEG) ouvert aux salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté. Les fonds sont gérés par le Crédit du Nord. Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés au cours de l'exercice 2016, et donc aucun abondement de la part de la Société n'a été versé.

Options consenties aux salariés – Attribution d’actions gratuites

Conformément à l’article L. 225-184 du Code de Commerce, il est précisé que

- le 7 juin 2016, l’Assemblée Générale des actionnaires de MEDICREA a autorisé le Conseil d’Administration pour une durée de 26 mois à consentir des options donnant droit, soit 1) à la souscription d’actions nouvelles de la Société à émettre à titre d’augmentation de capital, soit 2) à l’achat d’actions acquises par la Société dans les conditions légales ;
- le 18 décembre 2015, l’Assemblée Générale des actionnaires de MEDICREA a autorisé le Conseil d’Administration pour une durée de 26 mois à attribuer des actions gratuites existantes ou à émettre.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce, l’Assemblée Générale doit être informée des plans d’option et des attributions gratuites d’actions, par le biais de rapports spéciaux.

406 500 stock-options et 72 990 actions gratuites ont été attribuées en 2016 dans le cadre de cette résolution.

Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2016 et des levées d’options, les actions gratuites et stock-options attribuées aux salariés s’élèvent respectivement à 167 273 et 569 718 au 31 décembre 2016.

Employee Stock Purchase Plan – Plan d’achat d’actions salarié aux Etats-Unis

Un plan d’achat d’actions pour les salariés est en place depuis le 1er janvier 2015. Il est réservé aux salariés de la filiale américaine MEDICREA USA et leur permet d’acquérir des actions de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL. Ce plan d’achat d’actions a été mis en place dans le respect des lois américaines et répond aux critères des « Employee stock purchase plan » définis au paragraphe 423 du Code des impôts américain.

Le fonctionnement du plan est résumé ci-dessous :

Période

Le plan est mis en place pour une période de 12 mois, renouvelable automatiquement tous les ans sauf décision contraire. La première période du plan correspondait à l’année civile 2015.

Eligibilité

Les salariés de la filiale américaine MEDICREA USA

présents dans le Groupe depuis au moins 24 mois au 31 décembre de l’année précédant le début du plan peuvent y souscrire. Ce critère a été ramené à 12 mois de présence par avenant du 4 juin 2015 puis à 3 mois par décision du conseil du 18 décembre 2015.

Fonctionnement

Le salarié confirme sa participation au plan par la signature d’un accord. Chaque mois, un montant défini sera déduit de son salaire et transféré sur un compte nominatif. Le salarié pourra faire un virement exceptionnel complémentaire du montant de son choix entre le 1er et le 10 décembre de l’année. Sur cette même période, le salarié pourra décider d’exercer ou non l’option d’achat d’actions. En cas d’exercice de l’option, un courtier procédera à l’achat des actions sur le marché avant le 31 décembre.

Le prix d’achat proposé au salarié est égal à 85% du cours de l’action le plus bas entre le 1er janvier et le 30 novembre de l’année.

Le salarié ne pourra pas exercer l’intégralité de l’option d’achat d’actions si cela l’amène à détenir 1% ou plus du capital social ou des droits de vote de la Société ou si cela lui permet d’acquérir plus de 25 000 USD d’actions ou plus de 100 000 actions sur l’année.

Le salarié ne pourra pas vendre ou transférer ses actions moins de 24 mois à compter du 1er janvier de l’année d’achat des actions. Ainsi, si le salarié a acquis des actions de MEDICREA INTERNATIONAL par l’exercice de son option d’achat en décembre 2015, il ne pourra pas les vendre ou les transférer avant le 1er janvier 2017. Cette règle ne s’applique pas en cas de départ du salarié ou en cas de fusion / acquisition de la filiale américaine ou de la société mère.

En 2016, 7 879 actions ont été souscrites par 7 salariés à un cours de 4,32 USD (en 2015, 6 299 actions avaient été souscrites par 7 salariés à un cours de 6,41 USD). La différence entre le prix effectivement versé par la société pour acquérir les titres et le prix payé par les salariés est passée en charge de l’exercice. Les frais liés à l’administration de ce plan, 14 862 dollars en 2016 (17 918 dollars en 2015) sont supportés par MEDICREA USA. Ce plan sera clôturé en fin d’année 2017.

Actions de préférence

Le 17 décembre 2014, l’Assemblée Générale de la Société a approuvé dans le cadre de l’article L.225-132 du Code de Commerce l’émission de 100 actions de préférence au bénéfice de MMCO, Société par Actions Simplifiée, détenue à parts égales par cinq cadres dirigeants du Groupe MEDICREA, non mandataires sociaux.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



MEDICREA[®]
(IM)PROVE

6.1. Personnes Responsables

Responsable du Document de référence et du rapport financier annuel

Denys SOURNAC
Président et Directeur Général
Téléphone : +33 4 72 01 87 87
dsournac@medicrea.com

Attestation de la personne responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel figurant en page 227 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Denys SOURNAC
Président et Directeur Général

Responsables de l'information financière



Denys SOURNAC
Président et Directeur Général
Téléphone : +33 4 72 01 87 87
dsournac@medicrea.com



Fabrice KILFIGER
Directeur Administratif et Financier
Téléphone : +33 4 72 01 87 87
fkilfiger@medicrea.com

6.2. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

Ernst & Young et Autres

Représenté par Monsieur Nicolas SABRAN

Tour Oxygène

10-12 boulevard Marius Vivier Merle

69393 Lyon Cedex 03

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Premier mandat : Exercice clos le 31 décembre 2007

Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 20 juin 2013

Expiration du mandat : Assemblée Générale relative à l'exercice 2018

ODICEO

115, boulevard de Stalingrad

Représenté par Monsieur Alain FAYEN

B.P. 52038

69616 Villeurbanne cedex

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Premier mandat : Exercice clos le 31 décembre 2014

Expiration du mandat : Assemblée Générale relative à l'exercice 2019

Commissaires aux Comptes titulaires suppléants

AUDITEX

129 rue Servient

69003 Lyon

Premier mandat : Exercice clos le 31 Décembre 2007

Dernier renouvellement : Assemblée Générale du 20 juin 2013

Expiration du mandat : Assemblée Générale relative à l'exercice 2018

Monsieur Jean-Pascal REY

115, boulevard de Stalingrad

B.P. 52038

69616 Villeurbanne cedex

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Premier mandat : Exercice clos le 31 décembre 2014

Expiration du mandat : Assemblée Générale relative à l'exercice 2019

Les Sociétés Ernst & Young et Autres et Odicéo sont Commissaires aux Comptes de la Société MEDICREA INTERNATIONAL SA. La Société Odicéo est Commissaire aux Comptes de la Société MEDICREA TECHNOLOGIES SAS, filiale à 100% de MEDICREA INTERNATIONAL.

6.3. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant

6.4. Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent être consultés sur support physique au siège social de la Société, 5389 route de Strasbourg – Vancia – 69140 Rillieux-la-Pape, ou obtenus par voie électronique à titre gratuit et sur simple demande:

- l'acte constitutif et les statuts de la Société ;
- tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de la Société ;
- les informations financières historiques de la Société et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document de Référence.

L'information réglementée au sens du règlement général de l'AMF est disponible sur le site Internet de la Société (www.medicrea.com) ainsi que sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Euronext (www.euronext.com).

6.5. Tables de concordance

6.5.1. Table de concordance du Document de référence

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement n°809/2004 pris en application de la directive prospectus et aux pages du présent Document de référence.

	Paragraphes	N° Pages
1. PERSONNES RESPONSABLES		
1.1. Nom et Fonction des personnes responsables	6.1.	289
1.2. Déclaration des personnes responsables	6.1.	289
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	6.2.	290
2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	6.2.	290
2.2. Changements des contrôleurs légaux	N/A	N/A
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	1.1.	11
3.1. Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur	1.1.	11
3.2. Présentation des informations financières sélectionnées pour les périodes intermédiaires	1.1.	11
4. FACTEURS DE RISQUE	1.5.	86
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1. Histoire et évolution de la Société	5.4.	285
5.1.1. Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	5.4.	285
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	5.4.	285
5.1.3. Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	5.4.	285
5.1.4. Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire	5.4.	285
5.1.5. Evènements importants dans le développement des activités de l'émetteur	1.2.1	22
5.2. Investissements	1.3.6.	68
5.2.1 Principaux investissements réalisés	1.3.6	68
5.2.2. Principaux investissements en cours	1.3.6	68
5.2.3. Investissements à venir	1.3.6	68
6. APERÇU DES ACTIVITÉS		
6.1. Principales activités	1.3.	27
6.1.1. Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités	1.3.	27
6.1.2. Nouveau produit / service important lancé sur le marché, état de développement	1.3.	27
6.2. Principaux marchés	1.3.	27
6.3. Evénements exceptionnels	1.5.5.	97
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1.3.5.	61
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.3.	27

	Paragraphes	N° Pages
7. ORGANIGRAMME		
7.1. Description sommaire du Groupe	1.2.2.	23
7.2. Liste des filiales importantes	1.2.2.	23
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS		
8.1. Immobilisations corporelles importantes et charge majeure pesant dessus	1.2.3.	27
8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.	1.2.3. / 3.3.	27/126
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
9.1. Situation financière	1.4.2.	73
9.2. Résultat d'exploitation	1.4.2.	73
9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	1.4.2.	73
9.2.2. Explication des changements intervenus dans les états financiers	1.4.2.	73
9.2.3. Stratégie ou facteur pouvant influencer ou ayant influé sur les opérations de l'émetteur	1.4.2.	73
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
10.1. Informations sur les capitaux	1.4.4.	81
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	1.4.4.	81
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	1.4.4.	81
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sur les opérations de la Société	1.4.4.	81
10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les investissements sur lesquels la Direction a pris des engagements fermes et les immobilisations corporelles planifiées	1.4.4.	81
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	1.3.3.	46
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	1.4.3.	79
12.1. Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	1.4.3.	79
12.2. Tendances susceptibles d'influer sur les perspectives de l'émetteur	1.4.3.	79
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	N/A	
14. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE		
14.1. Renseignements relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à la Direction Générale	2.1.	99
14.2. Conflits d'intérêt	2.1.	99
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
15.1. Rémunération versée et avantages en nature	2.2.	111
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	2.2.	111
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	2.1.1.	99
16.2. Contrats de service liant les membres du Conseil d'Administration au Groupe	2.2.	111
16.3. Comités spécialisés	2.1.4.	110
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	2.3.	116

	Paragraphes	N° Pages
17. SALARIÉS		
17.1. Nombre de salariés	5.7.	285
17.2. Participations et stock-options	5.1.	271
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	5.7.	285
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1. Répartition du capital social	5.2.	278
18.2. Actionnaires détenant un pourcentage du capital social ou des droits de vote	5.2.	278
18.3. Principaux actionnaires disposant de droits de vote différents	5.2.	278
18.4. Contrôle de l'émetteur	5.2.	278
18.5. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	5.6.	285
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS - VOIR 16.2		
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ		
20.1. Informations financières historiques	4.1. / 4.3.	131 / 181
20.2. Informations financières pro forma	4.6.	219
20.3. États financiers	4.1. / 4.3.	131 / 181
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	4.2. / 4.4.	178 / 211
20.5. Date des dernières informations financières	4.	130
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	1.4.3.	79
20.7. Politique de distribution des dividendes	1.4.6.	86
20.7.1. Montant du dividende par action	1.4.6	86
20.8. Procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage	1.5.5.	97
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	1.4.3.	79
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1. Capital social	5.1.	271
21.1.1. Montant du capital souscrit	5.1.	271
21.1.2. Actions non représentatives du capital, nombre et principales caractéristiques	5.1.	271
21.1.3. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même	5.1.	271
21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription. Conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription	5.1.	271
21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré	5.1.	271
21.1.6. Information sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et détail de ces options	N/A	N/A
21.1.7. Historique du capital social	5.1.	271
21.2. Acte constitutif et statuts	5.3.	283
21.2.1. Description de l'objet social de l'émetteur	5.3.	283

	Paragraphes	N° Pages
21.2.2. Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, charte ou règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.	5.3.	283
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	5.3.	283
21.2.4. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	5.3.	283
21.2.5. Conditions régissant la manière dont sont convoquées les assemblées générales annuelles et extraordinaires des actionnaires	5.3.	283
21.2.6. Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, charte ou règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	5.3.	283
21.2.7. Dispositions de l'acte constitutif, des statuts, charte ou règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	5.2.	278
21.2.8. Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, charte ou règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi	5.3.	283
22. CONTRATS IMPORTANTS	1.4.5.	86
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	6.3.	290
23.1. Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	N/A	N/A
23.2. Attestation confirmant la correcte reproduction des informations	N/A	N/A
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	6.4.	290
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	5.5.	285

6.5.2. Table de concordance du rapport financier annuel

	Paragraphes	N° Pages
1. COMPTES SOCIAUX	4.3.	181
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX	4.4.	211
3. COMPTES CONSOLIDÉS	4.1.	131
4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	4.2.	178
5. RAPPORT DE GESTION	Voir page 295	
6. DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	6.1.	289
7. HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	4.1.	131

6.5.3. Table de concordance du rapport de gestion issu du Code de Commerce

Afin de faciliter la lecture du rapport de gestion tel qu'il résulte du Code de Commerce, la table thématique suivante permet d'identifier, dans le présent Document de Référence, les principales informations prévues par les articles L.225-100 et suivants, L.232-1 et R225-102 et suivants du Code de Commerce.

	Paragraphes	N° Pages
1. SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE		
Indicateurs clés	1.1.1 / 1.4.3.	11 / 79
Exposé et analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	1.4.	69
Événements post-clôture et évolution prévisible	1.4.3	79
Facteurs de risques	1.5.	86
Recherche et Développement	1.3.3.	46
Informations sur les participations	5.5.	285
2. CAPITAL SOCIAL		
Structure et évolution du capital (dont tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale en matière d'augmentations de capital)	5.1.	271
Actionnariat (dont franchissement de seuil)	5.2.	278
Dividendes	1.4.6.	86
Participation des salariés au capital	5.7.	285
Acquisition et Cession par la société de ses propres actions	5.1.	271
Exposé des éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique (Art L225-100-3 du Code de commerce)	2.1.2 / 5.2. / 5.3.	106 / 278 / 283
3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE		
Fonctionnement du Conseil d'Administration	2.1.2.	106
Choix de la modalité d'exercice de la Direction Générale	2.1.3.	109
Informations sur les mandataires sociaux	2.1.1.	99
Rémunérations des mandataires sociaux (incluant les conventions)	2.2.	111
4. RSE - INFORMATIONS SOCIALES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES		
5. INFORMATIONS CONCERNANT MEDICREA INTERNATIONAL SA		
Dépenses non déductibles fiscalement	4.3.	181
Information sur les délais de paiement des fournisseurs	4.3.	181
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	4.3.	181
6. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES		
7. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT		
	2.4.	118

GLOSSAIRE

Search 



6.6. Glossaire

510(k) : Autorisation accordée par la FDA de mise sur le marché aux États-Unis d'un dispositif médical.

ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, en France.

ALIF : Anterior Lumbar Interbody Fusion, cage intervertébrale lombaire pour abord antérieur.

Dérotation : Manœuvre de correction de la rotation vertébrale (rencontrée dans une scoliose) par rotation des tiges de correction.

Dettes financières nettes ou endettement financier net : Dettes financières et Avances conditionnées desquelles sont déduits Trésorerie et équivalents de trésorerie.

DLIF / OLIF : Direct lateral / Oblique Lumbar Interbody Fusion, cage intervertébrale lombaire pour abord latéral / oblique.

EBIT : Earnings Before Interest and Taxes. Résultat opérationnel avant paiement en actions.

EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization. Résultat opérationnel avant paiement en actions, avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

FDA : Food and Drug Administration, agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux.

GMED (LNE) : Organisme de certification dans le domaine médical, rattaché au Ministère de l'Industrie. G-MED signifie Groupement pour l'évaluation des dispositifs médicaux et LNE signifie Laboratoire national de métrologie et d'essais.

IFRS : International Financial Reporting Standards, référentiel comptable international.

Invasif : Se dit d'un traitement qui nécessite une incision ou l'introduction d'un instrument dans l'organisme.

LBO : Leverage Buy Out, mécanisme juridique et

financier qui permet l'acquisition d'une société avec un apport en fonds propres limité et un recours important à l'endettement.

Lordose : Courbure naturelle à convexité antérieure des parties cervicale et lombaire de la colonne vertébrale.

LPPR : Liste des Produits et Prestations Remboursables.

Marquage CE : Le marquage CE a été créé dans le cadre de la législation européenne. Il matérialise la conformité d'un produit aux exigences communautaires incombant au fabricant du produit. Il doit être apposé avant qu'un produit ne soit mis sur le marché européen.

Mini-invasif : Technique chirurgicale par petites incisions et utilisation de l'imagerie, qui limite le traumatisme opératoire et l'endommagement des tissus.

Monoaxial : Se dit d'un implant d'ancrage (vis, crochet ou plaque sacrée) dont la partie connectée à la tige est fixe avant serrage de l'ensemble (en opposition à Polyaxial).

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

Ostéosynthèse : Ensemble des procédés qui permettent de traiter des fractures ou des problèmes d'ordre mécanique à l'aide de vis, d'agrafes, de plaques vissées, de clous, de broches...

PEEK : Polyether ether ketone, polymère.

PEKK : Polyether ketone ketone, polymère.

PLIF : Posterior Lumbar Interbody Fusion, cage intervertébrale lombaire pour abord postérieur.

Polyaxial : Par opposition à Monoaxial, se dit d'un implant d'ancrage (vis, crochet ou plaque sacrée) dont la partie connectée à la tige est mobile avant serrage de l'ensemble.

Rachis : Colonne vertébrale.

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Sagittal : De profil.

Scoliose : Déviation de la colonne vertébrale dans les 3 plans de l'espace.

Scoliose idiopathique : Scoliose dont on ne retrouve pas la cause précise et dont le caractère familial laisse supposer qu'il est probablement d'origine génétique. Cette déformation se développe pendant la croissance pubertaire.

Spondylolisthesis : Glissement en avant d'un segment de la colonne vertébrale touchant surtout la jonction lombo-sacrée.

ST2R : Technique de Translation Simultanée sur 2 Tiges.

TLIF : Trans Lumbar Interbody Fusion, cage intervertébrale lombaire pour abord transforaminal.

UNiD® Analyzer : Logiciel utilisé par les ingénieurs du UNiD® Lab pour préparer et réaliser la planification de la chirurgie utilisant des implants sur-mesure.

UNiD® ASI : Adaptive Spine Intelligence. Offre développée par MEDICREA pour une chirurgie personnalisée du rachis. Ce terme regroupe les produits et services mis à disposition des chirurgiens par MEDICREA : Analyzer, Hub, Lab, implants sur-mesure.

UNiD® Hub : Portail d'accès numérique qui permet aux chirurgiens d'utiliser la technologie UNiD® pour le traitement de leurs patients.

UNiD® Lab : Equipe d'ingénieurs experts qui prépare pour chaque patient un dossier pré-opératoire pour une chirurgie personnalisée du rachis et qui réalise également une analyse post-opératoire.



MEDICREA[®]
(I M) P R O V E

medicrea.com | **leading** personalized spine